



Sociol



SIGILLUM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV ANG
CHRISTO ET ECCLESIAE
VE RI TAS



L'ENNEMI

DE

LA FAMILLE

OUVRAGES

DE

M. LE COMTE AG. DE GASPARIN

UN GRAND PEUPLE QUI SE RELÈVE, 4e édition. Un vol. gr. in-18.
L'AMÉRIQUE DEVANT L'EUROPE. — PRINCIPES ET INTÉRÊTS. — Un vol. in-8o.
LE BONHEUR, 6e édition. Un vol. grand in-18.
L'EGALITÉ, 3e édition. Un vol. grand in-18.
LA FAMILLE, ses devoirs, ses joies et ses douleurs. 9e édition. Deux vol. grand in-18.
LA LIBERTÉ MORALE, 2e édition. Deux vol. grand in-18.
LA FRANCE, nos fautes, nos périls, notre avenir, 3e édition. Deux volumes grand in-18.
LA CONSCIENCE, 3e édition. Un vol. grand in-18.
INNOCENT III. 2e édition. Un vol. gr. in-18.
LUTHER ET LA RÉFORME AU XVIe SIÈCLE. 3e édit. Un vol. gr. in-
LE BON VIEUX TEMPS. Un vol. grand in-18.
L'ENNEMI DE LA FAMILLE. Un vol. grand in-18.
LA DÉCLARATION DE GUERRE, 2e édition. Brochure.
LA RÉPUBLIQUE NEUTRE D'ALSACE, 2e édition. Brochure.
APPEL AU PATRIOTISME ET AU BON SENS. Brochure.
LES RÉCLAMATIONS DES FEMMES, 3e édition. Brochure.

***

BANDE DU JURA. — Les Prouesses. 2e édition. Un vol. gr. in-18.
— Premier voyage, 2e édition. Un vol. gr. in-18.
— Chez les Allemands. — Chez nous. Un vol. gr. in-18.
— A Florence. Un vol. gr. in-18.
AU BORD DE LA MER, 2e édition. Un vol. gr. in-18.
CAMILLE, 3e édition. Un vol. gr. in-18.
A CONSTANTINOPLE. 2e édition. Un vol. gr. in-18.
A TRAVERS LES ESPAGNES, 2e édition. Un vol gr. in-18.
LES HORIZONS CÉLESTES, 8e édition. Un vol. gr. in-18.
LES HORIZONS PROCHAINS, 7e édition. Un vol. gr. in-18.
JOURNAL D'UN VOYAGE AU LEVANT, 2e édition. Trois vol. gr. in-18.
LES TRISTESSES HUMAINES, 4e édition. Un vol. gr. in-18
VESPER, 4e édition. Un vol. gr. in-18.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

L'ENNEMI

DE

LA FAMILLE

PAR Agénor Étienne

LE C^TE AG. DE GASPARIN



PARIS

MICHEL LÉVY FRÈRES, ÉDITEURS
RUE AUBER, 3, PLACE DE L'OPÉRA

LIBRAIRIE NOUVELLE
BOULEVARD DES ITALIENS, 15, AU COIN DE LA RUE DE GRAMMONT

1874

PREMIÈRE PARTIE

L'HISTOIRE

I

L'ŒUVRE DE DIEU, L'ŒUVRE DE L'HOMME

Y a-t-il une histoire de la famille?

La famille n'a-t-elle pas toujours vécu?

N'y a-t-il pas toujours eu des foyers?

Autour des foyers n'a-t-on pas toujours vu ce groupe saint : le mari, la femme et les enfants?

Oui; au début de l'humanité, vous trouvez le couple.

Vous le rencontrez dans sa juvénile beauté. L'ombre transparente des fraîches verdures d'Éden le voile à peine, il tient levé vers les cieux son front que caressent les brises de l'aube; ni l'ardeur de midi ne l'a hâlé, ni l'aile du mal ne l'a touché. Contemplez-le bien : l'homme, roi dans la création, enveloppé de lumière; la femme, ce don suprême de Dieu, pareille à l'homme et diverse, la chair de sa

chair, l'aide semblable, le cœur qui répond au cœur, le rayonnement de toute joie, de toute force, de tout bonheur!

La parole créatrice lui a été adressée, ce : Croissez et multipliez! qui renferme les milliers et les milliers des futures générations[1].

Regardez-le, je vous le redis encore; l'heure est bénie; l'heure ne durera pas.

Un sifflement a retenti. Libre, parce que sa moralité l'exige, parce que sans la liberté sa conscience n'existerait pas; le couple s'est séparé du Père, il a brisé le vase des dilections.

C'est fini.

Bien avant que la sentence ait foudroyé l'homme, le châtiment l'a rencontré, car l'homme a peur de Dieu! « *ils se cachèrent!*[2] »

Bien avant que les portes de l'Éden se soient fermées sur lui, l'homme va errant par le désert, car il ment à son Créateur : « *J'ai craint parce que j'étais nu!* [3] »

Bien avant que l'assassinat d'Abel ait scellé de sang l'arrêt irrévocable, la mort est entrée, l'horrible mort qui tue les bien-aimés, car les lèvres d'Adam ont accusé son Ève, la *sienne*, son unique, et l'ont comme

1. Genèse, I, 28.
2. Genèse, III, 8.
3. Genèse, III.

désignée au courroux de l'Éternel : « *La femme que tu m'as donnée!* [1] »

Dès lors les ténèbres se font. La famille, cette bénédiction du paradis, va tristement éclore sur une terre maudite. Le frère égorge le frère. La race de Caïn, qui a détruit la vie, détruit le mariage : Lémec prend deux femmes. La soif du sang s'allume : « Femmes de Lémec, entendez ma voix, écoutez ma parole : je tuerai un homme, moi étant blessé ; même un jeune homme, moi étant meurtri [2]. » Toutes les corruptions se déchaînent, toutes les infamies jaillissent du cœur, toutes les perversités y trouvent accès ; il y a, dans ce monde antédiluvien, comme de gigantesques végétations de turpitudes, il y a comme une monstrueuse fécondité pour le mal ; la terre en est si souillée, que les eaux débondées du grand abîme pourront seules emporter ces fanges et balayer ce globe pourri. Mais laissez faire les compassions divines ; laissez le Rédempteur clouer avec la sentence le péché sur la croix ; laissez le Victorieux descendre au lieu invisible pour y terrasser la mort ; laissez le Réparateur des brèches, maître dans le royaume du destructeur, lui arracher les tendresses humaines ; qu'à la face du jour, sous tous les cieux, où qu'il y ait un homme, Jésus en dispute le cœur à la révolte,

1. Genèse, III.
2. Genèse, IV, 13.

en soustraie la vie aux dégradations, la famille renaîtra; vous la verrez sortir aussi belle, plus touchante du tombeau qu'elle n'y était entrée; et dans tous les âges, partout où quelque souvenir de Dieu se sera conservé, dans tous les pays, partout où quelque vérité chrétienne touchera le sol, là germeront les purs amours, là s'éclairera le devoir : la famille ressuscitée relèvera l'humanité.

II

L'ORIENT ANTIQUE[1]

L'Orient nous fournit plus de sentiments élevés, doux et tendres, émanations, on le dirait, de la famille primitive, que nous n'en trouverons dans la civilisation grecque ou dans le monde romain.

Toutefois, ici comme là, malgré d'incontestables différences, l'individu — sans lequel jamais vous n'obtiendrez la famille — a été mortellement atteint.

Interrogez la Chine, la vieille Chine; demandez-lui ce qu'elle a fait de l'individu; cherchez ce qu'il en reste après que Confucius et Bouddha l'ont soumis à l'alambic de leurs philosophies!

1. On le comprend, il s'agit ici d'un rapide coup d'œil historique, au point de vue de la famille exclusivement. L'examen approfondi de certains problèmes, tels que l'introduction du mal dans le monde, les questions de race, etc., a été nécessairement écarté.

S'affranchir de l'*accidentel :* de tout ce qui est mouvement, existence; cesser d'être *personnel*, d'être soi, et point un autre; éteindre toutes les affections, tuer l'homme; voilà l'incessant travail que proposent ces sages à l'esprit humain. L'extinction finale en marque le but; on y marche par une méditation qui s'immobilise de plus en plus dans le vide, jusqu'à ce qu'elle arrive à la perfection, c'est-à-dire au néant.

Ce qui n'empêche pas le pieux *Rohisattva* d'épouser quatre-vingt-quatre mille femmes et d'avoir mille fils. — Nous sommes un peu loin, convenez-en, de la famille telle que nous la montrait Éden.

En revanche, le pays se couvre de monastères; on vend les enfants, on expose les nouveau-nés, on noie les filles. Les simples croyants se contentent d'une femme, cependant la polygamie est autorisée, pratiquée; et si la piété filiale reste debout au milieu des ruines, la froideur glaciale du *juste milieu* — cette idole de l'esprit chinois — en règle si bien les élans, organise si correctement les relations du fils avec le père, apporte tant de rigoureuse exactitude aux manifestations du respect et de l'amour, tout l'homme, en un mot, est si parfaitement machinisé, que parmi ces rouages qui vont, qui tournent, qui ont les apparences de la vie, on se demande où bat le cœur?

Le cœur! il ne bat plus.

C'est le dernier mot de l'idéal chinois.

L'idéal indou vaudra-t-il mieux?

Dans cet immense pays aux vagues effluves, aux molles rêveries, l'effacement béat, l'abstention absolue dans l'éternelle contemplation forment toujours l'essence même de la sainteté. Le point culminant, radieux, le dernier terme du céleste bonheur, c'est toujours l'anéantissement de l'individu.

Ici même, l'individu rencontre deux ennemis nouveaux : la caste et la métempsycose.

La caste lui fait perdre sa liberté, elle lui enlève la détermination de sa carrière, elle s'oppose au choix de ses relations, elle lui soustrait la destinée de ses enfants, elle ferme, car elle fixe irrévocablement son avenir; l'individu ficelé, muré dans sa caste, ne se meut plus, ne veut plus, ne décide plus; il roule sur un plan fatalement incliné vers la métempsycose, qui le prend à son tour, et qui achève d'étouffer son dernier souffle en lui arrachant l'identité. Ainsi cet objet, naguère un homme, passant à travers la foule des transformations successives, inconscientes, interminables, qui le débarrassent radicalement de ce qui fut lui, arrive au bonheur souverain, à la perte finale dans le grand tout.

Étonnez-vous après cela que la famille soit mortellement blessée, ou ne soit plus!

Étonnez-vous de trouver, dans les lois de Manou, et l'autorisation de la polygamie — Manou permet quatre

épouses — et le mépris des femmes : « Il est dans le caractère du sexe féminin de chercher à corrompre l'homme ici-bas. »

Étonnez-vous si les vices de l'homme, par compensation, rencontrent cette lâche indulgence que leur ont toujours réservée les civilisations étrangères au respect du sanctuaire intérieur.

Des marchés hideux sont conclus sous le toit conjugal; les femmes, réduites presque à l'état d'esclaves, n'ont plus ni intelligence, ni cœur, ni responsabilité; on marie les filles à huit ans; le droit d'aînesse opprime les frères cadets, écrase les sœurs; et Manou porte le coup suprême à la famille en abattant l'autorité du père, en faisant du *Gourou*, du directeur, la première des affections, le vrai chef de l'âme, celui qui, gouvernant la conscience et réglant les devoirs, mène tout.

Voici l'ordre établi par le législateur :

Le Gourou;

Le père et la mère;

Le frère aîné.

Quant à l'épouse, il n'en est pas même question.

La légende de *Krichna*, dans des temps beaucoup plus modernes, met sous nos regards une série d'aventures amoureuses qui nous édifient très-peu. Nous ne sommes guère plus émus, je l'avoue, par

l'hécatombe des seize mille huit cents femmes, ses épouses, qui se brûlèrent sur son bûcher.

Zoroastre, le philosophe persan, laisse la polygamie dans l'ombre. Mais le dualisme, essence même de sa religion, suffit pour attaquer le mariage et pour le ruiner.

Le dualisme, cette assimilation de la matière au mal, considère le mariage comme un état inférieur. Les Gnostiques, venus d'Orient, ont tous hardiment posé le principe et tiré la conclusion.

N'y a-t-il point de Gnostiques chez-nous? La confusion des idées de matière et de mal, confusion qui nous débarrasse de la responsabilité du péché et nous délivre du devoir de le combattre, ne règne-t-elle pas dans plus d'un esprit? L'Église romaine tout entière avec ses grands saints n'a-t-elle pas fléchi de ce côté-là? C'est, il me semble, ce que démontre jusqu'à l'évidence le plus simple regard jeté sur l'histoire, sur le catholicisme et sur nous.

Le reste de l'Asie, dans sa partie occidentale, Carthage, la splendide africaine, pratiquaient à l'envi des cultes infâmes dont je ne veux pas même indiquer les traits essentiels.

Nommer *Moloc* et *Astarté*, c'est assez dire sous quelle pourriture s'émiettait l'individu, dans quelle

boue sombrait la famille, toujours étouffée par la corruption, car toujours et partout, ce qui dégrade l'homme le fait périr.

II

LA GRÈCE ET ROME

Je ne nie certes pas ce que la civilisation grecque a présenté de délicat et de supérieur. En fait de rites obscènes toutefois, la Grèce ne le cédait nullement à la Phénicie. Paphos, Corinthe, les mystères, les cérémonies publiques, tout se réunissait pour souiller l'âme, pour démoraliser l'individu, pour réduire par conséquent la famille au néant.

Chaque vice avait son représentant dans l'Olympe, chaque monstruosité y trouvait sa justification. Comment voulez-vous dès lors qu'une notion de pureté, je dis des plus élémentaires, restât debout au fond du cœur?

L'important, lorsqu'on juge une civilisation, ce ne sont pas les faits énormes, les crimes exceptionnels, ce sont les faits journaliers, acceptés et vulgaires : ce n'est

pas ce qui scandalise, c'est ce qui ne scandalise pas.

Or les législations s'accordaient exactement avec les turpitudes sacrées : voyez Lycurgue.

Or les mœurs, les mœurs avouées, universelles, conduisaient les plus honnêtes Athéniens chez les femmes les plus perdues : consultez Aspasie.

Or l'antiquité grecque et romaine tout entière a célébré les hétaïres : et ici, ne craignez rien, je ne vous dirai ni tout ce qu'elle a honoré, ni tout ce qu'elle a fait, durant des siècles, sans remords et sans pudeur.

Après cela, cherchez en Grèce quelque chose qui ressemble à la famille, cherchez quelque chose qui ressemble à l'amour, cherchez quelque chose qui ressemble à l'individu !

La famille ! je vous mets au défi d'en trouver un vestige.

L'amour ! vous rencontrez bien un dieu qui porte ce nom; mais ce nom-là, donné à ce dieu-là, c'est une profanation, c'est un blasphème. Où la femme n'existe point, l'amour n'est point. Il lui faut l'estime, le respect, la pureté. Quel Athénien a jamais dit : « Toi qu'aime mon âme ! [1] »

L'individu ! ne le demandez pas davantage aux sociétés antiques du Péloponèse. Le grossier principe

1. Cantique des cantiques, ch. I, verset 6.

païen, cette négation de l'âme et de la famille, en a vite raison : l'État s'est mis à la place de la conscience, par où s'affirme l'individu.

Il n'y a plus de foi personnelle; il y a la religion de l'État.

Il n'y a plus de vie intérieure; il y a la place publique, centre et palpitation de la vie de l'État.

Il n'y a plus de table de famille; il y a les repas de l'État.

Il n'y a plus de foyer autour duquel se pressent les enfants, plus d'éducation domestique, plus de tendresses filiales; il y a les *nourrissoirs*, il y a les *élevoirs* de l'État.

L'État a dévoré le croyant, le père, l'époux. L'État a dévoré l'homme.

Ce que la Grèce a fait, Rome le continuera.

Encore une grande civilisation devant laquelle il faut s'incliner, encore une éclatante manifestation du principe païen contre lequel il faut protester.

J'ai dit protester, je pourrais dire lutter; car Rome, Rome la païenne n'est pas morte, et son Vatican qui a hérité de son Capitole nous le fait bien voir.

Pour le droit romain, la famille n'existe pas. L'*agnation* — parenté masculine — envahit tout. La *cognation* — parenté féminine — est comme si elle n'était point.

Dans cette agglomération toute civile, toute juridique, entassée sous un même toit, écrasée sous un même joug, l'émancipation détruit la parenté. Le jour où le fils passe à l'état d'homme, la famille disparaît pour lui. L'autorité du père cessant, la relation filiale a cessé.

La femme n'est ni épouse ni mère; le droit romain en fait un des enfants du mari.

La femme célibataire, gouvernée par ses tuteurs, reste soumise à une éternelle minorité.

Ceux des enfants que leur âge ou que leur sexe retient sous la domination du père, ne disposent contre l'excès de ce pouvoir ni d'un recours ni d'un secours.

Aussi longtemps que les fils et les filles font partie de la maison, le père qui leur a donné la vie peut la leur ôter : il a sur eux droit de mort.

La famille romaine, c'est le père; le père, c'est le maître; le maître, c'est le tyran.

Jamais la voix du sang ne fut méconnue à un tel degré. Jamais on ne vit quelque chose de plus dur, de plus artificiel que ce mécanisme sans entrailles, que ce despotisme absolu, que cette suppression brutale de tout ce qui n'est pas le chef, que cette insolente négation des sentiments du cœur, que cet arrachement des éternelles et naturelles attaches de la parenté.

Pour conséquence, vous avez l'exposition des enfants.

Comment en serait-il autrement? Rome a supprimé les mères.

Et ne me parlez ni des matrones du premier temps de la République, ni des honneurs qui leur étaient rendus. La matrone, au travers d'apparents hommages, n'en demeurait pas moins fille de son mari, sœur de son fils, assujettie, dépendante, à tous égards.

En somme, la femme, que respecte à un certain degré le siècle d'Homère, celui d'Eschyle, ira s'effaçant dans la mesure où grandiront les civilisations antiques. La plus haute fortune de Rome marquera le plus complet abaissement des femmes. C'est un des scandales de l'histoire. On fera bien d'y renvoyer ceux qui, niant le progrès par l'Évangile, affirment la perfection de l'humanité.

Quant à nous, ne cherchons pas ailleurs que là, dans ce berceau latin de nos races latines, et les stupides gausseries dont notre littérature a porté l'empreinte, et les grossiers abus de pouvoir dont nos législations ont hérité.

La monogamie régnait à Rome. On s'en dédommageait par un divorce effréné.

Ce n'est pas tout, Rome avait deux sortes de mariages : les *justes noces* et le *concubinat.*

Que devient l'idée de famille, je le demande, au sein d'une société qui, à tête reposée et de sang-froid, organise la dissolution de la famille, fait passer la corruption à l'état normal, inscrit la débauche dans sa législation?

N'oublions pas cet autre détail : pour toute une catégorie d'êtres humains, les esclaves, fraction immense de la population romaine, le mariage n'existait pas. L'esclave n'avait légalement ni femme, ni filles, ni fils. Représentez-vous ces malheureux livrés aux caprices du peuple-roi, et concluez.

Il se passa dans Rome ce qui arrive partout où le vice n'a plus de frein. Les liens qui subsistaient encore parurent gênants. Ce qui restait fut de trop. On ne put supporter ces semblants d'entraves. Aux divorces incessants vint s'ajouter le célibat, un célibat systématique et général.

En face de ce fait, qui menaçait son avenir, Rome prit peur. Si les questions de moralité ne l'émouvaient guère, la question de prospérité, question de vie ou de mort, l'ébranla. Elle fit la loi *Julia*, elle promulgua la célèbre loi *Poppia Poppæa;* elle promit des récompenses aux hommes de bonne volonté qui prendraient femme; elle décréta des châtiments contre les célibataires obstinés. Peine perdue; rien ne servit.

Ce n'est pas avec des codes qu'on réforme le cœur.

Si vous voulez savoir, non pas ce qu'était le bourbier romain, ma plume se refuse à l'indiquer; mais s'il vous plaît de mesurer, ne fût-ce que par l'indifférence même où de pareilles turpitudes laissaient les honnêtes gens, la profondeur du mal et son action sur l'âme, lisez Caton, Cicéron, Auguste, ce qu'ils disent des courtisanes, quelles mœurs les trouvent sans indignation; vous aurez rencontré de nouveau la Grèce, Socrate, Platon, et toute cette classique atmosphère saturée de miasmes empoisonnés.

Le théâtre avec ses obscénités, les cirques et leurs lâches égorgements, les bacchanales, les lupercales, les fêtes ignobles des dieux impurs achevaient de ruiner ce qui pouvait rester de sens moral.

Aussi la nation tout entière glisse-t-elle sans étonnement vers les gigantesques débauches, vers les débordements inouïs des familles impériales. Nous-mêmes nous en sommes à peine surpris. Le souper que Tigellinus donne à Néron n'ajoute rien aux abîmes creusés par la dégradation universelle dans les habitudes et dans les cœurs.

Et ce monde fangeux est un monde profondément triste. Après avoir cherché un refuge dans le célibat, il en cherche un dans la mort; le nombre des suicides s'accroît avec une effrayante rapidité.

Une fois les liens de la famille rompus, une fois la

conscience et le devoir arrachés à la vie humaine, que reste-t-il?

L'homme ne se passe ni d'aimer, ni d'être aimé, ni de bien faire.

Ce qu'on appelle plaisir ne le séduit pas toujours.

Alors viennent les réactions philosophiques — elles ne manquèrent pas à Rome, — alors paraissent les sages, qui répètent les maximes du vieil égoïsme païen sur l'inconvénient de trop aimer, de trop regretter, d'être trop en vie!

On cherche la paix par l'abstention, le bonheur par la mutilation; on coupe, on déracine, on détruit jusqu'aux derniers vestiges de la tendresse; le sol était souillé, on le fait aride; où il y avait un marais on met un désert.

Et l'âme ne s'en porte pas mieux, et tout sonne sec et faux dans cette société finie.

Elle ne renaîtra que lorsque l'Évangile viendra.

IV

LES GERMAINS

Notre esprit a besoin, pour se reposer, d'un spectacle moins répugnant.

Les mœurs des Germains, si bien décrites par Tacite, nous le fourniront.

Elles forment avec les coutumes grecques et romaines le contraste le plus absolu.

On le sent, Dieu tient en réserve cette race-là, cette honnêteté-là, pour rajeunir les nations décrépites, pour y féconder l'Évangile, pour y retrouver l'individu, pour y relever la famille, pour rallumer en un mot les purs foyers.

Faites-y attention, n'est-ce pas le rôle que remplissent, aujourd'hui comme alors, les peuples germaniques, les peuples anglo-saxons?

Un de nos traits les plus saillants, à nous autres

latins, c'est la perpétuelle ironie qu'excite chez nous le mariage. Bonheur, malheur, tout sert de prétexte à nos sarcasmes. Ceux-là même qui ne se moquent point restent frivoles. Pas de bonnes histoires s'il n'y a quelque mari trompé au bout. L'éternelle aventure de l'éternel roman, éternellement le même nous ramène invariablement l'adultère sous toutes les formes, à toutes les sauces, dans tous les milieux. Notre littérature en vit, ou plutôt elle en meurt. Raillé, léger, flottant, le lien conjugal n'étreint plus. On s'arrange d'ailleurs pour le rendre aussi ténu que possible. Le premier soin quand on l'accepte, c'est de lui soustraire les grands côtés de la vie, c'est d'en détourner les plus intimes besoins du cœur.

La race germaine, au rebours, met ses aspirations, rattache son avenir à ce fait, immense pour elle, de l'union des deux âmes, de la fusion des deux existenses, de l'intimité du nid conjugal, avec les tendres sollicitudes pour tout ce qu'abrite son duvet.

La race germaine apporte au mariage, à l'acte suprême, à l'événement décisif, un profond sérieux. Elle en attend tout, félicité, énergie, progrès. Elle n'en détourne rien, ni le cœur, ni les volontés, ni la soif de l'idéal [1].

1. Si le protestantisme, à sa honte, et par un excès de réaction contre Rome qui en fait un sacrement, a compromis le mariage, en Allemagne et ailleurs, en autorisant le divorce suivi des secondes noces ;

L'indépendance germaine, qui a respecté l'individu, a conservé la famille. Le despotisme latin, qui a écrasé l'individu, a du même coup mutilé la famille. Les attitudes se sont maintenues. L'histoire future dira où se trouvait l'avenir.

Je ne veux rien exagérer.

Les Germains de l'antique Germanie ne possédaient pas la famille intacte. Bien que la monogamie fût le fait habituel chez eux, elle n'était pas la règle absolue. Bien que le divorce formât l'exception, le divorce existait. Les Germains, en outre, versant, au rebours des autres peuples, du côté des respects exagérés, presque de l'adoration envers les femmes, avaient méconnu tout autant que ceux-ci le caractère sacré de l'union formée par la volonté divine et sur le plan divin. La femme, chez eux, sortait du rôle que lui a donné son créateur. Prophétesse, prêtresse, organe privilégié des oracles célestes, elle quittait, pour saisir de haute main la chose publique, cette ombre où Dieu l'a placée; elle répudiait les devoirs

si les hautes classes allemandes, qui venaient, au siècle dernier, chercher en France les modes avec l'incrédulité, ont profité de la permission, et cela d'une manière scandaleuse; le peuple, le gros, le vrai de la nation, *la race*, a résisté.

Ajoutons que l'Évangile remis en vigueur accomplit en Allemagne, de même que partout, son œuvre de réformation. En réalité, le divorce suivi des secondes noces disparaît des mœurs. Laissez faire l'Évangile, il disparaîtra des lois.

tout intérieurs dont Il a fait sa part et son bonheur; elle entrait dans les domaines réservés à l'homme, et y exerçait une autorité qui ne lui sied nullement.

Ceci dit, maintenons la supériorité germaine en tout ce qui tient à l'union conjugale, et par elle au sens moral.

La chasteté de ce peuple frappait Tacite, le Romain accoutumé aux impuretés de son pays. Il la signale, en intègre historien qu'il est: « Chez ces gens-là, dit-il, point d'adultère. Ces gens-là *ne rient pas du vice!* Être corrompu et corrompre ne s'y nomme pas la mode du siècle! Le mariage, parmi ces gens-là, est si solennel, si vrai, si profondément enraciné, que les veuves se remarient rarement. De même qu'elles n'ont qu'un seul corps et qu'une seule âme, elles prennent un seul époux. Leur pensée ne va pas au delà. »

Il semble qu'un dernier souffle, exhalé par l'Éden à jamais fermé, vienne rafraîchir notre cœur.

V

LES JUIFS

C'est ici que nous attendent les ennemis de la Bible.

Votre Bible, s'écrient-ils, si elle a créé la famille, n'a pas su protéger sa création! Votre Bible a sanctionné la polygamie, autorisé le divorce; elle a réglementé, appuyé ces destructions du mariage. Tel code tel peuple. Vous dites : « On reconnaît l'arbre à son fruit! » Regardez votre nation modèle, ses patriarches, ses rois, ses mœurs, et prononcez sur votre arbre!

J'y consens. Regardons.

Seulement, pour voir, il faut se mettre au point de vue. Or le point juste, le seul vrai lorsqu'il s'agit de constatations historiques, se nomme comparaison.

2

A mon tour je dis : Examinez ! et j'ajoute : Comparez !

Comparez Israël, tel quel, avec ses voisins. Avec Chanaan souillée et perdue, dont il sort; avec la Phénicie, la mère des cultes monstrueux, qui, par mille débouchés, lui verse et ses produits commerciaux et ses infamies sans nom. Comparez Israël avec ces populations idolâtres, gangrenées jusqu'à la moelle, acharnées à le corrompre, qui le pressent de toutes parts. Songez aux fanges en perpétuelle ébullition dont les exhalaisons lui arrivent portées sur l'aile du vent, attachées aux pieds des voyageurs, balancées on le dirait au pas nonchalant des caravanes. Comparez les mœurs, comparez la famille. Mettez l'absolue dégradation, sans remords, sans retours, mettez le pourrissoir, état définitif des nations environnantes, en face des puissants réveils du peuple biblique, des soudaines horreurs du péché qui tout à coup le saisissent, des magnifiques résurrections qui lui restituent une âme, de ses efforts virils, de ses résolutions à bien faire, de ses relèvements prodigieux, et prononcez.

Il y a plus; je vous y rends attentifs.

Une loi d'or appliquée à un peuple essentiellement rebelle, habituellement entraîné, dont les générations successives, malgré beaucoup d'écarts, toujours a respectent et toujours y reviennent, cette loi ne

porterait-elle point le sceau divin? Et si pas un trait de lettre ne s'en efface; si toutes les révoltes, si toutes les défaillances de la nation à qui elle fut imposée n'ont jamais réussi à en détacher une ordonnance; si tant d'infidélités ne sont jamais parvenues à en atténuer un arrêt; si cette loi s'est maintenue comme une colonne de lumière au travers des ténèbres, direz-vous que ces Juifs pervers dont les vices vous scandalisent l'ont improvisée? direz-vous que ces Israélites déplaisants et revêches en sont les promulgateurs, qu'elle vient de ces cruels, que ces bandits et que ces pillards l'ont inventée comme ils l'ont conservée!

On nie les miracles. En voilà un. J'en connais peu de plus décisifs : la Bible de Dieu, resplendissante, inébranlable, debout au milieu du flot des impuretés qui par moments envahit la nation de Dieu et menace de l'engloutir?

Or la nation de Dieu ne périt point. Par la bouche de ses prophètes, par la sincérité de ses repentirs, la nation de Dieu affirme l'éternelle vérité de la loi, l'éternelle fidélité de son Dieu. Elle est un témoin. C'est de ce peuple-là que le Sauveur naîtra. C'est de cette race-là qu'il prendra douze hommes, douze Juifs, pour régénérer l'univers.

Maintenant, voyons les textes [1].

1. Afin de rester équitables envers la législation de l'Ancien Testa-

Moïse, a-t-on dit, sanctionne la polygamie. Il l'a même organisée. Voici en quels termes : « Quand tu auras été à la guerre, si tu vois parmi les prisonnières quelque belle femme, et qu'ayant conçu pour elle de l'affection tu veuilles la prendre *pour ta femme*, tu la mèneras en ta maison — ici se placent des prescriptions de deuil; — elle y demeurera un mois durant, pleurant son père et sa mère, puis tu viendras vers elle, et *tu seras son mari et elle sera ta femme*[1]. »

Avant tout, remarquez ces mots : « Quand tu auras été à la guerre ! » — Il s'agit d'une circonstance exceptionnelle, d'un moment de crise; l'heure est aux violences. Trouvez-moi un législateur qui songe à ces instants d'ivresse pour en prévenir les excès ! Arrêtez-vous encore, et considérez ces délicatesses de compassion envers l'opprimée : — Un mois durant, elle demeurera en ta maison, « *pleurant son père et sa mère.* » Montrez-moi cela chez les Phéniciens gangrenés, montrez-le-moi chez les crucifieurs de Carthage, faites-le-moi voir chez les Grecs polis qui violentent leurs captives, ou chez les durs Ro-

ment, rappelons-nous bien ceci : Mentionner un fait, c'est-à-dire le reconnaître lorsqu'il existe, ce n'est pas *réglementer* ce fait, c'est-à-dire le sanctionner. Tenir compte des conséquences du péché et les soumettre à une loi, c'est-à-dire leur imposer un frein, ce n'est pas légaliser le péché, c'est-à-dire le légitimer.

1. Deutéronome, XXII, 1.

mains qui livrent l'esclave prisonnière aux longues épingles de leurs épouses et de leurs matrones, derrière les murs sans écho du gynécée sans pitié !

Mais là n'est pas la question : — « *Tu la prendras pour ta femme.* » — Qui vous a dit que cet homme, invité au mariage et non au désordre, remarquez-le, soit déjà marié ? « *Tu seras son mari, elle sera ta femme !* » — D'où inférez-vous que cet homme dont la prisonnière *sera la femme*, ait déjà une, deux, trois, plusieurs femmes? Votre supposition, basée, je l'imagine, sur la coutume qui mariait les Israélites de bonne heure, n'en demeure pas moins une supposition absolument gratuite quant au texte. Moïse prescrit le mariage pour éviter la débauche : voilà tout.

On cite, au même chapitre du Deutéronome, les versets 15, 16 et 17 : — Cette fois, s'écrie-t-on, nous tenons la polygamie !

Non, vous ne la tenez pas. Vous tenez un règlement d'héritage; vous tenez la répression d'un fait qu'il faut bien mentionner puisqu'il existe; vous ne tenez pas, puisqu'elle n'existe pas, la législation de ce fait, seul document qui eût de la valeur, car seul il légitimerait le péché en l'organisant.

Prenez le Livre et lisez vous-même : — « Quand un homme aura deux femmes, l'une aimée, l'autre haïe, et qu'elles lui auront enfanté des enfants, tant celle qui

est aimée que celle qui est haïe, et que le fils aîné appartienne à celle qui est haïe, et que le jour vienne où le père partage son bien à ses enfants. » — Voilà le fait. — « Alors il ne pourra pas faire aîné le fils de celle qui est aimée, préférablement au fils de celle qui est haïe, lequel est né le premier. Mais il reconnaîtra le fils de celle qui est haïe pour son premier-né, en lui donnant double portion de tout ce qui se trouvera lui appartenir. » — Voilà le règlement. — La loi ne s'applique pas au fait, qu'elle sanctionnerait en le réglant ; elle s'applique aux conséquences du fait, dont elle extrait le venin.

Les adversaires de la Bible ne se tiennent pas pour battus. Ils ont par devers eux l'Exode, chapitre XXI : — « Si un Israélite vend sa fille [1], et qu'elle ait déplu à son maître *qui ne l'a point fiancée*, il la fera vendre; toutefois il n'aura pas le pouvoir de la vendre à un peuple étranger, après qu'il lui aura été infidèle. Mais s'il l'a *fiancée* à son fils, il fera pour elle selon le droit des filles. Que s'il en prend une autre pour lui, il ne retranchera rien de sa nourriture, de ses habits, et de l'amitié qui lui est due. S'il ne fait pas pour elle ces trois choses-là, elle sortira sans payer aucun argent. »

Fiancée, pas fiancée! de tels mots, convenons-en,

1. On sait que tous les sept ans les esclaves hébreux rentraient gratuitement en possession de leurs libertés.

et cet autre : *infidèle!* sonneraient étrangement, appliqués à la corruption la plus révoltante de toutes : à la corruption patentée, patronnée, hardiment plantée en pleine famille, largement épanouie au grand soleil d'une loi qui est la sainteté de l'Éternel[1]! Encore un coup, nous demanderons pourquoi lire, ici comme ailleurs, au delà de ce qui est écrit? Pourquoi voir une infamie là où le texte ne nous montre que le fait, très-légitime en ce temps où régnait l'esclavage, d'un homme qui achète la fille de son frère pauvre, qui tantôt la fiance à son fils, puis, abandonnant l'idée d'une pareille union, veut en écarter l'objet; qui tantôt, sans se l'être fiancée à lui-même, après avoir eu du goût pour elle n'en ressent plus, lui est *infidèle*, et cherche à s'en délivrer! — Vous voulez absolument qu'il y ait là des profondeurs de vice, légitimées par des faiblesses de concession incompatibles avec l'idée de Dieu! Alors je vous demanderai ce que vous faites des lois qui concernent les vierges, ordonnant impérieusement au suborneur de réparer ses torts envers la jeune fille séduite, de l'épouser, et de la garder[2]!

1. La Bible, lorsqu'il s'agit d'un acte grossier, emploie le mot brutal. C'est sa manière de démasquer le vice; elle ne biaise jamais de langage avec lui : au péché hideux, le mot cru. Point d'hypocrisie, le vrai partout.

2. Exode, XXII, 16. Dans le cas où le *père* de la jeune fille refuse absolument son consentement au mariage avec le séducteur, celui-ci doit payer une forte amende.

C'est bien! répondez-vous. Moïse n'a pas expressément favorisé la polygamie. Mais s'il ne l'a pas favorisée, il ne l'a pas interdite non plus!

Vous vous trompez. Dieu condamne le vice, stigmatise le vice, interdit le vice à ceux mêmes qui pourraient y trouver excuse ou prétexte par leurs immenses richesses ou par cette sorte d'immunité que donne un rang exceptionnel. Dieu interdit la polygamie aux rois : « Le roi ne prendra point *plusieurs femmes*, afin que *son cœur ne se corrompe point* [1]. »

Remarquez le motif : afin que son cœur ne se corrompe point!

Telle est la défense. Vous savez ce qu'en ont fait les rois. Mais la défense demeure incrustée au livre de Dieu, et toutes les révoltes, et toutes les désobéissances, et toutes les négations ne l'en arracheront pas.

Reste le divorce.

Ici, vous avez une permission, et vous avez une interdiction.

La permission concerne le renvoi d'une femme coupable; soulignez ce trait. L'interdiction prohibe les secondes noces; elle les prohibe absolument. To-

1. Deutéronome, XVIII, 17.

lérer le divorce en supprimant les secondes noces, c'est établir la séparation, purement et simplement.

L'immoralité du divorce consiste en ceci : que les divorcés sont libres de se remarier. L'immoralité de la séparation consisterait en ceci : que des facilités d'abandon mutuel seraient accordées aux deux époux.

Or la loi défend positivement le second mariage après le divorce.

Or la loi n'admet qu'un cas de séparation : l'infidélité.

« Quand quelqu'un aura pris une femme et se sera marié avec elle, s'il arrive qu'elle ne trouve point grâce devant ses yeux, *à cause qu'il aura trouvé en elle quelque chose de malhonnête*, il lui donnera par écrit la lettre de divorce; et la lui ayant mise entre les mains, il la renverra hors de sa maison. Et quand elle sera sortie de sa maison, et que s'en étant allée elle se sera mariée à un autre mari; si ce dernier mari la prend en haine et lui donne par écrit la lettre de divorce et la lui met en main et la renvoie de sa maison [1], ou que ce dernier mari qui l'avait prise pour femme meure; alors son premier mari, qui

1. Il ne s'agit pas dans ce second cas d'un règlement, puisque ce cas est une désobéissance et qu'on ne réglemente pas une désobéissance; il s'agit de la constatation d'un fait qui va jouer son rôle dans l'énoncé de la loi.

l'avait renvoyée, ne pourra point la reprendre pour sa femme, *après avoir été cause qu'elle s'est souillée; car c'est une abomination devant l'Éternel.* Ainsi, *tu ne chargeras point de péché* le pays que ton Dieu te donne en héritage[1]. »

Notez-le bien; loin de favoriser la rupture, même dans un cas légitime — « parce qu'il aura trouvé quelque chose de malhonnête en elle », — le législateur inspiré déclare que le mari, offensé ou non, devient, lorsqu'il renvoie sa femme, *cause* de cette souillure pire que la première : le second mariage de la femme mariée, *une abomination* devant l'Éternel, une *charge de péché* qu'il ne faut sous aucun prétexte faire peser sur le pays[2] !

Le chapitre XXII du même livre, plus explicite encore, condamne le mari qui aurait injustement accusé et renvoyé sa femme à la reprendre, à la garder malgré sa haine; et les anciens de la ville *châtieront* cet homme-là.

Vous avez ici tous les textes de la législation sur le divorce; il n'en existe pas d'autres; je les ai mis sous vos yeux dans leur intégrité[3].

1. Deutéronome, XXIV.

2. « Si quelqu'un délaisse sa femme, s'écrie Jérémie, III, 4, et qu'elle, se séparant de lui, se joigne à un autre mari, le premier mari retournera-t-il encore vers elle? Le pays même n'en serait-il pas entièrement souillé? » Jérémie III, 1.

3. Interrogé par les pharisiens, qui, « *afin de l'éprouver* », lui

Les sacrificateurs, modèles de pureté, « ne prendront point une femme répudiée, car *ils sont saints* à leur Dieu[1]. »

Ces mots, qu'on retrouve à tout instant lorsqu'il s'agit de l'épouse : « Il ne la pourra point laisser tant qu'il vivra », affirment et consacrent l'indissolubilité du mariage. Voulez-vous quelque chose de plus? vous faut-il le blâme le plus énergique? vous faut-il la condamnation la plus énergique du divorce? Malachie, ce prophète dont le cri de reproche, d'appel et d'espoir clôt l'Ancien Testament, Malachie vous la donnera. Les Israélites ont couvert l'autel d'oblations; ils l'ont mouillé de larmes; ils se plaignent que l'Éternel ne les exauce plus. Pourquoi?

Voici la réponse de Dieu : « C'est parce que l'Éternel est intervenu comme témoin entre toi et la femme

demandent s'il est permis de répudier sa femme « pour quelque cause que ce soit », Jésus répond en rétablissant le seul motif légitime autorisé par Moïse : l'adultère. — Lorsque ces mêmes pharisiens, froissés de la parole de Jésus : « Ce que Dieu a joint, que l'homme ne le sépare pas! » s'écrient : « Pourquoi donc Moïse a-t-il *commandé* de donner la lettre de divorce et de répudier sa femme? » et que Jésus répond : « Il vous a *donné ce commandement* à cause de la dureté de votre cœur » ; Jésus n'admet pas, ne peut pas admettre un instant que Moïse ait donné un commandement qu'*il n'a pas donné*, mais se plaçant au point de vue de ses interrogateurs, il en part pour leur déclarer ce qu'ils ne demandaient point, ce qu'ils ne veulent pas entendre, c'est que « *quiconque* laisse sa femme et en épouse une autre commet adultère contre elle; » c'est que « pareillement, si la femme laisse son mari et se marie à un autre, elle commet adultère. » Marc, X, 2. — Math., XIX, 1, 7.

1. Lévitique, XXI, 13.

de ta jeunesse, contre laquelle tu agis perfidement; et toutefois elle est ta compagne, et la femme qui t'a été accordée. Or Il n'en a fait qu'un; et néanmoins il y avait en Lui abondance d'esprit! Gardez-vous donc dans votre âme. Et quant à la femme de ta jeunesse, prenez garde qu'on agisse perfidement envers elle; car l'Éternel, le Dieu d'Israël, a dit *qu'il hait qu'on la renvoie!*[1] »

Le peuple juif a fait de cette loi, précise, incisive, d'une infinie tendresse en même temps que d'une infaillible autorité, ce qu'il a fait des autres lois, de la loi qui anathématisait l'idolâtrie, de la loi qui proscrivait toute alliance avec les peuples païens. Il en a fait ce que trop souvent, hélas! nous faisons, nous les chrétiens, de la Parole de Dieu : il l'a violée.

Ni la prescription n'est effacée du Livre, ni la sainteté du Livre n'est altérée. L'homme s'est une fois de plus montré dur et désobéissant. L'Éternel, une fois de plus, lui a montré sa patience avec ses compassions. Voilà tout.

Avant de quitter Israël, si fréquemment révolté, contemplons-le un instant encore.

Tout rebelle qu'il est, je vous affirme qu'il garde

1. Malachie, ch. II, versets 14, 15, 16.

sur son front, en rayons lumineux, la trace de ses entretiens avec l'Éternel, au désert, au Sinaï, sur les montagnes de Judée.

Voyez ces jeunes filles à la démarche aisée, fières et modestes, chastes, pures, de bonne grâce, que célèbrent sans les flatter, sans les amollir, les prophètes d'Israël, tout pénétrés du sentiment exquis de la poésie qui accompagne leurs pas lorsque, s'avançant à la rencontre des guerriers vainqueurs, elles chantent des cantiques, ou qu'elles pleurent vers les fleuves de Babylone, ou qu'elles amènent, le tenant par la main, un fiancé dans la chambre de leur mère [1].

Regardez ces femmes, la femme forte, et aussi la femme aimable, la femme aimée, celle à laquelle les Proverbes reviennent sans cesse : « Réjouis-toi de la femme de ta jeunesse comme d'une biche aimable et d'une chevrette gracieuse. Sois continuellement épris de son amour » [2] ! Regardez quelle place elle occupe, point abaissée, point encensée, debout à côté de son mari qui s'appuie sur elle, objet d'une tendresse grave comme son beau visage, profonde comme son

1. Il y a « un droit des filles ». Exode, XXI, 9. — Quand les filles de Tzélophead, mort au désert, s'approchent de Moïse pour demander « une possession » dans la terre promise, l'Éternel, consulté par son législateur, répond : « Tu leur donneras un héritage. » — Il y a une *dot* des vierges. Exode, XXII.

2. Proverbes, V, 18, 19.

regard sérieux et doux, avec des sourires comme ses lèvres en savent avoir.

Considérez la mère, cette mère que rien dans le respect des enfants, que rien dans la royauté de l'intérieur ne sépare du père; qui est honorée ainsi que lui, obéie ainsi que lui, qui est *mère* en Israël!

Enfin voici le mariage, le voici tel qu'il rayonnait dans son éclatante beauté, au paradis de Dieu! Il s'altérera plus tard, toutefois il nous est apparu jeune, saint, idéal. Et qui donc nous l'a dévoilé dans sa fraîcheur première? Qui nous l'a révélé dans ses droits souverains : « L'homme quittera son père et sa mère pour se joindre à sa femme »[1]? Qui nous l'a fait connaître dans sa suprême unité : « Ils seront une seule chair »[2]? Qui donc a écrit cette *loi du nouveau marié*, touchante jusqu'à l'émotion, si parfumée d'amour qu'on croirait entendre le doux murmure de la tourterelle? Durant toute une année, le nouveau marié n'ira point à la guerre, on ne mettra point de charge sur lui; durant toute une année, il ne connaîtra ni la rudesse des jougs ni la pesanteur des faix qui écrasent la vie, « afin, déclare la parole de Dieu, qu'il soit en joie à la femme qu'il a prise »[3]! Qui donc, dites-moi, nous a montré le mariage si austère

1. Genèse, II, 24.
2. Genèse, II, 24.
3. Deutéronome, XXIV, 5.

et si fort : deux cœurs liés pour le travail, pour la bonne guerre ; l'homme *s'assurant* en sa femme ; la femme, son aide, sa vaillante, lui faisant du bien tous les jours ? Qui a protégé l'union par ces terribles foudres dont l'éclair va frapper l'adultère, proclamant du même coup l'inviolable sainteté de l'œuvre parfaite de Dieu, ce couronnement de la création ? Qui donc, saisissant le mariage et l'enlevant d'un trait, le porte dans les cieux, sur les ailes de ces comparaisons splendides, éternelle expression de l'éternelle dilection de Dieu [1] ? Qui a fondé la famille et qui nous l'a racontée : Isaac pleurant sa mère, Joseph pleurant sur le cou de ses frères ; Moïse, le bel enfant, caché, conservé en dépit de l'arrêt du Pharaon, tandis que sa sœur se

1. Quant à cette idée subversive du mariage, la sainteté par le célibat, on sait si l'Ancien Testament l'admet à un degré quelconque. Les prêtres juifs, les souverains sacrificateurs, les sacrificateurs, les lévites, sont tous mariés. Il y a plus. Les *Nazariens* eux-mêmes, qui font des vœux, ne rangent à aucune époque le célibat au nombre de leurs engagements exceptionnels. Le nazaréat, essentiellement temporaire, consiste à porter la barbe et les cheveux longs, sans que nul fer tranchant ne les touche plus ; il consiste à s'abstenir de toute boisson enivrante, à fuir le contact de tout ce qui pourrait souiller la chair. Or la loi du nazaréat, type de la pureté intérieure, n'a pas un instant supposé que le mariage, ce retour de Dieu sur son œuvre pour la perfectionner, pût jamais contaminer le corps ou le cœur.

Les prophètes, ne l'oublions pas, étaient mariés. Tous les apôtres, sauf Paul, étaient mariés. Il y avait, du temps de Jésus, des *Esséniens* qui, fondant la sainteté sur le célibat, ne se mariaient point. Or Jésus n'a jamais dit : Allez, et faites comme eux ! — Jésus a dit : « Au commencement, Dieu fit un homme et une femme, *c'est pourquoi* l'homme laissera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme. Marc, x, 6, 7. Math., xix, 6.

tient aux aguets parmi les roseaux du Nil? Qui nous a fait voir les fils, les filles, sauvés avec les pères; les liens de la parenté fortement serrés par le nœud des ordonnances; les caravanes se rendant en famille aux belles fêtes de Jérusalem? — Ce cri dont l'accent, on le dirait, traverse, en dépit des égarements, l'histoire entière du peuple de Judée : « Pour moi et ma maison, nous servirons l'Éternel » [1]! qui donc l'a proféré, bâtissant la maison sur le roc [2]?

Le Livre reste unique : lumière au milieu des ténèbres, pureté au milieu des corruptions, vivant au milieu de tout ce qui meurt, parlant d'espoir quand tout se détruit et que tout se dissout.

Le peuple reste unique : souvent infidèle, mais connaissant Dieu, mais trouvant pour Dieu des élans d'adoration, des virilités d'obéissance, des dévouements étrangers aux autres peuples; souvent révolté, mais conservant dans le vase d'élection la sainteté du

1. Josué, XXIV, 15.

2. L'importance qu'attache l'Ancien Testament à la famille ressort partout de la législation. Les terres, distribuées par familles, rentrent dans la famille lorsqu'elles en sont sorties; elles y rentrent régulièrement, forcément; le jubilé vient, à intervalles fixes, rétablir l'intégrité des patrimoines; l'acheteur et le vendeur tiendront compte de cette circonstance, mais aucune transaction particulière ne pourra la modifier. Il en va de même pour l'esclave israélite, qui a été ou qui s'est vendu — par où nous devons entendre *loué*, — tous les sept ans il rentre sous son toit, parmi les siens, libre et le front haut.

mariage, l'intégrité de la famille, effacées partout ailleurs ; et quand le souverain Législateur viendra, son peuple lui tendra le rouleau du Livre, intact, fidèlement gardé ; son peuple, élevé à l'école du Livre, lui fournira ces douze ignorants qui, en fait d'éternité, de divinité, de vérité, en savent plus que les plus savants des écoles d'Athènes ou de Rome, et qui, en fait de sainteté, mettons d'honnêteté, rougiraient de dire ce que pratiquent ceux-là.

VI

L'ÉVANGILE

Nous allons assister au fait historique le plus merveilleux que renferment les annales du genre humain : la famille idéale ressuscitée par un souffle divin! la famille qui se met à respirer, à marcher, à travailler! la famille qui enfante un monde nouveau!

L'Évangile a produit cela. Serait-ce par hasard de l'Orient, serait-ce de l'Occident qu'il a tiré sa lumière?

Remarquez-le, pour la famille comme pour toutes les institutions d'ordre moral, l'histoire nous présente un même et universel tableau : la création divine; la dégénérescence; la restauration en Christ, sa dégénérescence.

L'Évangile est un point culminant, isolé. Si vous ôtez l'Ancien Testament, dont l'Évangile forme en

quelque sorte la floraison pleinière, vous ne trouvez rien avant. Après l'Évangile, dès qu'elle s'en détache ou qu'elle le laisse obscurcir, l'humanité descend ; elle descend partout et toujours.

Ce que l'Ancien Testament légalisait, l'Évangile le fait vivre. Il y a en lui un levain, levain d'amour, qui réchauffe le cœur et lui communique la fécondité.

Ce que l'Ancien Testament constatait, les écarts dont il lui fallait tenir compte — car jamais une loi ne régénérera un cœur, — l'Évangile : Christ créateur qui donne la nouvelle naissance, Christ crucifié qui enseigne la suprême pureté, Christ ne le supporte plus [1].

Vous ne trouverez dans l'organisation de la société chrétienne, j'entends celle qui émane directement du Christ — l'Église apostolique, — ni un vestige de polygamie, ni un reste de divorce. Jésus a dit, avec son autorité : « Tout homme qui épouse une répudiée commet adultère. Quiconque laissera sa femme et se marie à une autre commet adultère » [2].

1. Le Saint-Esprit convertissait les âmes sous l'ancienne Alliance comme sous la nouvelle, cela va bien sans dire. Nul ne peut croire sans son action ; l'ancienne Alliance avait ses croyants, Dieu merci. Toutefois la loi qui mène au Sauveur n'est pas le Sauveur. C'est au Sauveur, au Sacrificateur, au Vainqueur seul qu'il appartenait de dire : Je suis la vie ! C'est lui qui devait en quelque sorte embraser le monde sous l'ardente haleine du Saint-Esprit.

2. Mathieu, XIX, 9. Marc, X, 11.

Il a dit : « Ce que Dieu a joint, que l'homme ne le sépare pas »[1]. Il a dit : « Les deux ne sont plus deux, ils sont une seule chair »[2].

Ces sociétés-là vous montreront des chutes; mais un état vicieux n'y sera pas toléré. Ces Églises-là ne seront pas sans péchés; mais le fait *du péché*, permanent, légal en quelque sorte, ayant droit de cité et droit d'asile, n'y sera pas admis.

La perfection, voilà ce que prétend l'Évangile; le Saint-Esprit, voilà ce que Jésus promet.

Entre la perfection et le don du Saint-Esprit se dresse une croix; ce que j'y vois cloué avec les souffrances de Jésus, ce que j'y vois cloué avec notre éternelle condamnation, c'est *mon péché.*

Aimé, j'aime à mon tour. Sauvé, il m'est impossible de supporter la perdition des autres hommes. Il faut que je serve mon Rédempteur; il faut que j'arrache au mal, au désespoir, à la désolation finale, ceux pour lesquels Jésus et mort est qu'il m'a fait chérir.

L'Ancien Testament, qui prédisait Christ, mais qui ne le possédait pas, gardien fidèle de la vérité, conservait la vérité sans la répandre. L'Évangile : Jésus venu au monde, parlant au monde, mourant et ressusci-

1. Mathieu, XIX, 6. Marc, X, 9.
2. Mathieu, XIX, 6. Marc, X, 8.

tant pour le monde, l'Évangile est missionnaire; l'Évangile est propagateur. Je ne puis pas, moi le racheté du Christ et le disciple de l'Évangile, je ne puis pas garder la vérité pour moi seul.

« Allez et annoncez la bonne nouvelle du salut par toute la terre. »

L'expansion, voilà le fait évangélique. Christ est la *vie;* l'expansion, c'est la vie de Christ. Partout où vous trouverez un chrétien vous aurez un missionnaire. Si le missionnaire n'y est pas, c'est que le chrétien n'y est pas non plus.

Par là, par la puissance du Saint-Esprit, l'Évangile a changé la face de l'univers.

Par là, l'Évangile a prouvé sa divinité.

VII

LES EFFETS DE L'ÉVANGILE

Je n'attribue rien au christianisme qui ne soit constaté par les faits.

Parmi les faits, n'oublions pas celui-ci : le christianisme, lorsqu'il commença d'agir sur la société païenne, altéré déjà, ayant perdu beaucoup de sa pureté primitive, avait perdu beaucoup de sa vigueur. Admirons les prodigieuses transformations qu'il a opérées, ne lui demandons pas la réalisation de l'absolu.

Tenons grand compte aussi de cet autre fait : le christianisme, lorsqu'il entreprit la réforme du monde païen, rencontrait devant lui non plus ces petits troupeaux, recrutés en partie au sein d'une nation que la Bible avait, durant des siècles, éclairée; non plus ces fortes croyances — exigeantes parce qu'elles sont affamées de perfection — que produit la conver-

sion personnelle; l'Évangile, à qui de grands coups de filet amenaient des populations au lieu d'individus, rencontrait devant lui toute une civilisation pourrie, tout un corps mort, sourd, inerte et résistant. Admirons les victoires remportées, saluons les progrès obtenus; toutefois n'exigeons de ces vastes sociétés à moitié plongées encore dans le bourbier des appréciations et des habitudes antiques, ni la sainteté ni les délicatesses du sens moral que nous présentent les premières Églises de Judée, par exemple, alors que la Parole de Dieu, dans toute l'énergie que lui conservait l'inviolable fidélité des apôtres, s'imposait à des cœurs mauvais, je l'accorde, mais qui n'ignoraient pas Dieu; alors qu'elle saisissait des consciences trop souvent désobéies, j'y consens, mais qui savaient pourtant ce que c'est que la sainteté de Dieu.

De toutes façons et quoi qu'il en soit, à travers bien des erreurs, renversant bien des obstacles, l'Évangile a régénéré les mœurs, il a redressé les lois.

Entrons dans le vif.

La polygamie ne résiste pas un instant à l'Évangile; elle ne l'essaye même pas. En présence de cette déclaration : « Ils ne sont plus deux, mais un! », pas une hésitation n'est possible : dès qu'arrive l'Évangile, la polygamie s'en va.

Le concubinat, cette lèpre latine, ce dégoûtant simulacre de l'union conjugale qui s'étalait au plein jour avec des airs de légitimité, ne tient pas davantage. Honteux de lui-même et sentant bien qu'il est condamné, le concubinat fléchit, recule, se cache, disparaît des lois à mesure que s'avance, austère et pur, le chaste mariage, le mariage chrétien.

Avec le divorce, il y a plus à faire; les racines en plongent plus avant dans le sol antique et païen. Le divorce affecte en certains cas des apparences de justice; il affiche un respect du droit, une jalousie de l'honnêteté, des ménagements pour la liberté mutuelle, qui réussissent parfois à tromper la conscience tout en satisfaisant les pires instincts du cœur. La législation chrétienne, indécise, mal affermie, ne touche d'abord au divorce que d'un doigt timide; elle l'arrache à moitié. Mais dès qu'il est maître, l'Évangile ne se contente ni de moitié ni d'à peu près; il veut tout; et le divorce à son tour s'effacera des législations.

Le sol une fois déblayé, il s'agit de bâtir. Soyez tranquilles, l'Évangile n'y manquera point.

La femme mineure, assujettie, fille du mari et non sa compagne, s'en va pour ne plus revenir. L'épouse l'a remplacée. Les lois impériales travailleront incessamment à réserver ses droits, à rétablir sa dignité.

Voici la mère. Des édits, l'un après l'autre, consa-

crent son intervention dans l'éducation, dans le consentement au mariage, dans tous les actes essentiels de la vie des enfants.

Les enfants à leur tour, cette chose que le père abandonnait, exposait, vendait, tuait, les enfants prennent leur place au soleil. Le despotisme paternel, tel que l'avait fait l'ancien droit romain, s'évanouira devant l'autorité paternelle comme l'Évangile l'a donnée. Ici, néanmoins, de même que lorsqu'il s'agissait du divorce, le mal, plus habilement dissimulé sous un semblant légitime; les tyrannies égoïstes, revêtues, on le dirait, de toute la majesté d'un principe divin, mettront plus de temps à finir. L'exposition des enfants, la vente des enfants, battues en brèche dès le début, persistent, et il faudra l'infatigable ténacité de l'Évangile, il faudra cette succession d'efforts produisant cette série d'adoucissements, chemin plein d'épines et de cailloux que connaissent tous les pionniers du Christ, pour arriver au but.

Que manque-t-il à la famille? Rien. Sitôt que l'Évangile a triomphé, vous trouvez la famille debout, ressuscitée. Elle vit dans les législations. Elle vit dans le gouvernement des affaires, distincte de la chose publique, lui prêtant son appui, mais ne se laissant ni dominer ni envahir. Elle vit dans les sociétés, qu'elle réforme. Elle vit dans les philosophies, qui sont forcées de compter avec son influence. Elle vit dans les littératures,

qu'elle pénètre d'une douceur, d'une émotion, d'un charme inconnu aux lettres antiques : si bien que les Pline, les Sénèque, les Plutarque, les Marc-Aurèle, tant d'autres, idolâtres encore, ils se le figurent, ne sont plus ni des auteurs anciens ni des auteurs païens.

L'esclavage, l'ennemi de la famille, qu'il soustrait aux devoirs en la soustrayant au travail, dont il détruit les liens, car il corrompt les cœurs; l'esclavage, cette victime, ce tentateur, pourriture sans cesse en ébullition, foyer de toute pestilence, type de toute misère; l'esclavage cédera. L'Évangile en aura raison. A mesure que l'Évangile marchera, cette monstruosité d'un homme vendu, acheté, assassiné, conspué par un autre homme, vous ne la verrez plus. Et la famille, dégagée de son parasite, nettoyée de sa gangrène, guérie de ses torpeurs, réintégrée dans son beau droit au travail, la famille s'épanouira librement dans un air salubre imprégné de liberté.

Ainsi naît le monde moderne. La société moderne a commencé. Une éclosion d'idées nouvelles s'est produite. Un ensemble d'obligations et de sentiments ignorés jusque-là, tendresses profondes, éternelles et saintes, telles que n'en avait jamais éprouvé l'antiquité classique, est venu féconder l'âme humaine.

Qu'elle résiste ou qu'elle consente, l'âme humaine en vit.

C'est elle qui, étreinte par l'Évangile, régénérée par l'Évangile, saisissant à son tour les législations, — ce dur, cet implacable droit romain, — les adoucit, les pétrit, les transforme, et, de Constantin, qui a posé les fondations de l'édifice, jusqu'à Justinien, qui en a placé le couronnement, dresse aux sentiments naturels, à la dignité de la femme, à l'excellence de la famille, à l'œuvre immortelle de Dieu, un monument qui verra périr les siècles, mais que les siècles ne verront jamais périr [1].

1. Ces empereurs sont souvent méprisables, ces législateurs ne sont pas toujours dignes d'estime; on peut regretter dans la rédaction de ces lois le style magistral de l'ancien droit romain. Disons-le cependant, l'œuvre, imparfaite et mélangée de mal (le christianisme lui-même avait vite perdu sa pureté), l'œuvre telle quelle, avec ses défectuosités, n'en reste pas moins une des plus grandes que l'homme, éclairé par l'Évangile, ait accomplies ici-bas.

VIII

L'ISLAMISME

Au reste, ne chantons pas trop victoire.

La famille chrétienne n'occupe aujourd'hui qu'une très-petite place ici-bas : très-petite parmi les chrétiens, infiniment chétive sur notre globe terrestre.

Laissons les païens. Nous avons vu le paganisme à l'œuvre dans l'antiquité.

Prenons les musulmans, prenons l'islamisme. Dérivé jusqu'à un certain point de la religion chrétienne, l'islamisme a été sa grande hérésie, son grand ennemi, la grande réaction contre la famille, son destructeur dans tout l'Orient.

Cette polygamie qui disparaissait devant l'Évangile, Mahomet l'a ressaisie, le Koran l'a recueillie, l'Islam l'a réinstallée triomphante partout où il a triomphé.

En Asie, en Afrique, partout où les convertisseurs du sabre ont pénétré, vous trouvez ce prodigieux abaissement de la pluralité des femmes, réduites à n'être plus qu'un troupeau de bétail. Si de fréquentes relations avec l'Europe, si le voisinage des civilisations chrétiennes modifient l'apparence, s'ils soulèvent dans les cœurs féminins un fiévreux besoin d'émancipation que n'accompagne ni la connaissance éclairée du devoir, ni le sentiment juste de la véritable dignité; le fond, le fond ignoble et grossier reste le même. Ce fond reparaît dans ses brutalités, à mesure qu'enfoncée vers l'extrême Orient, seule maîtresse parmi les royaumes africains, débarrassée de toute influence évangélique, la religion de Mahomet se retrouve telle quelle, vis-à-vis d'elle-même, exerçant sans contrôle son pouvoir absolu. Alors vous avez les femmes à l'engrais. Alors, sous de tels avilissements, vous rencontreriez difficilement une âme. Cela mange, cela boit, cela subit. Cela souffre-t-il? je n'en sais rien. Il y a des emportements parce qu'il y a des haines; il n'y a ni affections, ni raison, ni espoir; pas une lueur!

Plus rapproché de nos civilisations européennes, moins sauvage ou plus contenu, l'Islam n'en vaut guère mieux. Le harem, qu'il bâtisse les murs de ses prisons avec du marbre ou avec de la boue, renferme toujours les mêmes énormités. L'épouse

n'existe pas. La mère, à qui l'on arrache son fils dès l'âge de sept ans, follement passionnée, jalouse, éternel enfant elle-même, s'en divertit comme elle fait de sa perruche, ou bien ambitieuse, politique, reployée sur ses plans qu'elle couve avec une sombre ardeur, prépare à force de gâteries malsaines, parfois d'asservissements abjects, un instrument dont elle se servira plus tard pour saisir l'autorité. Quant à la fille, fiancée au berceau, mariée avant d'être jeune, ne la cherchez pas dans le harem.

L'homme s'aplatit, s'épaissit, s'engourdit, à l'engrais, lui aussi, sans qu'il s'en doute. Rien de généreux ne fermente dans ces cœurs d'où le véritable amour est banni; rien de grand ne jaillit de ces sociétés où le mariage n'existe plus. En revanche, vous avez le divorce, inévitable corollaire de la polygamie : le divorce chez le peuple, à l'usage de ceux qui, ne pouvant entretenir dix femmes à la fois, prennent et renvoient vingt femmes l'une après l'autre; le divorce chez les grands, qui tantôt épousent et tantôt répudient, pour varier leurs plaisirs. Vous avez l'esclavage, absolument indispensable à la polygamie; vous l'avez avec les monstruosités que la polygamie en exige, que lui seul peut lui fournir, sans lesquelles la polygamie ne se maintiendrait pas.

Où paraît l'Islam, ces trois faits, également

hideux, se produisent infailliblement [1] : le harem, le divorce, l'esclavage. Où paraît l'Islam, la famille disparaît.

Voulez-vous embrasser d'un regard les mornes stérilités de ce désert? venez, considérez le tableau qu'une de nos galeries de peinture exposait naguère : *la Mort dans le harem!*

Saïd Pachah expire, entouré de toutes les pompes orientales, et seul. On lui tend son enfant — un fils, bien entendu, — ses bras le cherchent, ses yeux ne le voient plus; l'enfant reste inerte. Amassées dans un coin, les femmes de Saïd essayent de pleurer; quelques-unes essayent d'approcher; un eunuque les repousse brutalement.

Ne sentez-vous pas le frisson?

Et ce que Mahomet a ramené sur la terre : les souillures avec les désolations de la polygamie, il l'a introduit dans les cieux; desséchant, rabattant, salissant le cœur jusqu'au bout! Ce que Mahomet a dérobé à notre pèlerinage : la sainte union, les tendresses, l'idéal, il l'arrache à l'éternité; de telle sorte qu'appauvris, que dépouillés partout, que partout avilis et partout déshérités, l'homme et la femme, étrangers l'un à l'autre, passent de l'abjection d'en bas au matérialisme d'en haut, des aridités d'une

1. Lisez Liwingstone, ses voyages au travers du continent africain, ils vous montreront Mahomet à l'œuvre.

vie sans famille aux aridités d'un ciel sans amour!

Mettez le Koran vis-à-vis de l'Évangile.

Voyez ce qu'a fait l'homme, voyez ce qu'a fait Dieu.

IX

LE CATHOLICISME

Il n'est pas nécessaire, hélas! de sortir de la chrétienté pour rencontrer des réactions contre la famille.

Le Catholicisme, la Réforme, l'incrédulité, chacun à sa manière, qui plus, qui moins, ont chacun attaqué l'institution de Dieu.

Commençons par l'œuvre catholique.

Elle provient d'une confusion profondément matérialiste : la confusion de l'état de célibat avec l'état de sainteté.

Idée énorme qui, en directe opposition avec l'Évangile, touche au dualisme oriental et renverse la famille, par ceci : qu'elle met le mariage au rang d'une tolérance accordée à la faiblesse du cœur humain.

A côté de cette doctrine vous en voyez marcher

une autre, non moins subversive de la famille, non moins contraire à la Parole de Dieu : la doctrine des deux saintetés; la sainteté moyenne, commune, pour les chrétiens ordinaires; la grande sainteté, pour les grands chrétiens. Les premiers épousent des femmes, les seconds ne se marient pas. Les premiers possèdent des biens, les seconds embrassent la pauvreté [1].

Belle situation pour le mariage, belle garantie pour la propriété!

Car les Pères, il faut le remarquer en passant, attaquent la famille par deux brèches : le communisme et le célibat. Au fond, ils attaquent l'individu, l'éternel ennemi du paganisme, du paganisme païen, du paganisme chrétien.

Écoutez les homélies des Pères. L'indigence est une vertu; la richesse est presque un vice dont il faut se laver à grands coups d'aumônes. Quant au fait de la virginité, il constitue par lui seul une perfection telle, que les Pères, matérialistes sans le savoir, je répète le mot, trouvent pour le louer des expressions dont l'ardeur nous froisse, nous les chrétiens vulgaires, nous les chrétiens mariés.

Au surplus, si vous voulez savoir ce qu'ils font du mariage, voici l'échelle dressée par saint Jérôme :

1. Il en est qui vont plus loin et qui embrassent la mendicité; d'autres poussent la vie sainte jusqu'à ce point suprême : la saleté! Voyez Labre, François d'Assise, etc.

Tout en haut, la vierge; un degré au-dessous, la veuve; plus bas, la femme mariée; plus bas encore, la femme remariée; après, sans transition, la femme de mauvaise vie!

Augustin se gêne encore moins. Tel de ses discours, telle de ses épîtres assimile nettement le mariage à l'impureté, faisant du célibat, cela va de soi, le dernier terme de la perfection.

Le concile de Trente enfin, qui formule et qui fixe la doctrine catholique, a voté ce canon :

« Si quelqu'un dit que ce n'est pas quelque chose de meilleur et de plus heureux de demeurer dans la virginité et dans le célibat que de se marier, qu'*il soit anathème!* »

C'est du paganisme pur; c'est le dualisme persan; c'est une audacieuse, c'est une flagrante négation de l'Évangile qui, ne plaçant pas, lui, la sainteté où elle n'est pas : dans un fait matériel; la met où elle est : dans le cœur. L'Évangile ne connaît ni le dictionnaire des choses pures et impures, ni le classement des vertus, ni ce que c'est qu'un christianisme de premier, de second, de troisième ordre. L'Évangile dit à tous : Soyez parfaits. L'Évangile montre à tous le même type : Dieu.

Mais l'histoire de la chrétienté est-elle autre chose que l'histoire d'une longue revanche païenne? Mais le paganisme, chassé du domaine des apparences, a-t-il

fait autre chose que ressaisir le cœur? Mais ne pouvant avoir raison de l'Évangile, l'idolâtrie ne s'est-elle point avisée de le corrompre afin de régner sous son nom?

Le célibat saint, au temps des Pères, s'avançait accompagné d'un cortége de choses fort peu saintes, vous pouvez m'en croire. On ne mutile pas impunément la famille, on ne refait pas impunément la création. Les prêtres, auxquels la fausse pureté commençait d'interdire le mariage, retiraient chez eux des *sœurs agapètes* — sœurs *introduites.* — Vous voyez d'ici ce que la sainteté y gagnait. Plus tard ce fut le concubinat avec un caractère officiel. Le célibat sacré, durant des siècles, remplit le monde chrétien de ses scandales, le souilla de ses vices, en abaissa le niveau sous ses avilissements. On avait conspué le mariage, on eut la corruption.

Cela n'éclaira point. Le mariage était l'ennemi, car le mariage, c'est la famille; or la famille, c'est l'opposition tenace, c'est la suprême résistance au principe païen.

Alors on inventa la direction.

Jésus avait dit : « Vous, que l'on ne vous appelle point directeurs, car un seul est votre directeur, le Christ »[1]. On créa des directeurs.

1. Évangile selon saint Mathieu, XXIII.



Jésus avait dit : « Vous, qu'on ne vous appelle point maîtres, car vous n'avez qu'un maître, le Christ »[1]. On établit des maîtres : maîtres de l'âme, maîtres de la conscience, maîtres de la vie.

L'Évangile, c'est l'abolition du prêtre, c'est la suppression absolue de tout intermédiaire entre l'homme et Dieu, c'est le voile déchiré de haut en bas, c'est le ciel ouvert, c'est l'éternel Sauveur qui tend les bras à ses enfants. On raccommoda le voile, on referma les cieux, et à la place de Jésus on mit un prêtre.

Manou n'aurait pas fait mieux.

Voici donc une domination spéciale, étrangère, supérieure, qui s'interpose entre la femme et le mari, entre les parents et les enfants.

Voici un lieu très-secret où pénètre le directeur seul, où votre femme, où votre fille entrent après lui, où vous n'entrez pas. Les questions qui s'adressent là, les sujets qui s'y traitent, demandez-le aux *Compendiums*, ils vous répondront.

Le directeur sait tout ce que vous savez. Tout ce qu'il sait, vous ne le savez pas.

Il est maître des profondeurs de l'âme où s'élaborent les pensées, d'où procèdent les résolutions. Là où votre autorité s'évanouit, la sienne s'exerce,

1. Évangile selon saint Mathieu, XXIII.

sans contrôle, absolue, sacrée comme celle de Dieu. Et vous supportez cela!

Qu'est devenu l'époux, le protecteur unique, l'unique ami? Où est l'aide semblable à lui, la chair de sa chair[1], son jardin clos, sa source close, sa fontaine cachetée[2]? Qu'avez-vous fait de la parole sainte : « Ils sont un »[3]? Qui, désormais, s'écriera, dans la pleine, dans la royale possession de l'unité : « Je suis à mon bien-aimé, et mon bien-aimé est à moi! » — Vos enfants, à qui appartiennent-ils? de qui relève leur âme? qui aura le droit de dire, au jour du jugement : « Me voici, avec les enfants que tu m'as donnés »[4]? — Où faut-il à présent chercher la famille? L'époux n'est plus l'époux, la femme n'est plus sa femme, les enfants ont un autre père. Le père d'en bas sert pour les soins infimes, pour vêtir, pour nourrir, pour gagner le pain du jour; les jours le verront finir. Le père d'en haut est pour la manne céleste, pour ouvrir les horizons divins; c'est le père de l'esprit, celui qui enseigne, celui qui redresse, celui qui a la clef des cieux; il ne mourra jamais!

La famille est tuée; la société ne lui survivra pas

1. Genèse.
2. Cantique des cantiques.
3. Saint Mathieu.
4. Cantique des cantiques.

longtemps. Les sentiments vrais et naturels, de bon cœur et de bon sens ont disparu. A leur place vous avez cette spiritualité quintessenciée, cette fausse adoration pour Dieu, cet amour frelaté qui, après s'être un moment contenté des triomphes de Jérôme en face de Paule au tombeau, des efforts que fait saint Augustin pour ne pas pleurer sa mère, aboutiront au mépris des *créatures*, à l'horrible égoïsme soi-disant chrétien!

Au moyen âge, le mal est dans son plein.

C'est l'âge où le clergé pénètre tout, gouverne tout; où il n'y a plus ni conscience individuelle ni volonté! C'est l'âge où l'unité latine a tout envahi, où l'idéal latin est descendu sur la terre : une croyance, un culte, une pensée, un enseignement! C'est l'âge où s'achèvent les grandes organisations qui porteront les derniers coups à la famille : le célibat définitif du prêtre, la confession obligatoire! C'est l'âge qui voit naître *la pureté angélique*, les ordres errants et mendiants! C'est l'âge qui voit *la sainteté militante*, les ordres persécuteurs, favoriser la révolte des enfants contre les pères, ordonner les délations, empoisonner ce qui pouvait rester de confiance, dissoudre ce qu'on avait pu garder d'intimité sous le toit effondré de la famille ravagée!

Suprématie papale, inquisition, le monde changé en monastère, les monastères couvrant le monde,

les terres incultes, les esprits en friche, la nuit partout, le moyen âge vous montrera cela.

Étonnez-vous s'il a supprimé la Bible! Tantôt inconnue et tantôt proscrite, la Bible fait comme la famille, comme la société, elle s'évanouit. Soyons justes; l'armée monastique menant en laisse l'Europe cléricale, pouvait-elle tolérer ce livre, LE LIVRE! si humain, si libéral, si émancipateur? Pouvait-elle permettre qu'on l'ouvrît et qu'on y retrouvât le cœur humain avec tous ses droits, sans autre maître que Dieu? Pouvait-elle permettre qu'on écoutât la Bible, le révélateur du mariage, le fondateur de la famille, qui ne dit pas un mot des moines et qui fait la guerre au clergé?

Laissons l'ironie; elle convient mal à ce temps de tristesse et d'abjection.

Entre le directeur et le seigneur, celui-ci malmenant la conscience, celui-là malmenant l'honneur, l'homme achève de périr. Le directeur lui prend l'âme de sa femme, de ses filles, de ses fils. Le seigneur lui prend son épouse, lui marie ses filles, lui enlève ses fils, à mesure que se faisant vigoureux ils pourraient aider le père et l'entourer de respect.

Au fond de ces demeures sordides, parmi ces âmes esclaves, sous cette pourriture, je ne vous dirai pas quels vices avaient germé.

La corruption répandue dans l'air imprégnait les

quelques livres, rares et grossiers, que promenaient les colporteurs. Ni les fabliaux, ni les turpitudes qu'ils raccontent n'étonnaient personne. Les *pénitenciels* en dressaient l'inventaire avec une naïveté d'impudeur qui donne la mesure des niveaux; les prédicateurs en parlaient dans un langage dont les termes, qu'on ne supporterait pas un instant aujourd'hui, n'offensaient pas plus qu'ils ne surprenaient les oreilles d'alors.

La misère était horrible.

Il y avait des chevaliers, oui, qui servaient pour les grands jours et pour les grands seigneurs! Le chevalier s'inquiétait peu du vilain, il ne s'en occupait que pour faire de lui ce qu'en faisait le seigneur : une bête de somme, une bête de trait, un instrument, un outil. On aurait fort scandalisé ces redresseurs de torts, si on leur avait montré, là, sous ces chaumes, dans ces fossés, parmi ces boues, sur ces champs que le vilain labourait, ensemençait, récoltait pour le maître, des droits à soutenir et des torts à redresser. Le vilain avait froid, avait faim, vivait escorté de souffrances, mourait sous sa vermine et ses haillons. Qui s'embarrassait de cela?

Une houle montait parfois des bas-fonds; la bête se révoltait, elle s'enrageait; alors, de vilain à seigneur s'exerçaient des revanches inouïes comme les colères accumulées, féroces comme les maux endurés. Mais le

vilain n'avait pas le dernier mot, la conclusion appartenait au maître, et les tortures et les gibets se chargeaient d'en souligner l'éloquence.

Tantôt la disette, tantôt la peste venaient balayer le sol. Il se faisait des vides prodigieux. Ce qui s'est amassé là de douleurs et d'agonies, nul ne le dira.

Eh bien, ni les *morts noires* qui traînaient leur linceul par les campagnes désolées, ni les guerres perpétuelles qui broyaient la chair du vilain, ni les jacqueries qui le jetaient plus désarmé aux vengeances de son seigneur, ni les détresses sans nom qui avaient tellement raccourci la vie humaine qu'après comme avant, jamais pestilences, batailles ou famines n'en ont si vite tranché le cours; rien de tout cela ne me paraît si funeste à contempler que l'âme avilie, que la conscience étouffée, que le cœur écrasé, que la famille détruite, que le mariage défait, que l'homme enfin démoli tout entier!

Afin qu'on ne m'accuse pas de prévention, je tiens à présenter un autre moment du catholicisme. Regardons l'heure brillante, l'heure acclamée : le siècle de Louis XIV.

Ce que furent les mœurs de cette époque, nul ne saurait l'ignorer. A part quelques familles parlementaires, à part les huguenots, tout ce qui avait bon air imitait le *grand roi*.

On sortait de la Fronde, cette guerre d'une frivolité sans exemple, menée par mesdames de Longueville et de Montbazon. Louis XIV étalait ses amours adultères; il faisait élever par la pieuse madame de Maintenon ses enfants adultérins. Jacques II, ce martyr de la foi, réfugié en France, menait partout avec lui son fils naturel.

On trouvait cela fort simple. Si l'hôtel de Rambouillet avait corrigé les formes grossières du langage, s'il avait remplacé la brutalité par la préciosité, le fond gardait sa boue.

Les plus prudes et les plus honnêtes soutenaient des relations suivies avec Ninon de Lenclos. On sait en quels termes madame de Sévigné, une mère, badinait sur les débauches de son fils. La cynique société du Marais d'ailleurs, où Condé, Molière, la Rochefoucauld rencontraient le duc de Vendôme, cette société faisait concurrence à l'hôtel Rambouillet. Ce monde-là préparait la Régence. Le XVIIe siècle nous donne le mot du XVIIIe. Quiconque a étudié les gloires de l'un ne s'étonnera plus des hontes de l'autre; il en a perdu le droit.

Que devient la famille, entre les vices pompeux du Roi Soleil qu'escortent les vices bien portés des courtisans, et les orgies à bride abattue d'un Régent, d'un Dubois, d'une meute acharnée après toutes les corruptions?

Ce n'est pas tout. La religion, comme au temps des Pères, comme au moyen âge, se met contre la famille. Au nom de la religion, les familles protestantes sont traquées, violentées, séparées; le mari jeté sur les galères du roi, la femme écrouée au couvent; des plus heureux, l'un s'enfuit par les montagnes, cherchant refuge au pays étranger; l'autre, pour sauver un morceau de pain, pour effectuer des ventes qui sont des ruines, reste dans le logis désert et périlleux. Il rejoindra! non, il rejoint rarement; c'est la chiourme qui le voit arriver; c'est le gibet, c'est la roue qui le voient finir. Un édit, celui du 17 juin 1681, autorise les enfants à se faire catholiques; l'âge de raison, requis pour un tel acte, est l'âge de sept ans; et comme ces émancipés pourraient ne pas comprendre d'emblée toute l'étendue du bienfait, on les aide en les enlevant[1]!

La famille catholique, j'entends sa personne morale, ne s'en tire pas mieux. Si vous voulez savoir comment sa religion la traite, ouvrez les panégyriques de Bossuet : *saint Sulpice*, *sainte Thérèse*, *saint Benoît;* lisez l'homélie *sur l'état religieux;* prenez les sermons de vêtures, les discours à propos

1. Pour mesurer le chemin que, grâce à Dieu, nous ont fait parcourir les pays de la Bible, ces *éclaireurs* et ces *entraîneurs*, regardez le scandale, je dis européen, qu'a causé la séquestration du jeune Mortara, suivie de sa conversion.

des fêtes de la Vierge Marie; vous verrez ce qu'il fait de la famille, le grand catholique, et à quel rang le mariage est placé! Ecoutez Fénelon, le docteur aux paroles onctueuses, au cœur didactique et froid; que fait-il de la femme, par conséquent du mariage, par conséquent de la famille et du foyer? Regardez cet état rabattu, ces perspectives courtes, ce quelque chose d'asservi, de mesquin, d'étroit, où l'on étouffe! Les dédains de l'antiquité ont disparu, les sourires de Montaigne se sont éteints; un arrêt anguleux et tranchant les a remplacés : c'est l'infériorité de la femme, non point constatée — nos saints hommes s'embarrassent bien de cela, — mais affirmée, proclamée, exigée! Et vous chercheriez en vain l'*aide semblable à lui* que Dieu avait mise près de l'homme, « parce qu'il n'est pas bon que l'homme soit seul ».

Madame de Maintenon, d'un mot sec et glacé comme elle, achève le tableau. Elle dit à Louis XIV qui meurt — touchant adieu entre deux époux : — « La mort n'est pénible que lorsqu'on a de la haine ou de l'attachement *aux créatures!* »

Fénelon, Bossuet, madame de Sévigné, la Fontaine, la Bruyère, la Rochefoucauld, ont admiré ce mot-là[1] !

1. Il appartenait de le dire à cet esprit politique, le moins féminin possible, qui a toujours calculé, qui n'a jamais senti, trop étran-

ger à toute espèce *d'attachement* pour être même égoïste, qui regardait passer choses et gens d'une même indifférence, vulnérable en ce seul point, de gouverner un royaume ou de petites filles, peu importe, pourvu qu'il gouvernât.

Quant à la famille, à ce qu'en pensait madame de Maintenon, relisez ses lettres sur le mariage de son frère, et rappelez-vous les enlèvements d'enfants !

X

LA RÉFORME

Un des grands spectacles du XVIe siècle, ce fut l'austérité des mœurs chez les huguenots.

Tout à coup la Bible reparut, et la famille avec elle.

Il y eut de vraies femmes, compagnes dans le bonheur, secours dans le péril, modestes, braves, et qui savaient aimer. Il y eut Jeanne d'Albret, il y eut madame Duplessis-Mornay, il y eut ces fortes Anglaises, qui ramassaient au pied d'un échafaud l'oreille sanglante de leur mari et qui la baisaient. On les torture, on les brûle, on les noie, elles ne faibliront pas [1] !

1. Nommons Anne *Askew*. Soumise durant des heures au supplice du chevalet — le chancelier, Wriothesley, furieux, avait ôté son habit pour aider le bourreau à serrer les cordes, — Anne, couchée sur les dalles, sanglante, haletante, subit la double torture d'une sdiscussion sans pitié. Condamnée au bûcher, ses pauvres jambe

Voyez cette douce Catherine de Bora, « le docteur Catherine », comme l'appelait Luther[1], qui tremble, souffre, et n'a jamais détourné son mari du devoir. Voyez-les, solides à la brèche, émues au logis, fidèles, graves, soumises, dignes et ne se laissant dominer par qui que ce soit : rappelez-vous la fière réponse de madame Duplessis-Mornay, à je ne sais plus quel pasteur dont le zèle indiscret se mêlait de régenter sa coiffure[2]. . .

Ces femmes sont bien les femmes de leurs maris ; leurs maris s'assurent bien véritablement en elles. Le couple s'est reformé dans sa force et dans sa grâce. Vous n'avez plus cet état inférieur, cette concession aux débilités de la chair, qui ne demande rien à l'âme et qui ne lui donne rien ; vous n'avez plus cette espèce de servante, je ne veux pas dire d'esclave, qui se rata-

brisées ne peuvent l'y conduire, on l'y porte; là, en face des fagots, en présence de tout ce que la cour renfermait de seigneurs musqués et de belles dames, il lui faut écouter l'interminable sermon d'un prêtre catholique. Anne se bornait à dire de sa voix douce et ferme : « Il se trompe, *il parle sans le* Livre ! » On la lia par trois chaînes de fer au poteau, et les flammes eurent raison de son corps.

1. « Ma bien-aimée Catherine a été une épouse *fidèle, pieuse et douce*. Elle m'a toujours entouré de sa tendre affection. » *Testament de Luther.*

2. Les trois pasteurs et le consistoire de Montauban avaient, s'en référant à une épître de Paul, interdit les cheveux bouclés, menaçant de *refuser la cène* à toute femme qui enfreindrait la défense ! — Bel exemple du despotisme papal qui renaît vite partout où il y a un clergé ! — Madame de Mornay et ses filles arrivent à Montauban, coiffées comme on se coiffait alors. Grand émoi ; madame de Mornay, sommée de défaire sa frisure, tient bon; elle discute, elle correspond avec

tine sur un ouvrage de couture, qui s'accroupit dans les cendres à côté de son pot-au-feu, qu'un mot du « maître de céans » fait trembler, à qui les grands saints interdisent de penser, de vouloir, d'être *quelqu'un*. Non, les époux se respectent; s'ils sont *un* au sens de la tendresse, un pour se chérir, ils sont deux au sens de l'individualité : la femme exerce son influence, elle a son opinion qu'elle émet librement; de la fusion des deux caractères naît le vrai mariage; les concessions réciproques, la déférence confiante d'un côté, de l'autre une autorité qui est une protection encore plus qu'elle n'est un droit, achèvent l'unité. Les enfants sont élevés, point asservis; ni le couvent n'attend invariablement les filles, ni l'armée le fils aîné, ni quelque ordre religieux les cadets.

le consistoire, elle insiste pour que la décision soit portée au prochain synode, et garde ses boucles avec son droit. Nous nous représentons mal ce qu'il fallait alors de bon sens, d'énergie, de sentiment de l'indépendance, du devoir de la maintenir, pour résister et pour triompher. Le courage persistant et calme qu'elle mettait à conserver sa liberté, madame de Mornay l'apportait à soutenir sa foi. Bien femme et bien forte, type héroïque et gracieux, ardemment aimée de son mari qui en la perdant perdit toutes choses, elle met devant nos yeux un de ces chastes profils, aux lignes pures, éclairés de tendresse, tels que la Bible seule peut les modeler.

La douleur de Duplessis-Mornay s'exhale en quelques strophes d'où nous prenons ces deux vers : ils disent tout dans leur naïveté touchante :

Ame, pour te chanter, il me fault des sereines;
Ame, pour te pleurer, il me fault des fontaines.

Plus de célibat saint, plus de directeur, plus de confession. La Bible les a définitivement congédiés. Mariage, famille, individu, tout s'est retrouvé debout.

Voilà l'œuvre de la Réforme.

Bien des misères ont gâté cette restauration. Par malheur les Réformateurs étaient de leur temps; par malheur plusieurs d'entre eux avaient porté le froc. On retrouvait trop chez Luther le moine de Wittemberg, trop le curé chez Calvin.

Alexandre VI, Jules II et Léon X se succédaient à Rome; ils assistaient, accompagnés de leurs cardinaux, aux représentations de la Mandragore; Brantôme racontait les mœurs des Valois au public amusé; les ordures de Rabelais, accueillies par tout le monde, salissaient tout.

Peut-on s'étonner dès lors si les grossièretés de l'époque viennent parfois gâter l'incisive, l'humaine, la géniale parole de Luther? Celle de Calvin, nette, sobre et froide, se maintient à l'abri de tels contacts. Mais considérez Genève soumise aux lois somptuaires, lisez le catalogue des choses interdites, remarquez cette cléricale immixtion dans la vie intérieure des époux, regardez cette troisième personne qui tout à coup paraît entre eux, qui du bout de sa baguette touche ce plat, touche ce vêtement, supprime l'un, modifie l'autre; comptez ces fils de Lilliput, observez cette autorité indiscrète, souveraine, effective, qui

n'est pas celle du mari, et dites si le séminariste n'a pas passé par là[1] !

C'est le séminariste et c'est le curé qui, par la bouche de quelques-uns des Réformateurs, présentent encore le mariage comme un remède à l'incontinence.

Le divorce suivi des secondes noces, réaction contre le *mariage sacrement* qu'a fait Rome pour en mieux tenir le nœud, semble l'apanage exclusif de la Réformation. Le divorce, négation implicite de l'union, le divorce qui rompt d'avance l'indissoluble lien, le divorce avec ses conséquences expressément condamnées par Jésus-Christ, le divorce, cette mons-

1. Je ne parle ni du bûcher de Servet, ni de condamnations inouïes pour cause d'infraction aux lois somptuaires, ni de la torture appliquée sous les yeux du Réformateur. Luther n'a point fait cela; Zwingle n'a point fait cela. Calvin, dont j'honore les grandes qualités, est dur, il est despote, il l'est par caractère. Une femme lui a trop longtemps manqué; elle lui a trop vite fait défaut. Avant, écoutez-le : « La seule beauté qui me touche », écrit-il à ses amis, en quête de mariage pour lui, « consiste dans la chasteté d'une femme, dans *sa patience, dans son économie*, il faut qu'elle ne soit pas capricieuse, et qu'elle soit *prête à prendre soin de ma santé !* » Impossible de montrer un plus parfait égoïsme : voilà l'union idéale comme la comprenait le curé ! Après, écoutez l'homme : « Idelette est malade » — observons ceci en passant, Calvin, qui voulait une femme *pour prendre soin de sa santé*, eut pendant les neuf années de son mariage *une femme à soigner*, et il lui ferma les yeux. — Idelette est malade, et voici ce que mande Calvin à un ami : « Le frère qui te porte ma lettre te dira *au milieu de quelles angoisses* je t'écris. Ma femme est prématurément mère, non sans être dans un danger extrême. *Veuille le Seigneur nous regarder dans sa miséricorde !* » La note a changé; le cœur, sans être beaucoup réchauffé encore, s'est pourtant déroidi.

truosité, cette rébellion, le divorce est horrible, il est contre nature, il est contre Dieu; on ne saurait assez énergiquement le flétrir; les Réformateurs l'ont souffert, l'ont approuvé, on ne saurait les blâmer assez fortement.

Mais l'ont-ils inventé? mais Rome ne l'a-t-elle pas pratiqué? Rome a-t-elle toujours respecté, en fait, le mariage qu'au fond elle dédaigne en esprit? Les mains des papes — mains d'homme, quoi qu'on dise — n'ont-elles jamais séparé ce que Dieu a joint?

Rappelez-vous ces mariages royaux, tantôt brisés, tantôt maintenus, selon qu'il convenait à la politique papale; rappelez-vous ce droit canon qui rompt le mariage pour cause d'hérésie, qui le dissout en permettant à l'un ou l'autre des époux d'entrer en religion; qui l'annule pour cause de parenté, créant des parentés imaginaires — parentés de l'âme, — étendant les parentés de la chair jusqu'aux limites de l'absurde, afin de s'asservir un sacrement qu'elle a institué, qu'elle fera sauter, le déclarant nul, sitôt qu'elle y trouvera profit!

Le fait s'est répété fréquemment. Du trône des rois, les cas douteux, multipliés à l'infini, se sont répandus et reproduits parmi les unions qui en valaient la peine. Ils ont encombré Rome de solliciteurs, le Vatican d'affaires compliquées, litigieuses, qui chacune venait remplir les coffres sacrés et renforcer le pouvoir papal.

La répudiation, couverte de voiles hypocrites, soumise au bon plaisir du Vicaire de Jésus-Christ, s'est exercée quand et comme il a voulu. Plus d'une fois l'Église romaine a vu, sans sourciller, un de ses enfants prendre et garder successivement deux femmes, sous prétexte d'annulation de ce qui ne saurait s'annuler!

Je ne veux pas amoindrir les torts des Réformateurs; je veux rendre à César ce qui appartient à César.

Quoi qu'il en soit, le péché des Réformateurs ne doit pas rester notre péché. Nous ne sommes pas les disciples des Réformateurs, nous sommes les disciples de Jésus-Christ. Poursuivons le divorce, abolissons-le, nettoyons-nous de cette souillure; achevons l'œuvre de notre maître; reconquérons le mariage comme Dieu l'a créé; ressaisissons la famille telle qu'il nous l'a donnée, si simple et si belle que jamais — l'histoire en témoigne — l'homme n'a consenti à s'y tenir.

Jamais les Réformateurs qui ont, à part le divorce, restauré la famille, ne se sont doutés de l'excellence de leur travail. Si Dieu les avait laissés faire, ils auraient gâté l'ouvrage, — ce n'est pas la première fois que l'œuvre est plus grande que l'ouvrier, — mais Dieu ne les a pas laissés faire.

La puissance de la Réforme éclate en ceci, que les Réformateurs ne sont pas parvenus à l'empêcher de

produire ce qui était en elle. Or ce qui était en elle, c'est la sainteté du mariage, c'est la famille, ce sont les bonnes mœurs, ce sont des caractères et ce sont des individualités; c'est toute une littérature honnête, vigoureuse, aimable, saine expansion de sentiments purs, d'où la vraie passion n'est pas plus bannie que le véritable amour, qui connaît les combats, qui connaît les tragédies, et qui n'a pas besoin d'aller ramasser au coin des rues, parmi les vieux adultères et les vices éraillés, ses secrets d'émotion ou ses études sur le vif.

Pour nous, en avant! Un réformé réforme toujours. La Réforme ne s'arrête pas. C'est que la Réforme, c'est la Bible, et qu'une fois la Bible lâchée — passez-moi le mot, — elle fait l'œuvre de Dieu, malgré les moines, malgré les curés, malgré vous, malgré moi, malgré tout!

XI

L'INCRÉDULITÉ

Ce rapide examen d'histoire ne serait pas complet si nous passions sous silence le siècle le plus voisin du nôtre, le siècle de l'incrédulité.

L'incrédulité a eu son siècle, bien à elle, dont elle est responsable. Elle a eu le XVIIIe siècle, que seule elle a gouverné.

Qu'en a-t-elle fait? qu'a-t-elle fait de la famille C'est ce qui nous reste à voir.

Soyons justes envers le XVIIIe siècle. D'une part, son incrédulité lui vient en droite ligne de ce christianisme faux, despotique et persécuteur, au moyen duquel le vieux roi Louis XIV et sa vieille cour cherchaient à racheter les péchés qu'ils ne pouvaient plus commettre. D'autre part, ce siècle a eu des élans généreux; il a senti le besoin de retrouver des principes et de les affirmer; il a recherché la justice; une sorte de

soif de la vérité s'est emparée de lui; tout au moins a-t-il brisé les masques hypocrites. Athée comme il est, on dirait qu'il croit à quelque chose. Il croit plus qu'on ne croyait sous les dehors cafards de cette dévotion de commande par où se marque le règne de madame de Maintenon; il croit mieux, car il ne veut pas mentir. En tout cas, notre siècle dissolvant, à nous, le siècle des démolisseurs qui vont jusqu'à nier la conscience humaine, notre siècle n'a pas le droit de condamner celui-là.

Quelle que fût l'origine et quelle qu'ait été la nature de l'incrédulité au XVIIIe siècle, un fait demeure certain, c'est que ce siècle, l'incrédulité l'a dominé, c'est qu'elle l'a pétri, c'est qu'il a été ce qu'elle a voulu qu'il fût.

Qu'a-t-il voulu, lui, que fût la famille? Cette société philosophe, bien débarrassée de toute révélation et qui se piquait de viser haut, qu'a-t-elle fait du mariage? A-t-elle sévi contre les désordres? s'est-elle sevrée de la débauche? a-t-elle poursuivi l'idéal dans les affections? a-t-elle pratiqué le devoir sous le toit domestique? a-t-elle retrouvé les joies du foyer?

Demandez-le à cette autre réaction, semblable par bien des côtés à la réaction du XVIIIe siècle; demandez-le à la réaction du XVe, à la Renaissance, à cette révolte toute païenne contre les asservissements du moyen âge, à cette classique protestation contre

les obscurités monacales, à ce retour idolâtre vers les sérénités égoïstes! Jamais le mépris pour les femmes ne s'est plus brutalement accusé. Obscénité des plaisanteries, le rire, à propos du vice, les mœurs perdues, la négation de tout avenir, la rupture de tout lien, l'oubli de tout devoir, voilà ce que la Renaissance vous montrera.

Le XVIIIe siècle vous en fera voir autant.

Réparateur des injustices, il ne songera pas à relever la femme. Restaurateur des droits, ceux du mariage ne le préoccuperont pas un moment. Il se pique d'en revenir invariablement à la nature; et la famille, le fait naturel par excellence, n'aura pas, en fait, de pire ennemi!

Mettez à part la magistrature et la bourgeoisie, que préservent encore quelques vieux restes de moralité, vous avez devant vous un spectacle effrayant. La corruption est effrénée, nul ne s'en indigne, elle a pénétré tous les rangs de la société; l'adultère est entré dans les mœurs, je dirai presque dans les bonnes mœurs; ceux qui s'en tiennent là semblent presque de petits saints; la famille n'existe plus; à la place du sanctuaire vous avez un carrefour que piétinent tous les passants; la conscience publique est morte, ou bien elle a donné sa démission, ce qui la met encore plus bas.

On est retourné aux abjections romaines, à la para-

lysie du peuple romain. En même temps — les deux faits marchent ensemble, et c'est toujours l'antiquité païenne qui les amène — l'amour a disparu. Otez une figure sympathique et tendre : mademoiselle Aïssé; ôtez un cœur ardent, plus passionné toutefois que véritablement ému : mademoiselle de Lespinasse; vous ne trouverez rien, absolument, qui de près ou de loin ressemble à ce doux, à ce chaste, à cet intime et profond sentiment de l'amour.

A la place, on vous donnera les pourritures d'une société gangrenée jusqu'au fond. Et puis vous aurez les maîtresses du roi : la comtesse de Mailly et ses trois sœurs; madame de Pompadour créant le Parc-aux-Cerfs; la duchesse de Châteauroux, dont la reine fait prendre des nouvelles quand elle est souffrante, que vont chaque jour visiter les princesses du sang, et qui était nommée surintendante de la maison de la Dauphine, au moment où la mort, arrêtant soudain sa *fortune* — ainsi s'exprime l'histoire, — vient l'empêcher d'occuper chez la belle-fille de la reine ce poste d'honneur! Faut-il descendre à la du Barry — on sait d'où elle était sortie, — que son ancien tenant, le comte Jean du Barry, présente au vieux roi, et qu'il fait épouser à son frère Guillaume du Barry, pour qu'elle soit quelqu'un? Non, vous avez assez de ces fanges royales, n'est-ce pas? Encore un détail : les maîtresses font et défont les ministres, mènent la

France, qui se laisse mener et que l'Europe regarde, tandis que les grands cardinaux politiques suivent, cela va de soi, les exemples de bonnes mœurs donnés par leurs devanciers, Retz et Mazarin!

C'est le temps où le duc de Richelieu vieilli, flétri, se voit poursuivi par l'effronterie des femmes de la cour; le temps où, se faisant porter mourant au jardin des Tuileries, il y obtient un triomphe hideux. C'est le temps des abbés de ruelle, du luxe à fracas de la Guimard, des orgies du Palais-Royal, des folies éhontées de la fille du régent. C'est le temps et de Piron, et de Collé, et de Vadé, et de Crébillon fils, et de Voltaire, dont le plus licencieux écrit s'étale dans les boudoirs.

Je parlais du spectacle que donne la France à l'Europe. L'Europe en profite, croyez-le bien. On connaît les dépravations de la cour de Russie, on sait quelle série d'impératrices succèdent à Pierre le Grand. L'Angleterre a ses sauvages ivresses, ses vices brutaux; l'Allemagne a ses intrigues et ses dépravations; pas un des petits princes noyés dans la vaste confédération germaine, que sa grandeur n'oblige à singer Versailles et son roi. Impératrices et souverains, royaumes et duchés, les seigneurs, les penseurs, tous ont les yeux tournés vers la France, tous boivent largement à la coupe d'impureté qu'elle leur tend à deux mains!

Si vous trouvez partout du scandale, vous cher-

cheriez en vain un scandalisé. Il n'y en a point. Or le mal, il faut le redire, est moins horrible que n'est hideuse cette impossibilité de s'indigner du mal.

Que voulez-vous que devienne la famille, en face d'un cardinal Fleury, le gouverneur de Louis XV enfant, qui le premier donne une maîtresse à son élève royal?

Que voulez-vous que fasse de la famille cette petite fille jetée au couvent dès qu'elle a cessé d'être une amusette, cette jeune fille tirée du couvent pour venir chaque matin baiser en cérémonie la main de monsieur son père et de madame sa mère, cette jeune femme accordée et mariée sans avoir guère entrevu son mari que sous le dais nuptial? Elle ne connaît ni sa mère, ni son père, ni son mari. Mais elle a entendu parler du monde; elle en rêve du matin au soir et du soir au matin. Avoir un salon, tenir un salon, tout est là. On abrége le jour tant qu'on peut, le jour n'a rien à donner; il s'agit d'arriver à la nuit, à la vie factice, à la vie de salon, au jeu, au souper, à l'intrigue galante, à l'éternelle causerie avec des gens qui ne sont ni le père, ni la mère, ni les enfants, ni le mari. Ah! surtout pas le mari! Celui-ci a d'autres salons, d'autres causeries, d'autres soupers; le rencontrer chez lui serait d'un ridicule achevé! N'ayez pas peur, ce ridicule, le mari ne se le donnera pas! Au lieu du mari, on trouve l'ami; mettons le mot vrai, on

trouve l'amant; l'amant attitré, l'amant légal; et c'est lui qui reçoit, et c'est lui qui est chez lui, et quand on est las l'un de l'autre, on se quitte d'un commun accord pour passer à une autre amitié, et telle est la dégradation, que pas une femme mariée ne consentirait à ne point avoir eu d'amants, que le monde ne le lui pardonnerait pas, et que rester fidèle au même adultère, c'est faire preuve de haute vertu[1]!

Telle est la famille des esprits forts.

Ce monde-là, qui a rejeté toute règle, qui a brisé tout frein, qui a répudié toute souffrance, en quête du seul plaisir et ne s'en refusant aucun; ce monde bâille d'un bâillement immense, d'un bâillement qui n'en finit pas. Il a cru ne se débarrasser que des convictions, il s'est débarrassé du cœur. En tuant le devoir il a tué la passion. Ces amants sont absolument incapables d'amour; ils s'ennuient; le siècle dépravé s'ennuie; les siècles dépravés sont toujours des siècles ennuyés. Un vide sans mesure, celui qu'a laissé la foi, reste béant; la place de la famille absente reste inoccupée; on y met ce qu'on peut; rien ne tient. Si l'on pouvait tuer le temps comme on a tué l'âme! Mais on ne peut pas. Elles se traînent, les heures inexorables, ralentissant le pas à mesure que décroît la vie et que les pâles ressources, les dernières, s'en vont.

1. Lisez les *Mémoires* de madame d'Épinay, vous verrez si j'en dis trop.

S'il vous faut un exemple, prenez madame du Deffant, racornie dans son fauteuil, l'esprit plus desséché que le corps, comptant les visiteurs qui se font rares, reployée sur soi, ne parvenant pas même à pleurer Pont de Veyle, son ancien amant; sceptique, déprise de tout sans avoir rien saisi; triste d'une tristesse morne, ironique, sans souvenir comme sans espérance; dégoûtée de la vie, mais qui s'y cramponne, parce que la mort lui fait peur.

Ce mot du siècle, ennui, Louis XV, le débauché, le rassasié, le répétera.

Choiseul : — Sire, le peuple souffre!

Le roi : — Je m'ennuie.

Rendons justice à Rousseau; il est venu, vers la fin de cette lamentable époque, secouer de sa rude main tous ces gens qui s'ennuyaient.

Que leur a-t-il apporté? Le devoir et la famille! bien incomplets, sonnant faux par plus d'un endroit, mais enfin il a foulé aux pieds toute cette société pourrie, il a parlé aux mères de nourrir leurs enfants, aux pères d'élever leurs fils, il a brisé les fenêtres, déchiré les rideaux de lampas, soufflé sur les bougies; il a mis du soleil, de la nature et du grand air partout. On a entendu le chant des oiseaux sous les feuilles; même on a cru surprendre, çà et là, dans la famille, quelques accents d'amour. L'excès de sécheresse s'en

est allé, la mode en est passée; on voit poindre la sensibilité, peut-être la sensiblerie, qui fait une étrange figure entre l'égoïsme aride, sardonique et douteux de madame du Deffant, et la roideur hautaine, froide, drapée à l'antique, de madame Roland la Romaine!

Rousseau, ne l'oublions point, sort d'un pays de la Bible. Les souillures de sa conduite pas plus que les aberrations de son esprit ne sauraient empêcher qu'il n'ait respiré cet air vivifiant et pur, que la famille ne l'ait étreint — car elle était partout autour de lui, — qu'il n'ait rencontré, à chacun de ses premiers pas, le vrai mariage et le vrai bonheur.

Genève pouvait bien traverser, elle aussi, une phase de scepticisme; toutefois sa vieille Bible la gardait. Ses mœurs, fortement pénétrées de sainteté, de l'énergie et de la saveur bibliques, en conservaient la vigueur avec les parfums. Si les classes qu'on appelle les premières présentaient quelques scandales isolés, si leur tendance était frivole — une frivolité, notez-le, qui aurait paru terriblement austère aux pays voisins, — les classes qui venaient après, la bourgeoisie et le peuple, vivaient sur l'ancien fonds des mariages respectés et des familles unies : là, on s'aimait.

L'enfance de Rousseau, passée à Genève, explique Rousseau.

A son insu, Rousseau s'inspirait de la Bible. Il croyait

inventer, il ne faisait que raconter — avec des souvenirs qu'altéraient trop souvent ses désordres — ce que la Bible lui avait montré.

Le jet d'eau vive, tout mélangé qu'il est de limon, rend l'existence à ce monde-là, desséché, altéré, agonisant sur les sables du désert.

Telles quelles, les théories de Rousseau, exactes quand elles se rapprochent de la Bible, fausses et tendues quand elles s'en écartent, plus gâtées encore par ce que le vice y apporte de défaillance et d'erreur, ces théories se sont imposées à la société perdue d'ennui, lasse à en mourir de ne rien croire, de ne rien faire, de ne rien aimer.

Il y a bien du factice encore : ni le mariage ni la famille n'ont pris leur rang; on les pressent, on ne les tient pas. N'importe! une nouvelle ère a commencé. Stérile, usé jusqu'à la corde — les échafauds l'ont bien prouvé, facile à la mort, — impuissant à la vie, l'athéisme a fait son temps.

Ce qu'il avait fait de la famille, il nous l'a dit!

XII

RÉSUMÉ

Le rapide coup d'œil que nous venons de jeter sur l'histoire nous apprend deux choses qui se résument en deux mots.

Dieu a créé une première fois la famille par Adam; Dieu l'a créée une seconde fois par Jésus-Christ.

L'homme a détruit une première fois la famille après Adam; il l'a détruite une seconde fois après Jésus-Christ.

Telle est l'histoire. Rien de plus, rien de moins.

Que fait notre temps, à nous, de la famille? L'a-t-il comprise? l'a-t-il conquise? la maintient-il? la défend-il?

C'est ce que nous allons voir.

DEUXIÈME PARTIE

LE SOCIALISME

I

NOTRE ENNEMI

J'ai coupé court, il le fallait. Le danger presse. Le temps n'est pas aux développements.

Je me suis refusé le plaisir d'envisager, au point de vue de la famille, la littérature et les arts. Miroirs fidèles des civilisations qu'ils reflètent, les arts et la littérature nous auraient permis de comparer la notion idéale des païens et des chrétiens, des sceptiques et des croyants, des protestants et des catholiques, en matière de famille, de mariage et d'amour. La littérature et les arts nous auraient montré ce que devient, dans l'imagination des hommes de tous les âges, la lumière de la famille, son centre et son âme : la femme, l'être essentiel par lequel vit la famille, sans lequel la famille se meurt.

Un trait suffira. Cet être, la femme, et avec elle

l'amour vrai, et par elle la famille, et par la famille les bonnes affections unies aux sérieux devoirs, vous pouvez bien les demander aux arts, à la littérature antiques, à leurs modernes dérivés, ils ne vous les donneront pas. Ils ne vous donneront pas davantage cette poésie incomparable du foyer, cette éternité des liens, légitimes objets de nos plus ardentes aspirations.

Vous aurez la forme ; l'indifférente beauté plastique vous apparaîtra dans sa sérénité froide ; quelques pâles lueurs du monde moral mettront çà et là leurs intermittences, mais la flamme, mais les divines tendresses, vous les chercheriez en vain. Vous ne les cherchez plus dès qu'apparaissent la littérature et l'art qu'ont éclairés, qu'ont réchauffés l'Évangile. L'Évangile a tout restitué. Voilà le visage humain ; je le reconnais, on y sent courir la vie, il a secoué l'impassibilité des traditions classiques. Voici la femme, chaste, ferme et douce, avec son cœur pour chérir, avec son courage pour lutter. Nous avons des amants, des époux, des pères et des mères ; nous contemplons, dans ses profondeurs sublimes, le drame des immortelles amours ; nos destinées sont ressaisies, le foyer s'est rallumé ; nous n'habitons plus la place publique, ce portique banal de l'antique tragédie ; nous sommes chez nous, notre intérieur est à nous, nous nous y trouvons bien, et nous y restons.

C'est pour cela que j'aime mon temps !

Nos législations, qui laissent beaucoup à désirer, nous ont donné beaucoup. Les premières à être justes, elles ont établi sur bien des points l'égalité des époux, sur tous l'égalité des enfants; par là elles ont amené la division des héritages; par là elles ont créé la petite propriété. J'aime cela.

Ne nous y trompons point toutefois; l'ennemi, le vieux ennemi qui dans tous les temps a guerroyé contre la famille, cet ennemi n'est pas mort.

Il a rencontré au contraire, sous la forme nouvelle qu'il a revêtue, une plus redoutable popularité. Il s'appelait paganisme, philosophie, il se faisait catholique, il se faisait protestant; au fond il était incrédule; maintenant il se fait tout à tous; maintenant il a pris un nom : *socialisme,* qui lui donne toute sa portée et qui exprime toutes ses ambitions.

Nous le connaissons de longue date; c'est l'implacable adversaire de l'individu. Païen, philosophe, catholique ou protestant, c'est toujours le vieux athée, le vieux despote; celui qui toujours attaquera l'individu, cet éternel révolté! qui toujours sapera l'Évangile, cet éternel délivreur! qui toujours démolira la famille, cette éternelle forteresse de toutes nos libertés!

Il pourrait y avoir un bon, un admirable socialisme. Que dis-je : il pourrait? Ce socialisme existe; l'Évangile nous l'a révélé. Pas une question sociale dont

l'Évangile ne fournisse la solution. Si vous en doutez, consultez l'histoire. Nous l'avons parcourue, nous savons ce qu'elle nous a fait voir. L'esclavage anéanti, le servage aboli, toutes les carrières ouvertes à tous, les indépendances au lieu des oppressions, le droit commun au lieu des priviléges, les petits relevés, les faibles protégés, l'homme partout affranchi; voilà ce que l'Évangile, voilà ce que le vrai socialisme nous a donné.

Ce qu'ôte le socialisme faux, c'est l'homme; et c'est pour cela que nous n'en voulons pas.

Regardons-le bien en face. Il se lève à tous les bouts de l'horizon : au bout de l'horizon politique, au bout de l'horizon religieux.

Socialisme et christianisme, socialisme et individu, socialisme et famille, autant d'antagonistes absolus : il s'agit de choisir.

Ou nous aurons l'homme, l'âme humaine, la responsabilité individuelle, la vie personnelle et libre; ou nous aurons l'État absorbant toutes les personnes et toutes les libertés.

L'Évangile nous veut entiers; il ne diminue rien, il ne mutile rien, il développe et il agrandit. L'Évangile n'écrase qui que ce soit; il prend l'homme, la femme, l'enfant, le serviteur, et les relève tous en mettant chacun à la place qui lui convient. L'Évangile donne à tous les cœurs les mêmes espérances, il a le secret de toutes es douleurs. L'Évangile, résolvant les plus effrayantes

questions, établit seul l'indestructible : seul il unit pour l'éternité. Ainsi la société se fonde, ainsi l'Évangile découvre à nos yeux les sources très-profondes et très-pures du socialisme vrai.

Le faux socialisme, notre ennemi, fait précisément le contraire. Il rabat l'homme à la terre, aux appétits, oubliant que l'homme « *ne vivra pas de pain seulement!* » Sous prétexte de lui donner sa pâture, il lui ôte son âme. L'État se charge de penser, de vouloir, d'agir, de croire, de vivre pour lui. L'État sera le citoyen, l'éducateur, l'ouvrier. L'État sera le père et la mère. Il serait la famille si la famille existait encore, mais elle n'existera plus; car la première chose que réclame la famille, c'est l'homme, et l'homme est justement l'objet incommode dont le socialisme, s'il veut régner, doit se débarrasser à tout prix.

Toutes les fois que le socialisme, relégué dans la région des idées, a rédigé sa formule, il a supprimé la famille hardiment.

Aujourd'hui qu'il aspire à gouverner le monde, il se fait hypocrite et désavoue les conséquences du système que lui-même a posé. Supprimer la famille! cela ne s'opère pas tout seul. Le monde, qu'on en veut délivrer, s'effraye, il se scandalise : — Rassurons-le toujours! plus tard on avisera!

Ce n'est pas notre moindre péril. Avec ce socialisme habile et prudent, la famille, moins ouvertement

menacée, court des risques beaucoup plus sérieux. On la ménage, on la vante; en réalité, on la démolit.

Au surplus, nous allons bien voir!

Et nous verrons aussi dans quelle mesure la cause de la famille se lie à celle de Dieu.

Car il n'y a pas ici deux intérêts, il n'y en a qu'un : celui de la foi, qui est celui de la famille; comme il n'y a qu'un adversaire : celui de la famille, qui est celui de la foi. Le danger, pour nos croyances, s'accroîtra toujours des diminutions de la famille. La famille, à son tour, ne trouvera nulle part ailleurs que dans la foi l'énergie pour se maintenir, le secours pour vaincre, l'idéal pour viser haut, le ciel pour arriver.

II

LES SYSTÈMES SOCIALISTES

Le grand modèle socialiste, celui auquel on revient toujours, parce que seul il a vécu, c'est Sparte. La législation de Lycurgue excite et conserve, au travers des siècles, une admiration que je parviens mal à m'expliquer.

Est-ce l'égal partage des terres qui la provoque? Mais alors on affecte d'ignorer ceci : qu'en face d'une aristocratie très-restreinte, propriétaire unique du sol, se déployait une immense population d'esclaves, les ilotes, qui travaillaient. Jamais le socialisme ne se passera d'une servitude. Il faut bien que quelqu'un laboure, sème, tisse, charpente ou forge; or ce quelqu'un, il faut bien que de force on le contraigne au labeur quand la famille, quand les besoins de la famille, quand l'avenir de la famille, ne sont plus là pour l'y pousser!

On oublie encore ceci : c'est que Sparte, en dépit de Lycurgue, a donné le spectacle d'opulences et d'avarices également scandaleuses; c'est que Sparte, malgré son heure de fortune et de gloire, est venue aboutir à un dépérissement si complet, que la race des Spartiates avait disparu, et qu'on cherchait çà et là, comme une rareté, quelque dernier spécimen de ce peuple, le plus oppressif et le plus dur qu'ait produit le despotisme le plus absolu.

J'ose à peine indiquer les détails d'un tel régime, auquel rien sur la terre ne saurait se comparer. Sparte était traitée comme un haras humain. Des lois y réglaient les adultères officiels. Le meurtre des enfants ou débiles ou contrefaits assurait la vigueur de l'animal. L'égorgement périodique des ilotes prévenait dans les campagnes l'expansion exagérée, quand elle n'était pas dangereuse, de la population. On avait, pour se débarrasser de la famille; la vie en dehors et les repas en commun. D'autres moyens conjuraient le péril. Ni les pères, ni les mères n'existaient à Sparte ; à peine s'il y avait des époux. L'État seul élevait le troupeau des enfants; l'État prenait possession des générations nouvelles; l'État était tout, l'État faisait tout.

Voilà donc le socialisme réalisé! La famille est supprimée, l'individu anéanti. Qu'on ne nous parle plus d'aucun de ces sentiments qui jaillissent des profondeurs de l'âme : l'amour conjugal, la tendresse

maternelle, les viriles affections du père, le respect pour la femme, la confiance de l'enfant, l'attachement au foyer ! ces sentiments-là risqueraient de nous donner des hommes. Or ce que Sparte veut, ce ne sont pas des hommes, ce sont des esclaves en bas : les ilotes; ce sont des esclaves en haut : les aristocrates. Sparte veut des animaux robustes, bons pour la bataille, incapables d'un autre métier, étrangers à tout développement intellectuel ou moral : il lui faut des instruments de combat et de domination.

Peut-on descendre davantage? Je ne le crois pas. Notre rhétorique aura beau faire, cette servitude acceptée reste un des plus ignobles phénomènes qu'ait amenés sous nos yeux le tableau des défaillances du sens moral, l'histoire des aberrations de l'esprit humain. Que Léonidas avec ses trois cents hommes communique à Sparte un passager éclat d'héroïsme, j'y consens. Rien avant, rien après ne vient remuer les fibres du cœur.

Comme elle nous a fourni le socialisme en action, la Grèce nous donne le socialisme en théorie. La législation de Lycurgue d'un côté, les livres de Platon de l'autre [1] ont défrayé les dualismes de tous les temps.

1. La tendance antique tout entière poussait au socialisme communiste; les repas en commun, cette ruine de la famille, étaient éta-

La *République*, expression sincère et complète de la pensée socialiste, nous fait voir ce que, privée de l'Évangile, serait devenue l'humanité.

Plus de mariage! on le remplace par des associations annuelles. Celles-ci, dans l'intérêt de la race, sont réglées par les magistrats.

Plus de pères, plus de mères! les enfants, placés dans un asile commun, allaités en commun, élevés en commun, ne connaissent pas leurs parents. Inutile de dire qu'ici, comme à Sparte, les enfants mal venus sont égorgés.

Plus de propriété privée! il n'y a d'autre possesseur que l'État.

Plus de repas en famille! il y a la table de l'État.

Plus de travail indépendant! l'État seul fait travailler.

Plus de croyances individuelles! l'État pense et croit pour vous.

Ainsi Platon, disciple de Socrate, proclame le principe en vertu duquel son maître périra. Mais tout se tient, et quand on prétend supprimer l'homme pour mieux garder le citoyen — triste citoyen que celui-

blis en Crète par les lois de Minos. Aristote, un des esprits les plus opposés à celui de Platon, inclinait à les vouloir.

Absentes des habitudes et des faits, ne nous étonnons pas de ne trouver dans l'art et dans la littérature grecs, ni les personnes de la famille, ni les sentiments de la famille, ni la famille elle-même, à aucun degré

là, — il faut bien commencer par tuer ce qu'il y a de plus vital dans l'homme : la conscience; ce qu'il y a de plus résistant dans l'âme : les convictions.

La *République*, avec son caractère absolu, était pour Platon le type parfait. Tenant compte, il le fallait bien, des oppositions du cœur, qui ne se laisse pas écraser sans protester, Platon consentit à modifier son projet. De là le livre des *Lois*.

Vous n'y trouvez plus la communauté des femmes, dégoûtante et rigoureuse application du système. C'est une inconséquence. Conserver le mariage, c'est mettre de la contradiction entre le principe et les faits. On se demande ce que deviendront les femmes, là où il n'y a ni ménage à conduire, ni intérieur à charmer, ni mari à aider, ni enfants à aimer, là où il n'y a rien : pas un intérêt, pas une œuvre digne de ce nom, pas plus de présent que d'avenir !

Platon, qui se le demande aussi, envoie les femmes à la guerre. Voilà un bon débarras [1].

Il règle, ne vous en étonnez point, jusqu'aux relations les plus intimes de l'union conjugale. Existe-t-il un sanctuaire pour l'État? Des matrones sont pré-

1. « Ce qu'il y a de plus important est que personne, soit homme, soit femme, ne secoue en aucune rencontre le joug de la dépendance, ni ne s'accoutume, dans les *combats véritables*, ou même dans les jeux, à agir seul et de son chef; mais qu'en paix comme en guerre, tous aient sans cesse les yeux sur celui qui les commande, ne faisant rien que sous sa direction, et s'abandonnant à sa conduite dans les plus petites choses. » (*Les Lois*, livre XII).

posées à la surveillance du mariage, dans ce qu'il a d'inviolable, dans ce qu'il a de sacré. Ces matrones emploient tour à tour la douceur et les menaces envers les jeunes mariés récalcitrants. S'il le faut, elles en appellent aux gardiens des lois! — Trouvez quelque chose de plus ridicule et de plus odieux.

Ces lois *séparent*, au bout de dix ans, les époux restés sans progéniture! — Trouvez quelque chose de plus monstrueux et de plus ignoble!

Le divorce, cela va sans dire, existe de plein droit.

Platon voudrait bien mettre les femmes au régime des repas en commun. Mais les femmes y répugnent; il craint de n'en pas avoir raison.

S'agit-il des esclaves? Quiconque a tué quelque pièce de ce bétail en est quitte pour se purifier. Si l'esclave, en revanche, a, « dans un mouvement de colère, » tué son maître, « les parents du mort *feront souffrir à cet esclave tous les traitements qu'ils jugeront à propos, pourvu qu'ils ne le laissent pas vivre* ».

Voulez-vous savoir ce que Platon pense de la liberté? « Quant à l'indépendance, *il faut la bannir du commerce de la vie*[1] »

Voulez-vous savoir ce qu'il en fait? « Il ne sera permis à aucun citoyen, avant l'âge de quarante ans, de voyager, quelque part que ce soit, hors des limites de

1. *Les Lois*, liv. XII.

l'État[1]. » Par compensation, il lui est ordonné d'avoir femme et enfants, de vingt-huit à trente-huit ans, sous peine d'amende et de blâme public!

Platon, cet ami des lumières, a grand soin de mettre son peuple sous l'éteignoir: « L'effet naturel du commerce fréquent entre les habitants de diverses nations est d'introduire une grande variété dans les mœurs, par les nouveautés que ces rapports avec les étrangers font nécessairement naître : *ce qui est le plus grand mal* que puissent éprouver les États policés par de sages lois! » — Les jésuites au Paraguay n'ont rien inventé de mieux, et le mot burlesque : renouvelé des Grecs! trouve ici, comme pour tous les despotismes, sa funeste, son humiliante application.

Platon, génie poétique, bannit les poëtes de sa cité. Un poëte, c'est un remueur d'idées, on ne saurait tolérer les idées où l'on ne tolère pas la liberté.

Le socialisme, il faut le répéter, n'admet pas plus d'hommes libres que la famille ne supporte d'hommes asservis. Liberté, égalité, progrès, famille, ces quatre termes sont solidaires. Partout où le socialisme ré-

1. Passé quarante ans, le citoyen obtient a liberté de voyager; voici en quoi cette *liberté* consiste : nul ne voyagera *en son nom*, mais seulement au nom de l'État, en qualité de *héraut*, d'ambassadeur, d'observateur. Suivent d'interminables enchevêtrements de règles, pour rendre compte des voyages, disons mieux, pour les entraver autant que faire se pourra. A Sparte ils étaient interdits.

gnera, vous les verrez disparaître; partout où la famille renaîtra, vous les verrez revenir.

Soyons équitables. Platon a de bonnes intentions, Platon aspire au bien; mais il y marche comme on y marche sans l'Évangile : par la mutilation. Les religions et les philosophies émanées de l'homme se reconnaissent à ceci, qu'elles montrent pour l'homme et pour ses droits un indicible dédain. On reconnaît à ceci la Révélation de Dieu, qu'elle a pour l'homme un profond respect, qu'elle fonde et qu'elle affirme ses droits, qu'elle ne le gouverne qu'à la condition de le développer. Les unes, qui sont d'en bas, font des esclaves; l'autre, qui est d'en haut, fait des individus [1].

Un nom, dans l'histoire moderne, le nom de Thomas Morus, le célèbre chancelier d'Angleterre au XVI[e] siècle, vient se placer à côté de celui de Platon.

A travers beaucoup de précautions et de réserve, Thomas Morus poursuit le même idéal. Il n'ose pousser jusqu'aux limites extrêmes. Le Platon de la *République* le fait reculer. Morus essaye de s'arrêter à la position intermédiaire, inconséquente et fausse, du Platon des *Lois*.

1. Platon, bien plus discoureur qu'homme d'État, n'entend rien à la pratique. Les conceptions, dès qu'il s'agit du gouvernement en fait, sont d'une inouïe pauvreté. Beaucoup de paroles et peu d'idées, point de plan net et défini, des détails sans fin, aboutissant à la minutie; voilà ce que présente le livre des *Lois;* on y rencontre des clartés éparses, des désirs intègres, mais le généralisateur, le logicien, manquent absolument.

Les grands traits s'y retrouvent tous. Suppression de la propriété individuelle, l'État maître du sol, le travail obligatoire, les repas pris en commun; tel est le thème invariable et passablement pauvre, convenons-en, sur lequel les théories socialistes, depuis des siècles, exécutent leurs monotones variations. Diminuer l'homme, grandir l'État, c'est toujours le but; un despotisme étroit et minutieux, c'est toujours le moyen. L'utopie de Thomas Morus, comme la législation de Lycurgue, comme la République et comme les Lois de Platon, nous montre l'homme réduit aux fonctions de rouage. Faute d'esclaves — les ilotes lui manquent, — Thomas Morus est obligé de demander le pain de chaque jour, c'est-à-dire le travail, aux habitants de sa cité. De là ces règlements mesquins, de là ces tyrannies de détail qui vont écraser les derniers vestiges de la spontanéité dans l'âme. L'individu ne peut aller et venir, ne peut se reposer, ne peut obtenir quelques moments de solitude, que conformément aux ordres et au programme de l'État.

Heureux pays, merveilleux affranchissement de l'esprit humain!

Et l'utopie, telle quelle, il faut le dire à la honte du bon sens, rencontra partout un enthousiaste accueil!

Le siècle suivant vit un autre théoricien, Campanella, reproduire sous un habit nouveau les vieilles théories

du vieux socialisme, usé dans la forme et dans le fond.

Campanella, un moine, avait tout ce qu'il faut pour pousser le socialisme jusqu'au bout. Les villes dont il peuple sa *cité du soleil* sont de vastes couvents. Sans hésiter une minute, il applique aux sociétés humaines tous les instruments d'oppression inventés par le système monacal. Comme il ne peut exiger le célibat universel, et qu'il faut pourtant abolir le mariage, Campanella ne recule pas, lui le religieux, devant la communauté des femmes. Il le sent avec Platon, ce n'est pas en ôtant la propriété seulement qu'on aura raison de la personnalité humaine et qu'on la fondra dans le grand tout; aussi longtemps que subsistera le mariage, on n'aura rien fait; tant qu'un fragment de la famille restera debout, il y aura quelque chose d'individuel et d'indépendant ici-bas. N'ayez pas peur que le socialisme conséquent supporte une telle anomalie.

Et Campanella bâtit ses monastères gigantesques pour y enfermer le genre humain, et le genre humain y suit la règle, du lever au coucher du soleil, du crépuscule à l'aurore, docile, automatique, prenant ses repas en silence, pendant qu'un *solariste* lui fait la lecture à haute voix!

Nous n'avons pas le droit de sourire. Ces doctrines, qui présentées dans leur nudité choquante excitent notre ironie, renferment une doctrine générale à laquelle un très-grand nombre d'esprits se rattachent aujourd'hui.

Et cependant, pour nous aussi, l'expérience a été faite.

Les anabaptistes à Münster, les jésuites au Paraguay nous ont montré l'œuvre avec ses fruits.

Jean de Leyde, aussi conséquent que l'était Campanella, mettant en action ce que l'autre mettait en théorèmes, étend la nature humaine sur son lit de Procuste et taille en pleine chair. Il faut voir à quelles horreurs, à quel esclavage, à quelles dépravations mène le système, lorsqu'il s'applique librement. Communauté des biens, polygamie, débauches inouïes, despotisme sans merci, tout se rencontre à Münster. Jean de Leyde— il ne faut rien faire à moitié — joint sur sa tête la tiare du pontife à la couronne du roi; le peuple fanatisé contemple, subit, accepte! Le prophète anabaptiste a réalisé les rêves du moine calabrais. Et le bon sens public n'oppose pas une résistance, et la conscience ne pousse pas un cri, et Jean de Leyde pétrit, meurtrit Münster à son gré, jusqu'au moment où Waldeck, après un siége de six mois, prend la ville par trahison.

Les jésuites, maîtres au Paraguay, n'exerceront ni terreurs ni violences; point d'excès non plus; tout y sera paternel, bénin, d'une suave douceur; seulement, là vous aviez des esclaves, ici vous aurez des enfants: vous n'avez des hommes nulle part.

Directeurs absolus, les jésuites décident les ma-

riages, dirigent les éducations, créent ou détruisent les industries, tiennent en main l'agriculture, fixent les vocations, font et défont les lois, règlent jusque dans ses moindres détails l'emploi du jour, ont bien soin d'établir la clôture, fermant hermétiquement le pays, de telle sorte que le Paraguay ressemble trait pourtrait à un couvent de nonnains. Le résultat, c'est une population éternellement mineure, éternellement inférieure, frappée d'impuissance chronique, privée d'initiative, dépourvue de virilité, qui ne pense pas, qui sent à peine, incapable de vouloir, incapable de ne pas vouloir, et si parfaitement inhabile à se gouverner, qu'une fois les jésuites partis tout s'écroule, et que ces civilisés retombent à l'état sauvage, instantanément, d'un bloc, comme cette chose inerte qu'ils sont, sans âme, sans résistance, sans rien d'acquis parce que rien n'a été conquis : un poids quelques instants soulevé par une force extérieure, et qui, le levier disparu, se laisse choir.

Si nous arrivons à la fin du siècle dernier, Morelly — son *Code de la nature* — y marque pour nous l'état des tendances socialistes et communistes. N'y cherchons pas de nouveautés; il n'y en a point; il n'y en a jamais eu depuis Lycurgue et Solon. C'est toujours le même rêve, c'est toujours cette apparente diversité qui sépare les conséquents des habiles, renversant le mariage avec ceux-là, laissant croire avec ceux-ci que le

mariage subsistera. Suppression de la propriété, l'État seul producteur et seul maître, le travail forcé, les enfants livrés dès l'âge de cinq ans à l'éducation commune, vous retrouvez les traits, éternellement pareils.

Morelly, cependant, se montre original en ce point, qu'il a le premier dévoilé la base du système : l'*homme bon!* et qu'il l'a établi en termes clairs. Morelli balaye ce vieux préjugé qu'on nomme la morale. Nos passions, toutes, sont excellentes; le vice n'existe pas. Nos passions, mouvements légitimes de l'âme, demandent, non à être réformées, mais utilisées. Que venez-vous parler de mal et de bien? Le bien, c'est ce que pense, sent et fait l'homme; le mal, c'est la compression contre nature exercée sur l'homme par le code intérieur et le code extérieur.

Ainsi Morelly formule la théorie sur laquelle Charles Fourier bâtira son phalanstère.

En attendant, la doctrine de Morelly, reprise en sous-œuvre par Mably, puis par Brissot, puis par beaucoup d'autres, arrive au parti violent que personnifie Babeuf et dont il est le chef.

Lisez le manifeste des *Égaux!*

« Nous voulons l'égalité réelle ou la mort. — La Révolution française n'est que l'avant-courrière d'une autre révolution, bien plus grande, qui sera la dernière! Périssent, s'il le faut, tous les arts! — La terre n'est à personne. — Les fruits sont à tout le monde! »

Babeuf, extrême mais illogique, hésite devant le mariage; il n'ose pas le proscrire du premier coup. Ses décrets, préparés à l'avance, ne contiennent que ce que contenait le programme des devanciers. C'est toujours la spoliation pratiquée par l'État, toujours l'éducation commune, les repas communs, le travail contraint, avec des peines rigoureuses pour assurer l'exécution du projet. Notons néanmoins cette différence énorme, que de l'ordre des idées, la théorie tout entière va s'élancer dans celui des faits.

Chacun le comprit alors. Babeuf, qui y comptait bien, se modérait afin de ne pas trop effrayer le monde social qu'il se préparait à démolir. La société française, à peine sortie de la crise révolutionnaire, et qui, malgré les précautions, en sentait venir une autre plus formidable, reculait épouvantée devant l'écroulement final.

Elle recula jusque sous le sabre de Napoléon. Babeuf a contribué, pour sa part, à nous donner l'Empire. Entre les deux despotismes, celui d'en bas, celui d'en haut, nul ne pouvait hésiter.

Le socialisme contemporain, le nôtre, a fait comme il a pu ses théories et ses applications. Les saints-simoniens ont cherché la femme libre et ne l'ont pas trouvée; ils ont inventé le Père, c'est-à-dire le maître; ils ont supprimé l'héritage, établi l'échelle des capacités,

essayé la vie en commun, pratiqué un culte nouveau. La popularité leur a fait défaut, car ils conservaient une hiérarchie et reconnaissaient un principe d'inégalité fondamentale : les aptitudes diverses, la valeur proportionnelle des facultés. Vous savez comment le saint-simonisme et les saints-simoniens se sont évanouis d'eux-mêmes, sans que personne y touchât.

Fourier en est resté aux spéculations. Son *Attraction passionnelle*, son identification du plaisir et de la vertu, mènent droit à l'abolition de la famille. Fourier ne s'arrête pas en si beau chemin; il supprime la famille hardiment. Polygamie, polyandrie, divorce, tout dans le *Monde-harmonie* affranchit les sexes des entraves qui avaient jusqu'ici faussé leurs instincts et dénaturé leurs relations! Les enfants vont se perdre dans la communauté du phalanstère, comme c'est leur devoir et leur droit.

Cabet expérimente; aussi vous le trouverez plus prudent. La famille se maintient en *Icarie*. Affaire de transition. A ceux qui lui reprochent son inconséquence, Cabet répond par des raisons d'habileté. La communauté des biens une fois établie, soyez tranquilles, la famille partira. Nul plus que lui, d'ailleurs, n'a posé en termes si nets l'absolu despotisme de l'État. Pas un atome de liberté! Il n'y a point de journaux en Icarie, si ce n'est le *Moniteur* de l'État; il n'y a point de livres, si ce n'est les livres de l'État;

il n'y a point de science, si ce n'est la science de l'État; il n'y a point d'histoire, si ce n'est l'histoire écrite par les ordres de l'État. En revanche, les Icariens ont tous et chacun les travaux forcés à perpétuité.

On sait ce que l'Amérique a fait du système lorsque Cabet l'y a transporté, et comme ce système y est mort, tout simplement par incapacité de vivre.

Pierre Leroux, Louis Blanc, propagent sinon la même organisation, du moins des tendances pareilles. Les ateliers nationaux nous ont montré ce qu'il faut attendre du droit au travail. En dépit de cette expérience, certaines idées se sont répandues; elles composent ce que j'appellerai le socialisme anonyme : celui qui, appartenant à tout le monde, ne compromet personne.

Vous ne trouvez plus aujourd'hui ni saint-simoniens, ni fouriéristes, ni cabétistes; encore moins des disciples de Campanella, de Morus ou de Platon; mais ce que vous rencontrez à chaque pas, ce sont des gens qui rêvent l'égalité décrétée par la loi, l'existence assurée par la loi, une sorte de partage opéré par la loi, et qui ne voient pas qu'en promenant le tranchant de leur niveau sur tout ce qui se permet de différer, c'est-à-dire de vivre, ils tuent d'un seul coup l'individu, la famille et la liberté.

III

DOCTRINES ESSENTIELLES DU SOCIALISME

L'*Immolation de l'individu à l'État*, principe même de l'antiquité païenne, se place au premier rang.

Quand la croyance est asservie, que reste-t-il de l'homme?

Rien.

Et Platon, ce coryphée du socialisme antique, l'a si bien senti, qu'il achève de ruiner la personnalité humaine en imaginant la métempsycose, le Léthé, l'oubli complet des existences antérieures; autant dire le néant.

Et Pierre Leroux, ce disciple conséquent de Platon, l'a si bien compris, qu'une fois les convictions personnelles abolies, il nie la personnalité de l'homme, ne la voyant plus que dans le vague ensemble de l'humanité.

La *Toute-puissance réformatrice de l'État* vient après.

L'individu ne peut rien. La société peut tout. Elle fait ce qu'elle veut. S'il y a des souffrances, c'est la faute de la société. D'où il résulte que c'est à la société de réparer le mal.

D'ailleurs l'homme est bon. C'est la société qui l'a gâté.

Un philosophe, qui tout en combattant le communisme lui appartenait par beaucoup de ses instincts, Rousseau, a proclamé, avec plus d'éclat que de jugement, cette absurde et contradictoire théorie *de la société mauvaise et de l'homme bon.*

Chacun dans l'école de répéter après lui : Le législateur peut tout! On transforme les mœurs par les lois! Légiférez, votez, décrétez, le bonheur universel descendra sur la terre!

Admirable moyen d'éluder la responsabilité, admirable manière d'échapper au repentir, recette infaillible pour se dispenser du travail sur soi. Il ne s'agit plus de changer les cœurs, mais les textes. La réforme n'a pas à s'opérer par dedans, il suffit qu'elle badigeonne les dehors!

On imaginerait difficilement une plus ignoble erreur. La prétention utopique est pourtant là tout entière, et je lui reproche moins de rêver son paradis ici-bas que de le rêver séparé de la conversion.

La Parole de Dieu nous tient un autre langage. Elle

aussi nous promet le paradis sur la terre. Il y viendra le jour où le péché en aura disparu.

Otez le péché, vous avez le paradis, même au milieu des misères du temps présent. Conservez le péché, vous aurez l'enfer, même au milieu de l'abondance, même au sein de toutes les jouissances matérielles accumulées, même avec les bons repas annoncés par Fourier : nous pouvons devenir plus gras sans en être plus heureux.

L'*Égalité*, beau mot, belle espérance à laquelle, nous le verrons, l'Évangile donne et donnera la plus magnifique des réalités, l'Égalité vient illustrer à son tour le programme des socialistes contemporains.

Entendons-nous. L'égalité telle qu'ils la rêvent, ce coup de hache qui met tout à bas pour tout remettre à niveau, cette égalité-là ne subsistera pas un jour.

Vous partageriez ce soir, que demain comme hier il y aurait des gens honnêtes et des fripons, des paresseux et des travailleurs, des économes et des dissipés, des incapables et des intelligents, des forts et des faibles, de petits et de grands appétits, de bonnes santés et des santés débiles, des méchants, des bons, des beaux, des laids; il n'y aurait plus d'égalité.

Prenez un article, un seul, le travail; et dites-moi de quelle manière vous vous y prendrez pour faire travailler ceux qui n'en ont pas envie. Je sais bien

qu'on vous propose l'égalité des salaires en dépit de l'inégalité du labeur; je sais bien qu'on tient le fouet en réserve pour égaliser les efforts. On aura beau s'ingénier : même payés pour ne rien faire, même esclaves et fouettés comme tels, nous ne produirons pas également.

Disons mieux. Nous ne produirons pas du tout. Dût-on nous traiter comme des ilotes, ce qui présente quelques difficultés, il est des choses qu'on n'obtient pas à coups de fouet, les maîtres d'esclaves le savent bien. Ce quelque chose, c'est l'initiative, c'est la volonté, c'est l'élan, c'est la vie; elle seule répond aux besoins de la société. Dès que vous avez pris l'engagement de me nourrir, de me vêtir et de me loger, cela ne me regarde plus; vos discours n'y font rien, vos lois pas davantage; je me couche et je m'endors. Dès qu'il n'y a plus ni propriété ni famille, ni mobile ni devoir, ni responsabilité ni foyer, je ne vois pas pourquoi je violenterais mes instincts, qui sont de me croiser les bras; pourquoi je prendrais de la peine, comme avant l'égalité!

Les socialistes l'ont bien senti; sur ce point-là, du travail obligatoire, le système, privé de l'esclavage, a toujours fait fiasco. Le socialisme, c'est la fin du travail; par conséquent, c'est la fin de la richesse.

Le socialisme a deux problèmes devant lui, l'un très-facile, l'autre impossible à résoudre : le facile, c'est

d'appauvrir les riches; l'impossible, c'est d'enrichir les pauvres. On ne décrète pas la confiance, on ne ressuscite pas les capitaux morts, on ne refait pas les industries anéanties, on ne galvanise pas les facultés paralysées, on ne peut ni créer l'énergie, ni commander la spontanéité.

Très-vite on en arrivera là. Quelques semaines, quelques jours suffiront pour amener l'indigence universelle. Piller et manger, cela se fait en un tour de main. Rebâtir ce qu'on a démoli, cela prend plus de temps.

Réussit-on à rebâtir? les peuples suicidés se relèvent-ils? Je n'en sais rien. Ce que je sais, c'est qu'il y avait une fois une poule aux œufs d'or, qu'on la tua, et que lorsqu'elle fut tuée elle ne pondit plus.

Quant à l'*Abolition du mariage*, doctrine essentielle du socialisme, on pourra bien essayer de l'atténuer ou de la voiler, elle reparaîtra toujours. Elle tient au cœur même du principe : la communauté. Les principes ne se limitent pas. Une fois la propriété détruite, une fois l'individu supprimé, je vous défie de conserver la famille. La famille s'écroulera sous vos ménagements hypocrites; vous-mêmes vous ne les garderez pas. Platon avait raison, Campanella avait raison, Fourier avait raison, Saint-Simon avait raison : il faut descendre jusqu'en ces fonds perdus, jusqu'au divorce

de plein droit, jusqu'au facile échange des unions temporaires, jusqu'à la destruction du dernier lien, jusqu'à la négation du dernier devoir.

On se rassure en disant : Cela ne durera pas! — Je crois bien que cela ne durera pas! Essayez de faire durer quelque part une application quelconque du socialisme!

Cela ne durera pas, mais nous aurons fini de vivre. Un incendie ne dure pas, mais il laisse la ruine après lui. Un assassinat ne dure pas, mais il laisse un assassiné.

Même réduit à n'être qu'une convulsion, le socialisme, s'il se réalisait, fût-ce un an, fût-ce un mois, porterait aux sociétés humaines un de ces coups qui donnent la mort.

En doutez-vous? Alors regardez le trait distinctif, la doctrine par excellence : le *Despotisme!* Et quand le despotisme aura tout broyé, tout ployé, tout abaissé, dites-nous ce que vous ferez de ces âmes d'esclaves!

L'État souverain, l'État pensant, l'État croyant pour tous et pour chacun, c'est la fin; c'est la ruine des caractères et des consciences, c'est l'écroulement de se qui se tenait encore debout ici-bas.

Quel vestige de liberté maintiendrez-vous là où l'homme enrégimenté dès son berceau, administré jusqu'à son dernier soupir, absorbé par la machine

publique, travaillant pour l'impôt, vivant de l'impôt, a cessé d'être homme, et n'aspire plus qu'à devenir fonctionnaire de l'État? — Certes c'est quelque chose d'être nourri; mais, sans compter qu'on ne le sera guère, être nourri à des conditions pareilles, cela peut sembler un triste marché.

Que la démocratie du siècle ne vous rassure pas. Démocratie et despotisme ont plus d'une fois marché d'accord; l'histoire du passé devient facilement la prophétie de l'avenir.

D'ailleurs les socialistes sincères nous laissent peu d'illusions. Ils nous annoncent que dans l'État parfait, toutes les libertés : liberté de l'individu, liberté de la famille, liberté de l'action, liberté de la presse, liberté de la propriété, liberté des instincts et de la volonté, des tendresses et des goûts, des habitudes et du choix, toutes auront disparu.

C'est à nous d'aviser.

On l'a dit, le socialisme s'attèle à rebours au char de la civilisation. Pas un progrès qui ne se soit accompli sans lui, contre lui, en vertu du noble régime de l'indépendance, de l'effort, de la conscience, de la famille et du devoir. Le socialisme a toujours fait reculer le progrès.

Regardez Sparte, dure, tyrannique, ignorante, ramassée sur elle-même comme une fauve dans

son repaire, égoïste jusqu'à en oublier le patriotisme grec!

Regardez les anabaptistes, qui nous ramènent aux sauvages férocités et à la polygamie!

Regardez les jésuites, qui maintiennent au Paraguay l'éternelle enfance des Indiens.

Contemplez la famille partout ravagée.

La famille, c'est l'humanité. Tant que la famille durera, l'homme restera maître de soi. Aussi dans tous les temps, sous toutes les apparences, vous verrez le socialisme battre en brèche son implacable ennemi. Ceux qui veulent établir le despotisme par excellence savent bien qu'il faut supprimer la résistance par excellence : qu'il faut raser ces forteresses qu'on appelle des familles, car aussi longtemps qu'elles tiendront, l'homme se maintiendra.

Abolition des intérêts communs : plus de propriété, plus d'héritage, plus de travail indépendant et personnel! Abolition de la paternité : les enfants enlevés à la mamelle, et jetés au mécanisme sans entrailles qui se charge d'en fabriquer des citoyens! Abolition du mariage par la pluralité des femmes, par le divorce, par l'absence même de tout lien! Abolition de l'intérieur: le foyer éteint et la table renversée! Abolition de l'individu, que l'État prend et pétrit et forge jusqu'à ce qu'il en ait fait son instrument! Aussi longtemps que le socialisme professera ces doctrines, nettement,

crûment, le socialisme ne sera pas à redouter; il rencontrera partout devant lui les révoltes du bon sens.

Mais nos socialistes modernes, plus habiles que Platon et moins sincères, sont parvenus à vêtir d'une façon décente le système et ses cyniques laideurs. Là est le danger. Nos socialistes nient le renversement de la famille, nient les tyrannies de l'État, nient la proscription des lumières, nient les mesures extrêmes, nient la spoliation! C'est pour cela que le socialisme, qui dans les âges précédents n'avait pu parvenir à sortir de la théorie, devient un fait actuel et plein de périls. Le socialisme de notre temps se produit moins comme système politique, se présente moins comme parti révolutionnaire, qu'il ne s'insinue sous la forme hypocrite et bien plus à redouter de grandes innovations industrielles, d'habitudes imposées, de bienfaisance exercée, d'un terrain silencieusement, sournoisement occupé, sans bataille, sans éclat, mais positivement acquis, grâce à notre aveuglement, à notre paresse, à notre lâcheté.

Pour nous, qui ne nous soucions pas de périr, ouvrons les yeux, levons-nous, et démasquons l'attaque.

IV

LES MANUFACTURES

La manufacture, cet agent du socialisme, inconnu à l'antiquité, au moyen âge, au monde moderne jusqu'à nos jours, amène une des crises les plus effrayantes que les sociétés humaines aient jamais eues à traverser.

Naguère encore, beaucoup d'industries s'exerçaient en détail, en petit. L'outillage était insignifiant, la main de l'homme jouait un rôle essentiel. L'ouvrier pouvait produire à part, habiter la campagne, travailler chez lui, travailler en famille. La femme, comme le mari, rencontrait là, sans quitter ni le ménage ni les enfants, l'application de ses facultés et trouvait son gagne-pain. On ne se séparait pas, on n'était pas condamné à la vie commune; l'intérieur restait intime et sacré.

Le monstre est venu. La machine à feu continu a embrasé ses foyers d'enfer. Elle a sifflé; il lui fallait des hommes, des femmes, des enfants. Elle a pris tout cela, elle a jeté tout cela dans ses engrenages qui ont broyé la famille, fourrant le père ici, fourrant la mère ailleurs, parquant l'enfant loin des siens, selon l'aptitude ou les besoins, car l'être humain n'est plus qu'un outil!

Ainsi a disparu la saine industrie, l'industrie morcelée, l'industrie heureuse, l'industrie morale, l'industrie sagement combinée avec le travail des champs, l'industrie qui réunissait la famille au lieu de la disperser.

Ainsi la femme, l'épouse et la mère, a disparu. La femme, c'est le foyer; la femme, c'est la famille; la femme, c'est la joie; la femme, c'est le doux lien. Elle éclaire, elle réchauffe, elle sait; elle a des énergies pour les forts, pour les faibles elle a des compassions; elle veille sur tous, elle a prévu tous les besoins; bien-être, prospérité, tendresse, tout ce qui attire et tout ce qui retient rayonne de ce centre lumineux. Une fois éteint, c'est fini, le froid saisit au cœur. Dès que la femme s'en est allée, la maison se fait déserte, le foyer se fait vide et glacé.

Le soir, tard, on voit revenir une ouvrière lasse, usée, qui tout le jour a poussé ou tiré le même engin, qui a vécu de la vie de phalanstère, qui ne sait plus ce

que c'est qu'un ménage, qui sait à peine ce que c'est qu'un mari, que ses enfants ennuient, qui n'en peut plus, étrangère chez elle, presque inconnue aux siens. C'est tout, il n'y a rien d'autre, et cela repartira demain, pour recommencer, comme hier, comme aujourd'hui, comme toujours!

Autrefois, l'ouvrier s'intéressait à son œuvre; cette œuvre lui appartenait, il s'y consacrait; les doigts n'allaient pas seuls, une pensée les inspirait. Voyez le moindre *verrouil*, voyez le plus chétif escabeau; l'homme s'y reconnaît: il a forgé, taillé, orné, suivant l'idéal qu'il portait en lui. Aujourd'hui la manufacture, en divisant à l'infini le travail, a créé le travail abrutissant. Au lieu d'un individu, il y a un automate qui répète du matin au soir le même mouvement. Au lieu d'un ouvrier, il y a une machine qui sert une autre machine. Plus d'initiative, plus d'intelligence! Et c'est si vrai, que le triomphe de la machine, c'est de gagner du terrain sur l'homme, c'est de faire ce que faisait l'homme, et de faire mieux, parce qu'elle pense moins!

Cette espèce de rouage revient le soir, lui aussi, engourdi, asservi, abruti, l'âme harassée de vide, hébété, atrophié, incapable de devoir et de bonheur.

Voilà ce que la manufacture fait de la famille.

La manufacture fait autre chose encore; elle chauffe grand train la corruption. Séparant ce qui devait res-

ter uni, rapprochant ce qui devait demeurer séparé, elle favorise toutes les éclosions du vice, elle excite toutes les pourritures du cœur.

La manufacture n'est pas au bout; elle tient en réserve des secrets de misères devant lesquels nous reculons épouvantés. Certains bouges, certains entassements, certaines détresses : pas d'air à respirer, pas de loques pour se vêtir, pas de pain à mettre sous la dent, les dernières abjections par le dernier dénûment, la manufacture nous a donné cela.

Elle nous l'a donné parce qu'elle a détruit la famille, et que du même coup elle a fait tomber les salaires.

Dès qu'elle s'est saisie des femmes et des enfants, le salaire, nécessairement, a baissé. Et ne dites pas que ces fractions de l'ancien salaire le dépassent en se multipliant; ne dites pas que les gains réunis des enfants et des femmes entassés dans les manufactures l'emportent sur le produit du travail qui se faisait en famille jadis. Cela n'est pas vrai. Cela fût-il vrai, les âmes et les santés perdues, à quel chiffre les évaluez-vous? L'argent dissipé en de précoces débauches par l'enfant, quelle part aura-t-il au budget? Les désordres du père, l'incurie de la mère, toutes ces sources de ruine, que vont-elles produire? Sera-ce l'aisance ou sera-ce la pauvreté?

Tant que la famille existe, la famille tient à son logis. Elle le veut aimable, gracieux, attrayant. Elle ne se passe

ni de clarté, ni de propreté, ni des coquetteries du nid; car c'est là qu'elle se retrouve tout entière, c'est là qu'elle se possède, c'est là qu'elle sent battre son cœur.

La famille, tant qu'elle reste unie, ne descendra pas au-dessous d'un certain niveau, elle n'acceptera pas certaines pénuries qui entraînent l'abandon de soi, elle n'admettra pas un excès d'indigence qui compromet la vie des siens, elle ne supportera pas de les voir en haillons, de les voir affamés; elle fait effort, et par cette saine vigueur qui est en elle, gagne leur pain, saisit leur bien-être, et ne le laisse pas échapper. Une fois écrasée par la manufacture, une fois émiettée par la machine, ne demandez plus à la famille ni l'énergie qui résiste, ni l'élan qui conquiert. Ce que vous avez devant vous n'est plus un corps vivant, pensant, qui veut ou qui ne veut pas; ce sont des membres disloqués, qui se laissent faire, qui subissent, qui n'ont ni centre, ni foyer, ni intérieur, auxquels un trou pour se remiser la nuit, quelque grabat où se jeter durant un instant, suffit au besoin, et qui très-vite en viennent à ne rien prétendre au delà! — Qu'on se dédommage par les jouissances grossières, cela va de soi. Le calcul des sommes que l'ouvrier dépense au cabaret, dans les désordres de tous genres, a été fait : il a signalé un total plus que suffisant aux nécessités du ménage. C'est le logement, c'est la saine alimentation, c'est la propreté, c'est le respect de soi, c'est l'honneur et c'est le

bonheur qui s'écoulent ainsi. La famille jamais ne les aurait lâchés.

J'ai dit la famille! Mais à côté de la famille il y a des existences isolées, laborieuses, qui se suffisaient autrefois. On voyait autrefois l'ouvrière en couture gagner largement son pain; et quand elle était économe, assidue, elle gagnait sa dot. Qu'est-ce que la manufacture en a fait? Demandez-le à l'abaissement des salaires. Malgré l'ordre le plus strict, malgré un travail excessif, malgré bien des privations, l'ouvrière à l'aiguille parvient à peine à subsister. Qu'une maladie arrive, qu'un chômage se produise, que le caprice d'une fournisseuse de magasins lui retire l'ouvrage ou le ralentisse sous ses doigts, l'ouvrière n'y parvient plus du tout. Ah! que je les trouve nobles et touchantes celles qui à force de labeur, de veilles, de pénuries courageusement affrontées, luttant avec une énergie surhumaine, meurent souvent à la peine, mais réussissent à ne pas tomber! Qu'elles me paraissent dignes de pitié celles qui s'affaissent vaincues!

Notre temps prendra-t-il son parti de voir toute une classe de créatures humaines condamnées au travail sans relâche, vouées à la misère sans espoir, ne vivre guère que pour souffrir, ayant faim, ayant froid, ne parvenant à rester honnêtes qu'à la condition de ne rencontrer ni chômage ni maladie sur leur sentier? Notre temps voudra-t-il que l'alternative de faillir ou

de se jeter à la rivière s'impose en quelque sorte à des milliers de femmes, heureuses et préservées si elles eussent eu du pain?

Rien qu'à y penser on ne peut plus ni manger ni dormir.

Ici encore la famille se présente comme le seul remède qui puisse guérir un tel mal. La famille étant donnée, il n'y a plus d'isolement. La famille recueillera l'ouvrière isolée. La famille ajoutera peut-être à ce budget insuffisant un autre budget plus sûr et mieux fourni. La combinaison des ressources et des charges résout de grands problèmes. D'ailleurs Dieu l'a dit : « Il n'est pas bon que l'homme soit seul. »

Ajoutons qu'il faut détourner les femmes des carrières qui, décidément, ne peuvent subvenir à leurs besoins. Ajoutons qu'une foule de vocations, accaparées aujourd'hui par les hommes, appartiennent exclusivement aux femmes, et qu'il faut les leur restituer. Ajoutons—j'exprime ma pensée, quelque excessive qu'elle puisse paraître, — ajoutons que le travail extérieur des femmes est contre nature, que la place des femmes n'est ni dans l'atelier ni dans la fabrique, qu'elle est au foyer, qu'elle appartient à l'intimité, à la modestie conjugale, à l'éducation des enfants, à la tenue du ménage, au bon ordre, à tous les bonheurs!

Une société bien organisée doit en venir là. Une

société bien organisée ne comptera pas le salaire des femmes comme une ressource indispensable à la vie en commun. Une société bien organisée comprendra qu'en se retirant de la manufacture et de l'atelier, les femmes feront hausser de tout ce qu'elles gagnaient le salaire des hommes, et qu'ainsi l'équilibre sera maintenu au profit de tous.

Voilà mon idéal.

On n'y arrivera pas du jour au lendemain. Toutefois, marchons de ce côté.

En présence de la manufacture, de ce fait si nouveau, de cette redoutable alliée du socialisme, qui ne tend à rien moins qu'à écraser l'individu, qu'à supprimer la famille, nous avons un seul moyen de défense : reconstruire la famille, relever l'individu.

On nous dit que la manufacture est nécessaire ! il se peut. Mais vivre est nécessaire aussi, or la vie s'en va ; penser est nécessaire aussi, or l'ouvrier machinisé ne pense plus ; la famille est nécessaire aussi, or la famille, tuée par les manufactures, disparaît.

Ne supportons pas cela. Ne consentons pas, fût-ce une heure, à un état de choses par l'effet duquel des populations immenses jetées au laminoir y sont broyées, qu'on ne se marie plus, qu'on vit dans le désordre, qu'il n'y a plus de chez-soi, plus d'épouse, plus de mère, plus d'enfants ; que les membres de l'ancienne famille, dispersés et séparés des leurs, con-

damnés à de brutales accointances, étiolés, engourdis, asservis par la machine qui devait les affranchir, sans intelligence, sans affection, baissant chaque jour au physique et au moral, revenant au logis, quand ils y reviennent, incapables de devoir et de joie, nous présentent le spectacle d'une dégénérescence fatale, d'un abrutissement sans rémission, race d'ilotes à jamais privée de tendresse, de progrès, d'intérêts élevés, et pour qui la canette d'eau-de-vie, quelque débauche quand on peut, forment tout le soleil ici-bas.

Dieu me préserve de maudire l'industrie; elle n'existe que dans les pays civilisés. Si elle a, partout où elle s'est exercée sans contrôle, abaissé les populations, le peuple en général lui doit plus d'un soulagement. La manufacture d'ailleurs est un fait; or la sagesse ne consiste pas à protester contre un fait lorsqu'il n'est pas vicieux en soi; la sagesse consiste à l'accepter, mais pour en opérer la transformation. Gémir ne sert à rien, agir vient à bout de tout. Voir et vouloir, le remède est là.

Nous avons vu. Reste la volonté.

Eh bien, je voudrais, avant tout, soustraire aux manufactures, par une loi positive, obéie, et non par des mesures hypocrites qui laissent tout faire et tout passer, les enfants, ces victimes sans défense,

que notre temps jette à son Moloch, à la fabrique, à la machine, qui les tue, âme et corps, sans pitié! Je voudrais que tout travail fût interdit à tout enfant, dans toute manufacture. Je voudrais que l'enfant suivît l'école jusqu'à seize ans, pour le moins; y développant son âme, y exerçant son esprit, croissant en plein air quand il n'est pas en classe, devenant un homme au lieu de devenir un objet inerte et souffrant. Tous y gagneraient: le pays, que n'appauvrirait plus une race malsaine, chaque jour plus débile, moins propre à la vie, plus déshéritée des terrestres félicités, moins propre aux éternels bonheurs; l'ouvrier, dont le salaire reprendrait les niveaux équitables; le maître, qui aurait des individus complets à son service, au lieu d'êtres ébauchés, manqués, espèces de larves qui ne parviennent jamais à l'éclosion, ni des forces physiques, ni des facultés.

Je voudrais qu'un arrêté pareil vînt absolument interdire aux femmes tout travail industriel et public, les renvoyant chez elles, à leur mari, à leurs enfants, au foyer, à l'atelier de famille, intime et libre, le seul qui ne compromette ni leur honneur ni leur bonheur.

Je voudrais qu'au moyen de conventions internationales, les plus glorieuses qui puissent honorer notre siècle, les mêmes lois fussent votées, le même but fût atteint, une même reconstruction de la famille fût opérée dans tous les pays.

Je voudrais que le même accord amenât le respect volontairement accepté, rigoureusement maintenu, du dimanche, du repos d'un jour sur sept, tel que Dieu l'a donné et ordonné.

Je voudrais que le travail fût limité à douze heures, ni plus ni moins; afin que l'ouvrier eût la possibilité d'être homme, tout en restant travailleur [1].

Je voudrais que la loi sur les logements insalubres, achevant son œuvre, fermât non-seulement ces bouges qui se nomment les *caves* de Lille, mais proscrivît toute espèce de taudis privé d'air et de lumière, insuffisant, où s'entassent, ramassés les uns sur les autres, sans distinction des sexes, au péril de la moralité — sans compter le mépris de la pudeur, — père, mère, enfants de tout âge, tant qu'il en peut tenir!

Alors, dans les grands centres industriels, au lieu de ces horribles casernes, sortes de cages à compartiments décorées du nom de « cités ouvrières » que l'ouvrier, dont le sens est juste, fuit d'instinct, on verrait s'élever, à l'exemple de Mulhouse, des habitations indépendantes, pourvues chacune de son jardin, mises au service de l'ouvrier, qui, moyennant un loyer calculé d'après d'infaillibles données, en devient propriétaire sans qu'elles lui coûtent rien.

Propriétaires! comprenez-vous la magie d'un tel

1. Le travail de nuit, dévorant, contre nature, formerait l'objet d'une libre convention entre les maîtres et les ouvriers.

mot? pressentez-vous quelle puissance de régénération, de bonheur, de santé morale, de poésie, de progrès il renferme? Propriétaire! posséder cette maisonnette, ce bout de terrain, planter, arroser, regarder par *sa* fenêtre, respirer le parfum de *ses* roses, avoir un chez-soi, à *soi!* Mais c'est le foyer rallumé, c'est la famille reconstruite, ce sont les bonnes joies qui mettent à la porte les mauvais plaisirs, c'est la débauche flétrie, c'est le cabaret déserté, c'est le vrai travail revenu, c'est l'ordre, c'est l'épargne, c'est l'idéal, ce sont les intimes trésors, c'est l'homme, pour tout dire, qui reconquiert sa royauté!

Voilà ce que je voudrais.

Reste l'ouvrière isolée.

On a inventé pour elle des asiles, disons des couvents — en vérité c'est cela — dirigés par des sœurs!

C'est prendre la question à rebours. Il s'agit de sauver la société. On sauvera la société en reconstituant la famille; on ne sauvera pas la société en organisant ici des phalanstères, là des cloîtres dont les pensionnaires plus ou moins séquestrées, plus ou moins sécularisées, suivront la règle, machinisées par le couvent comme elles le sont par la fabrique, sans initiative, sans expérience de la vie, en tutelle, aux lisières, ne sortant que sous la surveillance des religieuses, rigou-

reusement défendues contre tout contact extérieur !

Il y a, Dieu merci, de meilleurs moyens pour sauvegarder l'ouvrière.

Il y a la famille. Et toujours c'est là qu'il en faut revenir.

L'atelier dans la famille, tel qu'on le rencontre aux abords de Lyon, tel que nous le montrent les cantons de Zurich et de Saint-Gall, avec leurs chalets de bois bien clos le jour, entourés de fleurs, qui laissent le soir sortir la brodeuse; ces nids gracieux et parfumés peuvent abriter la jeune fille isolée; tout naturellement elle peut y retrouver une mère et des sœurs. L'atelier de famille lui donnera l'existence normale et simple. Ouvert en pleine nature, comme il existe en Suisse, comme l'industrie horlogère du canton de Neuchâtel a su le conserver; il entremêlera pour l'ouvrière les bons, les gais travaux de la campagne, les fenaisons, les moissons, au labeur assidu qui la retient sédentaire au logis. Voilà ce que fera la famille.

Si l'on veut réunir les ouvrières isolées, absolument, qu'on regarde à l'Amérique. *Lowel* offre le type d'un abri commun qui n'est pas le cloître, d'une surveillance qui n'est pas la tutelle; l'ouvrière américaine, très-indépendante et très-honnête, y va chercher sa dot, l'acquiert en peu de temps, et rentre chez elle pour se marier.

Mais avec nos mœurs, avec notre inhabileté à nous gouverner nous-mêmes, l'atelier de famille vaut mieux.

Tout est-il dit? Non.

Reste la grande question du patronage; gardons-nous de l'éluder.

Le patronage met la main du riche dans la main du pauvre. Le patronage remplace l'aumône à distance, toujours sèche, toujours débilitante, par cette affection pleine de sympathie, par cette protection de frère aîné qui soutient les faibles et qui relève les abattus. Quelques-uns de nos établissements manufacturiers, Saint-Gobain, pour ne citer que lui, ont compris cela. Saint-Gobain possède, nous ne disons pas sa population, mais sa famille d'ouvriers dont il est le centre, la sécurité, l'avenir, et qui le servent de père en fils. Pas un de ceux-là n'inventerait de déserter; s'en aller, ce serait s'exiler. Écoles, associations entre ouvriers, soins, prévoyances, gâteries de la fabrique envers ses enfants, les intérêts de chacun protégés, le sanctuaire de chaque intérieur entouré de sollicitude et de respect, Saint-Gobain a réalisé ce beau rêve industriel.

Regarde-t-on aux difficultés, aux conflits, aux crises! celle du Lancashire, récente et vaincue, nous prouve qu'il ne faut pas désespérer de l'industrie tant que l'industrie laisse l'homme debout. Aucun problème

n'est insoluble avec l'intégrité de la conscience, avec la prière, avec la ténacité dans la poursuite du bien; aucun n'est insoluble avec des individus et non des machines devant soi; aucun n'est insoluble avec la famille relevée, avec l'amour fraternel pour la maintenir, avec l'Évangile pour lui donner son vrai caractère et toute sa dignité.

Je ne sais pas de plus belle vocation aujourd'hui que la vocation d'un industriel qui, ne se méprenant pas sur son rôle, ne le mesurant pas aux petitesses de l'égoïsme, mais à l'ampleur de la sympathie et de la foi, en reconnaît l'élévation suprême, en mesure la portée immense, lui obéit dans ses plus vastes expansions.

Tout, au reste, pour l'industriel comme pour l'ouvrier, se résume en un mot : conversion du cœur. Dès que vous aurez la famille, vous aurez l'homme; dès que vous aurez l'homme, vous aurez l'âme; dès que vous aurez l'âme, il lui faudra l'Évangile. Et sitôt que vous aurez l'Évangile, c'est-à-dire Jésus mort pour nos offenses, Jésus ressuscité pour notre justification, vous aurez le renouvellement, vous aurez la sanctification, vous aurez le cœur, vous aurez tout.

V

LA PROPRIÉTÉ ATTAQUÉE PAR LE SOCIALISME, AU NOM DE LA PAROLE DE DIEU

Au nom de l'Évangile, le socialisme tend à saper la famille par ses deux bases : le mariage et la propriété.

L'usage que le socialisme fait en ceci de la Révélation n'est pas nouveau. Les Pères ont donné l'exemple. Personne plus qu'eux n'a propagé le faux principe en vertu duquel quiconque garde ses biens et se marie, s'il ne pèche pas précisément, se place néanmoins sur un niveau rabaissé[1]. On sait ce que l'Église romaine

1. Luther écrivait, dans son langage original et salé : « Moi, aux paroles des Pères, des hommes, des anges, des démons, j'oppose, non pas l'antique usage de la multitude des hommes, mais la seule Parole de l'éternelle Majesté, qu'eux-mêmes sont forcés de reconnaître. Là je me tiens, je m'assieds, je m'arrête. Là est ma gloire, mon triomphe... Je m'inquiète peu des paroles des hommes, quelle qu'ait été leur sainteté ; pas davantage de la tradition, de la coutume trompeuse. La Parole de Dieu est au-dessus de tout... Dieu ne peut errer ni tromper; Augustin et Cyprien, comme tous les élus, peuvent errer, et ont erré. »

a fait de la théorie dans les pays de race latine, où une rigoureuse logique en a tiré toutes les conséquences, où l'habitude du despotisme pour les uns, des lisières pour les autres, en a favorisé tous les développements. Le couvent y a démoli la propriété, le célibat religieux y a démoli le mariage; on possède toujours, on se marie encore, mais le mariage et la propriété sont deux suspects, et tout chrétien d'élite les regarde du haut en bas.

Ce qui caractérise notre temps, c'est qu'une pareille doctrine, soi-disant évangélique, essaye de faire irruption chez-nous les Réformés, et qu'elle n'y rencontre pas toujours l'opposition de ces forces vives qui s'appellent la vérité et le bon sens. Faisons-y attention, dès qu'une telle tendance nous gagnerait, nous les disciples de la Parole de Dieu; nous les gardiens de l'œuvre de Dieu; le mal serait sans mesure, car les soldats de l'armée spécialement appelée à combattre le socialisme — la seule qui puisse le vaincre parce que seule elle a conservé le respect absolu de la Bible et que seule elle en maintient l'autorité, — ces soldats, tournant visage, s'occuperaient à gagner des batailles en faveur de l'ennemi!

Il y aurait là un mortel sujet de tristesse, une cause incessante de découragement, si l'Évangile ne nous avait cent fois montré qu'il triomphe non-seulement

de ses adversaires, mais encore de ses amis, ce qui est plus malaisé.

L'Évangile, supprimer la propriété! Voyons un peu cela.

J'aborde l'examen sans crainte. Nous vivons à une époque où le propriétaire, très au clair sur l'incertitude des biens, s'est demandé souvent comment il gagnerait sa vie, le cas échéant. Or cette question, qui peut effaroucher le viveur oisif, a trouvé le travailleur riche sans trouble et sans souci. Quiconque obéit à Dieu connaît le sain travail d'où vient l'indépendance; l'ouvrier, dans tous les genres de labeurs, est toujours un homme libre; sa liberté ne dépend ni d'un lopin de terre, ni d'un sac d'écus. Ceci dit, posons nettement le fait. La propriété, aussi vieille que le monde, écrite en caractères indélébiles au fond du cœur de chaque homme, de ceux qui la nient comme de ceux qui l'affirment; la propriété se relie étroitement à l'essence même de la famille ici-bas. Elle forme une portion de son unité. Otez la propriété, il n'y a pour la famille ni passé, ni présent, ni avenir; il n'y a plus de sanctuaire, car il n'y a plus d'intérieur; il n'y a plus de lien entre les ascendants et les descendants, car il n'y a plus d'héritage; il n'y a plus de travail, il n'y a plus d'efforts en commun, il n'y a plus ni dévouement ni pré-

voyance, car il n'y a plus d'intérêt pour le sort des enfants !

La famille, dans ses conditions terrestres, a besoin, pour demeurer unie, de la propriété; je dis d'une propriété quelconque, d'un chez-soi quelconque, de quelque chose, fût-ce un outil, dont elle puisse dire : c'est à moi !

La propriété à son tour a besoin de la famille; elle a besoin de l'hérédité; elle n'est propriété qu'autant qu'on la possède, c'est-à-dire qu'on peut la donner ou la transmettre. Il n'y a, pour la propriété, de solides bases que ces bases-là. En dehors, c'est une jouissance à bien plaire, c'est un mirage, ce n'est plus la propriété. L'inviolabilité de la personne a pour corrélatif l'inviolabilité du patrimoine; ce que j'ai gagné, ce que mon père a gagné, ce que mon grand'père a gagné m'appartient, tout comme mon corps, tout comme ma liberté. Ce qui m'appartient, j'en puis faire ce que je veux; je le laisse à mes enfants; c'est pour cela que je ne le mange pas, c'est par amour pour eux qu'à force de labeurs je le conserve, que parfois même je l'accrois à force de privations.

La nature organique de la famille forme les assises de l'hérédité. L'hérédité maintient à son tour la rénovation successive de la famille et assure sa permanente unité. Supprimez l'hérédité, vous avez la dispersion.

Dans la dispersion, une seule chose demeure : l'égoïsme personnel. Sitôt que vous ne dites plus : chacun pour tous! vous dîtes : chacun pour soi!

Un homme qui n'est pas suspect en pareille matière, Proudhon, nous l'a déclaré : « Qui abolit la propriété, abolit la famille. »

Remarquez-le bien; il ne s'agit pas seulement de la propriété acquise : il s'agit de la propriété virtuelle. Oui, la propriété possible, la propriété à venir, la propriété à conquérir forme dès cette heure un des fondements de la famille. Moi qui n'ai rien encore, je sais que ce que je vais gagner appartiendra aux miens; je sais que mes enfants le posséderont. Mon premier livret de caisse d'épargne me tient autant et plus au cœur que ses vastes domaines à l'homme riche ou qu'au spéculateur ses actions de chemin de fer.

Si des sentiments intimes nous passons à l'histoire, nous y trouvons la contre-épreuve du fait. L'histoire nous montre invariablement, dans la désorganisation de la famille, le corollaire de l'ébranlement de la propriété. Regardez Sparte! propriété niée, famille annulée. Et ce que nous montre Sparte dans l'antiquité, les pays musulmans nous le font voir aujourd'hui. Là, point de propriété au soleil; l'état socialiste possède tout, l'individu ne possède rien; je parle des terres. Longtemps le fait même de posséder quoi que

ce soit était si suspect, il entraînait de tels périls, qu'on s'en cachait comme d'un attentat. La fortune, au lieu de travailler pour acquérir, au lieu d'ensemencer pour récolter, s'enfouissait sous forme de trésor. Les gros pachas roulaient de gros diamants dans leur ceinture, les petits beys en mettaient de plus petits. On augmentait le capital, on en réparait les brèches, non pas au moyen du labeur, mais par la violence et l'extorsion; on battait monnaie sur le dos des chétifs. Il en est résulté non-seulement un engourdissement général, cette impuissance aux progrès qui caractérise les pays musulmans, mais encore — les deux choses se tiennent de plus près qu'on ne croit — l'extinction de la famille et du foyer. Un pays à propriété personnelle et sûre ne supporterait pas la polygamie; un pays monogame ne supporterait pas l'absence de propriété. La polygamie et l'État seul possesseur vont au contraire très-bien ensemble. Nul ne s'attache ni à femmes ni à enfants. On dort, on mange, on se baigne, on engraisse. Après moi!... Allah ou Allah! — et l'on se retourne de l'autre côté.

Maintenant, prenons les textes de l'Écriture; car c'est la Parole même de Dieu qu'on vient nous opposer.

On imagine, et l'on prétend trouver dans les Actes

des apôtres, le fait d'une sorte de phalanstère qui aurait réuni l'ensemble des croyants.

« Tous ceux qui croyaient étaient dans un même lieu[1] ». — La déclaration est nette, elle est positive. Que répondre à cela?

Une chose très-simple : il s'agit ici, non de la vie chrétienne, mais du culte chrétien. Le culte rassemblait les chrétiens en un même lieu; la vie laissait les chrétiens chacun chez soi. En voulez-vous la preuve? lisez deux lignes plus bas[2] : « Chaque jour ils rompaient le pain de *maison en maison!* » Par conséquent il y avait des maisons; par conséquent ces maisons avaient des habitants.

Saul, quand il persécute les disciples du Christ, « entre de *maison en maison*, traînant les hommes et les femmes » pour les livrer aux tribunaux[3].

Pierre, lorsqu'il est délivré par l'ange et qu'il se trouve seul, la nuit, dans les rues, réfléchit un instant, puis se rend « *dans la maison de Marie* », — mère de Jacques, surnommé Marc — où plusieurs personnes priaient pour lui[4]! — Cette maison a un *vestibule*, ce qui dénote une certaine élégance de construction; cette famille a une *servante*, *Rhode*, ce qui dénote

1. Actes, II, 44.
2. Actes, II, 46.
3. Actes, VIII, 3.
4. Actes, XII, 12, 13, 14.

un certain luxe au logis. Nous voilà bien loin du phalanstère. Ce qui achève de nous en écarter, c'est l'absurdité de la supposition. Trois mille Israélites sont convertis le dimanche de la Pentecôte, cinq mille quelques jours plus tard. Parvenez-vous à vous représenter ces huit mille personnes, presque un corps d'armée, vivant dans la même habitation — une caserne, apparemment, aménagée pour huit mille individus — et cela, au vu et au su du Sanhédrin, qui vient de livrer Jésus; de Pilate, qui l'a crucifié; d'Hérode, le roi des Juifs, mortel ennemi de cet autre roi, son prétendu rival; lesquels autoriseraient, il le faut dans l'hypothèse, ce monstrueux, cet impossible rassemblement de révoltés! Vous représentez-vous l'administration, la manutention, l'approvisionnement, les exigences de chaque jour!

Le rêve du phalanstère ne supportant pas un instant de réflexion, on passe à la communauté des biens.

Avant tout, on met sous nos yeux l'ordre donné par Jésus au jeune riche : « Vends ce que tu as, fais-en l'aumône, et suis-moi ![1] »

Oui, le Seigneur a dit cela. Il l'a dit au jeune riche. Il ne l'a pas dit à d'autres. Il l'a dit à celui qui, se croyant *bon*, pensait n'avoir que très-peu de chose à

1. Matthieu XIX, 21.

faire pour *gagner* la vie éternelle. Il l'a dit à celui qui gardait une idole en son cœur. Jésus nous adressera peut-être la même parole à vous, à moi, si nous brûlons l'encens devant le même Mammon. Jésus ne l'a pas adressée à Zachée, qui réparait au quadruple ses torts et qui donnait le quart de ses biens. Il ne l'a pas adressée au riche Nathanaël, ni à Lazare qui le recevait dans sa maison de Béthanie, ni à Mathieu qui lui fit un festin; Jésus ne l'a dite à qui que ce soit, hormis au jeune seigneur.

Sans doute, un riche entrera difficilement au royaume des cieux. Mais écoutez l'explication du Christ, écoutez le commentaire qu'il adresse à ses apôtres, atterrés par cette apparente condamnation des biens : « Je vous le dis en vérité, celui qui *met sa confiance aux richesses* n'entrera pas au royaume des cieux ! » — Mettre sa confiance aux richesses, ôter son cœur à Dieu pour le donner aux jouissances matérielles, aux vanités, à l'orgueil de la vie, tout est là. Un pauvre peut mettre sa confiance dans la force physique, un savant dans la science, un politique dans la diplomatie : autant de câbles qui ne passeront pas par le trou de l'aiguille.

Le salut, d'ailleurs, a-t-il jamais dépendu de telle ou telle situation extérieure? Est-ce le dedans ou le dehors qui souille l'homme? Dieu regarde-t-il au

cadre ou au cœur? Et ce qui fait justement le *divin caractère* de la Révélation, n'est-ce point qu'elle a replacé le sens moral au foyer, dans l'homme intérieur?

Plusieurs s'en iront « tout tristes », comme le jeune riche, cela est certain. Ne l'oublions pas toutefois, le riche Nicodème entre au royaume des cieux d'où le pauvre Judas est exclu; et si l'opulent qui se vêtait de fin lin, qui se traitait magnifiquement tous les jours, qui avait eu ses biens en ce monde — c'est-à-dire qui avait donné son cœur au monde, — est tourmenté de l'éternelle soif, c'est dans le sein du riche Abraham que le pauvre Lazare trouve asile, et c'est avec le riche Isaac, avec le riche Jacob, avec le riche Joseph, que les rachetés s'assoiront à table dans le royaume des cieux.

Battus sur le terrain du principe, les socialistes se réfugient sur le terrain du fait apostolique. Ils y descendent textes en main : « Or ceux qui croyaient avaient toutes choses communes; ils vendaient leurs possessions et leurs biens, et les distribuaient à tous, selon le besoin de chacun, et ils étaient tous les jours assidus au temple, d'un commun accord, rompant le pain de maison en maison[1]. »

Qui ne reconnaît ici l'esprit généralisateur du lan-

1. Actes, II, 44, 45, 46.

gage oriental ? Qui ne remarque ces mots, insérés au bout de la phrase : *de maison en maison!* mots par lesquels l'absolue communauté qu'énonçait l'assertion du discours se trouve contredite et renversée absolument ?

Pour subvenir à d'exceptionnelles pauvretés, les chrétiens d'alors s'imposaient des sacrifices exceptionnels, cela n'est pas douteux. L'Écriture exprime le fait en ces termes vifs et sommaires qu'elle emploie fréquemment pour peindre un tableau d'un trait. Mais l'Écriture prend soin, revenant sur le premier jet, large et débordant, de mettre le point lumineux, qui éclairant tout explique tout.

Au surplus, lisons :

« Ceux qui croyaient n'étaient qu'un corps et qu'une âme, nul ne disait que ce qu'il possédait fût à lui en particulier... Ceux qui étaient possesseurs de terres ou de maisons, *faisant des ventes*, apportaient le prix des choses vendues et le mettaient aux pieds des apôtres; et on le distribuait à chacun selon qu'il en avait besoin[1] ».

Ils n'étaient qu'un *cœur* et *qu'une âme :* voilà l'union. Nul ne disait que ce qui lui appartenait *fût à lui :* voilà l'esprit. Ceux qui possédaient, *faisant des ventes*, en apportaient le prix : voilà l'application.

1. Actes, IV, 32-34.

Notez-le, ce n'est plus un dépouillement total; le propriétaire ne se démet pas de tout ce qu'il a; le propriétaire opère *une vente*, selon que lui dicte son cœur, selon que le réclament les besoins; le sacrifice n'est pas une mesure universelle, car Barnabas, fils de Joses, est cité pour avoir vendu un fonds; or, si les huit mille chrétiens — et plus — qui formaient l'Église avaient tous vendu toutes leurs propriétés, si telle avait été la règle, si tel avait été le devoir, personne n'aurait songé, et saint Luc moins qu'un autre, à citer Barnabas pour la vente d'un champ. L'offrande enfin, qui n'est ni radicale, ni universelle, n'est pas davantage obligatoire.

« Si tu avais conservé ton bien, dit Pierre à Ananias, ne te demeurait-il pas? et l'ayant vendu, n'était-il pas en ton pouvoir d'en garder le prix? » — Le crime d'Ananias, faites-y attention, n'est pas d'avoir retenu pour son usage une fraction quelconque de la chose vendue; le crime, c'est d'avoir menti au Saint-Esprit. Le crime de la femme d'Ananias n'est pas de s'être entendue avec son mari pour diminuer le don fait à l'Église, c'est de s'être accordée avec son mari pour mentir au Saint-Esprit.

Vous le voyez, les faits que vous invoquez pour établir la communauté, se rangent contre elle, tous, et tous renvoient votre hypothèse à votre imagination.

Paul *travaille* afin de gagner sa vie; Aquilas et Priscille en font autant; comment, avec la communauté, arrangez-vous cela? Paul organise des quêtes, il sollicite avec instance en faveur des *pauvres* de Jérusalem; comment, avec la communauté, arrangez-vous cela? Dans les *agapes*, les uns apportent d'abondants soupers, les autres *ont faim;* comment, avec la communauté, arrangez-vous cela? Or Paul n'ordonne pas à ces riches de tout vendre pour se mettre au niveau de leurs frères qui n'ont rien; non, Paul, qui aurait pu s'indigner — et certes il y avait de quoi, — Paul se borne à dire : « *N'avez-vous donc pas des maisons* pour manger et pour boire?... Ne faites pas honte à *ceux qui n'ont rien.* »

Paul, ce grand organisateur des Églises, envoie ses directions précises aux assemblées qui se forment en tous lieux. Si la communauté, si le dépouillement étaient un devoir, l'apôtre l'imposerait. Si la communauté, si le dépouillement étaient dans les habitudes des chrétiens, l'apôtre le dirait. Si la communauté, si le dépouillement se présentaient à l'apôtre, ne fût-ce que comme un idéal à poursuivre, l'apôtre ferait ce qu'ont fait tous ceux qui ont admis le principe, il présenterait à son tour cet idéal aux fidèles, il en chercherait, il en réaliserait l'application; il ferait ce qu'ont fait les Pères, qui ont anathématisé les richesses, glorifié l'indigence, imaginé la commu-

nauté, et qui les ont établis par la vie de couvent. Paul ferait en un mot ce qu'a fait l'Église romaine, qui a généralisé, qui a régularisé l'œuvre des Pères, qui lui a donné sa monstrueuse extension! Or l'apôtre, or les apôtres gardent un silence absolu sur ce point si essentiel à la sainteté.

Loin d'écarter la question d'argent, les apôtres l'attaquent de front. Voici ce qu'ils disent, et voici ce qu'ils ne disent pas.

Ils ne disent pas : Vendez tout, donnez tout, quittez vos maisons, croisez-vous les bras, vivez de l'existence commune et mangez le bien commun!

Les apôtres disent : « Que personne ne foule son frère et ne fasse son profit de lui dans les affaires[1] ! » — Donc les chrétiens ont des affaires.

Les apôtres disent : « Que chacun de vous mette à part *quelque chose en accumulant ses profits*[2] ». — Donc les chrétiens font des profits, et même des profits accumulés.

Les apôtres disent : « Si quelqu'un ne veut pas travailler, qu'il ne mange pas non plus... il y en a qui ne marchent pas dans l'ordre, ne travaillant point... nous les exhortons au nom du Seigneur à manger *leur propre pain* en travaillant[3]. — Donc le

1. I Thessaloniciens, IV, 6.
2. II Corinthiens, XVI, 1, 2.
3. I Thessal., III, 10, 11, 12.

devoir des chrétiens n'est pas de vivre sur le fonds d'autrui, mais de travailler pour gagner *leur propre pain.*

Les apôtres disent : « Nous ne sommes pas sortis de l'ordre parmi vous, et nous n'avons mangé gratuitement du pain chez personne, mais dans la fatigue et dans la peine, travaillant nuit et jour pour ne surcharger aucun de vous! » — Donc les apôtres pratiquaient eux-mêmes ce qu'ils recommandaient aux chrétiens.

Les apôtres disent : « Que les Anciens qui président bien soient jugés dignes d'un double honoraire[1] ! » — Donc les anciens — conducteurs des troupeaux — gagnent leur vie en recevant un salaire.

Les apôtres disent : « Recommande aux riches de ne pas s'enorgueillir, de ne point fonder d'espérance sur l'incertitude des richesses, mais en ce Dieu vivant qui nous fournit abondamment *toutes choses pour en jouir; de faire du bien, d'être prompts à donner, de faire part de leurs biens,* de s'amasser comme trésor un bon fondement pour l'avenir[2] ! » — Donc il y a des riches, auxquels Dieu fournit *abondamment toutes choses,* auxquels Dieu ne commande pas de sacrifier tout, mais auxquels il prescrit l'humilité, la confiance en lui, le zèle pour les bonnes œuvres, et la promptitude à donner.

1. I Tim., v, 17.
2. I Tim., VI, 17, etc.

Paul dit à Philémon, en lui renvoyant son esclave Onésime — *son esclave*, entendez-vous : — « S'il te doit quelque chose, mets-le *sur mon compte;* moi Paul, je l'ai écrit de ma propre main : je *payerai le tout.* » — Donc voilà Paul qui a sa bourse particulière, voilà Paul qui est *en compte* avec un chrétien.

Paul dit : « L'amour de l'argent est la racine de tous les maux; quelques-uns en étant possédés se sont égarés de la foi, se transperçant eux-mêmes de beaucoup de douleurs[1] ! » — Or pour guérir une plaie si profonde, Paul n'indique ni l'abandon de la propriété, ni la vie en commun, ni le partage des biens; il indique la poursuite de la piété, de la foi, de la justice et de l'amour, substituant la bonne ambition à la mauvaise, régénérant l'homme au lieu de le mutiler, greffant le sauvageon et n'arrachant pas l'arbre, certain que l'arbre greffé portera de bons fruits! — « Au reste, ajoute l'apôtre, que chacun *donne selon qu'il l'a résolu dans son cœur*, non avec tristesse ou par *contrainte*, car Dieu aime celui qui *donne gaiement!...* Que celui qui dérobait ne dérobe plus, ajoute l'apôtre, mais que plutôt il prenne de la peine, *faisant de ses mains ce qui est bon, afin qu'il ait de quoi donner* à celui qui est dans le besoin[2] ! » Ici se révèle le grand côté de la propriété. Posséder, c'est avoir de quoi donner gaiement! La possession, c'est la

1. I Thessal., VI, 6.
2. II Corint., VII.

liberté. Si je ne possède pas mon âme, je ne pourrai pas donner mon âme à Dieu; si je ne possède pas ma vie, je ne pourrai pas consacrer ma vie à Dieu; si je ne possède pas un sou, je ne pourrai pas faire le sacrifice d'un sou; si je suis contraint, je ne pourrai pas donner gaiement. L'esclave, qui ne possède rien, n'a rien à donner : là est l'abjection suprême! Ravir à l'homme son droit de posséder, que ce soit la propriété du cœur, du corps, de la conscience, des facultés, du sol ou de l'argent, c'est commettre le grand attentat, c'est mettre la main sur sa liberté.

On dit : Le don est offert à Dieu, une fois pour toutes. L'homme, une fois pour toutes, s'est volontairement démis du droit qu'il avait de posséder!

Eh bien, c'est justement parce qu'il l'a fait une fois pour toutes, que l'homme s'est dispensé de le faire toutes les fois que Dieu le veut. Cette grande abdication n'est au fond qu'une grande dispense de soumission. L'égoïsme s'accommodera toujours des partis pris une fois pour toutes; il n'en a pas peur, ce n'est pas là ce qui le tuera. L'égoïsme a peur de la liberté, il a peur des libres mouvements de la conscience, il a peur des libres élans du cœur, il a peur de la libre obéissance au jour le jour; il sait qu'avec cela il lui faudra mourir. Aussi l'égoïsme se fera-t-il socialiste, communiste, tant qu'on voudra.

La communauté détruit autre chose que la famille, la communauté anéantit la charité, la sympathie, les joies du renoncement. Celui qui ne possède rien en propre ne peut se priver de quoi que ce soit pour son frère; il ne peut nouer ces doux liens du sacrifice d'une part, de la reconnaissance de l'autre, qui unissent entre eux les membres de Jésus-Christ; il ne peut se gêner pour faire éclore du bonheur là où l'on ne rencontrait que de la souffrance; il ne peut, supprimant quelque plaisir, mettre un rayon de soleil sur le chemin des déshérités. Là où l''individu fait défaut, vous chercheriez vainement l'amour. L'engin socialiste prend la pâtée et l'administre à chacun, réduisant ainsi l'humanité au rôle de bétail à l'engrais!

Venez, après cela, nous parler de fraternité!

Où est-elle? qu'en avez-vous fait? comment voulez-vous qu'elle s'exerce? Personne n'a plus besoin de personne. D'ailleurs, où trouver l'homme? Je vois des rateliers, je vois des mâchoires; mais d'hommes je n'en vois pas un.

Admirons quels progrès l'Évangile aurait réalisés dans l'humanité, s'il l'avait dotée du socialisme! Plus de foyer, plus de sanctuaire, plus d'enfants, plus de travail, plus de possession ni de soi-même ni de rien : la chrétienté au couvent; quel paradis sur la terre!

Grâce à Dieu, c'est la famille que l'Évangile est venu rétablir; la famille, démolie pièce à pièce depuis

Adam; la famille, qu'après Jésus-Christ l'homme s'est efforcé de détruire; la famille, création merveilleuse, don béni, miracle plus éclatant cent fois que les plus éclatants prodiges.

Les hommes ont inventé la polygamie, le divorce, la communauté, le saint célibat.

Inventer la famille, cela n'appartenait qu'à Dieu.

VI

LE MARIAGE ATTAQUÉ PAR LE SOCIALISME AU NOM DE LA PAROLE DE DIEU

Voici la seconde attaque, plus générale, plus subtile, et qui trouve désarmés beaucoup de cœurs pieux.

Elle appelle une vigoureuse résistance, car c'est le centre, c'est le Fort même de la famille qui se trouve ici menacé.

Si l'Évangile proclame à un degré quelconque la supériorité du célibat sur le mariage, la famille a reçu un coup mortel.

La famille pose tout entière sur le mariage. Diminuez le mariage, réduisez le mariage à ne plus représenter qu'un minimum de sainteté, à ne plus être qu'une concession accordée aux faiblesses humaines; vous le ruinez, et la famille avec lui.

Moine vient d'un mot grec qui veut dire *seul.*—

Contradiction flagrante opposée à la déclaration de Dieu : « Il n'est pas bon que l'homme soit seul. »

N'importe — l'histoire est là pour nous le montrer, — dès que le paganisme antique, se faisant chrétien, réussit à établir la supériorité morale du célibat, cette déclaration de Dieu, base de la famille, va s'effaçant peu à peu. Il devient impossible d'empêcher que les âmes délicates, altérées de perfection, ne tournent le dos aux vulgarités de la vie ordinaire pour se consacrer aux raffinements de la vie dévote. La vraie famille une fois supprimée, on a la famille spirituelle, qui en tient lieu; pour mesurer le ravage, il faut voir ce qu'elle fait de l'autre, il faut voir ce que deviennent les liens du sang aux yeux des grands saints monastiques; il faut voir de quelle façon les traite le communisme des *Franciscains*, des *Fraticelli*, des *Beggards!*

Mais sans aller jusqu'aux ordres mendiants, ouvrez les yeux. Partout où l'homme a donné sa démission, abdiqué son individualité, renié sa responsabilité, aliéné son trésor; partout où il s'est fait moine à un degré quelconque, il a rompu avec les tendresses de la famille; il en a méconnu les bienfaits; il en a trahi les devoirs: la *sainte indifférence* a paralysé son cœur. Sortir du monde, c'est-à-dire de la vie comme Dieu l'a créée, renoncer aux obligations qu'elle nous impose, éviter les luttes qu'elle met devant nous, briser les ter-

restres attaches : telles sont les formules de soi-disant perfection que l'égoïsme signera toujours. Des religieux qui ne connaissent plus ni mères ni frères; des religieuses qui marchent sur le corps d'un père pour entrer au couvent, l'égoïsme nous donnera cela; il ne nous donnera ni les époux dans leur émouvant échange de consécration, d'amour et de sacrifices; ni le père et la mère dans leur dévouement ; ni les vrais frères et les vraies sœurs dans leur amitié qui sait souffrir au besoin; ni pas un de ces renoncements continuels, habituels, pas une de ces bonnes batailles, pas un de ces triomphes bénis que la famille nous fait rencontrer à chacun des tournants du chemin.

Si l'on veut le type le plus achevé, si l'on veut la théorie la plus effrayante du saint égoïsme, on n'a qu'à prendre l'*Imitation*. Point de *créatures!* Tant qu'il reste des *créatures*, nous ne monterons pas d'un libre élan vers Dieu ! — Impossible d'anéantir plus audacieusement l'humanité pour ne garder que le moi. Ce livre prétend nous enseigner nos devoirs, et nous n'y trouvons pas un mot sur la famille, sur ses droits, sur nos obligations envers elle! Je ne connais guère de scandales pareils à cette lacune. L'anathème vaudrait mieux, il ne marquerait pas tant de mépris.

Un moine célèbre, le moine par excellence du monde moderne, Rancé, revient sans cesse dans ses écrits—avec l'approbation de Bossuet, remarquez-le,

et à la grande admiration du siècle — sur les ennuis qui accompagnent les affections, sur le suprême bonheur qu'on trouve à s'en délivrer, sur ce que le parfait religieux ne doit conserver ni la moindre parcelle d'une tendresse humaine, ni l'ombre d'un terrestre lien. Quant au mariage, *cette pénitence*, Rancé n'*imagine pas de Trappe comparable à celle-là!* — Jamais l'égoïsme claustral ne s'est, passez-moi le terme, plus cyniquement affirmé. Il faut retourner à Lycurgue pour trouver l'équivalent.

Les moines, au fond, sont des Spartiates. Jetés dans le moule du socialisme antique, toujours le même à travers les apparentes transformations, ils témoignent à la fois et de sa vitalité tenace et de son absolue stérilité.

Mettez en face le peuple dont Dieu Lui-même a réglé les lois : le peuple juif. — Où prendrez-vous le célibat sacré? où sont les anachorètes? montrez-moi un religieux!

Je vois un sacerdoce puissamment organisé, je vois le mariage assis dans sa pureté, dans son excellence, sur tous les degrés de la hiérarchie sacerdotale.

Les lévites sont mariés, les sacrificateurs sont mariés, leur chef souverain est marié, les prophètes sont mariés. Le paganisme, au même moment, il faut s'en souvenir, a bien soin de vouer au célibat une partie de son clergé. Seul entre tous, le peuple de

Dieu ne connaît pas, n'admet pas cette sainteté factice, étrangère à l'état intérieur de l'âme, négation audacieuse de la divine création.

Et tout comme le peuple de la Bible est le seul qui par les lois que Dieu lui a données, par son esprit, par ses mœurs, proteste contre la fausse doctrine du célibat saint; l'Évangile est la seule religion qui ne contienne ni un prétexte pour l'appuyer, ni une charge pour l'appliquer.

Au temps de Moïse, les paganismes antiques avaient leurs prêtres et leurs prêtresses saintement célibataires. Moïse, en présence de ce fait, établit le mariage au cœur même du Sacerdoce, sur tous les degrés.

Au temps de Jésus-Christ, la Palestine et l'Égypte avaient leurs thérapeutes et leurs esséniens, qui vivaient en communauté et ne se mariaient pas. Si le célibat, si la communauté des biens, si l'existence conventuelle que menaient ces moines avant les monastères eussent présenté le moindre atome de perfection, Jésus aurait dit : Allez, et faites comme eux! — Non-seulement Jésus ne l'a pas dit, mais ces spécimens de vie religieuse passent totalement inaperçus, restent absolument négligés de Celui qui nous veut parfaits, comme notre Père qui est aux cieux, est parfait.

Jésus, quand il parle de l'homme, déclare que Dieu l'a créé *mâle et femelle*, que l'homme quittera son père

et sa mère pour se joindre à sa femme, que rien ni personne ne peut les séparer, car l'Éternel n'en a fait qu'un [1]. Le Saint-Esprit, quand il donne ses directions aux Églises, proclame le mariage honorable entre tous [2]. Il veut que les femmes âgées forment les jeunes à aimer leur mari, à être soumises à leur mari [3]. Saint Paul, quand il réclame ses droits méconnus, insiste avec énergie sur celui qu'il a, bien que n'en usant pas, de mener avec lui une *sœur femme*, *comme les autres apôtres* et *comme les frères du Seigneur* [4]. — Tels sont les enseignements.

Maintenant, voici les faits :

En présence des paganismes antiques — surtout du paganisme oriental, — qui présentaient, répétons-le, de solennelles consécrations au célibat; en présence des essais monastiques tentés sous leurs yeux par les esséniens et les thérapeutes, les apôtres, tous, sauf saint Paul, sont mariés. L'Esprit-Saint procède partout à la fondation, partout au règlement des Églises, et ces règlements, d'une simplicité divine, cette organisation que les hommes, occupés dans tous les temps à gâter l'œuvre de Dieu, ont faussée depuis en la compliquant; cette organisation et ces règlements

1. Matth., XIX, 4-7.
2. Hébreux, XII, 4.
3. Tite, II, 4, 5.
4. I Corinthiens, IX, 5.

n'établissent que deux charges : celle d'ancien ou évêque, celle de diacre; toutes deux avec le mariage, base inébranlable, solidement planté au centre même de la vocation. « Que l'ancien soit *mari d'une seule femme*, présidant bien sa *propre maison*, *tenant ses enfants dans la soumission avec une entière gravité.* — Que les diacres de même soient *maris d'une seule femme, gouvernant bien leurs enfants et leur propre maison* [1] ». — Il me semble que c'est clair [2].

Le célibat prend si peu le pas sur le mariage, il constitue si peu un état de sainteté supérieure, que l'Écriture n'en fait pas même mention. Le mariage, en revanche, fermement posé, complète le caractère grave, éprouvé, des conducteurs de l'Église et de ses serviteurs.

Mais, dit-on, il y a des *diaconesses!* Vous les oubliez!

Des diaconesses! oui, sans doute, il y en a. Je connais peu de plus bel office, de plus oublié peut-être, que celui d'une diaconesse d'église, mariée, célibataire ou veuve, qui va faisant du bien, soignant, consolant, exerçant sa noble mission de servante des pauvres, des malades et des affligés. Partout où la vé-

1. I Timothée, III, 6. Tite, I, 6.
2. Ce mot *mari d'une seule femme* s'applique soit au relâchement des mœurs qui permettait les secondes noces après divorce, soit aux habitudes païennes, plus dépravées encore, que de nouveaux convertis auraient pu se croire autorisés à maintenir.

ritable Église, l'Église conforme au modèle apostolique se relève et se constitue, elle établit des diacres, elle trouve et nomme des diaconesses, qu'elle choisit et qu'elle laisse dans toutes les situations où Dieu les a placées.

Vous parlez de leur célibat. Où l'avez-vous pris? A coup sûr ce n'est pas dans les Écritures.

L'Écriture parle une seule fois d'une diaconesse, d'une *servante* de l'assemblée, restituons le mot. Or voici ce qu'elle en dit par la bouche de Paul, s'adressant aux chrétiens de Rome : « Je vous recommande Phœbé notre sœur, laquelle est servante de l'assemblée qui est à Cenchrée, afin que vous la receviez en Notre-Seigneur d'une manière digne des saints et que vous l'assistiez en toute affaire où elle aurait besoin de vous, car elle a été en secours à beaucoup de personnes, et à moi-même [1] ». — C'est tout. Vous ne trouverez pas, dans toute l'Écriture, un mot de plus sur l'office des diaconesses; à moins que vous ne voyiez en elles les femmes des diacres, dont il est dit : « Que les femmes de même soient graves; qu'elles ne soient point calomniatrices, qu'elles soient *vigilantes, fidèles en toutes choses* [1] ». Verset intercalé de telle sorte dans les prescriptions destinées aux serviteurs de l'Église, qu'il semble indiquer entre le

1. Romains, XVI, 1, 2.
2. I Timothée, III, 11.

mari et la femme un partage de devoirs et de consécration.

Quant à Phœbé, la diaconesse de Cenchrée, était-elle mariée, veuve ou célibataire, l'Écriture ne le disant pas, nul n'en sait rien. Elle avait secouru Paul, d'autres fidèles, ainsi que le faisaient Priscille et Aquilas, dont le nom revient constamment et qu'on retrouve en tous lieux, tandis que Phœbé paraît une seule fois, traversant d'un pas rapide le sentier que parcourent les envoyés du Seigneur. Rattacher à sa personne une idée de célibat, c'est imaginer purement et simplement une fable que rien ne justifie et qui pose en l'air.

Mais les veuves?

Les veuves, dont on a voulu faire une phalange sacrée, séparée de la famille, vivant d'une existence quasi monastique, auraient été bien étonnées du cadre tout de fantaisie où les place l'esprit socialiste, sous prétexte de sainteté. On s'est efforcé de découvrir en elles un corps constitué pour le service de l'Église. Il suffit d'ouvrir la *Première Épître à Timothée* — seul endroit de la Parole de Dieu, avec un mot des *Actes* où les veuves soient mentionnées — pour voir que si elles figurent dans l'organisation de l'Église, c'est à titre d'assistées, rien de plus, rien de moins.

Les Grecs, raconte saint Luc, ayant murmuré de ce qu'on négligeait leurs veuves, l'assemblée nomma sept diacres, sept hommes pleins d'esprit et de sagesse,

qu'elle chargea spécialement du service des indigents [1]. — Le livre des *Actes* ne contient pas un mot de plus sur les veuves.

Voici ce que disent les Épîtres de Paul. Paul veut que les enfants et petits enfants des veuves âgées restent chargés d'elles, apprenant premièrement à exercer leur piété « envers leur propre maison, et à rendre à leurs parents ce qu'ils en ont reçu [2]; il veut que si quelque fidèle a des veuves, il les assiste et que l'Église n'en soit point chargée, afin qu'elle assiste celles qui sont réellement veuves [3] ». La veuve, pour être enregistrée, c'est-à-dire admise au secours, ne doit pas compter moins de soixante ans; elle doit se trouver, nous venons de le voir, sans secours et sans appui, ayant acquis un bon témoignage quant à sa vie passée : « mais refuse, poursuit saint Paul, les veuves plus jeunes, car lorsque par goût pour les voluptés elles se sont élevées contre le Christ, elles veulent se marier, étant sous un jugement parce qu'elles ont annulé leur première foi, et en même temps étant oisives, elles vont de maison en maison, et non-seulement oisives, mais encore causeuses et curieuses, elles apprennent à parler de choses malséantes, etc. [4] »

1. Actes, VI, 1-6.
2. I Timothée, V, 4.
3. I Timothée, V, 16.
4. I Timothée, V, 11-16.

Entre la veuve *réellement veuve*, solitaire, dénuée, âgée de soixante ans, et la jeune veuve dissipée qui court de maison en maison, trouvez une place, si vous pouvez, pour la vocation que vous avez inventée ! Y mettrez-vous les jeunes veuves paresseuses et curieuses, celles à qui saint Paul ordonne de se remarier, faisant ainsi du mariage, prenez-y garde, le seul remède à leur dérèglement ? Y mettrez-vous les veuves qui ont achevé leur carrière, celles qu'on n'assiste qu'âgées, hors de combat ? L'hypothèse tombe de soi-même. Ou renoncez à les assimiler aux diaconesses, ou déclarez que pour devenir diaconesse il faut, d'après saint Paul, avoir perdu son mari ; compter soixante ans, pas moins ; ne plus posséder un parent ; se trouver dans un dénûment absolu !

Le bon sens avec les faits, s'unissant pour démolir le rêve d'une institution qui n'a jamais existé, on se rabat sur l'utilité ! l'utilité du célibat !

Sans le célibat, que seraient devenues certaines œuvres ? Sans le célibat, qui aurait entrepris les missions du VI[e] siècle ? Sans saint Gall et saint Colomban, sans l'armée de moines qui les suivait, nous demeurions païens.

Pourquoi ? Les missions apostoliques, bien plus difficiles, qui avaient à renverser toute une civilisation idolâtre, qui avaient à réfuter toute une philosophie païenne, qui avaient à transformer les sociétés,

à renouveler le monde, rien que cela, ces missions, qui ne savaient pas ce que c'est qu'un moine, ont assez bien accompli leur œuvre, convenons-en. Nos missions modernes, à nous les peuples de la Bible; nos missionnaires qui ont annoncé l'Évangile aux habitants de Taïti, des îles Fidgis, et qui de ces cannibales ont fait des hommes, qui de ces bêtes féroces ont fait des nations éclairées et chrétiennes; nos missionnaires, que n'empêchent d'avancer ni la mort violente, ni les climats empestés des côtes africaines, ni les miasmes délétères des jungles indoues, ni les glaces du Labrador, ni l'exil, ni les privations; ceux-là, qui ne sont pas moines, donnent aux idolâtres la grande leçon pratique de la vie selon l'Évangile, dans son amplitude, dans ses affections, dans ses devoirs; ceux-là gagnent les grandes batailles du Christ!

Parlez-vous de charité, de consécration aux membres souffrants de la famille humaine, d'un service actif et persévérant? Il me semble qu'Aquilas et Priscille, placés en tête des ouvriers de Jésus, prouvent dès le début qu'au point de vue utilitaire, le mariage chrétien vaut peut-être le célibat organisé.

Embrigadez tant qu'il vous plaira des célibataires; ils n'auront pas cette expérience des joies, ils n'auront pas cette connaissance des douleurs, ils n'auront pas cette puissance de sympathie et de virilité que donne la vie normale, avec son développement

absolu, telle que Dieu l'a créée et telle qu'Il la veut.

A ceux qui nous montrent les *sœurs* sous leur coiffe blanche nous montrerons nos simples diaconesses d'Église, vêtues comme tout le monde; nous montrerons nos garde-malades sans guimpe ni voile; nous montrerons nos *femmes de la Bible*, leur vaste panier au bras; épouses et mères, indépendantes et fortes, dans la modestie d'un dévouement que ne signale à l'admiration publique ni costume, ni dénomination, ni direction, ni genre de vie particulier, et qui accomplissent au sein des villes les plus corrompues ces régénérations du cœur et des habitudes, ces relèvements par l'exemple, ces réformes des existences perdues, ces reconstructions de la famille écroulée, dont jamais le célibat systématique, quelque saint que vous le fassiez, ne serait venu à bout, car il n'en possède pas le secret.

Le mariage, grand et solennel principe de la création divine, sondement établi, vigoureusement maintenu par les apôtres, a de plus une portée qu'on ne mesure pas du premier coup : il tue la spécialité religieuse, cet appauvrissement et cette mort. La famille féconde, la spécialité stérilise. Grâce à la famille, les saintes spécialités reculent pour faire place à la sainteté générale. Grâce à la famille, l'homme pieux n'est plus *un moine*, la femme charitable n'est plus *une sœur*, le ministre de l'Évangile n'est plus *un clerc;* tous ceux-là

rencontrent, et nous en bénissons Dieu, les obstacles, les difficultés, le train de la vie ordinaire; ils apprennent ce que ne leur enseigneront ni les couvents ni les séminaires: ils apprennent à être hommes comme vous et comme moi.

Sans le célibat religieux, l'Europe n'aurait jamais connu cette organisation factice et funeste qu'on nomme *clergé!*

Sans le célibat religieux, nous n'aurions connu ni les ordres aumôniers et mendiants, écoles de paresse et de lâcheté; ni la charité en froc ou en robe de bure, adorée, célébrée, vivant dans une atmosphère à part, affectant le dédain des choses humaines, déchargeant notre conscience à tous des devoirs du dévouement et des affections de l'humanité.

Pensez-vous que la foi chrétienne y eût perdu? Pensez-vous que l'égoïsme y eût gagné? Je ne le crois pas.

Les Églises du temps des apôtres, qui ne connaissaient pas plus le clergé qu'ils ne connaissaient les sœurs et les moines, savaient pourtant ce que c'est que de mourir pour la foi. Sous le coup des spoliations, au sein de leur profonde misère, elles savaient donner selon leur pouvoir, et même « au-delà de leur pouvoir! »

Les partisans du célibat sacré, loin de se tenir pour

battus, nous opposent certains textes. « A la résurrection, dit Jésus, on ne prendra ni ne donnera des femmes en mariage, car ceux qui ont été rendus capables du relèvement ne pourront plus mourir ! »

De quel mariage s'agit-il? Chacun a répondu. Il s'agit de l'union matérielle, terrestre, destinée à peupler notre globe. Le mot divin : Croissez et multipliez! en indique le sens. Ne pouvant plus mourir, l'humanité, qui est entrée dans le définitif, ne peut plus s'accroître. Oserez-vous prétendre que par ces mots Jésus détruise le vrai, l'immortel mariage, le couronnement de la création divine? Celui dont Jésus lui-même a fixé le caractère, en disant : « Dieu les a fait un! » Celui dont Il a dit : « Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a joint! » Celui qu'Il choisit pour type de son intime union avec l'Église! Celui qu'Il a honoré de son premier miracle! Celui dont les *noces* forment la splendide image du bonheur des cieux!

Tandis que Jésus ne voit pas de plus beau titre à prendre que le nom d'époux, oserez-vous prétendre qu'il n'y aura plus d'époux?

Tandis que les pères, les mères, les enfants, les frères, les sœurs se retrouveront là-haut pour ne plus se quitter, oserez-vous dire que les époux ne se retrouveront pas?

Si vous voulez toucher du doigt l'absurdité de votre

proposition, demandez-vous un peu ce que deviennent ces mères et ces pères, dès que les époux ne subsistent plus? Que signifie cette paternité, que signifie cette maternité, dès qu'il n'y a plus de mariage? D'où procèdent ces parentés, d'où viennnent ces relations, d'où sont sortis ces enfants? Votre vie, cette vie terrestre qui détermine irrévocablement la vie céleste, dans quel Léthé la plongez-vous? L'amour, l'éternel amour qui voit tout passer, tout finir, et qui seul ne périt jamais, qu'en faites-vous?

En présence de telles aberrations, on ne sait lequel l'emporte du ridicule ou de l'odieux.

Ce qui chez vous est froissé, je vais vous le dire : ce n'est pas la pureté chrétienne, c'est l'égoïsme païen. Ce qui vous répugne et vous révolte, c'est l'indissolubilité du mariage, telle que la pose Jésus, alors qu'interdisant le divorce absolument, il proclame adultère quiconque répudie sa femme pour en épouser une autre, adultère quiconque épouse la répudiée, pour quelque cause que ce soit.

A la déclaration de Jésus, un cri, le cri de l'antiquité tout entière, sort de la bouche des apôtres de Jésus : « Si telle est la condition de l'homme avec la femme, il ne convient pas de se marier! »

Se passer des secondes noces, se faire eunuque plutôt que de contracter une union que le Seigneur proscrit, n'espérez pas cela du cœur charnel. Ce

cœur vous accordera le célibat saint tant que vous voudrez; le célibat saint n'est que pour quelques-uns. Ce cœur ne vous accordera pas l'indissolubilité de l'union, car la règle est pour tous.

On cite le passage de l'Apocalypse [1] concernant ceux qui, ne s'étant point souillés avec les femmes, suivent l'Agneau partout où il va! — J'attendrai que quelqu'un ait l'audace d'appeler le mariage *une souillure*, pour appliquer ce stigmate à l'institution divine par excellence, au dernier trait de la création, trait chaste, radieux et parfait. D'ici là, je continuerai de voir dans le texte cité l'une de ces nombreuses images, pareilles à celle de la grande prostituée, à celle de la femme qui fuit au désert, à celle de la bête qui monte de l'abîme, à tant d'autres, propres au style oriental, et dont fourmille la révélation de Notre-Seigneur.

Abordons le principal argument.

Saint Paul, dans sa première épître aux Corinthiens [2], déclare le célibat préférable au mariage. Saint Paul prête au célibat un caractère sacré!

Avant tout, remarquez le : ici-même, à l'endroit précis où Paul, faisant l'apologie du célibat et rabaissant le mariage, abandonne l'inspiration pour n'écouter que son sens, ici-même Dieu contraint l'apôtre

1. XIV, 4.
2. VII.

à nous avertir du fait : « Non pas le Seigneur — dit Paul, — mais moi! Le Seigneur, et non pas moi! Je n'ai pas de commandement du Seigneur! » — Mis en garde par l'apôtre lui-même, si nous tombons dans l'erreur, c'est que nous le voulons bien.

Cet endroit, circonscrit, délimité, le seul qui soit ainsi mis à part dans les Écritures, avec une enclave pour séparer la parole humaine de la parole divine, avec une ligne de démarcation pour empêcher la sagesse d'en bas de se confondre avec la sagesse d'en haut, cet endroit est le seul qui renferme, contrairement à la Bible entière, une doctrine qui a égaré les consciences et corrompu l'Église de Christ : la doctrine du célibat sacré.

Tous ceux qui, depuis saint Paul, ont appelé le mariage une condescendance aux faiblesses humaines, une concession accordée à la chair, une misère qu'effacera l'éternité; tous ceux-là se sont appuyés sur la parole que Paul a prononcée de son chef, en dehors de l'inspiration de Dieu.

N'atténuons rien.

« Il vaut mieux se marier que de brûler! » tel est le langage de Paul.

« Celui qui ne se marie pas s'inquiète des choses du Seigneur pour plaire au Seigneur! » — En êtes-vous bien sûr, Paul? N'avez-vous pas vu maint célibataire, je dis parmi les plus chrétiens, s'inquiéter

des choses qui le regardent, lui; chercher à se complaire à lui; se préoccuper très-particulièrement de sa propre personne, et faire ainsi de l'égoïsme sans le savoir?

« Celui qui se marie s'inquiète des choses du monde pour plaire à sa femme! » — En êtes-vous bien sûr, Paul? N'avez-vous pas vu, tout au contraire, les époux s'encourager mutuellement au devoir, à la lutte, au renoncement, et donner l'exemple des sacrifices, et sceller leur union par le martyre chrétien? Ne vous souvient-il plus d'Aquilas et de Priscille, ni de tant d'autres témoins mariés, qui ont trouvé dans l'amour selon l'Évangile un puissant motif d'aimer Dieu davantage, une ardeur de le mieux servir?

« Celui qui marie sa fille fait bien, celui qui ne la marie pas fait mieux [1] ». — En êtes-vous bien sûr, Paul? Ne vous souvient-il plus de cette déclaration : « Dieu fit l'homme mâle et femelle. » Et de cette autre : « Dieu n'en a fait qu'un! » Et de cette autre : « Il n'est pas bon que l'homme soit seul! » Et de cette autre : « Deux valent mieux qu'un! »

Les thèses de Paul sont énormes; elles renversent les affirmations de Dieu, celles de Christ, celles de Paul lui-même : « Le mariage est honorable entre tous! » Elles effacent l'expérience de l'apôtre, pour

1. I Corinthiens, VII.

qui le mari et la femme, Aquilas et Priscille, c'est Paul qui nous l'apprend, « ont exposé leur cou ! »

Quant à moi, je ne m'étonne pas des erreurs qu'ont enfanté les thèses de Paul; je m'étonne d'une seule chose, c'est que les gens qui prennent ici, au mépris des avertissements de Dieu, la parole de Paul pour la parole du Saint-Esprit, s'accrochent à ce pis aller : « se marier plutôt que de brûler », et n'adoptent pas, et ne fassent pas adopter aux leurs, le seul état qui nous permette de servir Jésus sans distraction : le célibat perpétuel ! — Une situation dont le moindre inconvénient serait de nous assujettir *aux choses du monde* ne saurait convenir à des chrétiens. Les chrétiens sont tenus de poursuivre, d'accomplir le bien absolu : rien de moins.

Mais il y a autre chose. Ce *mieux* proposé par saint Paul aux pères qui ne marient pas leurs filles, hasarde pour la première fois ici — tenez grand compte du fait — son apparition dans les Écritures. La Parole de Dieu ne connaît pas de *mieux*. L'Évangile n'admet ni saintetés d'exception, ni saintetés aux rabais. La perfection présentée à tous, obligatoire pour tous, au même degré, je vous défie de trouver autre chose dans la Révélation. Et que serait un Dieu, je vous le demande, qui exigerait moins? Et que serait une âme qui se contenterait plus bas? Là est le sceau divin. Les religions humaines établissent en matière de sainteté des degrés

divers, Dieu qui est parfait exige la perfection. Or le Dieu parfait a créé le mariage; or le Sauveur parfait a ramené le mariage à son intégrité; or le mariage chrétien, or la famille chrétienne, telle est la grande prédication de sainteté adressée au monde païen. Aucune idée ne pouvait lui paraître plus nouvelle, aucun fait plus merveilleux. Des célibataires, il en avait vu, et beaucoup; des prêtres et des prêtresses gardant la virginité sacrée, ses fausses notions de sainteté lui en avaient montré dans tous les pays et dans tous les temps. Les sages de l'antiquité ne se mariaient guère, les philosophes dédaignaient l'union conjugale, quelques-uns même la proscrivaient; l'égoïsme ascétique, la perfection déplacée, les sources de la vie morale perverties ou détournées, voilà ce que l'antiquité connaissait. Ce qu'elle ne connaissait pas, ce qu'elle ne soupçonnait pas, c'est le mariage dans sa pureté, dans sa force, dans son immortalité; ce que ses regards n'avaient jamais rencontré, ce sont des époux saintement épris l'un de l'autre, croyants, travailleurs, heureux, héroïques au besoin, et qui marchent la main dans la main, un dans la vie, un dans la mort, le front tourné du côté des horizons éternels. Ce que l'antiquité ne connaissait pas, c'est l'amour, le pur amour conjugal, l'amour clairvoyant, viril et tendre. Ce qu'ignorait l'antiquité, c'est la famille, c'est le foyer, ce sont les bonnes joies, ce sont les saintes douleurs.

Communauté des biens, communauté des existences, négation des droits de l'âme, absorption de l'individu par l'État, despotismes sous toutes les formes, le vieux socialisme lui avait donné tout cela; les sectes soi-disant chrétiennes et qui sortent du paganisme un instant terrassé, mais non vaincu, devaient lui rendre tout cela [1]. Si l'Évangile, ainsi que l'affirme le socialisme païen mal déguisé sous sa robe de moine, si l'Évangile a fondé non la famille, mais le couvent; non le mariage, mais le célibat; non l'individu, mais le numéro, l'Évangile n'a rien apporté, rien enseigné, rien changé; aucune révélation, aucune restauration, aucune transformation n'a signalé, n'a suivi la venue de Jésus-Christ!

Ouvrez les yeux, regardez le monde antique, regardez le monde moderne; faites attention dans le monde moderne aux deux courants; comparez les peuples de la Bible aux peuples de la tradition latine, le courant chrétien au courant païen, et concluez!

1. « Il viendra des sectes de perdition... défendant de se marier! » I Timothée, IV, 3.

VII

LE SOCIALISME DANS LA BIENFAISANCE

Je vais scandaliser, et beaucoup, en parlant du mal que font les bonnes œuvres et les braves gens.

L'histoire toutefois ne nous enseigne rien avec plus de clarté.

On se défie des coquins, on hésite à les suivre; on ne se défie point des braves gens, on marche derrière eux, les yeux fermés, emboîtant le pas, heureux de se débarrasser du soin d'examiner et du souci de vouloir. A l'origine de chaque déviation funeste, vous trouvez un digne homme, le plus souvent un chrétien. Sincérité d'intention, dévouement de fait, il a tout; seulement il se fourvoie. Si l'on y eût regardé de près, on aurait admiré l'homme, on aurait rejeté l'erreur. Mais l'on n'y regarde pas. Pourquoi prendre cette peine? Tenir pour chrétien tout ce que fait un chrétien est plus commode; déclarer bonne toute œuvre

qui produit quelque bien est moins gênant; on se dispense du travail de l'âme, le troupeau suit l'ornière, si elle mène au gouffre, tans pis!

Qui pourra douter qu'à l'origine du célibat religieux il n'y ait eu de bonnes âmes, qu'il n'y ait eu de bonnes œuvres à la base des couvents? Et c'est justement parce qu'il y avait des unes et des autres que le mal, énorme, s'est développé sans contrôle, grandissant, envahissant, corrompant les Écritures en attendant qu'il les proscrivît, diminuant la famille en attendant qu'il la renversât, produisant le clergé, la confession, la direction, la papauté, toute l'erreur catholique, tous les développements du despotisme spirituel, toute cette funeste organisation, couvée dans le principe par d'honnêtes gens qui ne se doutaient pas du mal qu'ils faisaient.

Le socialisme a ses mauvaises *bonnes œuvres*, par lesquelles la famille est attaquée et qu'il importe de signaler.

La plus récente, très à la mode, la *Crèche*, est une de ces mauvaises *bonnes œuvres*, absolument contraires à l'institution de Dieu.

La *Crèche* achève de supprimer la mère pour ne plus avoir que l'ouvrière et pour l'avoir en conscience. Avant la Crèche, les nourrissons entravaient le mécanisme des rouages; l'ouvrière parfois se sentait des entrailles maternelles et laissait la manufacture pour le

berceau. Le foyer se rallumait, le nid se réchauffait, l'intérieur se peuplait, la mère retrouvée faisait retrouver le père, la famille se reformait, se groupait; il y avait plus de gène peut-être, il y avait plus de bonheur; si le père allait moins au cabaret, s'il fréquentait moins les lieux de plaisir, il revenait d'un pas plus hâtif de la fabrique au logis, car le logis, tout pauvre qu'il fût, gardait au père des gazouillements, des sourires et des caresses; cela relevait le cœur, cela refaisait l'homme complet! Avec la Crèche, grâce à la Crèche, l'ouvrière reste ouvrière, le logis reste fermé; on n'y retourne que le soir, tard, harassé; le logis est froid, hostile, il ne reconnaît pas ses hôtes; presque étrangers les uns aux autres, ceux-ci ne se sentent pas chez eux. Nul attrait, nul comfort; l'âtre est glacé, les cendres en sont éparses; le lit quitté dès l'aube, les meubles poussés au hasard portent les traces d'un départ précipité; l'enfant, qui se sent mal à l'aise dans ce lieu de passage, grogne et pleure; l'ouvrière fatiguée, surmenée, tire au court; le père, qui connaît d'expérience ces déplorables rentrées et que n'attend rien de bon, ni flamme claire, ni chambrette avenante, ni doux regards, ni bonne causerie, ni repas modeste mais soigné, ni cette dilatation de la paisible, de la tiède atmosphère de famille, le père déserte; il va au café; s'il ne mange pas, il boit; il pousse quelque bille; l'air de la taverne est épais, les émanations en sont

nauséabondes, c'est égal, il a chaud, il n'entend pas geindre les marmots, lamenter la femme; il ne reviendra que tard, pour se jeter sur son matelas, quand le sommeil, ce lourd sommeil que produisent des lassitudes sans joie, aura fait taire tout ce qui gémissait dans le taudis.

Vous dites que la Crèche n'est pas responsable de ces misères, qu'elles existaient avant la Crèche, que la Crèche décharge la mère, et voilà tout! La Crèche *décharge la mère!* C'est justement là ce que la Crèche fait de pis! Ce n'est pas la mère qu'il faut délivrer de sa charge, c'est l'ouvrière dont il faut briser le joug. Ne lui facilitez pas l'esclavage; n'emmiellez pas la servitude pour conserver le droit de la maintenir. Il y a des monstruosités, il y a des crimes *contre nature* auxquels on doit laisser tout l'odieux de leur caractère; seulement alors ils pèseront sur la conscience publique, seulement alors ils auront raison de l'égoïsme général. Sitôt que vous parvenez à en diminuer l'horreur, vous en assurez la durée; amoindrir le mal, c'est le favoriser.

La Crèche est commode, qui en doute? Il est commode assurément de se délivrer des soins d'un marmot, comme il est commode d'abandonner les tracas du ménage, commode de ne pas élever des fils, commode de ne pas aider un mari, commode d'éteindre le foyer, de déserter l'intérieur, de fermer la maison!

Mais, par toutes ces choses commodes, une chose funeste est advenue : la famille s'est si bien dépouillée de ses devoirs, qu'elle a perdu sa vie. Ses devoirs sont sa vie. Nos devoirs sont notre vie, toujours. Qui nous allége nous blesse à mort.

Notez-le bien, la Crèche ne fait ici que le premier pas. L'enfant recueilli par elle passe à la salle d'asile[1] ; la salle d'asile le transmet à l'école, qui le livre au collége ou à l'apprentissage, selon sa position ; puis la vocation le prend, et cet enfant, devenu jeune homme, n'aura pas vécu de la vie de famille un seul jour.

Je n'oublierai jamais, pour ma part, la répugnance profonde, l'espèce de frisson que me faisaient éprouver le collége, ces cours de monastère, ces réfectoires de couvent, ces dortoirs d'hôpital, cette existence collective, ce socialisme cloîtré, loin du père, loin de la mère, loin des bonnes tendresses, loin du nid ! Soyez-en certains, il y a dans ces répulsions instinctives une révélation de la vérité.

Qu'on n'exagère pas ma pensée. Je ne veux fermer

1. Dans la plupart des villages du canton de Berne, la salle d'asile n'existe pas ; les familles n'en sont que plus unies. Rien de charmant, rien de touchant comme de voir, au temps des récoltes, le père et la mère entourés de leur pépinière d'enfants, les plus grands traînant les plus petits dans leurs chariots rustiques, tous heureux, épanouis, tous mettant la main à l'œuvre, jusqu'au dernier, qui apporte en triomphe une poignée de foin, trois ou quatre épis, quelque pomme de terre oubliée sur le champ !

ni tous les collèges, ni toutes les salles d'asile, ni même toutes les Crèches. Je signale un entraînement auquel nous obéissons en aveugles, un débarras de nos soucis qui est une abdication de nos devoirs, une tendance socialiste qui, faute de résistance, nous tuera.

Un trait encore. On est en train d'organiser, pour les classes indigentes, des espèces de restaurants où l'ouvrier, trouvant sa nourriture apprêtée, pourra la consommer sur place, loin des siens. Les restaurants coopératifs, parfaits lorsqu'ils s'ouvrent à l'ouvrier sans famille que son isolement même condamne à la vie du restaurant, aux solitaires et tristes repas du restaurant, aux prétentions exagérées et chaque jour plus onéreuses du restaurant, appliqués à la famille deviennent un dissolvant pernicieux contre lequel on ne saurait lutter avec trop d'énergie.

Prenons-y garde. Sans compter que le prix accumulé des portions livrées par les fourneaux coopératifs dépasse le prix du même repas préparé par les soins de la mère, que la famille est ici, en fait, la plus économique des sociétés coopératives; du moment où nous éteindrons l'âtre de famille; du moment où, continuant à mettre le commode à la place du devoir, nous délierons la femme des meilleurs travaux de son intérieur et des plus doux soucis de son existence, nous ferons un acte socialiste et mauvais, nous attaquerons la famille, nous ruinerons la famille, nous lui ravi-

rons un de ses trésors touchants et saints. Le pot-au-feu, cette arche sacrée, disparaîtra sous nos soins insensés.

C'était autour du repas préparé par la femme, par la mère, qu'on se retrouvait avec bonheur. Tout le jour on y pensait, là s'échangeaient les doux propos; la flamme était claire, la grosse marmite sentait bon, le va-et-vient de la ménagère mettait la joie au cœur, le chez-soi rayonnait; on n'aurait pas échangé cet âtre, les fagots de menu bois qui petillaient, cette bouilloire qui chantait, cette petite cuisine reluisante et gaie, la nappe grise, la vaste soupière, le babil des enfants, tout ce tracas heureux, contre la salle à manger d'un palais. Autour du pot-au-feu, pas ailleurs, l'ouvrier rencontrait l'existence comme Dieu l'avait faite; il retrouvait la vie domestique, la vie normale, la vie de famille, qui n'est ni la vie d'atelier, ni la vie de café, ni la vie de restaurant. Eh bien, non, le pot-au-feu ne subsistera pas! De cette création excellente, les sociétés coopératives, qui se bornent à fournir l'ouvrier de denrées à prix réduit, qui laissent peser sur la femme les saints travaux du ménage, qui maintiennent les priviléges avec les devoirs de l'intérieur, vite on en est venu à cette institution détestable, le restaurant, qui supplée la ménagère, c'est-à-dire qui la supprime, et qui éteint le foyer! Les fourneaux économiques, bons, redisons-

le, pour les existences isolées, pour les désemparés, ont apporté la fausse économie, celle qui, afin d'épargner quelques centimes, détruit la famille, et son centre, celle qui calcule qu'on gagne quelques sous à ne plus vivre chez soi, à ne plus posséder de chez soi, à ne plus s'aimer entre soi, et qui ne voit pas qu'elle provoque les mauvaises dépenses, les dépenses du cabaret, de la toilette, de tout ce qui prend la place du vrai bonheur. — Après avoir ruiné l'industrie de famille, emporté les berceaux de famille, on renverse le pot-au-feu de famille! Croyez-vous que l'homme en sera plus heureux? croyez-vous qu'il en deviendra meilleur?

Je ne prétends pas énumérer ici toutes les mauvaises bonnes œuvres, toutes les œuvres socialistes. Laissez-moi pourtant nommer encore les hospices et les hôpitaux.

Cette même répugnance, instinctive et saine, que le collége inspire à l'enfant; l'hôpital s'y heurte chez le malade, l'hospice la rencontre chez le vieillard. La famille, en dépit de nous, est si bien ancrée au fond de nos cœurs, que ces cœurs, toujours, reculent devant ce qui l'ébranle ou ce qui la nie. N'importe! les habitudes sont là, les facilités y sont, et malgré les répulsions du malade, malgré les protestations de son cœur, on profite de l'hôpital. La famille s'évanouit au

moment même où elle devrait s'éveiller, s'affirmer, exercer ses droits, pratiquer son devoir. Ceci encore est commode; il est commode assurément de se débarrasser d'un membre gémissant, souffrant, exigeant peut-être, dont il faudrait écouter les plaintes, calmer les angoisses, qu'il faudrait soigner, veiller, pour lequel on aurait à dépenser, surtout à se dépenser. On le porte à l'hôpital, *dans son intérêt*, cela va de soi! Rien ne lui manquera, rien, sauf la tendresse des siens, sauf leur dévouement, sauf leurs sacrifices! — Une fois le débarras opéré, les égoïsmes se dilatent, la gaieté revient, nul ne s'est gêné, la conscience demeure en paix. Le malade n'a-t-il point ce qu'il lui faut? d'ailleurs n'ira-t-on pas le voir, pendant une heure, tous les huit jours?

Et tandis que cette mère, couchée sur un lit d'hôpital, au milieu d'étrangers, rêve en son délire de visages aimés que ses regards ne retrouvent pas, de voix connues que ses oreilles n'entendent plus, d'un entourage accoutumé qu'elle cherche en vain, le logis se dépeuple, la famille se défait, les enfants à l'abandon, le père à la débauche; encore un foyer dont les cendres se dispersent, encore des affections qui se refroidissent, encore des liens qui se dénouent! Et quand la malade reviendra, si elle revient, « son lieu ne la reconnaîtra plus »!

Pour des cas rares, exceptionnels, pour de pauvres

êtres sans feu ni lieu, l'hôpital est nécessaire. Le plus souvent, presque toujours, on peut s'en passer. Presque toujours la famille, à condition de recevoir un peu d'aide, sera le meilleur des hôpitaux. Presque toujours il sera facile, j'en ai par devers moi l'expérience, d'organiser les soins en recourant aux bons voisinages, aux aptitudes qu'on a sous la main, aux sentiments généreux et vrais que l'appel excite toujours et que développe l'application, aux moyens naturels qui font beaucoup de bien et peu de bruit.

La cause des soins à domicile est gagnée, du reste, auprès des esprits éclairés et des gens qui ont étudié les réalités. Pour eux, il est bien prouvé que l'exil d'un malade lui est toujours cruel, souvent funeste, que rien ne remplace l'atmosphère du chez soi, les tendresses du chez soi, qu'il y a là les plus puissants agents curatifs. Sans compter qu'avec le quart, qu'avec la dixième partie des sommes employées à bâtir, à meubler, à entretenir les hôpitaux, on opérerait à domicile des miracles de bien-être et de guérison!

C'est égal, la mode socialiste porte aux hôpitaux; c'est à qui aura le sien, il en naît de partout, et une fois ce déversoir à portée, pas un malade ne reste au logis[1].

1. Distinguons entre l'hôpital, *déversoir* de l'égoïsme humain, il faut répéter le mot, et les maisons de convalescents, qui, situées à la campagne, procurent l'air salubre des champs aux souffreteux des

N'a-t-on pas inventé les hospices destinés aux ménages, le casernement économique de la famille elle-même?

Ainsi l'on tourne le dos à toute bonne, à toute vraie solution.

La famille est là, prête à tout, propre à tout : sachons nous en servir.

Voici des vieillards. Concevez-vous une plus étrange idée que la pensée de mettre ensemble ces infirmités, ces vétustés, ces gémissements, ces ruines et ces langueurs, sans un sourire de jeunesse pour en égayer les ennuis? Est-ce là ce que Dieu a fait? Dieu n'a-t-il point, au contraire, placé le vieillard auprès du petit enfant? Entre le petit enfant et le vieillard, Dieu n'a-t-il pas établi ces douces, ces mystérieuses affinités dont la famille seule possède le secret?

Allez, n'agglomérez pas les décrépitudes, n'entassez pas les décombres. Si le vieillard est absolument abandonné, s'il ne possède plus ni parents ni amis, placez-le dans quelque intérieur paisible, où il sera choyé, caressé, où on lui fera sa place de *père-grand*, où il aura ses petites occupations, avec des enfants pour jouer entre ses jambes et le foyer domestique

villes, et le procurent pour un temps limité. Il ne s'agit plus ici de suppléer la famille en la déchargeant de ses devoirs; il s'agit d'un puissant moyen de guérison, que la ville ne saurait fournir; il s'agit d'une courte absence et non plus d'un exil.

pour s'y réchauffer le cœur. Ainsi abrité, le vieillard vous coûtera moins et vous le rendrez mille fois plus heureux[1].

Voici des orphelins; voici des enfants qu'il faut, à tout prix, tirer d'un milieu corrompu! Au lieu de les condamner à la vie toujours factice, toujours glacée d'un établissement spécial, ouvrez-leur la famille; qu'ils y retrouvent le père, la mère, les frères et les sœurs, les bonnes affections, les bonnes joies, les bonnes gronderies avec les bons chagrins, cette saine éducation de l'existence comme elle est, en un mot, que vos institutions collectives, quoi qu'elles fassent, ne remplaceront jamais.

Qu'on ait des maisons de correction pour les cas extrêmes, qu'elles prennent la place des prisons publiques et reçoivent les jeunes détenus, rien de mieux; à la condition, toutefois, que ces refuges reproduiront autant que faire se pourra les caractères de la famille, et qu'ils restitueront au plus tôt leurs pensionnaires au grand soleil de la vie normale, à la pleine liberté.

Répétons-le, il s'agit de réagir.

1. Est-il besoin de le dire? chacun connaît tel asile de vieillards, fondé par le dévouement, où la sollicitude la plus éclairée lutte contre les inconvénients que nous signalons. Elle lutte, mais les principes sont plus forts que les intentions; le système, quoi qu'on fasse, porte ses fruits. S'il y a du bien, parce qu'il y a de l'amour, il y a du mal inévitable, parce que le système est faux. Vous n'empêcherez jamais l'agglomération des sénilités, des tristesses, des infirmités et des dévastations, de produire ses lamentables résultats.

Nous avons la rage du règlement, de l'officiel, de l'apparat. Il nous faut des dortoirs, des uniformes, des sœurs, des numéros, que sais-je!

Mais ce que je sais bien, c'est que la famille comme Dieu l'a donnée, c'est que la vie comme Dieu l'a créée valent un peu mieux, sont un peu plus salubres que le phalanstère, le pensionnat ou le couvent, et que si nous voulons remédier aux souffrances, que si nous voulons remettre l'homme sur ses pieds, nous n'en ferons ni un phalanstérien ni un moine, nous en ferons un mari, un père, et qu'en faisant cela, nous ferons bien.

VIII

LES HABITUDES SOCIALISTES

Chacun les connaît, chacun les a nommées, ces habitudes subversives de la famille. Je n'en dirai que deux mots.

Autrefois on avait le *cabaret*. Le XIXe siècle, plus délicat, plus hypocrite peut-être, a le *cercle*, a le *club*, ce refuge ouvert à l'égoïsme contre les devoirs de la tendresse, ce chez soi bâtard préparé pour ceux qu'ennuient la femme et les enfants, cette manière aisée de se procurer un foyer sans être plus ni mari ni père, cet intérieur bien chauffé, bien éclairé, bien fourni de tout ce qui rend la vie matérielle douce et veloutée, parfois ce palais, organisé pour l'homme qu'éloigne une pauvre demeure d'où l'économie a nécessairement banni le luxe, où les bûches sont

rares, les tapis minces, les meubles simples, les servantes novices, où l'on ne trouve ni billard ni jeux de cartes, où les marmots pleurent souvent, font du bruit toujours, où la femme raconte ses peines, implore le secours, où l'on rencontre les exigences de la conscience, mais aussi les bons regards, les douces caresses, de petits bras aimants, des voix qui pénètrent le cœur, des faiblesses qui font sentir le bonheur de protéger, d'être homme, chef, responsable et roi!

D'abord on n'accordait au club qu'un moment. Parcourir quelques journaux, serrer la main à deux ou trois amis, savoir les nouvelles, on n'en demandait pas plus. Puis l'instant se prolonge, le club est gai, chaud en hiver, frais en été, on y fait ce qu'on veut, comme on veut, et l'on y reste, et la femme, seule au foyer désert, s'en tire comme elle peut. N'a-t-elle pas ses devoirs pour lui tenir compagnie? Peu à peu la pauvre créature, qui a gémi, qui a pleuré de son abandon, s'y accoutume, elle en prend son parti; les vies se séparent absolument; si le mari revenait, la femme en serait étonnée, presque scandalisée, elle ne saurait que faire de lui! Les enfants connaissent à peine leur père. Ce père-là, qui ne les a jamais ni caressés ni grondés, ne dit rien ni à leur sens moral ni à leur cœur. Vienne le collége, ils ne le connaîtront plus du tout.

Et le père à son tour rencontrera le désert. Quand arrivera l'âge, avec son cortége d'infirmités, quand le vide naîtra, quand le besoin d'un foyer s'éveillera dans l'âme du vieil égoïste, des voix cassantes et sèches, répétant froidement la phrase consacrée : *Mon père a son club!* lui opposeront le fait, inexorable, implacable, d'une séparation qu'il a voulue, qu'il a opérée, qu'il a maintenue, et qui l'enfermera dans son anneau de fer.

Sans cercle et sans club, on vit séparé des siens. Le siècle y pousse, tous en subissent l'influence; les chrétiens eux-mêmes n'y échappent pas entièrement. Ce sont les comités, ce sont les voyages pieux, mille occasions dévotes d'échapper aux devoirs d'intérieur.

On pourrait, à l'heure où naît un enfant, tirer son horoscope sans risquer de se tromper beaucoup. S'agit-il des classes pauvres? Commencer par la crèche, finir par l'hôpital en passant par la manufacture, vivre loin de la famille, privé des forces et du bonheur qu'elle donne : tel est le destin. S'agit-il des classes riches? Le collége, puis le club, vivre exilé de l'intérieur, sevré des bonnes joies et des bonnes douleurs : tel est l'avenir.

Prenons-y garde. A ce jeu l'homme ne perd pas des félicités seulement, il perd son âme et son cœur, rien que cela. Le nivellement rabat tout, efface tout, les vies, les caractères, les individualités. Nous avons

nos administrations très-perfectionnées; nous avons notre centralisation poussée au dernier degré; nous avons nos chemins de fer, nos télégraphes, notre luxe, nos mille manières de satisfaire nos mille appétits; nous avons tout, sauf des hommes.

Retrouvez la famille, je vous le dis encore une fois. Sans la famille, l'homme achèvera de périr.

IX

LE REMÈDE

Il n'y a qu'un remède. Je viens de l'indiquer : la famille restituée par la Parole de Dieu.

Chaque époque de l'histoire fournit à l'Évangile une nouvelle mission. La mission moderne, pour l'Évangile, consiste à refaire la famille, que tous les socialismes conjurés s'efforcent d'anéantir.

Socialisme impie, socialisme pieux, socialisme des idées, socialisme des faits, socialisme des bonnes œuvres, socialisme des mauvaises, et le terrible socialisme des manufactures et le socialisme non moins terrible des éducations et le socialisme général du nivellement universel, chacun bat en brèche la famille, chacun va démolissant à qui mieux mieux l'individu.

Tout est bien nivelé par vos chemins de fer,
Tout est grand, tout est beau, mais on meurt dans votre air!

On meurt dans notre air! Nos sociétés humaines

n'ont plus de place pour le cœur humain. Il n'y a plus moyen d'être quelqu'un. L'individu étouffe. En présence de ce géant qui grandit sans cesse : l'État! l'individu s'amoindrit de plus en plus.

Qui le protégera? qui le mettra au large?

Pour le protéger, il faut, affirme-t-on, des êtres collectifs qui puissent opposer une résistance à l'État! Et l'on invente des phalanstères plus ou moins mitigés, et l'on nous ramène au couvent, et l'on ne voit pas que l'être collectif par excellence, celui que Dieu a préparé pour sauvegarder l'individu, celui qui crée, celui qui maintient, celui qui développe, celui qui ennoblit souverainement la personne humaine, c'est la famille, ce chef-d'œuvre de Dieu!

Vis-à-vis de la famille vous avez un autre être collectif, puissant, bienfaisant, fondé par l'Évangile: l'Église. L'Église et la famille se soutiennent et s'arcboutent pour former l'édifice complet. J'entends ici la véritable Église, l'association des hommes qui par un libre mouvement de la conscience et parce qu'ils ont donné leur cœur à Jésus, se déclarent chrétiens. La famille chrétienne, l'Église selon Christ, opposant le seul grand obstacle à l'absorption de l'individu par le grand tout phalanstérien, sauveront seuls la société. Il n'y a que l'Église, il n'y a que la famille pour tenir tête au socialisme ascendant. Ou le socialisme ou

l'Évangile, ou l'État, ou l'homme. La guerre est engagée, le bien et le mal combattent à ciel ouvert, chacun sous sa couleur : il faut choisir.

Ce qui nous y contraindra, c'est que le paupérisme monte, lui aussi. En dépit, souvent en vertu même des institutions charitables destinées à le conjurer, le flot se gonfle et le mal s'étend. Il ne s'agit plus d'appliquer des palliatifs. Ce débordement-là, ces souffrances-là demandent une solution. L'Évangile et la famille, la famille par l'Évangile, je ne connais point d'autre salut.

Hâtons-nous.

Qui aurait le courage d'attendre? qui oserait temporiser? La misère, la corruption, l'émiettement, n'attendent pas, ne temporisent pas. Si nous ne nous portons en avant, armés de résolution et de foi, ils auront vite achevé l'effondrement final!

Nous les gens du *Livre*, les gens de la famille, nous avons notre socialisme à nous, sachez-le bien. Nous prétendons réformer la société. Seulement, au lieu de demander aux lois un nivellement qui l'écrase, nous demandons à l'Évangile une libération qui la relève.

Changer les cœurs! la réforme sociale est là tout entière, vraie, profonde, complète, radicale. Trouvez-en une meilleure, je vous mets au défi!

Au surplus, aimons la société humaine. Le monde appartient à ceux qui l'aiment.

Quand l'amour chrétien, pressant nos cœurs, aura conquis le retour progressif à la vie de famille, une immense révolution commencera de s'accomplir. Cette révolution ne sera pas morale seulement, elle remaniera partout les conditions de l'existence, elle fera partout remonter les niveaux.

Prenez le budget de l'ouvrier, rien que cela. Au lieu du budget de l'égoïsme et du désordre, que ce budget devienne le budget de la famille; retranchez-en les dilapidations du lundi, le laisser-aller de chaque jour, les débauches périodiques; comptez après. Vous trouverez des millions et des centaines de millions ajoutés aux ressources du travailleur[1].

En même temps que les ressources croîtront, le bonheur naîtra, les affections légitimes reparaîtront, la santé morale s'épanouira, faisant fleurir avec elle la santé du corps. Car tout se tient, car tout périt, âme et corps, dans ces bas-fonds du paupérisme socialiste où nous enfonçons à chaque pas.

En face de la machine, qui menace de machiniser l'espèce humaine, redressons la famille, vivifiée par la Parole de Dieu. La famille créera des besoins, des

1. Ceux qui savent combien d'objets indispensables, de lits entre autres, sont engagés au mont-de-piété quand vient le carnaval, ne trouveront pas exagérés les chiffres que je donne ici.

tendresses, des forces, des indépendances toutes nouvelles; elle créera des devoirs aussi : le devoir! cette puissance qui a le secret des énergies, cette austérité qui a le mot du bonheur.

La famille résoudra le problème des salaires insuffisants.

La famille résoudra le problème des ouvrières isolées, que perd l'abandon.

La famille résoudra le problème des logements insalubres.

La famille résoudra le problème de la charité, de la vraie charité, de celle qui fait du bien et qui ne fait pas de mal.

Voyez ces admirables *femmes de la Bible!* J'y reviens; messagères de la famille, elles pénètrent journellement au fond des quartiers les plus redoutables de Londres, elles vont dans les taudis les plus répugnants annoncer l'Évangile et reconstituer la famille. C'est là le caractère de leur mission. Elles enseignent aux mères à tenir leur ménage en ordre, à *aimer leur mari*, à bien élever leurs enfants. Elles introduisent la propreté dans les tanières infectes, elles y amènent l'économie, le bien-être, le goût, ne craignant pas de mettre la main à l'œuvre pour accomplir ces humbles, réformes qui sont les grandes. Peu à peu les intérieurs sordides et délabrés se transfigurent; au lieu d'éloigner, ils attirent, on s'y

trouve heureux, on y revient volontiers, on y reste, et la misère est vaincue, et la famille a triomphé.

La famille s'emparera de toutes les institutions saines et bonnes, pour les assurer, pour les développer. Ainsi les caisses d'épargne; ainsi les sociétés de secours mutuels[1], sociétés si éminemment propres à réveiller l'esprit d'initiative, à relever le moral; ainsi les bains et lavoirs, qui favorisent la propreté, cette vertu presque inséparable de l'Évangile; ainsi et par-dessus tout la construction des maisons d'ouvriers, cette œuvre excellente de notre temps, qui par la persévérance crée la race des acquéreurs, qui par le labeur crée la race des propriétaires, c'est-à-dire des hommes de famille, c'est-à-dire des hommes de résolution, de vaillance et de liberté.

L'Évangile et la famille fermeront bon nombre d'hôpitaux, bon nombre d'asiles; en revanche, ils porteront des secours à domicile, ils fourniront des infirmières sans guimpes et sans béguins; ils replaceront dans ce nid chaud et velouté, qui s'appelle un intérieur chrétien, les déshérités, les abandonnés d'ici-bas.

L'aumône s'exercera.

Si, jetée au hasard, elle agrandit les plaies; si la charité du couvent engendre des populations men-

1. Appliquées aux femmes de même qu'aux hommes.

diantes, totalement dépourvues de courage et d'honneur; si, pratiquée de la sorte, l'aumône se fait socialiste, détruisant le travail, détruisant la famille, détruisant l'individu; il n'en reste pas moins vrai que le *don* doit subsister, que donner avec amour est toujours un privilége, que recevoir avec simplicité est parfois un devoir. Il y a des brèches à réparer, il y a des obstacles à renverser, il y a des ruines à redresser.

L'aumône qui, machinisée, enfante le paupérisme; l'aumône dont les distributions officielles et régulières aggravent toujours le mal; l'aumône a pour mission de parer aux accidents, de subvenir aux infortunes exceptionnelles, de remédier aux maladies, de pourvoir aux chômages involontaires, d'empêcher les désastres, de secourir quand elle ne peut sauver. L'aumône, ainsi comprise, donne de vigoureux, de fraternels coups de main sans lesquels, à certains moments d'orage, et l'homme et la société périraient. Pour cela, pour ces élans, pour ce tact, pour ce respect de l'individu, pour ces sympathies qui soulagent sans écraser, qui aident sans suppléer, je vous défie de trouver un autre agent que la famille, un autre moteur que des cœurs réchauffés, vivifiés, éclairés par la famille.

Supprimer la bienfaisance, supprimer les compassions, supprimer la parenté humaine; jamais la famille ne supportera cela!

Les gens qui, les deux pieds sur leurs chenets, au sortir d'un bon dîner, pérorent doctement sur les dangers de l'aumône, concluant que toute charité bien ordonnée consiste à ne rien donner à qui que ce soit, ces gens-là n'ont jamais rencontré le regard enfiévré, n'ont jamais entendu cette voix creuse de l'homme qui a faim!

Il suffit de visiter les pauvres et les malades, il suffit de pénétrer dans certains réduits pour comprendre que la suppression de l'aumône est la plus impossible des impossibilités.

Essayez de manger, après avoir vu cinq ou six affamés autour d'une soupière à moitié vide! Essayez de vous chauffer, après avoir vu des enfants grelotter devant un âtre éteint! Essayez de dormir, après avoir vu le grabat sans draps, sans couvertures, parfois le tas de chiffons où se pelotonnent et s'entortillent comme ils peuvent des membres congelés!

Allez, vous mettrez ici de la viande et du pain, là vous mettrez du bois, ailleurs ce sera des vêtements, du linge, de la propreté; partout vous apporterez des sollicitudes, des prévoyances avec des tendresses, vous ne pourrez autrement! Alors, sous ces chaudes haleines quelque chose qui vaut mieux que le bien-être éclôra; ce quelque chose, c'est la fraternité dans ce qu'elle a de plus cordial, de plus ému et de meilleur.

La famille vous enseignera cela. Vous ne pourriez embrasser vos enfants si vous n'aviez fait cela.

Regardez l'œuvre de charité pendant la crise du Lancashire ! On n'a pas donné seulement des livres sterling, on s'est donné. Il y avait là des femmes riches qui laissaient leurs riches salons pour s'établir durant des journées entières dans les écoles d'ouvriers, ranimant le courage de ceux-ci, développant l'intelligence de ceux-là, passant de l'école aux intérieurs dénués, appliquant les secours bien entendus partout où se faisaient sentir les besoins. Ces femmes voyaient par leurs propres yeux, ces femmes tendaient leurs mains vaillantes aux mains affaiblies, ces femmes priaient, et le trait d'union s'établissait, le nœud se serrait entre les classes indigentes et les classes opulentes, le problème social se résolvait sans longs discours, sans gros livres, tout simplement par l'action bénie de la famille dont l'Évangile avait touché le cœur.

Que la famille exige de l'État certaines réformes, qu'elle obtienne des traités internationaux pour supprimer radicalement le travail des femmes et des enfants dans les manufactures, qu'elle fasse voter des lois pour fixer le maximum des heures de travail de l'ouvrier, pour assurer le repos du dimanche, pour obtenir une forte augmentation du salaire en cas de veilles, pour fermer tout logement malsain, pour res-

treindre le nombre des cabarets, pour astreindre à des règlements sévères tout débit de vins ou de liqueurs, pour flétrir l'ivrognerie, pour châtier les ivrognes; et la famille aura remporté la victoire. Nous assisterons, grâce à la famille restaurée par l'Évangile, à la plus belle victoire qui ait été accomplie sous les cieux.

Un temps viendra, je l'espère, où nos successeurs ne voudront pas croire aux souffrances dont les cris montent vers Dieu à l'heure même où j'écris. Ils ne voudront croire ni au travail forcé des femmes, ni au travail forcé des enfants, ni au travail forcé des hommes, ni au travail mal rémunéré de la nuit, ni aux mères désertant la maison, ni aux familles disloquées, ni aux désordres, ni aux corruptions, ni aux remèdes pires que le mal, ni à rien de ce que nous supportons maintenant.

Laissez l'Évangile refaire la famille, laissez la famille refaire la société; je vous l'ai dit, le monde, remis sur son axe, se relèvera.

APPENDICES

I

MÉCANISME ET INDIVIDUALITÉ

LE SOIN DES MALADES ET DES PAUVRES[1]

J'ai besoin, messieurs, d'exprimer avant tout un regret personnel.

Non-seulement j'aurais été heureux de prendre part à cette réunion vraiment œcuménique des représentants du christianisme selon l'Évangile; mais, il me sera permis de le dire, un sentiment particulier

1. La lecture de ce travail figurait dans le programme de l'*Alliance évangélique*, convoquée en Amérique pour le mois d'août 1870. Tous les pays du monde protestant y envoyaient leurs mandataires. On sait quelles catastrophes ont empêché cette belle manifestation qui aura lieu cette année 1873. Le mémoire que nous donnons ici doit y être lu.

et très-profond m'attache à la noble contrée où vous vous trouvez assemblés.

Il m'eût été doux de serrer la main à bien des amis dont je ne connais pas le visage, de visiter un peuple qui vient de nous donner de grands exemples, de voir par mes yeux une nation qui marche à l'avant-garde des progrès et de la liberté.

Forcé de décliner l'invitation dont m'avait honoré l'Alliance, j'ai tenu du moins à faire ce qui dépendait de moi. Je vous prie donc, messieurs, d'accueillir avec indulgence quelques rapides réflexions sur le sujet que je suis appelé à traiter.

Le soin des malades et des pauvres, dans ses rapports spéciaux avec l'institution des diaconesses[1], tel est ce sujet.

Permettez-moi, messieurs, de fixer essentiellement votre attention sur les malades. C'est pour eux que l'institution des diaconesses a été fondée ; or, les observations que provoque ce côté du problème s'appliquent au soin des indigents avec une telle évidence, elles répondent si nettement aux mêmes questions, que recommencer l'examen sous prétexte de paupérisme, ce serait se répéter.

Nous nous trouverons en présence d'un véritable *à fortiori*.

1. Ou sœurs de charité protestantes.

Excusez-moi encore si désireux, de simplifier et d'abréger autant que possible, je vous épargne les extraits, j'évite les citations, je ne consulte ni livre ni rapport.

Interroger directement l'Évangile, écouter l'expérience et les faits, cela nous suffira.

I

Rien de frappant comme la place assignée par l'Évangile à l'individu.

La foi est individuelle; la conversion est individuelle; le bon Berger appelle ses brebis « nom par nom ». Chaque homme, à titre individuel, est responsable devant Dieu; chaque homme a des devoirs individuels à remplir; nul par conséquent ne peut se faire suppléer par une organisation quelle qu'elle soit, par un mécanisme quelconque d'obéissance, de sanctification ou de salut.

Ceci s'applique à l'exercice de la charité aussi bien qu'à toutes les manifestations de la vie chrétienne.

Les apôtres ont établi un très-petit nombre de charges, juste ce qu'il en faut pour le maintien de l'ordre, pour l'exposition de la saine doctrine, pour les distributions faites au nom de l'Église. En dehors

de ce strict nécessaire, les apôtres maintiennent le grand principe de l'alliance de grâce : l'action de l'individu.

« La religion pure et sans tache, écrit Jacques, consiste à visiter les orphelins et les veuves dans leurs afflictions, et à se préserver des souillures du monde. »

Et lorsque le Sauveur décrit les scènes inexprimablement solennelles du jugement dernier, voici quelles paroles il adresse aux élus : « J'étais nu et vous m'avez vêtu, j'étais malade et vous m'avez visité, j'étais en prison et vous m'êtes venu voir. »

Il ne dit pas : Vous avez remis de l'argent à une organisation chargée de vêtir et de visiter.

II

Personne, je le sais, ne tient précisément un tel langage.

Nul ne délivre aux chrétiens une dispense de charité personnelle. En créant cette nouvelle spécialité, la spécialité charitable, l'Église romaine n'a donc pas prétendu supprimer la bienfaisance chez l'individu. Il n'en reste pas moins vrai, toutefois, que par le fait des corporations consacrées à certaines œuvres, ces œuvres, bon gré mal gré, se concentrent d'une façon presque exclusive aux mains des hommes qui en ont accepté l'accomplissement officiel, qui s'y connaissent le mieux, et qui semblent, par conséquent, devoir s'en mieux acquitter que le premier venu; que vous ou moi.

Faites attention à ceci. De même que le principe général de l'Évangile, qui s'adresse à l'individu, trouve son application particulière dans l'exercice

individuel de la charité; de même, procédant en vertu d'un principe général qui supprime l'individu, l'Église romaine mutile ou détruit, qu'elle le veuille ou non, les expansions individuelles de la charité.

L'invention des corporations charitables n'est qu'une des conséquences pratiques du principe romain.

On sait ce que sont devenues la foi personnelle, la direction personnelle de la vie, la recherche personnelle de la vérité, dans un système où le prêtre se place entre l'âme et Dieu. Si l'Église romaine se charge de nos consciences et de nous assurer le paradis, il n'est pas surprenant qu'elle se charge aussi d'obéir pour nous.

Le développement des corporations aumônières était inévitable dans son sein.

Elle avait les hommes spéciaux de la prière, les hommes spéciaux de la doctrine, les hommes spéciaux de la direction morale : elle devait avoir les hommes spéciaux de la charité.

D'ailleurs, ces spécialités sont commodes; nous nous en arrangeons volontiers.

Qu'on me dispense de la fatigue de chercher et de l'embarras de me décider! Qu'on me dise ce qu'il faut croire et ce qu'il faut faire! Qu'on achève de me mettre à l'aise en prenant ma place dans l'accomplissement de mes devoirs vis-à-vis des malades et des indigents!

N'y a-t-il pas des gens pour cela? C'est leur métier, ce n'est pas le mien. Les spécialités religieuses et charitables agiront pour moi comme elles prient pour moi; je donnerai les aumônes qu'on m'impose comme j'exécute les actes qu'on m'ordonne, comme je récite les formules qu'on me prescrit, comme je me soumets aux pénitences qu'on m'inflige. Prenez mes écus, et laissez-moi tranquille!

Il est difficile d'être chrétien à meilleur marché.

III

Telles sont, messieurs, les deux tendances que nous voyons aux prises depuis dix-huit cents ans. D'un côté l'individu, de l'autre le mécanisme.

Pour me renfermer dans la question qui nous occupe, je constate ceci : autant le mécanisme charitable est étranger aux Églises apostoliques, autant il se développe de siècle en siècle, à mesure que le salut par grâce disparaît sous les pratiques, à mesure que la foi personnelle s'efface, que les procédés pour gagner le ciel se multiplient, que le culte en esprit se matérialise, que les relations directes de chaque âme avec Dieu s'interrompent, que le sanctuaire ouvert se referme, et que le peuple ne voit plus devant lui que le sacerdoce et la direction.

La charité se transforme en aumône; en aumône distribuée par les prêtres ou par les corporations. C'est-à-dire que les rapports directs de l'homme avec

l'homme s'interrompent, aussi bien que les rapports directs de l'homme avec Dieu.

L'Écriture veut que l'homme rencontre l'homme, que le pauvre rencontre le riche, que le malade rencontre le bien portant. En retranchant ces rencontres-là, on retranche la seule solution bienfaisante des problèmes sociaux.

Si je souffre et si je n'ai devant moi que des organisations de charité, des hôpitaux, des secours officiellement répartis, des agents spéciaux accomplissant les devoirs de leur vocation, mon cœur n'est pas touché. J'éprouverai sans doute une admiration sincère, un profond respect pour le dévouement de ces délégués de la bienfaisance collective; cependant je verrai toujours en eux, du plus au moins, les rouages de cette machine charitable mise en mouvement soit par des impôts, soit par des contributions volontaires; de cet engin qui fonctionne régulièrement, qui répand systématiquement des aumônes glacées; de ce mécanisme dont j'entends bien les bruits réguliers et monotones, mais où je ne surprends ni tressaillements ni palpitations.

Que les relations personnelles s'établissent au contraire, que l'Évangile me restitue l'homme, tout est changé. Une main a pressé ma main, quelqu'un s'est intéressé à ma souffrance, j'ai en face de moi un visage que j'apprends à connaître, une âme que j'ap-

prends à aimer. Ainsi naît la réciprocité des affections, ainsi disparaît peu à peu le venin des questions sociales qui menacent notre vieux monde, et auxquelles le nouveau monde fera bien de penser aussi.

Je me borne à indiquer, sans y pénétrer plus avant, ce problème de la charité pratique; il m'entraînerait trop loin. Mais dès à présent je constate deux faits : en premier lieu, l'action dominante de l'individu; en second lieu, les limites imposées à cette action. Pour qu'elle soit ce qu'elle doit être, il importe qu'elle ne s'étende pas au delà.

Dès l'instant où notre charité individuelle, franchissant le cercle des familles que nous connaissons, que nous suivons, dont nous savons les besoins et avec lesquelles des relations véritablement sympathiques peuvent s'établir, éparpille de droite et de gauche les secours dont elle dispose, elle devient elle-même non-seulement inefficace, mais funeste et malfaisante.

La charité banale, les aumônes de la porte, les dons sollicités et envoyés par correspondance, nuisent autant que les assistances officielles aux vrais intérêts de la charité [1].

1. Il s'est établi dans plusieurs de nos villes des *bureaux d'assistance et de renseignements* (*a*) dont on ne saurait trop recommander

(*a*) Parfaitement libres, entièrement dus à l'initiative et à la consécration individuelle de ceux qui les ont fondés.

l'universelle propagation. Celui de Genève, dirigé par M. Édouard Fatio, nous paraît offrir le modèle à suivre.

Là, des hommes dévoués, éclairés, charitables au sens profondément vrai du mot, reçoivent, dépouillent, examinent cette énorme correspondance du paupérisme écriveur et demandeur, cette montagne de lettres sous laquelle, avant eux, succombaient éperdus et ne sachant où trouver la lumière, les habitants de nos cités et de leurs environs.

Après avoir pris une connaissance sommaire des requêtes, chacun les envoie au bureau, se bornant à y faire également passer le solliciteur lorsque celui-ci vient chercher une réponse, c'est-à-dire toucher le mandat qu'il a tiré sur la fatigue ennuyée, sur la paresse, sur l'égoïsme, oui, sur l'égoïsme pressé d'en finir vite et à tout prix, encore plus que sur la charité.

Le bureau, qui tient en main toutes les demandes, qui connaît toutes les origines, dont l'œil vif et clairvoyant a pénétré partout, tantôt et lorsqu'il s'agit de *quémandeurs* attitrés, de fainéants, de débauchés, met son *veto* absolu; tantôt et lorsqu'il s'agit soit d'un coup de collier à donner pour tirer une famille du mauvais pas, soit d'un secours plus prolongé, ou d'un apprentissage, ou d'un rapatriement, appuie fortement le solliciteur en même temps qu'il met au service du patron et son expérience et sa bonne volonté, afin de l'aider à placer, à surveiller, à sauver. — Ajoutons que le bureau s'efforce, avant tout, de procurer du travail aux indigents, cherchant à les tirer de ce bourbier fangeux qui s'appelle *mendicité*.

Qui dira le mal qu'ont empêché les bureaux, les ignobles comédies qu'ils ont déjouées, les pourritures qu'ils ont nettoyées, les misères incomparables qu'ils ont relevées, les secours puissants qu'ils ont donnés, les liens effectifs qu'ils ont établis entre le riche et le pauvre, l'incontestable bien qu'ils ont accompli, qu'ils accomplissent chaque jour?

Mais il y faut, des deux parts, une même persévérance et une même vigueur.

Si le bureau ne rencontre devant lui que mollesse, qu'hésitation: si on ébranle son action par de continuelles inconséquences; si aujourd'hui par lassitude et pour se débarrasser promptement d'un solliciteur ennuyeux, si demain par une sorte de sensibilité mal conçue et mal appliquée, les destinataires des lettres, au lieu de les renvoyer au bureau et de suivre l'affaire, lâchent une aumône, quitte à s'en repentir après, le bureau, malgré tous ses efforts, verra sa marche entravée et les résultats de son travail compromis.

Quant à nous, persuadés que les fondateurs de l'*Assistance rensei-*

gnée font une œuvre excellente, qu'ils rendent un service hors ligne aux pauvres et à la société; les ayant vus, ces bons *journaliers* de l'Évangile, loyalement consacrés au labeur du jour, succomber parfois sous les fatigues de la tâche, sous les inconsistances, sous l'aveugle incompréhension, même sous le blâme de ceux qui devraient les bénir en leur prêtant main-forte, nous éprouvons le besoin de rendre ici un solennel témoignage à leur dévouement, à leur œuvre, à son utilité.

Deux mots encore sur cette autre institution que vient également de voir éclore Genève.

Un homme de grande capacité, M. Henri Barbey, après avoir passé trente années aux affaires, en Amérique, ce pays où tous les encouragements possibles sont donnés à l'épargne, rentré dans sa patrie, la Suisse, a été frappé de ce fait, que notre population — tant la population agricole que la population industrielle — ne sait ce que c'est que d'économiser et qu'elle perd des sommes fabuleuses en gaspillages, en mauvais plaisirs, en boisson.

Ces déplorables réalités, le besoin de *surmonter le mal par le bien*, ont suggéré à M. Henri Barbey l'idée à la fois généreuse et pratique de fonder une *caisse mutuelle pour l'épargne*, dont Genève serait le siége, mais qui s'ouvrirait à toute la Suisse romande.

La caisse, ouverte en effet au moins de juillet 1873, a fonctionné dès le premier jour. Munie de capitaux qui lui donnent un crédit de premier ordre, elle reçoit les dépôts depuis *vingt centimes* jusqu'à *mille francs*. A partir *d'un franc*, elle paye l'intérêt au 4 %. Au bout de l'année, elle distribue les profits entre tous les déposants, proportionnellement à leurs apports. La caisse par conséquent, outre les intérêts payés, travaille gratuitement pour ses déposants, et leur assure des bénéfices qui deviendront un énergique stimulant à l'ordre, à l'économie, à la prévoyance.

Impossible de mieux comprendre les besoins de l'époque, d'opposer un plus vrai remède au poison du socialisme, de tendre une main plus fraternelle à quiconque veut, échappant au désordre et à la débauche, assurer le fruit de ses labeurs et le pain de l'avenir.

IV

J'ai nommé les hôpitaux; vous comprenez, messieurs, que je ne les aime guère.

Sans doute, il en faut. Quelques hôpitaux, en petit nombre et de petite dimension, répondent à des besoins réels. Mais éloignons-nous le plus tôt possible de la tradition latine qui a couvert l'Europe de ces immenses palais de la pauvreté, dont la construction, pendant longtemps, semblait l'œuvre par excellence. Pour le moyen âge, tout se résumait dans ces deux formes de charité : les corporations et les hospices. On dotait les corporations, on bâtissait des hospices. On soignait les malades, on secourait les pauvres et par les hospices et par les corporations. Les siècles qui ont suivi le moyen âge ont continué à marcher dans le même chemin. Cela est si commode, cela est si conforme au génie administratif de l'Europe! cette charité organisée laisse si bien en repos les individus et les sociétés!

Nous-mêmes nous subissons plus que nous ne le croyons peut-être l'influence de l'esprit latin. Chaque jour il se crée des hôpitaux dont la charité se serait passée, dont l'égoïsme ne se passe pas. Sauf les cas exceptionnels qui demandent des moyens exceptionnels, il est déplorable d'enlever un malade aux soins de sa famille et de la dispenser ainsi des devoirs que Dieu lui avait imposés. Nos devoirs sont nos priviléges. Gardez-vous bien de nous en priver. Une famille se sentira peut-être soulagée quand on la délivrera de son malade pour le porter à l'hôpital; oserions-nous dire qu'un pareil soulagement est une bénédiction?

Les soins de la famille ont un tel prix, au contraire, ils l'emportent tellement, au point de vue de la guérison, sur les soins des hôpitaux les mieux organisés, qu'à Paris, par exemple, l'administration publique a fini par reconnaître l'incontestable supériorité de ceux-là sur ceux-ci. D'année en année cette administration donne aux secours à domicile une importance qui va croissant.

Je frémis lorsque je vois fonder — dans les meilleures intentions, cela va sans dire — des hospices de vieillards!

Mettre ensemble toutes ces infirmités, toutes ces langueurs, toutes ces tristesses!

Si quelqu'un a besoin de la famille, c'est le vieillard. Il faut autour de lui de la jeunesse, des rires,

des enfants. Il aime les enfants et les enfants l'aiment. Or quoi de plus aisé, je vous le demande, que de placer dans des familles particulières les vieillards indigents et solitaires? Avec le quart de l'argent que vous mettez à bâtir, que vous consacrez à meubler et à soutenir un hospice, vous payerez des pensions de vieillards dans les villages, au bon air de la campagne. Cela fera moins de bruit, cela fera plus de bien.

Le principe chrétien qui substitue la charité individuelle et l'action de la famille aux mécanismes et aux hôpitaux, trouve ainsi dans la pratique une application infiniment plus étendue qu'on ne l'avait imaginé.

Prenez les aliénés, même les fous furieux dont l'état violent semblerait exiger impérieusement l'emploi d'asiles spéciaux, la famille s'en chargera, la famille les calmera.

Nos voisins de Belgique, par une expérience ancienne et répétée, nous montrent des villages où les insensés de toutes les espèces, reçus, choyés, associés aux joies de l'intérieur, intéressés aux travaux de la campagne, sont heureux, et souvent guéris pardessus le marché.

V

Est-ce à dire qu'il n'y ait pas à préparer, dans une certaine mesure, des serviteurs de l'Évangile, particulièrement doués, possédant des connaissances exceptionnelles, soutenus par un goût positif, poussés par des aptitudes décidées au soin des malades, ayant, en un mot, une vocation qui devient une profession? Nul ne le met en doute. Si réduit que nous fassions le nombre des hôpitaux, encore faut-il que les hôpitaux soient desservis. Or le service des hôpitaux ne s'apprend pas tout seul. La meilleure volonté du monde ne peut tenir lieu ni du savoir ni de l'habileté.

Ajoutons que plus se développent les soins à domicile, plus il importe d'avoir sous la main des gardes-malades bien qualifiées, disponibles, et de recevoir ainsi, chez soi, les secours de l'art qu'on allait demander aux établissements publics.

Pour ce double motif, instruisons et formons des infirmières indépendantes. Elles s'occuperont des riches, elles s'occuperont des pauvres.

A ceux qui prétendent que sans un costume religieux, que sans le caractère monacal de la corporation, que sans la double protection du nom et de l'habit, que sans être une *sœur de charité*, reconnue pour telle, nos infirmières ne sauraient impunément pénétrer dans certains quartiers des grandes villes, l'expérience a répondu.

Les *femmes de la Bible* visitent chaque jour les bouges de Londres; j'ai vu de jeunes femmes chrétiennes monter à Paris les plus sales escaliers des plus sales maisons; les unes comme les autres étaient partout respectées.

Et la ville où vous êtes réunis, messieurs, ne possède-t-elle pas sa vaillante armée d'amies des pauvres, qui jamais n'a reculé, même devant les *five-points?*

VI

Cette simplicité, bonne pour le temps des apôtres, n'a plus suffi, bien entendu, lorsqu'on a perfectionné l'Évangile, lorsqu'on a organisé le grand mécanisme romain. Alors ont paru les corporations monastiques. Je n'en ferai pas l'histoire; je constate seulement ceci : que les sœurs de charité catholiques ont servi de modèle à ces sœurs de charité protestantes dont les maisons se sont multipliées en Europe, et qu'on voudrait acclimater chez vous.

Je sais par où se marquent les différences qui existent entre les sœurs catholiques et les sœurs protestantes. Je sais aussi que les ressemblances dépassent de beaucoup les différences, et que ces dernières ont plus d'apparence que de réalité.

Au reste ne craignez rien, je ne me laisserai pas entraîner à des appréciations malveillantes. J'éprouve un sincère respect pour les sœurs protestantes et

pour leur dévouement. Parmi les fondateurs de ces institutions nouvelles, je compte des parents et des amis; je comprends d'autant mieux l'entraînement auquel ils cèdent que j'y ai cédé moi-même, recommandant l'œuvre à ses débuts. Aussi mon opinion — je l'espère, et peut-être le penserez-vous avec moi, — cette opinion à laquelle je ne suis arrivé que par un sérieux travail d'examen de conscience, pèsera-t-elle de quelque poids aux yeux des hommes impartiaux.

VII

Disons-le avant tout, le titre de *diaconesse* s'applique mal aux sœurs de charité dont il s'agit.

Une seule diaconesse, Phœbé, est nommée dans les écrits apostoliques; rien assurément n'autorise à penser qu'elle fît partie d'une corporation, au sein de laquelle auraient régné des principes absolument contraires à ceux qui réglaient les autres charges des Églises primitives. Une analogie naturelle semble l'indiquer au contraire, la diaconesse remplissait des fonctions pareilles à celles du diacre; elle satisfaisait aux mêmes conditions, si simples, si larges, et qui conservent si résolûment à la vie son caractère normal. « Que les diacres soient maris d'une seule femme, gouvernant bien leurs enfants et leur propre famille. »

Trouvez-moi là l'indice d'un service qui placerait ses agents hors des éléments de l'existence commune,

dans la dépendance d'une direction, maîtresse absolue de l'individu.

Il est bon de le rappeler ici : les vraies diaconesses, les diaconesses d'Église existent de nos jours. La petite Église libre à laquelle j'appartiens n'a pas nommé seulement des anciens et des diacres, elle a nommé des diaconesses. Ces dernières, qu'elles soient célibataires, mariées ou veuves, peu importe, s'occupent spécialement de visiter les malades et les indigents. Elles agissent, soutenues par l'Église, dans l'esprit de l'Église, et lorsqu'il s'agit de cas difficiles, sous sa direction. Elles mènent la vie de tout le monde. Leur intervention, pas plus que celle des diacres, n'empêche le développement de la charité individuelle, car elles ont leur ménage à soigner, leurs enfants à élever, leur intérieur à conduire, et ne sont pas, comme les sœurs, une personnification tellement spéciale de la charité, qu'on se sente autorisé à leur en abandonner le travail exclusif.

Notez de plus ce fait historique. Dans la constitution si remarquable que s'étaient donnée, sous l'influence de leur pasteur Robinson, les puritains réfugiés à Leyde, constitution où déjà se montrent en germe plusieurs des grands progrès réalisés depuis par l'Amérique, cinq charges figuraient à la base de l'Église; or les titulaires de la cinquième, qui venaient après les anciens, les docteurs, les évangé-

listes et les diacres, étaient les diaconesses, nos diaconesses à nous, celles de la Parole de Dieu.

Les puritains retournaient sur ce point comme sur beaucoup d'autres au modèle apostolique, à la règle unique et féconde en dehors de laquelle on s'égarera toujours.

VIII

Ici s'élève une objection.

De mon propre aveu, disent nos adversaires, ni les diaconesses d'Église, ni la charité individuelle ne suffiront à satisfaire certains besoins. Moi-même j'ai reconnu la nécessité de former des agents spéciaux! Cette nécessité ne nous ramène-t-elle pas aux institutions récemment fondées, aux corporations des *sœurs?*

Quelque temps on a pu le penser. Plus d'un chrétien sincère se persuadait que sans l'imitation romaine, il n'était pas plus possible d'obtenir des infirmières dévouées que d'organiser des hôpitaux bien desservis. Un véritable vide, convenons-en, se faisait sentir.

Aujourd'hui, l'expérience a prononcé.

Des faits récents sont venus démontrer que le christianisme falsifié de Rome n'a rien à nous transmettre; ces faits sont venus prouver que la vocation

de garde-malade chrétienne se produit mieux dans les conditions du pur Évangile, qu'asservie à des règlements conventuels.

Vous faut-il un exemple?

Voilà douze ans[1] qu'une école évangélique de gardes-malades fonctionne en Suisse, à Lausanne, dans le canton de Vaud.

Deux fois par an, après une exacte constatation de leur vocation et de leur piété, huit élèves sont gratuitement admises dans l'école. Elles reçoivent pendant cinq mois des leçons théoriques. Surtout elles s'exercent à la pratique, soit par des visites à l'hôpital, soit par le soin assidu — stations de jour, veilles la nuit — des malades à domicile.

Un sérieux examen, passé devant des hommes compétents, termine le cours; des brevets, selon la capacité et l'acquis, sont conférés aux gardes-malades qui se placent, les unes dans nos hôpitaux protestants, les autres, en qualité d'infirmières indépendantes, dans tel ou tel centre : celles-ci employées par une église, celles-là occupées par quelque association charitable, toutes en activité.

L'œuvre est une œuvre de liberté; aussi la direction cesse-t-elle avec l'apprentissage. Les relations les meilleures se maintiennent entre le directeur de

1. Quatorze à l'heure qu'il est.

l'école et les élèves; volontiers celui-ci les aide et les patronne; son action s'arrête là; leur indépendance demeure intacte, respectée, et chacune d'elles suit sa carrière, sous sa propre responsabilité.

Si l'on a pu se passer de la direction perpétuelle, condition *sine quâ non* des corporations de sœurs, on a pu se passer également, cela va sans dire, du célibat de fait qui non-seulement caractérise les corporations, mais qui en forme l'essence même et l'indispensable nœud.

Les élèves de l'école de Lausanne sont indifféremment célibataires, mariées ou veuves. Chacun des cours, ou peu s'en faut, voit ces trois catégories représentées autour de la table de famille.

Point de costume, ai-je besoin de le répéter? D'assez grandes inégalités sociales se sont plus d'une fois trouvées côte à côte, durant les cinq mois de vie en commun; le nivellement par l'habit semblait indiqué pour éviter certains froissements, pour effacer certaines différences. Mais ces froissements n'ont jamais existé, mais ces différences font partie de l'existence normale; et la villageoise, et la demoiselle, chacune vêtue proprement, d'une manière conforme à sa position, ont constamment marché de bon accord, en chrétiennes, sans que la grosse robe de l'une ou l'étoffe plus fine, la coupe plus élégante des vêtements

de l'autre fissent naître le moindre problème social dans leur esprit.

Personne n'a imaginé de donner aux élèves un autre nom que celui de leur belle profession. Elles sont *gardes-malades*, pas autre chose.

Sœurs! pourquoi sœurs? — Oui, elles sont sœurs dans le sens vraiment scripturaire du mot, dans le sens large et universel. Il a fallu le système romain avec ses classements contraires à l'Évangile, avec ses divers degrés de sainteté, avec ses clercs et ses moines plus rapprochés de Dieu que les chrétiens de la vie ordinaire, pour enlever à ceux-ci leur nom de famille, le nôtre, le titre qui appartient à tous les membres du corps de Christ, et pour faire de ce titre un monopole spécial, exclusivement réservé aux corporations.

Tout comme les élèves de Lausanne ont répudié le costume, bien persuadées que Celui qui ne veut pas que notre main droite sache ce que fait notre main gauche, ne nous a pas invités à proclamer notre vocation charitable par des signes extérieurs, bien résolues à ne point attirer sur elles l'attention et le respect par un vêtement réglementaire qui serait l'emblème du dévouement, ces élèves ont apporté la même humilité à se passer du prestige que donne une apparente gratuité des soins[1].

1. Il est facile de faire soigner gratuitement les pauvres par la création d'un comité spécial, qui s'assure une ou plusieurs gardes-

Nos gardes-malades, au sortir de l'école, gagnent simplement leur vie en recevant une modeste rétribution due à leur travail.

Nous vivons tellement sous l'influence de la fausse sainteté créée par l'Église romaine, il nous faut tellement la mise en scène du désintéressement, que nous en sommes venus à considérer le salaire sinon comme une flétrissure, du moins comme une chose infime, vulgaire, ignoble, incompatible avec les grands renoncements de la haute consécration.

Les apôtres ignoraient ces raffinements quintessenciés. Ils étaient trop simples et trop vrais pour en concevoir l'idée : « L'ouvrier, disaient-ils, est digne de son salaire », et ils recommandaient de donner un double honoraire à certaines classes d'anciens.

Nous-mêmes, ne trouvons-nous pas tout naturel que nos magistrats soient salariés, que nos pasteurs soient salariés, que nos missionnaires soient salariés? Mais dès qu'il s'agit des corporations charitables, la tradition romaine reparaît avec cette puissance de ténacité qu'ont les idées fausses, et dans le fait du salaire, humble, légitime, évangélique,

malades, et qui les envoie à ses frais chez les indigents abandonnés. Ce comité existe à Lausanne. Ailleurs, de modestes associations particulières se sont attaché une garde-malade qu'elles emploient de la sorte, suivant les besoins.

nous ne sommes pas loin de voir un abaissement.

Notez-le d'ailleurs, messieurs, la gratuité du service des malades, remise si fort en honneur par les corporations, n'a, en fait, pas de réalité. Les faibles émoluments que reçoivent nos gardes-malades sont loin d'équivaloir à l'entretien complet, absolu, des sœurs; surtout ils ne sauraient égaler la retraite assurée qui attend celles-ci, leur tâche une fois accomplie, les garantissant contre tous besoins, pourvoyant à toutes chances de maladie, de fatigue ou d'infirmités, et cela jusqu'à la mort.

Il n'y a donc chez nous qu'un retour à la vérité des habitudes évangéliques, qu'une rupture avec cette charité théâtrale, avec ce renoncement à fracas que Rome, qui s'y entend, avait si habilement organisés.

Appellation particulière, costume, gratuité prétendue, tout cela disparaît; le dévouement modeste, vrai, sans apparat subsiste; or celui-là nous suffit.

Ajoutons-le en passant. Plusieurs fois, des personnes appartenant aux classes aisées de la société ont figuré parmi les élèves. Elles se sont, leur apprentissage achevé, vouées à soigner les malades, sans accepter, cela va de soi, une rémunération dont elles n'avaient pas besoin. En agissant ainsi, elles n'ont pas un instant imaginé, vous pouvez m'en croire,

que leur dévouement gratuit surpassât le dévouement rétribué de leurs compagnes, moins favorisées, tout aussi consacrées au Seigneur[1].

1. L'école de Lausanne a pour directeur et pour directrice M. et madame Reymond — un père et une mère — la famille a élargi son aile, voilà tout.

M. Reymond applique au développement des élèves son christianisme solide, ses rares connaissances spéciales (*a*), l'extrême lucidité de son coup d'œil et ses qualités aimables, qui n'y gâtent rien.

Madame Reymond y met toutes les délicatesses d'une âme essentiellement consciencieuse, toutes les bontés d'un cœur loyal et tendre, toute l'expérience acquise auprès des malades et des indigents.

Enfin l'école possède en la personne de M. le docteur Jaïn un professeur dont l'enseignement pénétré de savoir, illustré çà et là par les saillies d'un esprit très-original et très-fin, entretenu par l'étude assidue des découvertes que chaque jour amène dans le monde médical, non-seulement captive les élèves en les instruisant, mais attire bon nombre d'externes, heureuses d'acquérir des connaissances qui trouvent un emploi immédiat au service de la charité.

(*a*) Il a donné un cours vivement récié.

IX

Si j'ai mentionné avec quelques détails l'institution des gardes-malades à Lausanne — institution très-modeste assurément, — c'est qu'elle fournit l'évidente démonstration de plusieurs vérités contestées.

Elle prouve que le soin des malades se passe parfaitement des formes empruntées à l'Église de Rome; elle prouve que l'Évangile, appliqué tel quel, possède une puissance sur laquelle nous ne comptons pas assez.

Moins d'organisation et plus de vie, appel à l'action libre de l'individu, développement des forces immenses que la foi met au service de la charité, voilà notre programme.

Au lieu de vous parler d'une petite école suisse, j'aurais dû vous parler des grands exemples américains.

Pendant la guerre civile, qui donc s'est chargé des

blessés et des malades? Qui a créé ces admirables asiles, ces *soldiers-homes* dont les toits bénis marquaient les étapes, de Washington au Texas? Qui a transformé ces asiles en maisons paternelles où l'on respirait presque l'atmosphère du chez soi? Qui a fondé l'œuvre immense, l'œuvre merveilleuse de la commission sanitaire? Qui a réuni les dons, non-seulement l'argent, le linge, la charpie, mais les vêtements, le vin, les cordiaux, les livres, le papier, les jeux, les fleurs et les fruits dont les parfums et la saveur venaient rappeler le village natal?

Vous le savez comme moi, les femmes américaines — c'est toujours aux femmes qu'appartient le grand rôle en pareil cas — s'étaient données elle-mêmes: elles avaient écarté la charité par procuration. Elles écrivaient les lettres des soldats mutilés, elles servaient les blessés de leurs douces mains, les entourant du bien-être, que dis-je? du luxe et des délicatesses qu'un cœur de femme peut seul inventer.

Mon ami M. Laboulaye a fait connaître à l'Europe — dans un travail que tout le monde a lu — ces *Hospitals Days*, ce journal d'une dame qui a dirigé pendant la guerre l'établissement sanitaire de Fairfax, près de Washington[1].

1. Je n'ai pas osé nommer miss Jane Stuart Woolsey. Je me hasarde à mettre son nom dans cette note.

Il nous a parlé de madame Barlow. Le jour même de son mariage, madame Barlow part avec son mari pour l'armée. M. Barlow parvient au grade de général. Madame Barlow fait toutes les campagnes dans les ambulances, et meurt à la peine, devant Pétersburg. Quelle union ! Quelle noble et courte vie à deux ! Et que c'est bien là le véritable dévouement, la consécration suprême, le soin des malades pratiqué selon la simplicité, dans la puissance de Christ !

Durant ce terrible conflit américain, l'association centrale des femmes pour le secours des blessés a recueilli quatre cent millions. Elle a enrôlé une véritable armée d'infirmières aussi zélées qu'indépendantes.

L'œuvre des femmes ne doit pas nous faire oublier celle des hommes, en particulier l'action partout présente et partout efficace de l'*Union des jeunes gens.*

Je rappelle exprès ces détails qui vous sont bien connus, messieurs. Ils prouvent avec une incomparable clarté que les corporations charitables de sœurs n'ont rien à faire chez vous, qu'elles ne vous apporteraient rien, et que leur absence ne s'est pas fait regretter un instant.

Nos hôpitaux remplis de sœurs ont-ils présenté quelque part des résultats aussi beaux que vos baraques desservies par les volontaires de la charité, que ces édifices bien aérés où l'on a supprimé le typhus,

d'où l'on a banni le scorbut, où le nombre des morts a été réduit au delà de toute prévision?

Là, grâce à des prodiges d'intelligence et de bonté, tels que les mécanismes les mieux organisés ne les produiront jamais, on a multiplié les perfectionnements.

La vie est un grand maître; la liberté est un grand inventeur. L'une et l'autre ont remplacé par de petits asiles bien ouverts au soleil les vastes hôpitaux infects qui sont des maisons de mort; elles ont partout introduit des brises salubres, partout planté des jardins, partout cultivé les légumes et fait épanouir les fleurs; elles ont construit des steamers et des wagons spécialement disposés pour le transport des blessés; elles ont, ce qui vaut mieux encore, créé autour d'eux, à force de sollicitude et d'amour, ces douces illusions de la famille sous l'action desquelles le cœur se dilate et le corps se guérit.

Nous voilà bien loin de la bienfaisance en gros; nous voilà bien loin de cette charité toujours un peu officielle, toujours un peu professionnelle, qui caractérise les corporations jusque dans l'exercice le plus sincère de leur dévouement.

X

Il me semble, messieurs, que les conclusions de cette rapide étude se présentent d'elles-mêmes.

Entre les deux tendances qui se partagent très-inégalement l'histoire de la chrétienté, nous avons à choisir.

D'un côté se trouvent les mécanismes habilement organisés par le génie administratif du monde latin : beaucoup d'hôpitaux, l'aumône concentrée aux mains des spécialités charitables, les corporations signalées au respect public par le costume, par l'appellation, par le célibat, par l'apparente gratuité du service ; tous les dévouements enrégimentés, réglementés, obéissant à une direction centrale, marchant avec cet ensemble que produit l'abdication de l'individu.

D'un autre côté, l'individu en possession de son indépendance, le soin des malades et des pauvres confié à l'action spontanée de l'amour chrétien, chaque

enfant de Dieu placé en face de son devoir et ne pouvant s'en dispenser sous prétexte de le déléguer à de plus habiles, l'Évangile enfin pour maître unique, l'exemple des apôtres pour unique constitution.

Au surplus, vous l'avez remarqué, cette liberté se concilie parfaitement avec l'ordre. Que l'Église complète ses charges, qu'outre les diacres elle ait des diaconesses vivant comme ceux-ci de la vie de tout le monde, rien de mieux. Qu'on forme des gardes-malades instruites, capables, pratiquant leur noble profession avec autant d'expérience et de savoir que d'amour, rien de mieux. Que l'on se concerte, que l'on se distribue le patronage des familles indigentes, que l'on s'arrange pour prévenir les abus, pour établir entre chaque pauvre et son patron ces rapports éclairés et directs qui seuls produisent du bien, rien de mieux. Que dans les grandes crises on crée des services extraordinaires et multipliés, à l'exemple des États-Unis pendant leur guerre civile, rien de mieux.

Mais tout ceci, c'est l'organisation dans l'indépendance, c'est l'ordre dans la liberté.

La liberté! ne laissons pas amoindrir ce principe vital que nous a donné l'Évangile. L'Évangile a fait plus, il nous a montré nos priviléges. Notre privilége, à nous chrétiens évangéliques, c'est de travailler tous, de combattre tous, de n'avoir aucune dispense pour aucun devoir.

Voyez comme ils s'aiment ! disait l'ancien monde en parlant des disciples du Sauveur. Puisse venir bientôt l'heure où nous contraindrons le monde moderne à s'écrier, en parlant de nous : Voyez comme ils s'aiment !

Messieurs, ne cherchons pas ailleurs la vraie solution du problème de la philanthropie chrétienne ; les détails d'application se révéleront à nous l'un après l'autre ; la vraie charité, la charité vivante, la charité libre, la charité individuelle saura les découvrir ; quelque graves et diverses que puissent naître les circonstances, cette charité-là nous dira ce qu'il faut faire pour répondre aux besoins de chaque jour. L'essentiel est le principe. Il importe d'autant plus de le maintenir, que Rome — personnification des infidélités progressives à l'Évangile — nous tentera toujours par l'imitation, en les modifiant pour notre usage, de ses institutions aumônières, machines commodes, savamment conçues, habilement agencées, qui portent avec elles tout le prestige de la popularité et du succès.

Nous, messieurs, restons fidèles à notre principe. Ayons ce courage, ayons foi en la puissance de la vérité.

Et si Rome nous montre ses sœurs de charité, nous lui montrerons, nous, nos églises de charité.

En m'acquittant de la tâche délicate qui m'avait été confiée, je me suis conformé, je l'espère, à l'esprit de l'Alliance évangélique, esprit tout pacifique et tout fraternel. Je n'y ai point eu de peine; mon cœur ne renferme que des sentiments affectueux, qu'un profond respect pour les fondateurs des corporations que je combats.

Loin de chercher à se rapprocher de Rome, ils ont cédé, j'en ai la conviction, à l'ardent désir de servir notre Réforme, la disculpant du reproche de dureté, faisant cesser une infériorité positive dont son honneur souffrait.

Sachons le reconnaître, il y avait chez nous une lacune à combler; les soins de l'amour chrétien manquaient parfois à nos malades.

Sachons le constater, bien des êtres souffrants ont rencontré de tendres sollicitudes, bien des âmes in-

quiètes ont trouvé la paix dans les hôpitaux desservis par les sœurs.

Je dis plus, nous les adversaires d'un système que notre conscience nous ordonne de repousser, nous avons reçu, par le fait même de l'erreur qu'il représente et que nous devions désarmer de ses prétextes, nous avons reçu des impulsions qui, sans cela, nous auraient manqué.

Si nous formons des gardes-malades pieuses, n'est-ce point pour l'honneur de la vérité, de la simplicité qui sont en Christ? N'est-ce pas pour faire éclater aux yeux de tous la suffisance absolue du pur Évangile dans ses applications à la charité comme dans ses décisions en matière de foi?

N'oublions pas un tel service. L'argument de nécessité sur lequel s'appuyaient les institutions des sœurs s'est écroulé devant les faits. Les faits ont démontré qu'on peut obtenir de vraies vocations, que de saintes et touchantes consécrations aux misères humaines peuvent se produire sans le secours ni des corporations, ni de la direction, ni du costume, ni du célibat.

Messieurs, il fallait au comité qui a préparé le congrès de l'Alliance, il fallait une audace, il fallait une virilité de foi tout américaine, pour poser devant vous

une question controversée, pour la poser au grand jour, en plein soleil.

Votre comité l'a pensé : notre unité ne craint pas la lumière. Il a bien fait, messieurs.

L'unité n'est réelle qu'à la condition de n'éviter aucun débat; elle n'est solide que dans la mesure où elle sauvegarde la manifestation de toutes les diversités.

Comparez-la, cette unité de notre alliance évangélique, comparez ces libres battements de nos cœurs possédés du même amour de Christ, comparez ces franches évolutions de nos esprits pénétrés du même esprit, comparez-les avec l'unité qu'on fabrique à Rome!

Rome décrète, selon son bon plaisir, des dogmes imposés à tous : hier l'immaculée conception; aujourd'hui l'infaillibilité.

Si ces dogmes blessent les consciences, tant pis pour elles : les consciences se tairont.

Si la Bible proteste trop fort, tant pis pour elle : la Bible cessera de s'ouvrir.

Si le bon sens, si les convictions, si la vérité opposent quelque résistance, on écartera le bon sens, on oubliera les convictions, on étouffera la vérité pour marcher yeux fermés, tête baissée, dans cette nuit sans étoiles qui s'appelle Unité romaine.

Chez nous, point d'uniformité factice, point de consciences esclaves; chez-nous, la liberté, la vérité, les regards fixés sur l'Écriture, les yeux bien ouverts, la conscience bien éveillée.

Ce que nous voulons, c'est le vrai. Ce que nos prières à tous vont implorer de Dieu, c'est le vrai. Ce que nous cherchons par toutes les puissances de notre âme, par toutes les énergies de notre volonté, c'est le vrai.

Et les diversités se produisent précisément parce que l'unité n'a rien de faux; parce qu'elle s'alimente de cette ardente, de cette persévérante poursuite du vrai; parce que chaque élan, parce que chaque aspiration vers le vrai en resserre le nœud. Les diversités se produisent parce que nous avons horreur des mensonges convenus qui violentent, qui obscurcissent le sens moral, et qui, par là même, ruinent l'unité. Les diversités se produisent parce que tous ensemble nous désirons posséder la seule foi digne de ce nom : la foi loyale, intègre, la foi posant de toutes parts sur la bonne foi !

Notre unité, qui n'a rien à cacher, qui ne connaît ni les contraintes ni les réticences, ne perd rien, ce me semble, au contact de la liberté.

Enfants du même Dieu, rachetés du même Sauveur, disciples du même esprit, serviteurs du même Évangile, il me semble que nous voyons approcher l'heure

où s'accomplira cette prière suprême de Jésus-Christ : « Que tous soient un, comme toi, Père, es en moi, et moi en toi. Qu'eux aussi soient un en moi, et que le monde connaisse que c'est toi qui m'as envoyé. »

II

LES RÉCLAMATIONS DES FEMMES

I

L'OPINION

C'est une vieille tradition que le mépris des femmes : elle remonte à l'antiquité la plus reculée et descend jusqu'à nous. Railleries des poëtes de la Grèce et de Rome, bouffonneries du moyen âge, sermons et prêches, tout le courant de la Renaissance qui va de Rabelais à Voltaire et à Béranger, rien ne manque à cette interminable ironie qui n'a cessé d'exercer sa verve aux dépens d'une moitié du genre humain.

L'Orient, sous ce rapport, ne le cède point à l'Occident ; la satire contre les femmes occupe une grande

place dans la littérature orientale; aujourd'hui comme autrefois les défauts des femmes défrayent, dans les cafés de Constantinople et du Caire, les récits du conteur, et celui qu'il y a peu d'années nous entendions à Brousse, en plein air, près d'une eau vive, arrachait plus d'un éclat de rire à son auditoire composé de graves Osmanlis, par la reproduction de scènes de harem où la ruse et les tromperies féminines jouaient le grand rôle.

Ce que Napoléon exprimait grossièrement dans sa colère contre madame de Staël et contre le flot d'idées libérales qui circulait autour d'elle, bien d'autres l'ont dit et répété sur tous les tons : La femme est bonne pour faire des enfants! — Tel est l'axiome dans sa brutalité.

Quelques-uns ajouteront des paroles galantes, mais la conclusion demeure la même; la femme est exclue de cette sphère élevée, apanage de l'homme, où il entre seul, agit seul et se maintient seul. Que la femme fasse des enfants, comme le veut Napoléon; qu'elle veille sur le pot-au-feu, comme le veut Arnolphe; qu'elle serve de jouet à nos fantaisies, comme le veulent tant de romanciers et de poëtes, le domaine de la vie supérieure ne lui en reste ni plus ni moins fermé. Depuis qu'il y a des hommes sur la terre, ils se sont entendus, on le dirait, pour

exprimer leurs défiances et leur dédain, tantôt par l'organisation de la famille, tantôt par les inégalités légales, tantôt par les moqueries, tantôt par des éloges non moins humiliants, car ils s'adressent à l'être frivole, à la créature aussi insignifiante que séduisante, ils ne mettent en relief que les charmes extérieurs, la beauté, l'élégance ils ne supposent ni l'âme, ni l'individualité. L'amour seul, et quel amour! semble exprimer la mission tout entière de la femme, disons mieux, de la poupée.

On se rappelle ce mot du fabuliste :

« Si nos confrères savaient peindre! »

Les femmes savent peindre, elles nous l'ont prouvé plus d'une fois; même elles savent réclamer; elles éprouvent aujourd'hui le besoin de réagir contre cette longue calomnie qui les a rabaissées; elles veulent échapper au rôle médiocre que l'orgueil masculin leur a de tout temps imposé; elles revendiquent une large émancipation.

L'égalité absolue sur tous les terrains, il ne s'agit de rien moins que cela!

II

INJUSTICES A RÉPARER

Avouons-le, une dure injustice a pesé, pèse encore sur les femmes.

Les lois ont été faites par les hommes, et les femmes ont eu lieu de s'en apercevoir.

A bas la tyrannie! tel est le cri qu'on entend de partout.

La tyrannie a existé, une ignoble oppression a, durant des siècles, écrasé le sexe le plus faible. Cette oppression subsiste encore sur une grande partie du globe, elle n'a pas entièrement disparu dans nos pays christianisés et civilisés; ce qui reste est peu de chose, comparé à ce qui s'est évanoui au contact de l'Évangile; il n'importe, l'œuvre doit s'achever, l'égalité sincère doit s'établir, nous devons provoquer le changement des lois civiles et pénales qui consacrent cette chose odieuse qu'on appelle le droit du

plus fort. Sur ce point, les émancipatrices trouveront en nous de fidèles alliés.

Pour combattre les mauvaises prétentions que met en avant une réaction légitime et généreuse dans son principe, nous avons besoin d'ailleurs d'obéir à l'équité partout où elle se montre.

Or, nos codes ne sont pas équitables. Ils ont trop maintenu la tradition antique, la tendance latine, le *pater familias*, sous le despotisme duquel la femme est aussi courbée que les enfants.

Nous déclarons sans cesse, et nous avons raison je crois, que les femmes valent mieux que nous! Comment concilier cette assertion parfois complimenteuse, le plus souvent sincère, avec le système qui subordonne d'une manière constante ces êtres supérieurs à l'être inférieur?

Le pouvoir absolu ne convient pas à l'homme, il le rend fou et cruel : voyez les Césars! Dans la famille il en va comme dans la politique. Ne donnons pas un pouvoir absolu au mari. Si l'arme terrible tombe aux mains d'un de ces hommes en grand nombre que leur conscience ne gouverne pas et dont les étages successifs vont descendant jusqu'aux perversités achevées, jugez de ce qui arrivera lorsqu'un être pareil se sentira libre de faire chez lui tout ce qu'il lui plaît sans avoir de compte à rendre à personne! Bien des tragédies domestiques, tantôt

éclatantes, tantôt ignorées, se sont abritées sous cette égide du pouvoir absolu.

On dit : — Si l'homme est parfois tyran au logis, la femme le lui rend bien !

Je l'accorde. Chacun en connaît de ces ménages où la femme, vrai despote, gouverne tout et tous, donnant carrière à son humeur et rendant la vie insupportable à chacun. Mais de telles exceptions n'ont rien à voir avec la question légale, avec l'établissement d'un pouvoir illimité qui s'exerce obscurément, dans le huis clos de chaque demeure, sans responsabilité publique par conséquent.

Prenons quelques-uns de nos codes.

S'agit-il des enfants? L'inégalité du père et de la mère est rendue énorme par la loi française. Chez nous, pour le fait capital du mariage des enfants, et ceci dit tout, l'autorisation seule du père suffit; que la mère désapprouve, que la mère approuve, les enfants n'ont légalement pas à s'en embarrasser! L'Angleterre va peut-être plus loin encore; non-seulement le mari seul décide la question du mariage, mais il tranche souverainement celle de l'éducation; il peut faire enlever ses enfants à la mère, celle-ci n'a pas à réclamer.

S'agit-il des biens? notre loi qui remet entre les mains du mari seul l'administration des fortunes réu-

nies par la communauté, lui confère en outre le droit de disposer des effets mobiliers; autant dire de vendre tout, au gré de son inconduite ou de sa brutalité. En Angleterre, la femme disparaît tellement dans le mari qu'elle ne possède plus rien. Je comprends cette fiction de la loi anglaise qui considère le mari et la femme comme ne faisant qu'une seule personne. Ce serait là une grande vérité si la loi recevait cette maxime dans ses deux applications réciproques. Mais il n'en va pas de la sorte. Entre les époux, tout ce qui est à elle est à lui; n'allez pas croire que tout ce qui est à lui soit à elle; le droit l'exigerait pourtant, dès que les biens appartiennent au personnage légal nommé le couple; dans ce cas, après avoir été administrés sous l'autorité du mari, les biens devraient se partager également entre le mari et la femme, chacun pouvant disposer de sa part selon les règles de l'héritage et du testament. Rien de semblable n'a lieu; le mari, selon la loi anglaise, absorbe tout, dispose de tout, ses héritiers reçoivent tout, son testament transmet tout; à moins que ses désordres n'aient pris soin d'avance de dissiper tout.

Ce n'est qu'au moyen de dispositions compliquées et coûteuses, dont l'aristocratie seule peut faire usage, qu'un père anglais prévient l'absorption de la fortune de sa fille. Encore cette fortune ne saurait-elle rester entre les mains de celle-ci; confiée à des tiers,



administrée par eux, le revenu, non le capital, passe à la fille, et c'est sous cette forme détournée que la femme anglaise parvient à conserver tout ou partie de ses biens. Dans les classes qui ne peuvent faire usage de ressources pareilles, la femme en se mariant est dépouillée jusqu'au dernier *farthing*, plus dépouillée que ne le furent jamais les esclaves, auxquels leurs maîtres ont toujours laissé un pécule.

Aux États-Unis il en était de même naguère; les exceptions tenaient à des conventions particulières, à des *settlements* conclus au profit des jeunes filles riches qui se mariaient. Un mouvement s'est fait dans le sens de la justice et de l'égalité. Plusieurs États ont introduit depuis quelques années, non-seulement dans leurs lois, mais dans leurs constitutions, des dispositions en vertu desquelles l'ancienne coutume anglaise est abolie. Désormais, les femmes, en se mariant, conserveront la propriété de leurs biens et demeureront maîtresses de ce qu'elles pourraient acquérir dans la suite par l'héritage ou par leur industrie particulière.

La législation anglaise tend à se modifier dans le même sens; toutefois elle subsiste encore, et, sous le rapport de la propriété, les femmes des harems sont mieux partagées que celles de la libre Angleterre. M. Dixon l'a fait remarquer : s'il y a dans les législations musulmanes plus de respect des droits civils de

la femme, plus de précautions contre les brutalités de l'époux, cela tient en partie à ce que, chez les musulmans, la loi religieuse est en même temps la loi civile; or cette loi religieuse, ne l'oublions pas, doit beaucoup à la Bible. Chez les nations chrétiennes, au contraire, la loi civile doit fort peu à l'Écriture; nous avons suivi la tradition païenne et puisé nos principes dans les *Pandectes* de Justinien; de là l'inégalité entre époux maintenue par nos codes.

En fait d'inégalité, le Code vaudois renferme l'expression du plus absolu mépris du droit commun. Les femmes du canton de Vaud sont condamnées à une dépendance éternelle, disons mieux, à une éternelle enfance. Quel que soit leur âge, quelle que soit leur position, veuves ou célibataires, ayant reçu leur fortune par héritage ou l'ayant gagnée par le travail, elles ne peuvent ni vendre, ni acheter, ni échanger une parcelle de terrain, ni prêter, ni emprunter, ni disposer en un mot de ce qui leur appartient, sans l'autorisation d'un conseiller et l'assistance de deux hommes de leur famille. Dans un pays où les femmes sont particulièrement cultivées et distinguées, cet article absurde prend un caractère odieux.

Voulez-vous un autre genre d'injustice? D'après notre loi française, la femme qui, à la suite de mauvais traitements, a quitté le domicile conjugal, peut

être forcée de le *réintégrer;* les agents de l'autorité viennent la saisir, et sur la réquisition du mari, elle est remise entre ses mains exaspérées et brutales.

On a beau dire, le droit légal de faire ramener, par force, la femme au domicile conjugal, constitue un trait saisissant de l'esclavage; impossible de ne pas songer aux esclaves fugitifs. Elle aussi, comme eux, rencontre à son retour un maître irrité, tout-puissant, qui fait chez lui ce qu'il veut et qui peut infliger beaucoup de souffrance sans s'exposer à aucun châtiment.

Figurez-vous d'ailleurs ce que sera ce mariage rétabli par la gendarmerie, ce que seront ces relations, ce qu'est cette union de par la loi! On ose à peine y penser : toute délicatesse et toute justice en demeurent révoltées.

Je me permets de rappeler ici le principe, constamment méconnu, de la réciprocité. Le mari aussi a promis en se mariant de ne pas abandonner sa femme; il faudrait, pour être juste, qu'elle pût, comme lui, s'adresser à la force publique pour le ramener au logis. Mais le ridicule de la mesure en démontre l'inutilité. On accorderait la réciprocité aux femmes qu'elles ne s'en serviraient pas, étant les plus faibles et sachant ce qui les attend.

La femme n'a pour se protéger d'autre ressource qu'une séparation prononcée par les tribunaux, sépa-

ration qui exige un procès coûteux et la démonstration publique de détails qu'on répugne à divulguer. A moins d'en venir à ce terrible moyen, la cohabitation reste imposée comme un devoir légal. C'est donc tout simplement un article à rayer du Code.

Autre injustice. En cas d'adultère, la loi française autorise le mari à tuer sa femme et le complice de celle-ci.

Or la femme est si peu considérée comme l'égale du mari, qu'usât-elle du même droit dans des conditions pareilles, le Code la traiterait d'assassin. Impossible de nier plus nettement la réciprocité.

L'inégalité qui existe dans nos lois civiles et pénales a pu justifier plus d'une fois cette parole : le Code organise l'asservissement des femmes ; l'homme absorbe tous les droits, comme il gouverne tous les intérêts et dispose de toutes les ressources !

Sans égalité, point d'unité ; l'unité n'existe qu'entre égaux. Toutefois, des limites devront nécessairement s'imposer. Dans cette question même de l'égalité civile, il faudra s'arrêter au point précis où le caractère féminin et la mission féminine seraient compromis tous deux. Nous avons du chemin à faire pour arriver à ce point-là.

Le Code, qui ne peut ni imposer, ni supposer

l'amour, doit des garanties à la femme. Tous les vices, toutes les duretés, toutes les tyrannies du monde ne sauraient altérer la pleine validité du contrat civil; la femme reste donc livrée à un despotisme occulte, très-positif et très-puissant, si le Code n'y pourvoit en rétablissant l'équilibre et le droit.

J'indique, je n'examine pas; il appartient aux hommes compétents de fournir une solution.

Quant à la question des biens, je ne pense pas que la séparation légale des fortunes constitue l'idéal entre époux; la communauté me paraît plus naturelle et plus conforme à ce type d'intime union que nous devons poursuivre. Mais si l'on ne veut fondre en une seule masse ni les biens déjà possédés, ni ceux qui seront acquis pendant la durée du mariage, une moitié appartenant à chaque époux, quelles que soient les provenances, il faudrait au moins que le revenu des deux fortunes et le fruit du travail des deux époux fussent indistinctement consacrés aux besoins communs du ménage.

A défaut de la communauté des biens ou de la communauté des revenus et produits, écartons absolument les systèmes en vertu desquels ce qui appartient à la femme est mis à la disposition du mari, sans que la réciprocité existe. Ne dépouillez pas la femme de ce qu'elle a gagné ou de ce qu'elle possède; la séparation des biens, dans sa rigueur et dans son équité,

vaudrait mieux : ce serait un régime tendu, mais juste.

Je suis disposé, pour ma part, à croire que la loi devrait réserver le droit des femmes dans l'administration de leurs propres biens.

Le droit de la mère sur ses enfants me paraît encore plus sacré, l'inégalité plus choquante, l'équilibre plus important à rétablir par un article exigeant pour le mariage des enfants l'autorisation de l'un comme de l'autre des époux.

En tout état de cause, nous avons à protéger la femme contre l'autorité excessive du mari. Au point de vue de l'Évangile, l'autorité peut être proclamée en termes très-forts; elle ne dégénérera jamais en tyrannie, car elle rencontre devant elle l'amour chrétien, l'unité, l'égalité réelle, le respect des âmes pareillement rachetées et immortelles, le partage des devoirs de la famille et des responsabilités de l'éducation. Mais au point de vue de la loi, il n'en va plus ainsi; la loi n'exclut personne du mariage; les êtres les plus grossiers, les plus vicieux, ceux qui sont en marche vers le bagne ou vers l'échafaud se marient, et la pensée recule devant les cruautés et les hontes qui fondront alors sur les malheureuses que de tels hommes considèrent comme *leur chose.*

Si les chrétiens ont dans l'Évangile une loi supérieure dont les exigences et l'élévation ne leur per-

met pas de recourir à de certaines mesures, la loi civile est tenue d'assurer à l'ensemble des hommes ces garanties que la conscience chrétienne reste libre de ne pas mettre à profit : je citerai la *prescription*, d'un usage utile en général, mais qu'une âme délicate n'acceptera point. Le législateur, qui fait la loi pour tout le monde, n'est nullement appelé à mettre tout l'Évangile dans le Code.

L'Évangile nous dit que celui qui hait est un meurtrier, que celui qui regarde une femme avec convoitise est un adultère; le Code pénal n'appliquera pas ici la peine de l'adultère et du meurtre. L'Évangile pose, pour l'administration des biens et pour les devoirs à l'égard des pauvres, des règles qu'aucune loi humaine ne saurait transformer en devoir légal. J'ajoute que si elle l'essayait, elle commettrait une faute grave : les règles de l'Évangile sans l'esprit de l'Évangile, la loi extérieure au lieu de la loi intérieure, ce serait le pire des socialismes et des despotismes.

Voilà pourquoi, lorsqu'il s'agit du mariage, la loi civile établit et doit établir ses règlements à elle; ceux qui conviennent le mieux à l'ensemble des hommes, laissant les chrétiens maîtres de suivre à leurs risques et dépens les inspirations d'une morale plus haute; voilà pourquoi nous réclamons l'introduction dans cette loi de l'égalité et de la réciprocité,

la suppression de tout ce qui ressemble à l'autorité absolue du mari, le châtiment exemplaire en cas de sévices, la séparation de plein droit pour le corps et pour les biens résultant de toute condamnation motivée par l'abus du pouvoir, l'énergique répression de certains crimes : la séduction et l'adultère[1].

J'ai dit la séparation, je n'ai pas dit le divorce, entendons-nous[2].

Le nombre des ménages où s'exercent des violences impunies, où le mari pris de vin se permet tout, où même sans ivresse il agit avec un arbitraire illimité, ce nombre est considérable, chacun le sait; pour pro-

1. Indépendamment de l'égalité à établir dans le dernier cas, on ne tient pas assez compte, pour le premier, de l'effroyable tort causé à la fille séduite, de sa chute morale, de son avenir ruiné, des tentations successives et de la dégradation finale auxquelles on l'expose. L'homme s'en lave les mains, et une pénalité légère termine tout. Je ne sais pas si la recherche de la paternité est bonne, mais, de toutes façons, il faut, sous peine d'injustice criante, sévir contre l'attentat.

2. Le divorce qui brise les liens, le divorce qui permet de contracter une seconde union, le divorce tel que l'a maintes fois prononcé l'autorité papale au moyen âge, le divorce, cette honte des pays protestants, ce divorce-là que Jésus a formellement condamné lorsqu'il a toléré la simple séparation en cas d'adultère, le divorce constitue à lui seul la négation du mariage; avec le divorce, la femme n'est ni l'épouse définitive, ni la mère définitive, ni la maîtresse de maison définitive. Le fait du divorce, même lorsqu'il reste à l'état latent, inflige aux femmes la plus cruelle injure. Vous criez à l'abaissement de votre sexe, alors n'admettez pas le divorce, ne réclamez pas le divorce, formez partout où il règne encore une sainte ligue contre le divorce, car le divorce vous dépossède, il vous flétrit; le divorce une fois admis, vous n'avez plus de sanctuaire, plus de royauté, vous n'avez plus de famille : c'est pis qu'une abdication, c'est une déchéance.

téger les malheureuses livrées en proie à des maris brutaux, pervertis et cruels, la condamnation motivée par des sévices doit entraîner de plein droit la séparation; sans la séparation de plein droit, vous remettez la victime aux mains d'un maître exaspéré. L'ivrognerie, loin d'être une excuse en cas de mauvais traitements, me paraît au contraire une circonstance des plus aggravantes. Je crois même que le fait d'ivrognerie habituelle et grossière forme, indépendamment des sévices, une cause suffisante de séparation. La séparation est le seul refuge ouvert à la femme contre les abus d'autorité ou les violences du mari. La séparation a ceci de bon qu'elle disparaît légalement dès que, par un libre mouvement de leur volonté, les époux se réunissent de nouveau. Sans doute une femme chrétienne acceptera difficilement la séparation; certains passages des Épîtres défendront sa conscience contre la tentation d'abandonner son mari, fût-ce en cas de vie douloureuse et d'amères déceptions; dans les occasions très-rares où une femme chrétienne aura cru pouvoir recourir à cette ressource, elle regardera comme un devoir d'y renoncer dès qu'un changement favorable apparaîtra; au moindre symptôme d'amélioration elle se replacera d'elle-même auprès de son mari, s'exposant à de nouvelles souffrances pour accomplir les promesses qu'elle a faites en se mariant : telle sera, telle devra

être la conduite d'une femme chrétienne; mais, répétons-le, les lois ne sont pas écrites pour les chrétiens, elles sont écrites pour tout le monde.

Les mesures qui ont pour but de provoquer les châtiments et par suite la séparation en cas de violence ou d'ivrognerie habituelles resteront inefficaces, à moins que ces délits ne soient poursuivis d'office.

Attendre une plainte, c'est abandonner la femme sans défense à la merci du mari; plus le mari se montre redoutable, moins la femme se risque à l'irriter par une réclamation légale. Les poursuites d'office, qui seules protégent réellement la femme, ne la compromettent pas; quelles que soient leurs conséquences, elles ne laissent qu'un adversaire, le magistrat, en face du mari; point de vengeance à exercer contre le magistrat; le mari, placé sous une surveillance à laquelle il ne peut se dérober et qu'il ne peut intimider, est bien forcé de refréner ses passions.

Qu'une pénalité sévère, suivie de la suspension des droits du père de famille, punisse les violences, réprime la tyrannie du fort sur le faible, et nous aurons fait un pas considérable vers la justice.

Aussi longtemps qu'une inégalité choquante subsistera dans nos codes, tant qu'ils maintiendront la soumission servile des femmes, deux faits se produiront : la ruse et la revanche.

Vous aurez des femmes qui dissimuleront plus ou moins, qui tourneront les volontés du mari — j'allais dire les positions de l'ennemi, — qui seront gracieuses, doucereuses, mais qui ne seront pas sincères et dont l'âme ne marchera pas droit. La tactique féminine, d'un usage très-général, ne manque guère son but; ainsi se fonde en face de l'autorité brutale du mari la réalité du gouvernement de la femme : la femme gouverne, et même elle domine. On en sourit, pas moi. Ces détours sont la marque de l'esclavage, j'y vois le plus triste fruit d'un régime dégradant. Le sens moral a disparu, le mensonge règne; il réussit, ce qui est plus grave; on respire un air malsain; le caractère de la femme, en s'abaissant, a tout abaissé; la famille entière est descendue : époux, enfants, nul n'échappe aux exhalaisons empoisonnées. Il n'y a qu'un moyen de purifier l'atmosphère, c'est d'y ramener le vif courant du droit et de l'équité.

Voici l'autre fait.

Dans un état de choses où la tyrannie légale des maris se trouve plus ou moins organisée, la tyrannie morale des femmes se produit fréquemment. C'est la revanche que prennent les femmes acariâtres aux dépens des maris débonnaires. Les hommes les moins despotes sont justement ceux qui expient le despotisme de leur sexe; c'est la règle, il n'en sau-

rait aller autrement; les bons payent pour les mauvais, et par une suite naturelle, les femmes méchantes se chargent de venger les bonnes qui ont le cœur trop haut placé pour jouer un tel rôle.

Croyez-moi, quand le sexe féminin n'aura plus à lutter dans son ensemble contre l'ensemble de la tyrannie masculine, quand l'égalité et l'unité auront été conciliées par la loi avec le maintien d'une autorité nécessaire, alors le despotisme bruyant des femmes acariâtres et le despotisme occulte des femmes rusées cesseront d'être une revanche pour ne plus être qu'un vice; alors l'opinion de tous, à commencer par les femmes, s'élèvera contre les mégères et les câlines; nous entrerons alors, autant que le permet la corruption humaine, dans les voies de l'harmonie et de la loyauté.

Nous parviendrons d'autant mieux à réformer nos lois, que nos mœurs ont pris les devants.

Ne méconnaissons pas les progrès accomplis sous l'influence de l'Évangile et de la liberté. Sans remonter jusqu'au temps et s'en aller jusqu'au pays où le mariage n'est qu'une vente, où le père livre sa fille contre un prix convenu, nous ne sommes pas bien éloignés de l'époque où le mariage s'opérait par ordre, où le consentement était forcé.

L'ancienne loi anglaise déclarait le mari maître et



seigneur de sa femme. N'a-t-on pas cité de nos jours, et plus d'une fois, des cas de vente au marché? quelque grossier manant tirant derrière lui sa femme, la corde au cou, et la cédant à vil prix! Le meurtre d'un homme par sa femme entraînait le supplice du feu; ai-je besoin de dire que la réciprocité n'existait pas?

Au siècle dernier, chez nous, un père réglait en souverain la destinée de ses enfants. Il décidait que sa fille ne se marierait point, afin de réserver toute la fortune à monsieur son frère; il envoyait la fille au couvent; bon gré mal gré, avec ou sans vocation, en dépit d'une inclination passionnée, il fallait se cloîtrer. Tel autre arrêtait pour sa fille un mariage quelconque; il lui choisissait pour maître et seigneur peut-être un vieillard, peut-être un homme perdu de vices; quel que fût l'état du cœur de la malheureuse, elle devait prononcer le oui fatal; le mot obéissance avait, pour les filles surtout, une portée que nous concevons à peine aujourd'hui; l'esclavage de l'enfant vis-à-vis du père préparait l'esclavage plus avilissant de l'épouse vis-à-vis de l'époux.

Nous n'en sommes plus là. Sur le chemin au bout duquel on aperçoit les habitudes américaines, nous avons déjà fait de grandes enjambées.

En fait, l'autorité illimitée reçoit des limites. Au sein des familles honnêtes, l'égalité pratique, le partage équitable des fonctions, l'intervention des deux

époux dans les résolutions graves, l'association digne des deux êtres libres se produit de plus en plus, malgré le texte des codes. J'en conclus qu'on doit modifier les lois. D'autres en concluent que cette modification est inutile. Il n'existe pas de plus dangereuse erreur. Creusez au-dessous de la région où règne l'équité, au-dessous de la région où, à défaut de justice, règne le respect mondain de l'opinion, tout au moins une certaine tradition de convenance, vous trouverez les couches sociales où l'on ne se gêne pas, où quiconque a le pouvoir en abuse. C'est surtout pour ces couches-là, pour ces natures-là, pour ces sauvageries-là, souvenons-nous-en, que les lois sont faites.

III

LA PETITE MORALE

L'asservissement de la femme, que sanctionnent les codes, tient à d'autres causes. Avant tout à l'éducation.

Mirabeau disait : — Il s'y connaissait, hélas ! — « La petite morale tue la grande ! »

On a mis beaucoup trop de petite morale et pas assez de grande dans l'éducation ordinaire des femmes. Si j'excepte les pays de la Bible, que gouvernent des idées plus vraies, plus élevées et plus saines, il est impossible de ne pas voir que la femme étouffe, emprisonnée dans les mailles étroites d'un réseau de petite morale. Petits devoirs : plaire, bien tenir un salon ! Petite instruction : un peu de musique, la danse, des notions superficielles en toute chose ! Petite dévotion : des pratiques, des habitudes, de la bigoterie ; c'est tout. Le grand souffle manque.

La frivolité de beaucoup de vies de femmes leur nuit bien plus que les plus dures législations. Quand les préoccupations de la toilette, les visites, les futilités tiennent la première place, il est impossible que les femmes ne diminuent pas leur rôle et ne s'abaissent pas dans l'opinion. On les prend pour ce qu'elles veulent être; on les classe d'après la figure et la parure, et Dieu sait à quel point l'âme se dégrade par cette vanité des habitudes[1].

Ce qui se passe dans les classes élégantes de la société se produit sous d'autres formes dans celles qui le sont moins. La bourgeoisie a ses existences mondaines et très-mondaines. Si l'on rencontrait autrefois plus de sérieux dans les familles de robe, ce sérieux a presque entièrement disparu; les Benoitons ne sont que l'exagération d'un genre trop réel. Dans les ateliers, le même principe amène des conséquences peu différentes; l'ouvrière, mise à part des idées et des intérêts d'un ordre supérieur, frivole, légère, l'esprit vide, reléguée dans la sphère mesquine qu'on lui attribue, cherche rarement à en sortir[2].

L'association des pensées et des vies, au sens noble

1. La frivolité n'est ni la beauté, ni la grâce, ni le charme. Loin de méconnaître ces dons, je pense au contraire qu'ils viennent de Dieu, comme l'amour, ce sentiment idéal que nous avons réussi à gâter, ainsi que tant d'autres choses excellentes.

2. Disons, pour être juste, que, s'il y a de la frivolité chez les femmes, il y en a tout autant chez beaucoup d'hommes. On les

et chrétien du mot, est une révolution qui reste à accomplir partout, chez les laboureurs, chez les artisans, chez les bourgeois comme dans le grand monde.

Le mariage d'argent, plaie ignoble et profonde, contribue pour sa large part à l'amoindrissement dont se plaignent les femmes. Avouons-le toutefois, les calculs de position sont aussi familiers aux jeunes filles qu'aux jeunes gens. Elles-mêmes se réduisent à n'être qu'un objet de luxe; elles récoltent ce qu'elles ont semé. Élégance, mondanité, luxe, rien ne leur manque, rien, excepté le respect, l'amour et le véritable bonheur. Sans compter qu'à force de besoins factices on éloigne du mariage pour les livrer à la corruption une foule de jeunes hommes, et que l'on condamne au célibat un nombre égal de jeunes filles, les mieux douées de beauté, de vertus aimables, de distinction, dont le seul tort, tort irrémissible, est de ne pas avoir assez d'écus!

Il appartient aux femmes de changer cela. Mères, qu'elles inspirent des sentiments plus élevés, qu'elles donnent des habitudes plus simples à leurs enfants. Jeunes filles, qu'elles ne consentent pas à descendre au niveau d'une marchandise taxée chez les notaires

compte par milliers, ces existences inutiles et corrompues, ces habitudes de fainéantise absolue qui de la ville au village vont remplissant les clubs, les cafés et les cabarets!

et cotée à la Bourse; qu'elles deviennent exigeantes, romanesques, oui, romanesques, je répète le mot; qu'elles deviennent chrétiennes, tout est là; elles viseront haut, et l'une des grandes formes de l'émancipation féminine aura trouvé sa réalisation.

Ajoutons que la femme se mariant très-jeune et l'homme très-tard, il en résulte une différence exagérée entre les époux. Un seul est expérimenté. L'autre est un aimable enfant dont l'éducation ne s'achève jamais. De là l'infériorité, de là l'inégalité, de là cette vocation de jouet dont on ne se relève point.

Que personne ne sourie si je dis, pour achever, que la doctrine romaine du célibat a fortement maintenu notre tradition latine sur l'infériorité des femmes.

Les modernes réformatrices seraient bien étonnées d'apprendre qu'en déconsidérant le mariage, qu'en le regardant comme une servitude, elles continuent Grégoire VII!

Quoi qu'il en soit, voici le célibat déclaré un état saint; voici toute la classe des prêtres et des moines qui s'élève moralement au-dessus du commun des hommes, par cela seul qu'elle n'a point de commerce avec les femmes; il en résulte évidemment que celles-ci impriment une souillure!

Si les nonnes, qui gardent le célibat, appartiennent

également à la classe des saints de premier ordre, c'est que le mariage lui-même est flétri, et que la famille constitue un ordre inférieur. Qui dit la famille dit le royaume de la femme! En abaissant la famille, le catholicisme romain a fait descendre la femme. Dans cette situation vulgaire, indigne des grands saints, qu'on nomme la famille, il est naturellement entendu qu'aucun développement transcendant ne peut se produire; les fonctions que la femme y remplit ne sauraient avoir de valeur; les êtres voués au ménage, au soin du mari, à l'éducation des enfants, peuvent se contenter à bon marché. Les femmes, ces créatures dont tout saint d'élite doit se garer sous peine de déchoir, restent à jamais la race infime.

IV

LE MOUVEMENT FÉMININ

Et maintenant, passons aux réclamations du sexe opprimé.

Le mouvement féminin a ses journaux dans tous les pays et tient partout ses conférences. A Paris, il publie le *Droit des femmes*, la *Ragione* en Italie, *la Révolution* à New-York. En Suisse, l'Association internationale des femmes, fondée sous la présidence de madame Goegg, relie les sociétés analogues des divers pays. Quand la ligue de la paix s'est assemblée à Berne en 1868, madame Goegg a pris la parole, les droits de la femme y ont été acclamés, et tous les représentants du socialisme européen se sont empressés de nommer madame Goegg membre du comité central. En France, en Angleterre, en Amérique, ces dames donnent des séances publiques où se produit leur éloquence; elles n'éprouvent pas le

16

moindre embarras, leur timidité ne les arrête pas un instant : interruptions, interpellations, elles font face à tout. Des hommes de talent et de savoir les appuient: on cite en Angleterre M. Stuart Mill et M. Bright; MM. Jules Favre, Louis Blanc, M. de Girardin en France.

La *Révolution!* Ce nom du journal américain indique clairement la grandeur des changements qu'on réclame; et la devise qu'il a adoptée : Les hommes, leurs droits, rien de moins! Les femmes, leurs droits, rien de moins! ne laisse aucun doute à cet égard. Égalité politique, suppression non-seulement de toute infériorité, mais de toute distinction entre les deux sexes au point de vue de leurs vocations extérieures, c'est bien là ce que revendique le parti. En Europe comme aux États-Unis, les maris de ces dames ont pour consigne de refuser leur vote à quiconque ne se prononce pas nettement en faveur des prétentions féminines.

Le mouvement allemand présente un caractère très-spécial que je tiens à signaler.

Il ne réclame aucun droit politique, il poursuit le développement intellectuel et l'élargissement du rôle moral. En cela l'Allemagne, le pays qui de tous a le mieux compris la vie de famille, demeure fidèle à ses tendances et à ses traditions. Si des idées fausses se glissent parfois dans les journaux créés pour soute-

nir le mouvement, si quelques écrivains cherchent à le faire dévier dans un sens politique, l'Allemagne, considérée comme ensemble, a résisté jusqu'ici, se bornant à ouvrir aux femmes et aux jeunes filles des écoles professionnelles, des établissements et des cours du soir.

Le même fait s'est produit en Suède, où Frédérika Bremer avait donné une certaine impulsion à l'émancipation des femmes, à la bonne, à cette émancipation intellectuelle et morale que nous voulons tous.

Sur le terrain religieux, *l'alliance chrétienne des femmes*, dont on parle depuis quelque temps, cherche à réaliser ce que d'autres poursuivent sur le terrain politique : l'organisation à part de l'action féminine et de l'intérêt féminin. On veut qu'il y ait, en religion aussi, un parti des femmes. On cherche à diviser ce que l'Évangile unit étroitement : l'humanité dans ses deux expressions.

Si l'on parvenait, sous prétexte de les tirer de leur isolement et d'établir des relations suivies entre elles; si l'on parvenait à grouper les femmes pour la défense de leurs intérêts et la revendication de leurs droits, ce serait un fait très-grave et, je ne crains pas de le dire, un immense malheur. A l'union entre les deux sexes, loi providentielle, on substituerait l'antagonisme; une lutte constante tiendrait les ar-

mées en présence, chacune son drapeau déployé. Se représente-t-on la famille? Se représente-t-on les défiances réciproques? Se représente-t-on l'esprit, le cœur, les idées les plus simples, les notions les plus fondamentales faussées, et ces mères et ces épouses se mettant en garde, allant en conquête!

Ne supposez pas que je refuse mon respect à des élans généreux, même lorsqu'ils aboutissent à des idées erronées; il y a dans le désir d'échapper au cercle étroit que nous avons tracé autour des femmes un sentiment dont il ne faut pas méconnaître la grandeur. Les âmes aspirent à quelque chose de meilleur; de là ce jet vers d'autres carrières, vers d'autres horizons, vers d'autres droits. Le tort est de mettre de bonnes intentions au service de chimères funestes.

Toutes les réglementations anciennes, disent les partisans de l'émancipation féminine, tombent l'une après l'autre devant le principe moderne de la liberté et de la responsabilité de l'individu; la situation seule des femmes reste soumise aux vieilles traditions; elle doit donc, elle aussi, participer au progrès général!

Les barrières vermoulues sont brisées, cela est très-vrai; il n'y a plus ni vilains, ni plébéiens, ni serfs, il y a des hommes; les ouvriers ne sont plus condamnés à rester parqués dans leurs corporations, les industries ne sont plus tenues de conserver leurs procédés antiques: en toutes choses l'intervention de

la loi se retire pour faire place à la liberté qui mettra chacun où il doit être. Cette même liberté, je n'en doute pas, exercera son influence sur la fixation légale du sort des femmes; cependant, quoi qu'on fasse, le principe de la distinction des rôles n'en saurait être plus atteint que le fait de la différence des sexes.

On insiste : — L'incompatibilité des femmes en matière de fonctions publiques est la seule qui subsiste aujourd'hui; toutes les autres, celles qui tiennent à la religion, à l'aristocratie, à la richesse, ont successivement disparu. Il ne reste plus que les femmes qui soient légalement incapables; et l'exception contient la moitié du genre humain!

Cet argument historique ne prouve rien. Encore un coup il s'agit ici, non de notre histoire, mais de notre nature; la question unique est de savoir si les femmes sont des hommes, et si, par conséquent, toute distinction doit être supprimée entre les fonctions des deux sexes.

Chaque progrès du genre humain, dit-on encore, a été signalé par une élévation de la position des femmes. Les progrès du XIXe siècle sont tenus d'amener une élévation nouvelle qui ne peut être que l'égalité!

D'accord; mais l'égalité n'est pas l'identité; la emme, égale de l'homme, peut avoir une mission dif-

férente. Ceux qui oublient ce point, ceux qui prétendent qu'en attribuant aux femmes un rôle politique on achèverait de les mettre à notre niveau, ceux-là ont à prouver que la femme gagnerait quelque chose à devenir un homme, et, ne nous le dissimulons pas, un homme très-incomplet.

La vieille tradition qui pèse encore sur les femmes et qui rétrécit plus ou moins leur rôle dans toutes les classes comme dans tous les pays, n'est au fait qu'un principe vrai, faussé par l'esprit mondain. Rien n'est plus vrai que la distinction profonde établie en vertu du pouvoir de Dieu même entre la carrière féminine et la carrière masculine. Lorsque l'esprit mondain, opposé en tout à l'Évangile, s'est appliqué à cette vérité-là, il l'a faussée, faisant d'elle un mur de séparation, non-seulement entre la mission des deux sexes, mais entre le sérieux réservé à l'un, et la frivolité ou les occupations mesquines assignées à l'autre. La femme ne devant pas être un homme, ce qui est vrai, on s'est hâté d'en conclure qu'elle ne devait s'associer ni à l'instruction, ni aux travaux, ni aux intérêts de l'homme, ce qui est faux. Le principe n'en reste pas moins debout, essentiel, fondamental, et toute réclamation qui y porte atteinte, peu ou beaucoup, introduit un élément de désordre dans l'âme et de désorganisation dans la société.

Nul ne désire plus que nous l'élévation de tous les

niveaux. Nous sympathisons avec le mouvement féminin lorsqu'il proteste contre l'abaissement et la dépendance systématique des femmes; seulement il importe d'établir une distinction entre les questions fort diverses que l'on confond dans le même programme. Nous tenons à ne pas rejeter le bien, nous tenons à ne pas accepter le mal. Droit à l'instruction, droit au travail, droit au vote : de ces trois articles nous pouvons adopter les deux premiers, à la condition de les maintenir en deçà de la limite où commence l'altération du caractère féminin et de la vie féminine ; quant au troisième, il contient si clairement cette double atteinte que nous le rejetons net.

Les précédents, en tout cas, ne sont pas pour nos adversaires; quiconque se rappelle les clubs de femmes de la première Révolution, ceux de la seconde, qu'on fut obligé de dissoudre en 1848, les violences féminines par lesquelles ont été marqués tous les mouvements anarchiques, les discours prononcés et les prétentions émises dans les divers congrès émancipateurs, ne se sentira pas pressé d'enlever la barrière qui jusqu'à ce jour sépare les femmes de la vie publique.

V

GUERRE A L'ÉVANGILE

La plupart des réclamations, du reste, arborent hardiment le drapeau de l'impiété.

Le christianisme conseille la résignation, il assigne aux femmes la place qu'elles doivent occuper et les y enchaîne; rejetons le christianisme! N'a-t-on pas sanctionné en son nom l'oppression des ouvriers et l'esclavage? N'a-t-on pas soumis en son nom les familles et en particulier les femmes à la direction des prêtres?

Il ne s'agit pas de savoir ce qu'on a dit ou fait au nom du christianisme — une foule d'iniquités, de sottises et de tyrannies ont été consacrées ainsi; — il s'agit de savoir ce que le christianisme a dit ou fait lui-même. Le christianisme n'est pas responsable des crimes ou des erreurs de ceux qui, après l'avoir cor-

rompu, s'en sont servis comme d'un bouclier pour couvrir toutes leurs passions et tous leurs despotismes.

Regardez l'Évangile dans sa pureté. Il fonde l'égalité à côté de l'autorité; il place au même rang, il appelle aux mêmes destinées les hommes et les femmes. Et tout en faisant cela, il établit ce caractère exclusivement féminin, cette existence d'intérieur que la femme ne déserte jamais sans déchoir. Depuis que l'Évangile a paru dans le monde, et pas avant, s'est introduit l'ensemble d'idées qui a fait cesser l'oppression des pauvres, qui a détruit l'esclavage, qui a réalisé des libertés croissantes, et qui, pour les femmes en particulier, a opéré une émancipation telle, amené de tels progrès, que ceux qu'on propose aujourd'hui sont misérables à côté.

Je trouve autant de folie que d'ingratitude dans ces assauts contre l'Évangile livrés par des femmes qui doivent tout à l'Évangile. Ne savent-elles pas que ce qu'elles désirent, j'entends les bonnes victoires, dépend des sentiments que la foi chrétienne mettra dans le cœur des hommes et dans leur propre cœur? N'ont-elles jamais pensé à l'enfer terrestre où elles tomberaient si le ciel se fermait sur leur tête, si les prières cessaient, si rien d'éternel n'entrait dans les relations de famille? C'est bien alors que leur mission s'abaisserait, que leur influence morale disparaîtrait,

que la force régnerait seule, qu'on les exclurait brutalement de la vraie vie, des travaux, des professions, des enseignements, des questions que les hommes voudraient se réserver !

Si vous en doutez, promenez vos regards sur les temps antérieurs au christianisme et sur les pays qu'il n'a pas encore transformés. Prenez cette loi romaine qui assimilait les femmes aux enfants, donnant au *pater familias* droit de vie et de mort sur elles. Prenez la Grèce, et Rome encore, avec leurs gynécées, avec ces spectacles d'une indicible corruption : divorces continuels, crimes contre nature. Prenez l'Amérique dans sa portion sauvage ! La *squaw* du Peau-rouge y croupit sous un asservissement absolu, les durs travaux sont pour elle, c'est elle qui porte les fardeaux, elle vit des restes que le mari lui laisse après s'être repu, son mari la quitte et la reprend comme il lui plaît, voilà l'idylle. Quant aux enfants nés de ces unions éphémères, à peine attachés à leurs parents par un lien très-éphémère aussi, ils quittent dès qu'ils le peuvent le wigwam paternel, et c'est à peine si dès ce moment on se connaît. Voyez l'Afrique ! Écoutez les récits de Speke et Grant sur la dégradation de ses femmes à l'engrais ! Parcourez l'Orient. Est-ce la Chine ? sont-ce les Indes ? l'infanticide portant sur les filles y produit d'effroyables massacres ; pour que l'usage de ces meurtres quotidiens pratiqués sur une

grande échelle se soit ainsi établi et perpétué, il faut que ni la femme ni la mère n'existent en quelque sorte dans toute l'étendue de ces royaumes démesurés. Est-ce Java? est-ce Siam? est-ce l'Égypte? est-ce la Turquie? Partout la femme, mariée enfant, sans avoir vu son fiancé, sans avoir été vue de lui, sans être consultée, rencontre cet abaissement de la reclusion pour lequel on ne trouve pas de termes : vie nulle, développement nul, intimité nulle; ni travail, ni intérêt d'aucune espèce; la maternité même dénaturée! se baigner, se parer, tuer le temps, accepter des rivales, vivre dans l'attente du divorce, ne rien apprendre, ne rien savoir, souffrir, se heurter contre les barreaux de la cage, c'est toute l'existence et c'est tout l'avenir. A Siam, lorsqu'un grand seigneur est ruiné, il vend ses femmes et ses enfants; ses filles vont peupler d'autres harems. Plus on s'éloigne des frontières chrétiennes, plus la femme descend les degrés qui mènent de l'être perfectible à la chose; le point exact où commence l'Évangile marque la fin d'une si prodigieuse abjection. Placez l'Évangile au milieu de ces ténèbres, tout s'éclaire. Ainsi, dans le Liban, l'enseignement des écoles fondées par madame Thompson a déjà produit de notables progrès. Les jeunes filles musulmanes suivent les leçons; plusieurs femmes ont demandé d'y être admises; les hommes consentent, approuvent, et, renonçant aux

unions précoces usitées jusqu'ici, recherchent en mariage les élèves de madame Thompson. De là à l'abolition, en fait, de la polygamie, il n'y a qu'un pas.

VI

GUERRE A LA FAMILLE

En criant : A bas les tyrans! en appelant les femmes à la révolte, voici ce qu'on demande en réalité. On demande à renverser, d'une part, l'autorité du chef de famille; d'autre part, le mur qui s'élève entre la femme et la vie publique.

A bas les tyrans! — cela veut dire : à bas la vie de famille, à bas le mariage digne de ce nom, à bas le soin maternel des enfants, à bas la vocation féminine dans son humble beauté et dans sa grandeur!

La campagne est ouverte contre la famille, car elle est ouverte contre l'Évangile. Il n'en saurait être autrement; qui touche à l'un démolit l'autre.

George Sand et son école, d'autres auteurs dont les écrits empoisonnés pénètrent partout ont préparé le soulèvement actuel. Des livres malsains ont troublé

les idées. Bien des esprits se sont demandé si le mariage tel quel n'est pas une tyrannie, s'il n'y a pas à en briser le joug, si une réforme radicale de la famille, si une absolue émancipation de la femme ne font point partie du programme de l'avenir. Rien de funeste comme ces vagues rêveries qu'on ne peut attaquer en face, précisément parce qu'elles n'ont pas pris corps. Je ne connais guère de parole plus dangereuse que celle-ci : Il y a quelque chose à faire! — Quelque chose! non point ce que demandent ces gens-là, Dieu nous en préserve! mais quelque chose.

D'autres, les esprits logiques, allant jusqu'au bout de leur pensée, arrivent à la suppression du mariage. C'est brutal, mais c'est non moins logique que brutal. En effet, si la femme devient un homme, il ne saurait y avoir ni mariage ni famille. On fera bien d'inventer autre chose et d'établir sur une base nouvelle, base ignoble, absurde, impossible, les relations de l'homme et de la femme, des parents et des enfants. Du jour où la femme appartiendra plus ou moins à la vie publique, elle cessera d'être l'épouse et la mère de famille que nous connaissons, elle descendra de son piédestal, elle mutilera sa vocation loin de l'agrandir.

Mêlée aux luttes politiques, occupée de *meetings* et d'élections, nous pourrons voir en elle un camarade, et encore! nous ne verrons plus la souveraine aimable

et aimée, influente et respectée du royaume de l'intérieur.

Contre la diversité des aptitudes et la mission des femmes, nos réformatrices invoquent Sparte et Platon : Sparte dont les jeunes filles prenaient part aux exercices virils, la République de Platon qui effaçait presque entièrement l'épouse et la mère ! — On trouve cela beau. Je pense, quant à moi, qu'on ne saurait citer des exemples plus révoltants. Sparte violentait la nature même, Platon se proposait de la violenter encore plus. Dans l'un ou l'autre cas, c'en était fait de la famille, autant dire de la femme.

Au surplus, un lien étroit unit ces trois choses : socialisme, antichristianisme, émancipation féminine. L'association internationale des femmes correspond exactement à l'association internationale des hommes. Prenez Saint-Simon, Fourier, Babeuf, remontez à Lycurgue, toujours vous trouverez le mépris, toujours la destruction de la famille.

C'est bien la question sociale qui se pose sous couleur de réforme. L'émancipation dont il s'agit fait partie du grand plan de bouleversement général. Les deux socialismes, celui des femmes et celui des hommes, se donnent la main ; il s'agit toujours de ruiner dans ses bases mêmes la société telle que Dieu l'a fondée. Les uns l'attaquent du côté de la propriété, les autres

du côté de la famille, tous du côté de Dieu. Ces trois bases sont solidaires; qui secoue l'une les ébranle toutes. On ne peut établir l'égalité politique des sexes sans rejeter la religion de sainteté et d'ordre qui a établi ces deux principes contradictoires en apparence, d'une admirable harmonie au fond : qui a fondé l'égalité des sexes, qui a sanctionné l'autorité du chef de famille!

Pour que la femme reste dans son rôle féminin, il faut que la société conserve ses assises divines et que l'Évangile se maintienne debout. La femme ne cessera d'être femme qu'en cessant d'être chrétienne; or, et son bonheur et son honneur demandent qu'elle reste femme.

VII

LES FACULTÉS SONT ÉGALES, LES PARTS NE LE SONT PAS

Les facultés sont égales, dit-on, et les parts ne le sont pas!

Entre les deux vocations, entre les deux fonctions si vous voulez, la fonction intérieure et la fonction extérieure, laquelle est la moindre? je n'en sais rien. Entre l'autorité et l'influence, entre le droit de décider et la possession des mille moyens de diriger, lequel est le plus important? je l'ignore. Ne parlez donc ni d'inégalité ni d'injustice, mais de fonctions diverses dans l'unité de l'être humain.

Les capacités sont ici hors de cause. Nul assurément n'aura l'impertinence de supposer une infériorité intellectuelle des femmes. Quand elles ont écrit, elles n'ont été inférieures à qui que ce soit : voyez madame de Sévigné, tant d'autres; quand elles ont gouverné,

elles n'ont été inférieures à qui que ce soit : voyez nos régentes à partir de Blanche de Castille, voyez la reine Élisabeth d'Angleterre, voyez les sœurs et les tantes de Charles-Quint qui s'y entendait, et qui leur confiait les missions les plus délicates ; quand elles dirigent les affaires pratiques, elles s'en tirent mieux que nous : voyez les femmes du commerce parisien ; quand elles étudient, elles réussissent comme nous : voyez les jeunes filles de nos écoles, voyez les jeunes filles qui tiennent tête aux jeunes garçons des colléges et des universités d'Amérique, rappelez-vous les femmes qui professaient lors de la Renaissance, rappelez-vous les femmes du XVI[e] siècle, aussi cultivées que les hommes, sans rien perdre de leur charme ! Si vous relisez l'histoire des martyrs, vous trouverez un type de chrétiennes dont la vigueur est admirable ; celles-là n'ont pas besoin d'un remaniement des lois pour marcher les égales des plus grands hommes. Et celles de la Réforme ! austères, vaillantes, pleines de grâce et d'humilité, épouses et mères incomparables. Et celles des Dragonnades ! ces protestantes qu'on torturait dans les prisons du Dauphiné, qui vieillissaient dans la tour de Constance, qu'on persécutait à coups d'épingle dans les couvents, qui fuyaient à travers les montagnes, sacrifiant tout, famille, fortune, acceptant les amères douleurs de l'exil plutôt que de trahir la foi.

S'il y a chez les femmes une grande mobilité d'impressions, il y a souvent aussi chez elles une invincible persévérance ; ce qu'elles ont commencé, elles l'achèvent. Le tempérament nerveux, capable à un moment donné d'opérer une énergique concentration de force, celui qui fait les héros et les martyrs, celui qui fait les grands orateurs et les hommes de puissante impulsion, est précisément le tempérament féminin. Sa prépondérance ne serait pas sans danger dans la vie publique, mais il aurait ses côtés brillants que nous ne pouvons certes dédaigner.

Loin de nier les qualités de gouvernement chez les femmes, je pense qu'elles ont plus que nous le sens pratique. Les abstractions, les règles absolues sont rarement leur fait ; elles s'en tiennent, on le prétend — bien que des exceptions très-marquées démentent, dans les pays de la Bible surtout, l'observation — elles s'en tiennent à la réalité, à l'effet prochain. Si tout cela présente des inconvénients au point de vue des principes, la politique s'en arrangerait assez bien, trop bien peut-être. Chacun le remarque encore ; telle femme sans cesse dérangée, dont l'existence est coupée par petits morceaux, trouve une vive attention pour chaque détail, une décision nette pour chaque question, une solution claire pour chaque problème. C'est quelque chose, en matière de discussion ou de gouvernement, que cette promptitude, tout intuitive, qui

fait rencontrer sur-le-champ le parti à prendre ou la réplique à fournir.

Ceci dit, et sans appuyer sur le caractère variable, facilement ému, volontiers imprudent, parfois pusillanime que pourrait revêtir une politique soumise à l'action directe des femmes; leurs capacités très-réelles, très-féminines et très-différentes des nôtres, ne sauraient justifier la communauté des carrières. La diversité des natures subsiste. Ceux qui la nient, ceux qui attribuent cette diversité au fait d'une éducation spéciale n'ont qu'à comparer le petit garçon et la petite fille en nourrice; ni l'un ni l'autre n'ont reçu l'empreinte d'une éducation particulière, cependant les goûts, les instincts, les manières, tout se dessine et tout se sépare.

Ce n'est pas l'incapacité des femmes qui est proclamée de la sorte, c'est leur individualité, qui n'est pas la nôtre, pas plus que leur nature, pas plus que leur mission.

VIII

LA FEMME ÉLECTEUR, LA FEMME ÉLIGIBLE

Le droit de vote forme le principal article des réclamations féminines. Au États-Unis, la proposition n'a été rejetée qu'à une faible majorité. En Angleterre, bien que la haute cour de justice ait repoussé une requête analogue, les inscriptions déjà faites dans quelques comtés sont demeurées valables jusqu'à la fin de l'année [1]. Les femmes inscrites ont pris part aux élections. A Manchester et ailleurs, accueillies aux applaudissements de la foule, on s'est disputé leurs suffrages.

Je n'ai nulle envie de déclarer ceci ridicule : Vous riez de ce qui vous tuera ! disait Proudhon.

1. 1869.

On nous demande si le plus ou moins de vigueur physique influe sur le droit de suffrage?

Non sans doute; il serait absurde et brutal de repousser le suffrage des femmes sous prétexte que les hommes ont de leur côté la force des muscles. Toutefois la faiblesse relative des femmes, leurs maladies fréquentes, leurs grossesses, ne sont-elles pas les indications providentielles du rôle intérieur et paisible que Dieu leur a réservé? Ne ressort-il pas de là que la vie publique avec ses agitations, avec ses devoirs dont l'accomplissement ne comporte pas d'interruptions n'est point leur fait, tandis que visiblement appropriée à la constitution de l'homme, elle forme sa tâche ici-bas?

Argumentez-vous de la force que déploie la femme dans le travail de l'accouchement, dans les soins de l'allaitement, dans le train de guerre de l'éducation et du ménage, dans l'exercice de la charité, dans la lutte contre des souffrances où son courage dépasse le nôtre? Nous répondrons que cette force, qui n'est pas inférieure, est différente, qu'elle est féminine, qu'elle est adaptée aux devoirs féminins, et qu'il serait par conséquent étrange d'en méconnaître et d'en violenter les applications.

Soit! dit-on. Mais alors, si la complexion des femmes les porte réellement à la vie d'intérieur, si elle leur interdit réellement la vie publique, laissez

agir cette nature. La loi n'a pas à s'en mêler. Point de système protecteur; la liberté de commerce suffit pour que chacun produise selon ses moyens; les femmes produiront de la vie intérieure et non de la vie publique; n'établissez ni droit au profit des uns, ni interdiction au détriment des autres; que chacun garde le champ libre devant soi!

L'argument est ingénieux, rien de plus; en l'appliquant d'une manière générale, on supprimerait toutes les lois positives; à commencer par le mariage légal : car si la nature porte au mariage, il se fera; à finir par la propriété légale : car si la nature porte à la propriété, elle se maintiendra!

Sans compter qu'établir le suffrage des femmes c'est prendre une mesure directe, positive, provocatrice, qui loin de laisser faire et de laisser passer, suivant la formule, revêtira par cela seul qu'elle existe l'apparence d'un devoir.

L'humanité est une! s'écrient encore les partisans du droit des femmes; pourquoi la diviser?

J'adopte la définition. L'homme est un : homme et femme.

Mais l'unité même dont on argumente nous conduit à cette conclusion, que la totalité est représentée par la partie, qu'il ne saurait y avoir antagonisme habituel et normal entre les deux fractions solidaires d'un

même tout, que par conséquent le vote de l'homme contient celui de la femme, chaque moitié accomplissant dans l'intérêt commun les fonctions auxquelles il est le plus propre. Ceux qui, sous prétexte d'unité, supposent la lutte des intérêts et veulent armer la femme pour défendre ses droits, sont justement ceux qui nient l'homme *un*, sous la forme de deux sexes.

On se retourne, et l'on déclare que lorsqu'il s'agit d'une classe entière ou pour mieux dire d'une moitié du genre humain, qui en cette qualité a des intérêts particuliers à débattre, l'égalité civile et l'égalité politique ne sont pas séparables!

La réponse se trouve dans les faits : les deux égalités sont si séparables qu'elles ont été souvent séparées.

En France, l'égalité civile existe pour tous les citoyens depuis la Révolution de 1789; or, depuis ce temps-là, l'égalité politique est loin d'avoir régné chez nous, ce qui n'empêche pas l'égalité civile de s'y être très-fermement et très-sûrement maintenue.

En Angleterre, si l'égalité civile n'est pas absolue, il s'en manque peu; or l'égalité politique, c'est-à-dire le suffrage égal de tous les citoyens, n'y est point admis.

En Italie, en Belgique, dans d'autres pays, l'égalité

civile subsiste entière, et pourtant point d'égalité politique, point de suffrage universel.

Je ne vois pas, dès lors, comment l'universalité du suffrage serait plus nécessaire pour maintenir l'égalité civile des femmes que pour maintenir celle des nombreuses classes d'hommes auxquelles on n'attribue pas le droit de voter.

On prétend que désarmées, c'est-à-dire privées de l'égalité politique, les femmes ne sauraient compter sur la générosité des hommes pour leur conserver l'égalité civile!

Encore ici les faits répondent.

Qui a poussé presque toutes les législations dans le sens de l'égalité civile pour les femmes? Qui réclame aujourd'hui même le complément de cette égalité? Qui propose en Angleterre la modification ou la révocation des anciennes lois contraires au droit de propriété chez les femmes mariées? qui, sinon les hommes? Je ne le mets pas sur le compte de leur générosité; il n'est pas nécessaire d'être généreux pour se décider à être juste; mais enfin, voilà les faits. Ajoutons que les femmes votent réellement, car leur influence vaut l'autorité. L'égalité civile fortement voulue par toutes les femmes ne sera en aucun pays refusée quatre jours par les hommes.

L'erreur fondamentale consiste à imaginer obstinément un antagonisme. Les hommes d'un côté, les femmes de l'autre. Deux armées en présence ! On ne peut confier sa cause aux mains de l'ennemi !

S'il en allait de la sorte, nous serions bien à plaindre. Les bases mêmes de l'humanité, telles que Dieu les a établies, s'en trouveraient ébranlées. Dès lors ne parlons plus de mariage, de famille, d'éducation commune des enfants ; entre ennemis, ces choses-là sont hideuses et impossibles.

C'est parce que nous partons d'une idée contraire que nous arrivons à une idée opposée : le suffrage de l'homme suffit, parce que l'homme n'est pas l'ennemi de la femme, ni l'époux de l'épouse, ni le père de la fille, ni le frère de la sœur.

Ne l'oubliez point, en réclamant l'égalité politique, vous compromettez l'égalité civile. Si un obstacle, en effet, peut ajourner ce légitime progrès, c'est la menace des bouleversements monstrueux que l'on s'efforce de provoquer, cette menace discrédite les demandes les plus raisonnables que l'on verrait marcher en une telle compagnie ; le mouvement tout entier deviendrait suspect, non-seulement aux yeux des hommes, mais aussi et surtout, j'en suis sûr, aux yeux des neuf dixièmes des femmes. Dans leur indignation, dans leur dégoût, résolues à ne pas quitter le foyer pour la place publique, décidées à conserver

intacte leur belle royauté du dedans, elles répudieraient toute idée de réforme, quelle qu'elle fût, et se rattacheraient passionnément au *statu quo!*

Vous prétendez réaliser le suffrage universel! vous ne l'aurez pas; les femmes vraiment femmes n'exerceront pas ce droit; elles n'affronteront ni le bruit, ni les contacts brutaux de la vie publique; à supposer même qu'elles en aient essayé un jour, effarouchées, désireuses de conserver leurs délicatesses, elles se hâteront de regagner leur nid, elles s'y cacheront et n'en sortiront plus. Au lieu du suffrage universel, vous aurez organisé ce qu'il y a de pis au monde, le suffrage d'une minorité, la minorité des esprits dévoyés, des existences risquées, des femmes qui n'ont rien à perdre; pour satisfaire cette minorité-là, la minorité des femmes politiques, vous aurez compromis dans son ensemble la gracieuse influence et la noble vocation de la femme.

Quoi qu'il arrive d'ailleurs, et le droit de vote dût-il être emporté d'assaut, je ne crois pas à sa durée.

L'influence des femmes ayant abdiqué et la force régnant seule, les forts, c'est-à-dire les hommes, reprendront ce qu'ils auront cédé, sitôt qu'ils éprouveront une gêne ou qu'ils apercevront un inconvénient. L'effet, en tout cas, sera tellement désastreux qu'on reculera d'épouvante. On ne porte pas impunément

la main sur la distinction absolue des sexes, base divine de la famille et du corps social.

Après les côtés monstrueux, les côtés ridicules ne tarderont point à paraître, la raillerie s'en mêlera, le bon sens fera au suffrage féminin une guerre acharnée; cette surprise de l'opinion aura la durée des surprises. Mais dans quel état se trouveront les femmes après cette mauvaise victoire suivie d'une mauvaise défaite! Elles auront reculé, immensément reculé. La bataille finie, leurs blessures ne se fermeront pas du jour au lendemain; on se souviendra longtemps des excentricités, des prétentions extravagantes. Pour avoir conquis pendant une heure un rôle qui n'était pas le leur, les femmes, je le répète, auront compromis d'une façon durable la belle mission qui leur appartient. Un grand nombre d'entre elles sortiront de là irritées, criant à l'abus de la force, à l'injustice, plus préoccupées que jamais de la vie publique, plus détournées que jamais des devoirs de l'intérieur. L'hostilité aura, dans une certaine mesure, remplacé l'union; un trouble profond se sera produit, le respect aura disparu, les vrais progrès se seront indéfiniment ajournés.

Si, contrairement à mes prévisions, le progrès menteur l'emportait d'une manière définitive, si les femmes acquéraient irrévocablement le droit de vote, j'ose à peine dire quelle disproportion s'établirait

entre ce qu'elles auraient gagné de la sorte et ce qu'elles auraient perdu.

Ce qu'elles perdraient, indépendamment des choses éternelles, ce serait ici-bas la vie de famille, la tendresse élevée de leurs maris, l'obéissance de leurs enfants, toute la vie morale, tout le bonheur idéal, toute l'éducation, toute l'influence, toute cette action bénie qu'exercent les sentiments religieux lorsqu'ils rayonnent dans le cœur d'une femme, lorsqu'ils éclairent et qu'ils réchauffent son intérieur.

Mettez en regard le droit de vote, et dites si le frisson ne vous prend pas !

N'oubliez point qu'aux temps orageux, les femmes votant, la passion votera. S'agit-il de guerre? les femmes sont plus belliqueuses que nous : rappelez-vous les Grecques, les Romaines, les Germaines, les Gauloises; rappelez-vous les quenouilles envoyées aux jeunes gens pacifiques; sans remonter aussi haut, rappelons-nous les derniers événements, l'ivresse de la poudre, la soif des émotions, le culte de l'épaulette, les emportements, les rages impuissantes sous couleur de patriotisme outragé! S'agit-il de révolution? d'horribles figures, violentes et acharnées, des phalanges de furies l'écume à la bouche, le couperet en main, toujours prêtes à pérorer, à voter, à tuer, reprochent aux hommes leur mollesse et nous font reculer de dégoût!

Ne l'oubliez pas non plus, le vote des femmes dans tous les pays catholiques sera dicté par le clergé.

Il vaut la peine d'y réfléchir. Expédition du Mexique, expédition de Cochinchine, expédition de Rome, guerre déclarée à la Prusse, sans le vote, nous leur devons cela. Avec le vote, nous leur devrions la constitution d'une Europe latine en lutte contre l'Europe protestante, peut-être l'intervention de nos armées en Orient où elles auraient à soutenir la mission catholique, peut-être nos armées en Italie pour y revendiquer le pouvoir temporel du pape, peut-être nos armées en Espagne, si l'Espagne s'ouvrait trop largement à l'Évangile!

Ajoutons que les questions politico-religieuses sont les seules capables de déterminer la grande majorité des femmes à voter malgré leurs répugnances instinctives, et que le clergé les y pousserait.

Le vote mène directement aux fonctions publiques.

Comment établir une distinction entre ces deux qualités : électeur et éligible? Au nom de quel principe refusera-t-on d'admettre le résultat d'une élection qui porte telles femmes à telles ou telles charges civiles ou politiques? Du moment où la vie publique leur est ouverte, dès l'instant où leur mission ici-bas est remplacée par une mission nouvelle, calquée sur celle des hommes, je vous défie de dire au droit des

femmes : Tu n'iras pas plus loin! Que leur manque-t-il pour être élues; la capacité? nous avons prouvé le contraire; le temps? mais les grands devoirs de la chose publique passent avant les petits devoirs de ménage. Le principe une fois posé, que vous le vouliez ou non, il faut aller jusqu'au bout. C'est la condamnation des gens qui en posent de mauvais. Vous aurez des femmes avocats, vous aurez des femmes députés, vous aurez des femmes préfets, ministres, ambassadeurs; pourquoi non? le mal a sa logique tout comme le bien. Vous aurez des femmes assises au banc des jurés; d'autres siégeront en qualité de juges; que feront-elles lorsqu'on prononcera le huis clos? Demandez-le aux partisans de leurs droits politiques!

Demandez aussi comment elles concilieront les obligations de la vie extérieure avec certains devoirs inévitables de la vie intérieure. La grossesse et l'allaitement, qu'on me permette d'y revenir, chez une femme député ou ministre, chez une femme juré, professeur, avocat, cela ne laisse pas que de présenter quelques inconvénients. Mettons la vocation extérieure au plus bas; on se figure malaisément la femme électeur, son poupon sur les bras, foulée et bousculée dans la salle du scrutin !

Il faut choisir. Même avec une complète égalité d'aptitudes, on ne peut tout faire à la fois. Les femmes

doivent, ainsi que nous, se contenter d'un des deux rôles.

Notez-le bien, la vie publique est d'autant moins conciliable avec la vocation des femmes, que cette vie se fait de plus en plus exigeante. Les institutions libres multiplient les devoirs des citoyens; ce sont des élections, ce sont des commissions, ce sont des réunions préparatoires, ce sont des conseils municipaux, ce sont des conseils d'arrondissement et de département; ce sont des enquêtes, des assemblées pour étudier les questions; ce sont des clubs pour les attaquer ou les défendre; ce sont des journaux, des revues, des circulaires aux électeurs. Et l'on voudrait que le logis, on voudrait que les enfants, sans parler du mari, s'accommodassent de tout cela! A moins que le mari, par un juste retour des choses d'ici-bas, après avoir longtemps veillé aux intérêts de l'État, ne surveille le pot-au-feu et ne donne la bouillie aux marmots!

On nous cite des votes qui n'ont rien à faire avec la vie publique; à Paris, le vote des femmes dans la société des gens de lettres; à Vienne, dans les élections municipales, le vote des femmes propriétaires d'immeubles. — Ces votes-là, chacun le sent, ne compromettent en aucune façon le caractère féminin.

Je connais une association de secours mutuels entre femmes, où l'on a commencé par faire délibérer les maris et les frères, puis, trouvant plus juste de lais-

ser les femmes examiner et décider ce qui les regarde, on leur a remis le gouvernement de leurs propres affaires. Ainsi se présente le droit de suffrage dans une de ses applications légitimes et naturelles.

Le vote des femmes, admis par plusieurs Églises libres, ne m'alarme pas davantage. Au sein d'assemblées peu nombreuses et quand il s'agit d'intérêts qui touchent de partout à la vie intime, l'opinion des femmes peut s'exprimer par un bulletin sans que la vocation spéciale de la femme en reçoive d'atteinte ou que le sanctuaire domestique s'en trouve violé.

La veuve hongroise qui vient accidentellement remplacer son mari mort et qui vote en silence, au nom des intérêts de sa famille, pour l'élection des comitats, ne cesse pas de concevoir son rôle de femme dans le sens normal du mot.

Telle femme du moyen âge, investie d'un fief, commandait à des hommes : elle avait ses vassaux, ses ministres et ses armées; telle autre, en qualité d'abbesse, exerçait une autorité considérable et dirigeait parfois même des couvents de moines. Mais ces anomalies n'atteignaient nullement le principe; l'idée de transformer la mission providentielle de la femme n'entrait dans l'esprit de personne, et les femmes qui remplissaient ces charges étranges n'auraient pas plus compris les théories modernes, que les femmes stric-

tement renfermées dans le cercle des plus humbles devoirs.

Reines d'Égypte et d'Assyrie, impératrices de Byzance, princesses indoues qui mènent et malmènent les populations du fond de leur harem, tous ces exemples bons ou mauvais, vrais ou faux, de Sémiramis à Irène, d'Élisabeth à Catherine II, de Victoria à la reine Isabelle d'Espagne, ne changent rien à la question. Impératrices, reines ou régentes, toutes ont gouverné à titre exceptionnel. Leur plus ou moins de capacité, leur plus ou moins de succès n'ont altéré en quoi que ce soit le caractère féminin. Pas un de ces faits historiques n'a compromis la situation générale des femmes; pas une de celles qui échappaient à la règle commune n'en a tiré de fausses conséquences. Rien ici ne ressemble à cette confusion des rôles qui porterait atteinte au plan divin.

Il y a eu des hommes aussi, appelés par des circonstances non moins exceptionnelles à remplir des fonctions féminines, à devenir de vraies mères, à s'occuper des soins les plus minutieux concernant le ménage et les enfants; en tirerez-vous cette conclusion que la mission de l'homme est une mission intérieure, qu'il est fait pour manier l'aiguille ou pour diriger les détails de la nursery?

En fait de vocations extérieures comme en fait

d'égalité civile, le point d'arrêt se pose à cette limite précise que la femme ne franchit point sans perdre son caractère de femme, sans compromettre sa mission naturelle, sans répudier la loi de Dieu.

Aux États-Unis, des centaines de jeunes filles prennent leur diplôme de médecin. En France, à l'École de médecine, quelques femmes ont commencé de suivre les cours, plusieurs ont passé les examens avec distinction. Si, comme on le dit, il ne s'agit que de fournir aux autres femmes des docteurs appartenant au même sexe, s'il ne s'agit que de sauvegarder par là des délicatesses légitimes, tout est bien, nous n'avons rien à objecter, et quand l'Amérique se propose de diriger une partie de ces femmes docteurs vers la Chine et vers l'Orient, où leurs connaissances médicales leur ouvriraient la porte des harems, nous ne pouvons qu'applaudir à cette extension du champ de travail féminin. Mais qu'on ne nous parle pas de femmes avocats ou de femmes prédicateurs; ici l'incompatibilité se dresse, car ici la femme s'évanouit pour ne laisser devant nous qu'un homme en jupons.

Parvenez-vous à vous représenter la jeune fille prédicateur? Vous représentez-vous la femme pasteur dont le mari prend place parmi les simples fidèles? Je me borne à indiquer, je n'appuie pas.

L'Écriture au reste tranche la question : « Je ne

permets pas à la femme de parler dans l'Église [1]. » — « Que la femme écoute l'instruction en silence, avec une entière humilité [2]. »

L'Amérique et l'Angleterre ont plus d'une fois éludé la défense; celle-ci n'en demeure pas moins formelle, et notre bon sens, nos instincts élevés, le respect même que nous inspire la belle et modeste action de la femme, tout nous affirme que le silence en public grandit son rôle, car il protége son caractère, que l'âme comme la voix féminine perd son timbre dès qu'elle s'enfle pour dominer, au lieu de garder la note harmonieuse et secrète au lieu de conserver le son mélodieux et discret qu'on écoute, justement parce qu'il ne s'impose pas, et qui fortifie, précisément parce qu'il ne s'efforce que de consoler.

1. I Corinth. XIV, 34.
2. I Tim. II, 11, 12.

IX

LA FEMME-HOMME

Je ne reviens ni sur les fonctions publiques : maire, conseiller, député; ni sur les emplois juridiques : avocat, procureur, juré; ni même sur les charges militaires, en dépit des amazones du roi Guézo. Les avoir nommées, c'est les avoir jugées.

Toutefois, ne nous y trompons point. Il n'est pas nécessaire que l'émancipation politique des femmes soit appliquée dans toute son étendue pour produire beaucoup de mal. L'idée seule suffit à ébranler la famille; le faux idéal fausse les positions, fausse les relations, fausse les affections. La vérité de l'état normal fait que tout le monde y est à l'aise; altérez cette vérité, le malaise surviendra. Dans nos temps agités, il importe plus qu'on ne croit de ne pas ajouter un grand désordre à tant de désordres, une ré-

volution immense à tant de révolutions. Quand vous aurez démoli la famille, vous aurez démoli la société.

Les femmes qui réclament l'égalité politique, déclarent bien haut, et déclarent sans doute avec bonne foi, qu'elles n'abandonneront ni leurs devoirs d'épouses ni leurs devoirs de mères; elles font remarquer qu'en acquérant plus d'instruction et de sérieux, elles ne seront que plus capables d'accomplir leurs obligations! — Nous ne contestons nullement ce point-là. Le développement intellectuel et moral ne saurait être qu'un avantage et nous y applaudissons. Mais il n'est pas question de développement, il est question des droits et des devoirs d'un sexe revendiqués par l'autre, il est question d'un changement absolu de vocation, de pensées, de travaux, d'individualité, et l'on nous persuadera difficilement que lorsque les hommes ont tant de peine à être hommes, les femmes puissent, tout en restant femmes, devenir hommes aussi, mettant ainsi la main sur les deux rôles, exerçant la double mission, résumant le double caractère de l'humanité! Nous perdrons la femme et nous n'aurons pas l'homme, voilà ce qui nous arrivera. On nous donnera ce quelque chose de monstrueux, cet être répugnant, qui déjà paraît à notre horizon.

L'avénement de la *femme-homme* est plus qu'une menace, c'est presque un fait accompli. La femme *bon garçon* lui sert de précurseur; modes mascu-

lines, costumes masculins, grosse voix, point de timidité, nulle gène imposée ou acceptée, nulle exigence, pas même de simple politesse, on la reconnaît à cela; elle fume, secoue vigoureusement la main, et s'occupe de chevaux. La femme-homme, avec moins de laisser aller, ira plus loin. Elle rédigera des journaux, elle préparera des discours, elle chauffera des élections : pérorant, discutant, dissertant, pédante à la fois et politique! De rudes contacts lui auront fait perdre cette réserve craintive qui est la poésie de son sexe et qui en est aussi la protection. Avec le charme féminin notre respect aura disparu; ne trouvant plus que des hommes devant nous, nous deviendrons brutaux et rustres. Qui nous enseignerait la courtoisie? envers qui conserverions-nous des égards? pour qui s'imposer le moindre sacrifice de bien-être? Les mœurs se seront dépouillées de leur velouté, les relations se feront cassantes et brusques; les vraies élégances, la véritable distinction, l'urbanité, toutes ces choses exquises dont les femmes étaient les protectrices disparaîtront dès qu'il n'y aura plus de femmes. L'ange gardien a laissé tomber ses ailes, la maison est dévastée, ouverte à tout vent, un objet sans nom, qu'on fuit avec des frissons d'épouvante.

Si jamais les femmes penchaient du côté de la prose grossière, tout serait définitivement perdu.

Ne désespérons pas. Les femmes sentiront que la

poésie, que les instincts chevaleresques, que le côté relevé et en quelque mesure raffiné de la civilisation est placé sous leur égide; elles conserveront ce trésor. Voilà une vocation qui leur promet plus d'influence que tous les droits de suffrage, et cette vocation est tellement en accord avec l'ensemble de leur mission terrestre, que plus elles seront femmes, mieux elles s'en acquitteront; que mieux elles s'en acquitteront, plus elles seront femmes, dans le sens excellent et idéal du mot.

Revenons à la question spéciale.

Avez-vous prévu le cas où la femme électrice usera de son suffrage dans un sens opposé à celui du mari; le cas où chacun des époux servira sa politique à lui, qui ne sera pas celle de l'autre? Mesurez la portée, examinez les conséquences de cet antagonisme domestique appuyé sur l'exercice public et journalier d'un droit? C'est la famille transformée en parlement au petit pied, c'est la table devenue tribune, c'est la discorde à domicile!

Vous aurez beau faire, le mariage entre deux coélecteurs sera toujours impossible; l'intimité est fondée sur les différences : en créant des identités on la tue; vous aurez détruit autant qu'il est en vous cette admirable union établie par l'Éternel entre la force et la faiblesse, entre l'autorité et l'influence, entre la vie

extérieure et la vie intérieure, entre l'homme et la femme, entre les deux moitiés d'un même tout[1].

Encore une fois, ne nous effrayons pas trop. La réprobation qui a frappé les bloomeristes, de l'autre côté de l'Atlantique, est un indice de cet instinct vivace et sûr aux simples clartés duquel bien des fantômes s'évanouissent pour ne plus revenir. La question des habits a son importance. L'habit féminin exprime en quelque sorte la vocation féminine; commode pour une vie d'intérieur, il se trouverait mal de l'action extérieure et prolongée, du contact immédiat et violent de la foule, de ses procédés brutaux. C'est bien pour cela qu'aux yeux des bloomeristes, la robe constitue un signe de servitude, et que voulant émanciper la femme, elles ont essayé de la déguiser en homme. Le bon sens a protesté. En présence de tentatives plus sérieuses portant sur des points d'une bien autre valeur, le même bon sens trouvera de plus véhémentes indignations.

C'est sur les femmes que je compte pour repousser *le droit des femmes.*

1. Nos arguments ne concernent, on le prétend, que les femmes mariées. Et pourquoi? Par où la femme célibataire est-elle en dehors de son sexe, comment son noble rôle ici-bas ne se trouverait-il pas altéré si le rôle général de la femme changeait de nature? La femme célibataire lancée dans la vie publique en souffrirait-elle moins qu'une autre? Ayant plus de réserve à garder, possédant une garantie de moins, n'y perdrait-elle pas davantage?

X

LE DROIT A L'INSTRUCTION

C'est sur elles et sur nous que je compte pour revendiquer et conquérir le droit à l'instruction.

Je ne saurais trop le redire, nous qui combattons le suffrage et le rôle politique des femmes, nous ne prenons nullement notre parti du système d'éducation qu'on leur applique traditionnellement. Ce qu'il a de superficiel et de factice nous révolte. Nous ne sommes pas du tout d'avis qu'on élève les femmes dans la pensée unique de plaire et de réussir en demeurant étrangères aux intérêts sérieux. Nous ne croyons pas le moins du monde que la femme la plus ignorante soit la plus femme; nous pensons, au contraire, qu'en se développant elle deviendra meilleure épouse, meilleure mère, meilleure ménagère par-dessus le marché, l'instruction et le devoir ne faisant nulle difficulté d'aller ensemble.

Surtout échappons à cette vieille comédie des femmes adorées qu'on tient de court, des idoles encensées qu'on réduit à un minimum de lumière. Renonçons pour nos femmes aux vapeurs et aux nerfs : les vapeurs et les nerfs ne forment pas, tant s'en faut, le vrai caractère féminin ; la femme la plus femme n'est ni la moins forte, ni la plus prompte aux défaillances, ni la moins douée de courage. La saine énergie s'allie merveilleusement avec la grâce et la réserve.

Les femmes ont donc raison quand elles cherchent à répudier le rôle médiocre et passif qu'on leur a imposé de tout temps ; elles ont raison de croire qu'indépendamment du soin des enfants et de l'intérieur, un domaine leur reste ouvert, celui de l'association dans une certaine mesure aux travaux et aux préoccupations du sexe fort ; elles ont raison lorsqu'elles pensent qu'exercer leur intelligence, que nourrir leur esprit, que prendre à cœur les grandes causes, que tout cela, loin de compromettre les intérêts commis à leur garde, enrichit au contraire et réchauffe le bonheur.

Qu'on ouvre des écoles, qu'on crée des cours au profit des jeunes filles, nous y applaudirons.

Le mouvement a commencé. En Russie, une pétition signée par cent cinquante dames réclamait naguère la fondation d'une université féminine ; l'empereur, sollicité par le comte Tolstoy, ministre de l'instruction publique, a permis que des cours pour les femmes

fussent établis à l'Université de Saint-Pétersbourg.

Les pays protestants ont devancé les autres, comme c'est leur devoir et leur droit. Ils préparent l'esprit des femmes aux fortes études, ils donnent à l'âme des habitudes de vaillance, d'indépendance personnelle et d'intégrité[1].

Aux États-Unis — il faut toujours y revenir lorsqu'il s'agit de progrès — on ne s'avise pas de soutenir que la femme étant inférieure à l'homme, elle doit se contenter d'un moindre développement. Les jeunes filles participent à l'instruction que reçoivent les jeunes garçons dans les écoles et marchent du même pas; ces écoles pour la plupart — soixante et dix sur cent — sont dirigées par des femmes; les garçons comme les jeunes filles s'en trouvent bien.

Outre l'instruction qu'elles reçoivent de la sorte, les jeunes filles des États-Unis voient s'ouvrir devant elles des établissements d'enseignement supérieur. L'égalité sur le terrain des connaissances est non-seulement un droit reconnu, c'est encore un fait acquis. Les jeunes Américaines apprennent le grec, le latin, les langues modernes, l'histoire générale, la géométrie, l'algèbre, l'astronomie, tout ce que savent ou ne savent pas les jeunes gens de chez nous. Les femmes — c'est

1. On n'a pas oublié l'énergique dévouement avec lequel les femmes américaines se sont consacrées aux blessés, pendant la guerre contre le Sud.

un résultat dont il faut tenir grand compte — devenues épouses et mères, peuvent ainsi prendre part aux travaux de leurs maris, elles peuvent intervenir dans l'éducation de leurs fils. Qu'égales aux hommes par l'instruction elles rêvent de carrières masculines, je ne le nie point; l'inconvénient est grave, il y a là une mesure à garder. De même que dans l'éducation des hommes on ne doit pas perdre de vue la vocation virile, on ne doit pas, dans l'éducation des femmes, perdre de vue la vocation féminine. Pousser les femmes vers les spécialités réservées à l'autre sexe, ce serait manquer le but. Ceci posé, nul n'a le droit de refuser à l'esprit féminin ce fonds solide et général d'études, cette instruction *humaine*, en dehors, au-dessus de toute profession, de tout apprentissage particulier, qui constitue le patrimoine commun. On l'a dit, les femmes et les hommes mangent des aliments identiques à la table de famille, ce qui n'empêche ni le développement de s'opérer chez les uns et chez les autres d'une façon distincte, ni les différences de s'affirmer. Il en va de même pour l'aliment intellectuel, pourvu que le régime particulier de quelques individus ne devienne pas la règle imposée à tous.

Un Arnolphe se réjouira d'avoir des ignorantes auprès de lui — avouons que les savantes qui l'entourent lui donnent raison, — mais quel homme sensé ne désirera trouver dans sa femme un cœur qui batte aux

nobles émotions, des facultés qui répondent à ses facultés, une âme qui comprenne, un esprit qui s'intéresse ! Intimité, cela veut dire fusion des sentiments, des convictions, des idées. Et que deviendraient les entretiens du foyer, je vous le demande, sans cette flamme vibrante et claire, sans ce trésor sur lequel vit la famille : littérature, art, politique, charité, religion, science, de quoi causer en un mot et monter d'un même élan vers les régions d'en haut?

Le problème de la réunion des deux sexes au sein des écoles et des colléges, cette question qui ne se pose pas même en France, est résolue aux États-Unis. L'école mixte y forme la règle, l'école distincte y forme l'exception. Les colléges réunissent des élèves de l'un et de l'autre sexe, âgés de quinze à dix-huit ans; on étudie, on prend ses repas, on se promène ensemble. Il n'en résulte aucun incident fâcheux.

Placés que nous sommes sous l'influence de notre vieille galanterie et de nos vieilles corruptions, l'éducation des filles pour nous, c'est toujours un peu le couvent. Les nations qu'a fortifiées la Bible ont d'autres vues, plus simples et plus vraies. L'Angleterre, la Suisse, l'Allemagne, ne connaissent point nos scrupules malsains. L'indépendance, dans ces pays-là, précède le mariage; chez nous elle le suit; lequel vaut le mieux? Aux États-Unis l'instruction, même supérieure, ne sépare pas les sœurs et les frères; ils

la poursuivent en commun; la vie de famille continue, l'émulation à bien faire s'établit entre filles et garçons. Loin de compromettre les mœurs, le système américain en assure l'honnêteté. C'est lorsque la séparation suppose le danger que de mauvaises préoccupations naissent dans l'esprit. On cite un collége où les jeunes gens et les jeunes filles étaient parqués derrière des murailles; les inconvénients passaient par-dessus; on abattit les murs, les inconvénients se dissipèrent.

Vous dites que c'est possible, mais qu'à tout le moins les bonnes manières s'en vont, et qu'à ce contact des deux sexes, chacun doit perdre ses qualités essentielles avec son charme distinctif!

C'est le contraire qui arrive et l'expérience a prononcé. Les jeunes gens deviennent polis et courtois; les jeunes filles deviennent plus féminines encore, s'il est possible. Vous faut-il un exemple? Dans les colléges mixtes on n'a pas eu besoin d'interdire le tabac; les jeunes hommes ne voulant pas oublier le respect dû aux jeunes filles se sont abstenus de fumer!

Toute condition exceptionnelle d'existence fausse notre nature, on ne saurait trop s'en souvenir; plus l'existence pendant l'éducation est naturelle, complète et simple, telle que Dieu l'a voulue, plus les développements s'opèrent d'une façon normale, mieux se dessine notre individualité.

Nos éducations cloîtrées, où rien ne rappelle ni la

famille ni la société, nous paraîtront un jour, je l'espère, de tristes inventions. Nous comprendrons alors que la liberté des jeunes filles, quand elle n'est pas excessive, tient de bien près à la loyauté, à l'énergie, à la pureté. En somme, c'est la vie entière, au soleil, sans mutilation, comme elle convient à des peuples indépendants.

Or cette liberté-là, vous pouvez m'en croire, la liberté fondée sur l'Évangile, garde mieux le cœur que nos grilles et nos verrous [1].

1. En Amérique, les jeunes filles et les jeunes gens ont, en fait de mariage, une indépendance presque illimitée; le choix d'un époux, la parole donnée, l'union conclue, communiquée, tout cela s'opère sans que les parents soient en quelque sorte consultés. Il y a de l'excès. Je suis loin d'approuver une telle liberté, si absolue qu'elle relâche les liens de la famille.

La jeune fille peut voyager, et voyage seule d'un bout à l'autre de l'Union, protégée par le respect public, sans que sa modestie ait à s'effaroucher une seule fois. C'est très-beau; pourtant je rencontre encore ici cette exagération d'indépendance dont les habitudes altèrent un peu le caractère et nuisent au charme féminin. Avec de légères modifications on garderait la saine liberté, la pureté, la noble vigueur, et l'on ne répudierait pas la soumission respectueuse, la réserve, la douceur, la grâce, le maintien complet de la famille.

La disproportion des sexes en Amérique, surtout dans les nouveaux États où les femmes sont bien moins nombreuses que les hommes, n'a pas peu contribué sans doute à donner à la femme américaine cette assurance, cette disposition à se préoccuper de ses droits, dont chaque jour nous amène de nouvelles manifestations. Très-recherchée, un peu enfant gâté, la femme américaine est naturellement portée à ne pas se contenter toujours d'humbles devoirs.

Mentionnons encore, comme une coutume à éviter, la vie de pension, l'établissement à l'hôtel, très-général en Amérique et qui entraîne la suppression du ménage, le désœuvrement des femmes, un véritable relâchement des relations intimes entre les époux, les parents et les enfants.

XI

LE DROIT AU TRAVAIL

Le droit au travail n'est pas moins sacré que le droit à l'instruction.

Si le travail des femmes présente en certains cas de graves dangers pour elles-mêmes et pour la famille, s'il y a lieu de le délimiter avec soin, nous retrouvons sur ce terrain l'inégalité et l'injustice; l'homme s'y est fait comme ailleurs la part du lion.

Les hommes excluent les femmes de beaucoup de carrières où elles pourraient entrer sans compromettre leur caractère spécial. Les hommes ont accaparé bien des vocations exclusivement féminines. Que font, je vous le demande, derrière les vitrines de nos magasins, ces grands gaillards occupés à disposer les plis du satin ou de la moire? Que font-ils derrière les piles d'étoffes qui encombrent les comptoirs? Est-ce

19

à ces fortes mains de mesurer les rubans? Est-ce à ces lèvres qu'ombragent des moustaches de parler modes, nuances et chiffons?

Tout ce qui, dans le commerce, touche au goût et à l'élégance, devrait par cela seul appartenir à la direction des femmes; toute occupation qui sans exiger l'emploi de la force physique veut de la dextérité, de la promptitude, du coup d'œil, devrait rester leur apanage.

La loi ne peut intervenir, je le sais; mais où la loi se tait l'opinion parle. Si l'opinion, dans le cas dont il s'agit, gardait le silence, en vérité, c'est que la conscience publique, et je le dirai, notre honneur à nous autres hommes, seraient bien malades.

Pourquoi ne confierait-on pas aux femmes la direction des télégraphes, celle des bureaux de poste[1]? Les ouvriers imprimeurs s'opposaient naguère à l'admission des femmes dans leurs ateliers, pourquoi cela? Je n'examine pas les avantages ou les inconvénients de la profession pour elles, je dis qu'ici la liberté et le droit ont été indignement violés. Pourquoi n'ouvre-t-on pas largement la carrière de l'enseignement aux femmes? Pourquoi, lorsqu'il s'agit d'écoles, le traitement des institutrices demeure-t-il inférieur à celui des instituteurs? Pourquoi le travail des femmes

1. Cela se fait dans quelques localités.

quel qu'il soit, à égalité de valeur, est-il moins payé toujours que celui des hommes? Pourquoi ne pas établir pour tout le monde le travail à la tâche, le seul qui mette en rapport vrai le labeur et le profit? Pourquoi, grâce aux nombreux intermédiaires qui séparent l'ouvrière de l'acheteur, le salaire de celle-ci s'évanouit-il aux trois quarts? Pourquoi ne pas organiser partout, comme on l'a essayé à Paris, des associations coopératives munies d'ateliers et de bazars, qui placent le travail de l'ouvrière en relation directe avec la bourse du public?

L'équité ne demande rien moins; la moralité, fortement intéressée au triomphe de la justice, exige tout autant, car l'insuffisance des salaires, l'impossibilité de vivre au moyen d'un gain honnête accumulent devant la jeune fille et la femme des occasions de chute dont nous portons la responsabilité.

Notre responsabilité pas plus que notre devoir ne s'arrête là. Il y a des centres manufacturiers qui sont des centres de corruption; la vie de famille s'y dissout, l'épouse et la mère y disparaissent dans l'abrutissement d'une vie collective où le travail mécanique absorbe tout; les intelligences et les âmes s'en vont, les corps aussi périssent; c'est là un crime social; il faut donc que la société intervienne, il faut qu'elle limite le travail des faibles, qu'elle protége les femmes

et les enfants, qu'elle sache vouloir, qu'elle fasse exécuter ce qu'elle veut.

On parle de ligue! Liguons-nous pour flétrir toutes les institutions, toutes les coutumes qui souillent et qui perdent. Chacun sait ce que je veux dire, je n'ai pas à entrer dans le détail. Il est des tolérances infâmes, il est des provocations dont les agents devraient rencontrer un châtiment sévère. L'opinion publique reste lâche en présence de tels attentats, l'indifférence des honnêtes femmes les encourage; c'est la faute des honnêtes femmes s'ils n'ont pas disparu; elles créent les courants, un courant pur balayerait ces turpitudes, qu'on le sente circuler. Voilà un beau droit à conquérir : le droit de sauver! Voilà un beau droit à exercer : le droit de mettre le ciel à la place de l'enfer!

Cela vaut peut-être bien le droit de jeter un bulletin dans une urne électorale.

XII

L'AUTORITÉ

Au surplus, nous avons moins à changer les lois que les cœurs.

Le mal est en nous, dans nos idées et dans nos habitudes. Si la réforme ne commence par nous, elle ne réformera rien : le dedans fait le dehors, toute vraie renaissance est sortie de là.

Il y a plus qu'une erreur, il y a de l'enfantillage à demander au droit de vote l'amélioration de la situation des femmes. L'Évangile seul tient ici comme partout les grandes solutions.

Les femmes veulent échapper à la frivolité, à la mondanité, elles veulent devenir autre chose que cet être futile et joli auquel on fait la cour, qui vit d'une vie élégante et vaine, exilé des saines régions, privé des intérêts sérieux ; l'Évangile lui donne sa place, car

l'Évangile lui révèle son âme, et met devant cette âme le devoir. Les femmes veulent étendre leur instruction, l'Évangile appelle et favorise tous les développements. Les femmes veulent s'associer aux idées et aux travaux de leurs maris, l'Évangile établit la vraie intimité entre eux. Les femmes veulent abolir d'injustes exclusions quant au travail, l'Évangile seul vaincra les injustices. Les femmes ont à gémir sur l'immoralité qui abaisse leur sexe, l'Évangile seul aura raison du vice et de la dégradation. Les femmes ont faim et soif de bonheur, l'Évangile leur donnera les tendresses élevées, les communes prières, les communes espérances, et cette intelligence de leur vocation, cet accroissement de la vie de famille en dehors desquels elles chercheraient vainement le progrès.

Ajoutons que si le cœur de l'homme demande à être remué et régénéré par l'Évangile, l'action de l'Évangile dans le cœur des femmes elles-mêmes n'est pas moins nécessaire au succès de leur cause. Chrétiennes, elles apprendront à aimer, à se dévouer; elles auront du courage; elles prendront leur mission par le grand côté qui est le côté vrai; leur rôle s'élargira dans la mesure de leur foi que pénétrera la charité.

Comparez un intérieur où tout est court, où tout est terne parce qu'il n'y a point de ciel, où les relations entre les parents et les enfants sont sèches, où

elles restent superficielles parce qu'il n'y a point d'immortel avenir, comparez-le avec ces familles bienheureuses que réchauffe la piété d'une femme croyante, aimante, qui voit par delà, qui espère par delà, qui met l'éternité dans toutes ses affections, qui saisit Dieu à travers tous ses devoirs, et dites s'il faut chercher ailleurs la suprême émancipation!

Émancipation, le mot n'est pas trop grand pour la chose. Il s'agit de retrouver la femme telle que Dieu la créa pour l'achèvement de son œuvre; il s'agit de retrouver pour l'homme « cette aide semblable à lui » que Dieu lui donna dans son amour : autre et semblable, égale et dévouée; et la souveraine dignité de la femme, c'est d'accepter cet ordre divin.

Pas plus que la Bible nous ne supprimons l'autorité de l'époux. L'Écriture, admirable en cela comme en tout, établit à la fois l'égalité et l'autorité dans le ménage. L'égalité est proclamée à chaque page du Livre. Le mari et la femme, créatures immortelles, rachetés de Jésus-Christ, enfants du même Dieu, ont le même Père, le même Sauveur, les mêmes espérances; ils possèdent la même éternité glorieuse, ils rencontrent les mêmes périls, ils supportent les mêmes douleurs, ils offrent les mêmes sacrifices; la femme, sur ce terrain sanglant, n'a pas plus reculé que nous. L'autorité se trouve non moins clairement

affirmée par l'oracle divin; elle l'est en termes dont la netteté et la force nous étonnent : rappelez-vous ce chapitre de la première épître aux Corinthiens, où l'Apôtre déclare l'homme *chef* de la femme, où il invite celle-ci à voiler sa tête dans l'Église à cause des anges, et du rôle plein de réserve que Dieu lui a destiné !

Il faut remonter à l'histoire de la chute pour en tirer l'explication profonde et vraie de l'autorité de l'homme et de l'assujettissement de la femme[1].

Avant la chute, la famille n'a qu'un maître, qui est Dieu. Faire la volonté de Dieu, c'est le devoir égal et commun de nos premiers parents. Après la chute paraît l'organisation nouvelle de la famille : autorité du mari, subordination de la femme. Quand la chute aura été entièrement réparée, c'est-à-dire dans la vie éternelle, l'égalité complète reparaîtra.

Fait remarquable, la discipline paternelle tient bien plus de place que le châtiment dans les institutions qui modifient les rapports des époux bannis d'Éden. Voyez comme elles sont admirablement appropriées, d'un côté à la part que chacun a prise dans la chute, de l'autre au relèvement dont chacun avait besoin!

La chute a montré chez la femme cette prompti-

1. M. le pasteur Espérandieu l'a fait à Genève, dans une suite de discours pleins de vues neuves, délicates et justes.

tude et cette hardiesse qui ne reculent pas devant la désobéissance; une discipline de soumission sera imposée à celle qui ne s'est pas soumise. L'homme a manqué d'énergie, il s'est effacé devant la responsabilité; une discipline d'autorité le contraindra de vouloir, de répondre pour sa famille et pour lui.

Longtemps, à l'exemple d'Adam, les théologiens ont durement rejeté le péché sur la femme. Plus d'un sermon — notons en passant les discours d'Adolphe Monod — a froissé dans le cœur féminin un sentiment instinctif de justice; plus d'une âme s'est irritée devant l'arrêt durement présenté, cruellement consenti par l'orgueil masculin, qui se serait apaisée, qui se serait joyeusement résignée devant la correction expliquée par l'humilité et par la charité fraternelles.

Pour apprécier le vrai caractère de l'autorité et de la soumission, il faut donc remonter au vrai caractère du point de départ. Alors et seulement alors on saisit la pensée divine, alors et seulement alors on comprend cet immense amour qui toujours surmonte le mal par le bien.

Par la soumission, Ève apprendra l'obéissance qu'elle ignorait puisqu'elle s'est révoltée, puisqu'elle a poussé son mari à la révolte; par la soumission, elle apprendra la vie intime et cachée qui lui convient, puisqu'elle a cédé à l'orgueil; par la soumission,

d'autant plus touchante qu'il y a chez la femme plus d'énergie et de convictions fortes, Dieu permettra que la femme amène son mari à la foi.

Par l'autorité, Adam acquerra ces qualités que nous nommons viriles et que les femmes possèdent souvent plus que nous; par l'autorité, il luttera contre cette incurable faiblesse dont il a fait preuve en fléchissant devant la tentation. L'homme, qui craint la responsabilité, sera appelé à les accepter toutes; l'homme, qui calcule volontiers au lieu d'agir, sera contraint de se décider; celui qui a prononcé cette triste parole : La femme que tu m'as donnée! sera forcé de prendre des résolutions et d'en porter le poids. L'humanité remontera les pentes, fortement aidée par la discipline de Dieu.

On a soutenu que l'autorité de l'époux ne saurait se maintenir, car elle n'est pas le résultat d'une résolution préalable du genre humain!

Cette théorie du contrat social est erronée ici comme partout. Si nous supprimions tout ce qui n'a pas été consenti, nous abolirions l'autorité des parents aussi bien que celle de l'époux. J'ajoute que le consentement donné au commencement du monde me paraît avoir une médiocre valeur aujourd'hui; il ne serait pas difficile de soutenir que les femmes ayant fait des progrès dès lors, elles ne peuvent

rester liées par une loi votée il y a quatre mille ans!

La femme libre, j'y reviens, nous amènerait l'enfant libre; les enfants, secouant le joug, prétendraient faire toutes leurs volontés sous prétexte qu'ils sont égaux à leurs parents, que leur nature intellectuelle et morale vaut celle du père et de la mère, et que s'ils se trompent quelquefois, leurs parents peuvent se tromper aussi!

Ne riez pas. Cette apparition de l'enfant libre n'est-elle point un fait? Vous les avez rencontrés, ces jeunes êtres disgracieux, tranchants, prématurément corrompus, sans respect pour les personnes âgées, traitant leur père en camarade! L'autorité leur a fait défaut, tout s'est écroulé. Au fond, une même tentative d'insurrection attaque la famille par les deux côtés : la mauvaise émancipation des femmes, la mauvaise émancipation des enfants.

On a prétendu que cette parole de l'Apôtre adressée aux femmes : « Soyez soumises à vos maris! » n'avait pas plus de valeur durable que cette autre parole adressée aux esclaves : « Soyez soumis à vos maîtres! »

Oui, si le mariage était un fait transitoire comme l'esclavage!

Oui, si le mariage était un crime comme l'esclavage!

Oui, si la famille devait cesser sur la terre et si son

existence n'exigeait pas un chef! Un chef, n'oubliez pas ceci, auquel l'Apôtre recommande l'amour, tout comme il recommande l'obéissance à la femme, établissant par là le vrai tempérament de l'autorité : l'unité morale devant Dieu.

Mais l'autorité du mari subsiste. A défaut de cette autorité-là, vous êtes obligé d'admettre de deux choses l'une, ou l'autorité de la femme, ou l'absence totale d'autorité.

L'autorité de la femme avec la soumission du mari! Je vous défie d'envisager sérieusement un tel renversement des rôles [1].

Quant à l'absence totale d'autorité, c'est le chaos. Ce chemin aussi bien que l'autre mène à l'absurde.

Ceux qui ébranlent follement le principe d'autorité oublient ceci : que l'autorité n'est pas moins nécessaire à celui qui obéit qu'à celui qui commande, et que, chaque fois qu'une autorité légitime s'affaiblit, nous nous affaiblissons tous.

Diminuez l'autorité de Dieu, celle de la Bible; diminuez l'autorité de la conscience, celle du devoir; diminuez l'autorité des lois, celle des gouvernements; retranchez l'ordre, je veux dire l'autorité, dans une armée, à bord d'un vaisseau, dans un pays, dans la

1. Si la soumission pouvait jamais s'imposer à la force, il est permis de croire que la force n'en supporterait pas longtemps le joug et que la révolte deviendrait l'état normal.

moindre commune, à l'instant tout fléchira, l'indépendance et la liberté y périront l'une comme l'autre, car l'une pas plus que l'autre ne se passe d'autorité.

Dans de telles conditions, la vie même devient impossible. Vous représentez-vous la famille sans tête, sans conducteur, sans personne qui prononce le mot décisif; chacun visant à cette autorité qui n'existe plus; nul n'obéissant et par conséquent nul n'étant obéi; la femme en révolte rencontrant devant elle des enfants en révolte, des domestiques en révolte; partout la lutte, partout des antagonismes, les affections partout refroidies et nulle part un terrain solide où prendre pied! L'expérience, du reste, est faite depuis longtemps. Il n'en manque pas, de ces familles à la dérive, dépourvues d'autorité, privées d'obéissance, de ces familles dans lesquelles rien n'appuie parce que rien ne résiste, types achevés d'impuissance et de mécontentement.

Dès que vous supprimez le chef, vous avez l'anarchie. Elle est dans les sentiments, dans les idées, dans l'éducation, dans le ménage, sur tous les points où viennent se heurter des tentatives de prépondérance contraire.

Eh bien, soit! se soumettre à un homme supérieur, on y consent; mais à la médiocrité! Je vaux mieux que lui, j'ai plus de bon sens, plus d'esprit de conduite, plus de conscience, j'y vois plus clair, et il me

faudrait obéir! Mon mari va, vient, voyage, fait ce qu'il veut, comme il veut, et moi qui ai mes goûts, mes fatigues et mes ennuis, je ne pourrai ni soulager ceux-ci ni satisfaire ceux-là!

Que répondre? Qu'un grand principe, qu'un principe éminemment éducateur et sage a été posé par la Parole de Dieu; qu'étant une conséquence de notre péché, il froisse nécessairement nos instincts naturels; qu'en le méconnaissant on arrive à des résultats monstrueux; que si l'homme abuse de sa position, ce n'est pas une raison pour la femme de se révolter contre la volonté divine; et cela dit, ajouter que l'acceptation du devoir constitue ici comme partout la vraie dignité, la vraie grandeur, la vraie royauté.

La dignité du renoncement! C'est une de ces beautés qu'ont entrevues ceux qui cherchent à pratiquer l'Évangile. Les renoncements que Dieu demande n'abaissent pas, ils élèvent. Des injustices peuvent s'accomplir, l'autorité maritale peut avoir ses excès; mais qui sait si la soumission patiente d'une femme, si les respects qu'elle garde, si les scrupules qu'elle apporte dans l'accomplissement de ses obligations particulières ne sont pas justement la conduite la plus propre à ramener le mari?

Cette soumission d'ailleurs n'est en aucune façon de la faiblesse. Il faut pour y arriver, au contraire, beaucoup de vigueur .Cette soumission-là suppose et

maintient l'égalité fondamentale. Autant la soumission servile et passive est ignoble, autant la soumission volontaire, acceptée, marchant avec l'indépendance de l'âme, s'associant à la tendresse, se courbant sans s'abaisser, autant cette soumission-là suppose une énergie qui élève singulièrement le rôle de la femme. On s'est beaucoup trop représenté l'épouse modèle comme un souffre-douleur dépourvu d'initiative, comme une Griselidis ployée devant son maître, subissant sa loi, n'intervenant en rien. Cette vieille tradition vit plus aujourd'hui dans notre littérature que dans nos mœurs, cependant notre esprit en a gardé je ne sais quel souvenir aussi éloigné du vrai type féminin que pourrait l'être la femme électeur ou la femme avocat. L'épouse et la mère sont appelées à agir, car elles sont appelées à réaliser l'idéal dans la famille, or on ne réalise pas l'idéal sans vouloir et sans lutter. Combattre le mal, plaider les bonnes causes, avertir, reprendre au besoin, tel est le droit de la femme, bien plus, tel sera souvent son devoir; sa franchise fidèle ne se sépare en aucun cas de l'humilité, et jamais sa dignité n'aura rayonné d'un plus pur éclat que lorsque dans l'affection et la douceur on la verra ainsi dénoncer la justice et respecter l'autorité.

Au sein des bons ménages s'applique la maxime :

Le roi règne et ne gouverne pas! L'époux règne, c'est le couple uni qui gouverne.

En effet, si l'autorité maritale décide en dernier ressort toutes les fois qu'on ne parvient pas à s'entendre, si elle se montre constamment comme manifestation des intérêts de la famille et comme direction générale de ses affaires, l'unité se poursuit d'un même cœur, nul ne reste exclu des grandes résolutions; la volonté du mari devient en quelque sorte l'expression de l'accord commun. Et cela n'empêche pas l'autorité de rester debout. Et l'autorité est tellement un principe d'ordre, qu'après l'avoir trouvé sur la terre dans la société et dans la famille, nous le retrouvons au ciel où les anges forment des hiérarchies; nous le rencontrons au cœur même de la Divinité, dans l'égalité parfaite de l'essence divine où apparaît la subordination du Fils.

XIII

L'INFLUENCE

Les femmes qui s'insurgent contre l'autorité oublient la valeur de l'influence. L'influence de la femme est certaine, immense, universelle; cette influence bonne ou mauvaise s'exercera-t-elle pour le bien ou pour le mal? voilà le point important.

La femme demeure-t-elle l'être frivole que veut la tradition, la femme devient-elle l'être mercantile que crée notre siècle d'argent, condescend-elle à se faire l'être politique et peu féminin que cherchent à fabriquer certains réformateurs, cette influence sera fatale. Avec la femme instruite, capable, aimante et chrétienne, au contraire, l'influence portera des fruits si beaux, qu'en fait de réforme elle ne laissera plus rien à désirer.

L'homme a l'autorité. Par le charme, par la promp-

titude intuitive, par la facilité d'élocution, par les délicatesses d'une conscience dont le frottement avec les affaires extérieures n'a pas usé les angles vifs, par l'existence plus recueillie, par un contact plus habituel avec les notions morales, par l'innocente finesse, par l'ardeur, par l'élan, par les tendresses qu'elles inspirent et qu'elles ressentent, par ce grand monopole de l'éducation qui leur appartiendra toujours, les femmes ont l'influence.

Dieu, qui a tout bien fait, a mis l'influence en face du pouvoir; et nous répétons après Vinet : « Si la femme est mécontente de son partage, j'ose dire qu'elle n'y entend rien! »

Les hommes ont, il est vrai, promulgué les lois, ils ont écrit les livres, de là cet injuste amoindrissement de la mission féminine qu'on signale avec raison aujourd'hui. Mais ni les mœurs, ni les lois, ni les livres ne se font en dehors de l'influence des femmes; elles y travaillent sans le savoir; elles consentent encore plus qu'elles ne subissent.

Une nullité rachetée par des compliments! voilà ce qui a été proclamé d'une part, et trop accepté de l'autre. C'est donc aux femmes qu'il appartient d'opérer la bonne émancipation des femmes, c'est à elles qu'il appartient de chercher le sérieux des occupations de la vie. Dès qu'elles le voudront réellement, sitôt que toutes aspireront à cette égalité qui réside dans

l'intimité conjugale, dans l'association croissante des pensées et des travaux, la révolution féminine du XIX[e] siècle s'accomplira d'elle-même.

Les hommes distingués, a-t-on dit, sont toujours les fils de leur mère; ajoutons, pour être justes, qu'ils sont les maris de leurs femmes. Un homme mal marié ne sera jamais complet. Par quoi remplacer cette tendresse, cette conscience en éveil, cette franchise aimante, ce cœur loyal et fidèle, ces encouragements, cette atmosphère pénétrée de poésie et de vérité, cette énergie, cette douceur, tout ce pur, tout ce vivifiant Éden au milieu duquel notre être entier se dilate, se fortifie et s'ennoblit?

Où manque la femme avec ses aspirations au bien, avec ce besoin de perfection qu'elle sent pour ceux qu'elle aime, le mari et les enfants ne rencontrent plus que des complaisances funestes ou que d'hostiles sincérités. La race des enfants gâtés et des brutaux se forme ainsi; ils n'ont pas connu l'être qui chérit, qui réchauffe, qui résiste en souriant, qui blâme en pleurant, qui soutient, qui console, toujours là, faible et fort, sérieux, gracieux, la vraie moitié de l'âme humaine!

Ce qu'il y a d'admirable dans le relèvement que les femmes ont raison de chercher pour elles-mêmes, c'est qu'il entraînera le relèvement des hommes. L'homme, en reléguant la femme dans la sphère des

futilités, l'homme s'abaissait aussi; il abaissait sa famille, son amour, sa vie morale, le cours de ses pensées, l'avenir de ses enfants; il abaissait jusqu'aux inspirations de la poésie; c'était une pauvre compensation de se réserver certains droits et d'accaparer les affaires. Dès l'instant où l'influence morale remportant sa victoire sur la force, le rôle de la femme remontera à son vrai niveau, tous les niveaux remonteront par le même fait. Il y aura un progrès dans les études, dans les affections, dans les éducations, dans les familles, dans les bonheurs. La femme, en reprenant sa place, remettra l'homme à la sienne; l'idéal humain se relèvera pour tous.

Mais qu'elle ne sorte pas du sanctuaire! Lorsque la femme se mêle publiquement de la chose publique, elle se fêle en quelque sorte; la cloche ne rend plus un son juste et pur. Il faut que la femme placée en dehors du détail des affaires, interrogée comme les Gaulois interrogeaient les druidesses, juge au moyen de ce don admirable qu'elle a reçu de Dieu : le don d'intuition. C'est ainsi, non autrement, qu'elle exercera sur la chose publique une influence droite et généreuse, une influence bénie, considérable, et dont on ne se passerait pas impunément. Quand les femmes auront concentré sur l'amélioration de la vie de famille les efforts qu'elles perdent à la poursuite d'un rôle politique, les hommes, retenus au foyer par ce

charme nouveau, sentiront se resserrer les liens de l'union; l'association des idées naîtra, le cercle étroit de l'existence féminine s'élargira, une forte, une saine action s'exercera; les affaires publiques n'y échapperont pas plus que le reste, et les femmes voteront alors comme elles doivent voter, très-modestement, mais très-réellement.

Ne l'ont-elles point fait? Qui serait assez naïf pour croire que jusqu'ici les femmes n'ont pas voté? Elles ont voté de la bonne manière, par l'influence discrète et cachée. Il y a bien plus de votes féminins qu'on ne l'imagine au fond de nos scrutins. Soyez tranquilles, les urnes électorales en renfermeront davantage encore, lorsque l'Évangile, pleinement reçu, aura réalisé entre les époux devenus chrétiens les miracles d'une intimité véritable et sanctifiée.

Vous qui, au nom des femmes, demandez la moitié des votes, vous n'oubliez qu'une chose, c'est que les femmes sont épouses, qu'elles sont mères et qu'elles élèvent la totalité du genre humain! Au lieu de ces éducations relâchées ou livrées à des mains étrangères trop usitées aujourd'hui, que les femmes ressaisissent les rênes, qu'elles reprennent possession de leurs enfants, qu'elles se consacrent à eux, qu'elles leur enseignent le respect, l'obéissance, le devoir, qu'elles obtiennent du père son action directe sur ses fils et sur ses filles, que dans la maison règne la foi,

que le Seigneur Jésus y soit aimé, qu'on y serve Dieu, qu'on prie, qu'on sente la valeur des âmes, qu'on jouisse d'un bonheur élevé, et les femmes, j'ose l'affirmer, feront mieux que gouverner le monde, elles le sauveront.

Il y a des hommes grossiers, je le sais; il y a des vies détraquées, il y a des existences et des caractères que détruisent les cafés et les cabarets. Le club, qui supprime la vie de famille, règne en maître dans plus d'un pays; la mode — et les honnêtes femmes y ont pris peine — entoure les femmes déshonnêtes d'une sorte d'auréole qui éblouit; le vice défait les ménages et brise les cœurs. Nos émancipatrices s'inquiètent fort peu de cela; on dirait que le droit de suffrage répond à tout, suffit à tout, réformera tout! Ici encore nous en appelons à l'influence; elle seule peut rendre le logis attrayant, le foyer intime et doux, la modestie plus séduisante que l'effronterie; elle seule a la clef d'or, la clef de la bonne vie, de la belle vie, de l'idéal par les pures amours.

Et ne venez pas dire que préoccupé de la situation normale, le mariage, j'oublie ou je méconnaisse la vocation des femmes célibataires! La femme qui ne s'est pas mariée parce qu'elle avait le cœur haut placé et que ce cœur n'a pas rencontré ce qu'il cherchait; la femme qui ne s'est pas mariée parce que, noble-

ment loyale, elle n'a pas voulu livrer sa main sans donner ses affections; la femme qui ne s'est pas mariée parce que les exigences d'un père, parce que la pauvreté peut-être, parce qu'un devoir de consécration l'ont enchaînée, cette femme a sa mission, n'en doutez nullement : elle exercera son influence, large, directe et bénie. Voyez l'action de la sœur sur les frères, de la fille sur le père, de l'âme sympathique sur les amis! Voyez le long cortége des misères et des souffrances, comme il connaît le chemin de ce logis, comme il y rencontre des compassions et des larmes, comme il y trouve ce que ne lui donneraient pas des maisons mieux ensoleillées ou des cœurs plus heureux. Allez, ni cette vie-là ne s'est rétrécie, ni ce cœur ne s'est refroidi, ni cette intelligence ne s'est appauvrie; si tout a souffert, tout a grandi!

Ne dites pas que la jeunesse et que la beauté seules exercent l'influence. La mission de la femme, telle que Dieu l'a faite, telle que certains réformateurs voudraient aujourd'hui la défaire, est si grande, qu'elle se maintient absolument indépendante de la jeunesse et de la beauté. Elle a des sources plus profondes. Ne le connaissez-vous point, ce charme de la femme dépourvue d'éclat, mais qu'illumine la flamme intérieure? ne le connaissez-vous point, ce charme de la femme âgée, éternellement naïve et jeune? Ne vous êtes-vous pas senti touché, enlacé? N'avez-vous point

laissé à l'écart les plus jolies poupées, pour ces laides ou pour ces vieilles auprès desquelles on trouve des idées, de l'indulgence, de la charité, de la conscience, de la vie enfin?

Le charme, il faut redire le mot, le charme est là. Et avec le charme l'influence, avec l'influence l'avenir.

Croyez-moi, vous toutes qui avez reçu de l'Évangile une telle part, ne rêvez pas de nos grossiers conflits, n'étendez pas la main pour saisir nos droits; vous laisseriez échapper votre trésor, notre espérance, le bonheur de tous!

Pour la seconde fois, les portes du paradis se fermeraient sur la race humaine.

XIV

LA VOCATION FÉMININE

Je vais dire un lieu commun, mais un lieu commun qu'on ne saurait trop répéter : les femmes ont reçu de Dieu une mission de charité dans l'accomplissement de laquelle nul ne les égalera.

Voici des pauvres, des malades, des tristes; voici des âmes corrompues et des familles que le vice entame; voici des enfants abandonnés, d'autres élevés indignement; quel royaume pour la charité féminine!

Certes elles méconnaissent leur véritable grandeur, les femmes qui cherchent ailleurs le progrès à réaliser. Elles veulent faire un pas décisif! eh bien, la charité le met devant elles; cette émancipation ne coûtera rien à leur caractère, rien à leur devoir; la femme charitable est plus femme, plus épouse, plus mère que jamais; l'humilité l'accompagne, le respect l'environne,

son influence devient, dans le sens le meilleur du mot, de l'autorité; toutefois, ce n'est pas ce qui la séduit, Dieu a mis en elle quelque chose de plus excellent : l'abnégation, le besoin de se dévouer, de se donner par pitié et par générosité.

L'exercice d'un tel privilége se passe parfaitement du droit de vote. Sur ce terrain, la femme est supérieure à l'homme; non que l'homme n'y rencontre aussi le devoir — malheur à lui s'il désertait son poste, — mais la femme seule peut dire certains mots, témoigner certaines sympathies, provoquer certaines confidences. Riche ou pauvre, peu importe, elle a le secret des consolations; les mains affaiblies se tendent vers elle. Quand la femme est bien femme, elle éprouve pour les malheureux des attendrissements que nos âmes plus dures ne connaissent pas, elle soulage en réalité ceux qui souffrent parce qu'elle pleure véritablement avec ceux qui pleurent; c'est ainsi que l'on touche les cœurs, que l'on gagne la confiance, que l'on prie de manière à être exaucé.

Dans ce domaine de la charité, au reste, il y a, Dieu merci, de la place pour deux; l'union y rayonne, chacun y travaille joyeusement : égalité, supériorité, autorité, tout s'y oublie et tout s'y fond dans un même désir de bien faire, dans un même désir de donner du bonheur et de servir Jésus!

Je ne sais que les femmes pour résoudre les diffi-

cultés de la charité pratique, pour vaincre ces dégoûts qui sans elles menaceraient de nous arrêter dès le début. Nous autres hommes, le découragement nous prend vite. Faciliter la paresse, supprimer chez l'indigent les efforts énergiques et le débarrasser de la prévoyance, créer des habitudes quêteuses, accroître le nombre des dépendances au lieu de le diminuer, établir en quelque sorte le paupérisme, transformer les nécessiteux en mendiants attitrés, tels sont les dangers très-réels qui se présentent sur notre chemin. Les femmes, avec leur pénétration, avec leur délicatesse, avec leur patience, démêlent les situations embrouillées, distinguent le vrai du faux, nouent des relations directes, voient ce qui est, savent ce qu'elles font. Par elles nous arrivons à concentrer les secours sur des misères positives, connues, sondées; par elles nous tendons nos mains de manière à relever au lieu d'abaisser; par elles nous fondons des patronages sérieux, des protections de voisin à voisin; par elles nous mettons fin à ces aumônes aveugles, à ces aumônes de la porte, de la rue, de la poste aux lettres, véritables primes accordées à qui sait le mieux mentir et le plus effrontément importuner.

La mission des femmes ne s'arrête pas là.

Grâce à Dieu, la femme n'est ni prédicateur ni docteur en théologie, son action dans l'Église reste voilée comme sa tête; cette action cependant s'exerce

avec une incontestable puissance. Il y a une évangélisation qui appartient essentiellement aux femmes, c'est l'évangélisation modeste, obscure, celle de la miséricorde, celle de la foi auprès des malades et des affligés. Avec les meilleures intentions du monde, nous brutalisons parfois les âmes endolories; au lieu d'apporter le simple Évangile nous formulons un code, nous philosophons, nous systématisons, nous lions sans nous en apercevoir d'insupportables fardeaux sur la tête des accablés. Nos femmes comprennent mieux et le droit des malheureux et la pitié de Jésus; elles font entendre le son doux et subtil, on sent autour d'elles comme un rayonnement des compassions divines.

S'agit-il de courages à ranimer, d'existences à disputer au vice? nos femmes trouveront des énergies, et des convictions, et des mots d'espoir qui mettent du vent sous les ailes. S'agit-il du mal à prévenir, du progrès à préparer, des enfants, des générations qui nous suivent, de leur moralisation, de leur développement, de cet avenir dont nous avons la charge et dont nous portons la responsabilité? nos femmes sont là, toujours là, maternelles, persévérantes, les principales instigatrices, les plus actives ouvrières de cette œuvre immense qui s'appelle l'école du dimanche.

L'école du dimanche peut devenir notre sauvegarde. Le mal que fait l'école de tous les jours tombée

en de mauvaises mains, l'école du dimanche le répare. Par elle l'Évangile circule dans les masses qui sans elle l'auraient absolument ignoré. Non-seulement l'école du dimanche agit directement sur les jeunes qu'elle enveloppe d'un réseau de lumière et d'affection, mais par les jeunes elle ressaisit parfois les vieux, et de loin les éclaire et les réchauffe.

Il faut voir ce que sont en Amérique ces bataillons de monitrices et de moniteurs voués à l'instruction des multitudes enfantines, véritables pépinières de l'avenir que ne dédaignent pas de diriger les principaux citoyens, les magistrats, et le président lui-même.

La femme, je le répète, évangélise et ne prêche pas. Elle va porter la bonne nouvelle de l'Évangile dans les quartiers les plus malfamés des grandes villes [1], elle la répand dans son village; soldats, ouvriers, écoutent avec respect la voix douce et ferme qui console encore plus qu'elle n'enseigne. Gardez-lui bien cette mission; si vous la lui ôtiez, nul ne l'y remplacerait.

Tout cela reste discret, retiré. La charité des comités et des *rapports* n'est la bonne ni pour les femmes, ni pour personne. Telle vie soi-disant charitable peut se

1. A Londres, et partout.

dissiper en séances officielles, devenir en quelque sorte une vie publique, arracher la femme aux devoirs intérieurs sans profit pour qui que ce soit. Cette charité pompeuse, avec sa mise en scène et son fracas, demeure stérile, vide, malsaine pour ceux qui l'exercent, aussi humiliante qu'impuissante pour ceux qu'elle prétend soulager. L'autre, la charité secrète, directe, individuelle, non-seulement relève l'homme, mais relèvera les masses.

Nous sommes en présence d'un problème dont on s'inquiète à juste titre. Ce problème, la question sociale qui angoisse notre temps et pèse sur notre avenir, ne se résoudra pas sans l'intervention des femmes. Il est gros d'antagonismes, on ne peut avancer sur ce sol miné en dessous, tant que les passions y grondent seules; mettez-y les hommes en face des hommes, avec leurs rudesses, la guerre éclatera. Il y faut les femmes, la femme riche, la femme pauvre; il y faut cette douceur, cette compréhension; il faut que les mains se touchent et que les cœurs s'émeuvent; les délicatesses et les bontés féminines auront seules raison des préventions, des défiances et des haines. Si la charité ne vient en aide à la liberté, celle-ci pourra bien changer quelques faits, réparer quelques brèches, elle laissera l'homme tel quel, mécontent et irrité. La difficulté sera écartée, elle ne sera pas vaincue.

Les femmes en savent plus que nous là-dessus. Elles

ont, en matière sociale, une divination qui nous manque et qu'elles tiennent de leur conscience et de leur sympathie. Les inégalités extrêmes les blessent et les inquiètent, elles éprouvent le besoin de combler ces grands vides, elles y jettent leurs miséricordes avec leurs effusions, le niveau se rétablit par là.

Croyez-moi, laissons-les faire; la rencontre pacifique et amicale du riche et du pauvre, cette rencontre qui s'opère journellement sur le terrain de la charité, ces relations fraternelles, essentiellement nouées par les femmes, auront plus d'influence que les discours les plus sensés et que les meilleurs projets de lois.

XV

L'IDÉAL

Je ne puis terminer cette courte étude sans revenir au mariage chrétien, à l'idéal.

Ici l'égalité reparaît, on dirait presque l'idendité, tant la vie de la foi y est semblable, tant elle absorbe les diversités secondaires.

L'état qui a précédé la chute : Dieu, seul maître! renaît en quelque sorte pour rétablir l'équilibre moral. L'Évangile met l'amour à côté de l'autorité, il la transfigure. Au sein de l'unité, qui est l'égalité par excellence, l'autorité revêt un caractère tel, qu'il exclut toute idée de soumission servile. Le couple redevient un. Ce n'est pas le mari et la femme pris séparément, c'est le couple pris collectivement qui appartient à l'Évangile. Dès lors le commandement, cette expression brutale du pouvoir absolu —

le maître donne des ordres, — s'évanouit pour faire place à la manifestation d'une pensée commune. Y a-t-il divergence? on cherche à deux la vérité, on délibère à deux, on s'efforce de décider à deux; ce n'est pas difficile, on examine d'un même esprit, on croit d'une même âme, on sent d'un même cœur; si l'on n'arrive pas à l'entente absolue, le dernier mot appartient nécessairement à quelqu'un, et ce quelqu'un est le mari; mais alors même l'harmonie subsiste, car le chef de famille, qui doit maintenir l'autorité, comprend trop bien qu'il a devant lui une égale, la mission de sa femme lui apparaît trop grande, il en saisit trop les caractères touchants et saints pour que le respect, pour que les ménagements de la tendresse ne viennent pas tempérer l'exercice du droit et du devoir.

Il y a d'ailleurs des portions de l'autorité qui se délèguent naturellement à la femme; le département de l'intérieur et des enfants lui appartient, tout comme le département extérieur et la direction générale de la famille appartient à l'homme. Ce partage raisonnable s'opère de lui-même dans toute union chrétienne. Un sentiment instinctif, auquel les natures grossières échappent seules, nous apprend que l'homme, en s'ingérant dans les détails du ménage, commet une véritable et maladroite usurpation. Lorsqu'il s'en mêle, tout va de travers, il y gêne et il y est

gêné; il y apporte des inexpériences qui dégénèrent en préoccupations fâcheuses; comprenant peu, il s'inquiète hors de propos; la ténuité même des fils qu'il saisit de ses fortes mains fait qu'il les embrouille ou qu'il les casse. Règle générale, à chacun son métier!

L'autorité de la mère sur les enfants, autorité qui n'altère en quoi que ce soit l'autorité du père, est encore plus indispensable et plus évidente que les droits de maîtresse de maison. L'éducation recevrait une mortelle atteinte le jour où l'on mettrait en doute l'autorité maternelle dans ce qu'elle a de précis et de sacré. Saura-t-on jamais ce que renferme de bénédictions l'obéissance, le respect des enfants pour celle qui a ouvert leur cœur à la foi, qui a joint leurs petites mains dans la prière, qui a fait éclore leurs premières idées, qui a réveillé leurs premières émotions? Allez, n'ôtez pas un fleuron à cette couronne des reines de l'intérieur, épouses et mères, si vaillantes et si gracieuses dans l'accomplissement de leur devoir, si fermes et si douces dans le gouvernement de leur modeste empire, qui sont là si bien chez elles, et qui servent si puissamment le bonheur de tous!

Encore une fois, le charme, la saine élégance, la tenue de la maison, celle des enfants sont entièrement indépendantes de la situation de fortune. Dans tel intérieur modeste il y aura de certains jours nappe blanche, petites fêtes, ensemble harmonieux, et les

enfants se sentiront heureux, et le mari se plaira chez lui, et l'âme de la femme rayonnera sur ce monde intime, vivifié par son amour.

Ce n'est pas pour cette femme-là que le mariage ouvre la porte aux futilités de la vie. Renvoyer les maîtres, cesser les leçons, laisser de côté les livres, se consacrer à ce qu'on appelle les devoirs du monde! tel est le mot d'ordre ordinaire. En y obéissant, les femmes se discréditent et se subordonnent plus qu'aucune législation ne les y a jamais condamnées. Une femme chrétienne vise plus haut. Je ne vois rien de touchant, pour ma part, comme le plan de vie de deux jeunes époux qui se proposent d'accomplir ensemble le bien, de se développer ensemble, de continuer ensemble leur éducation, d'aspirer aux bonheurs élevés qui sont inséparables du travail et du devoir! Donner à l'âme et au cœur des enfants, donner au gouvernement consciencieux de la maison, aux lectures de famille, au service de Dieu dans la personne des souffrants et des pauvres, donner au progrès intellectuel et moral de tous, le temps que réclamaient les exigences féroces de l'existence mondaine, voilà quel programme, nettement posé, courageusement suivi, les femmes de l'Évangile opposent aux entraînements frivoles et à la folie des réclamations sociales.

Le partage des idées, la fréquente communauté du travail réaliseront des égalités meilleures, plus pra-

tiques et plus profondes que l'égalité par droit de suffrage.

C'est un grand sujet que celui de l'association intellectuelle et laborieuse du mari et de la femme; il importe plus qu'on ne croit à l'étroite union des âmes. L'intimité peut régner, Dieu merci, entre un membre de l'Institut et sa femme, sans que celle-ci ait étudié la paléontologie ou les mathématiques transcendantes; l'intimité peut régner entre un ingénieur et sa femme, sans que celle-ci sache faire l'épure d'un canal ou le devis d'un chemin de fer; dans l'un et l'autre cas, cependant, l'intimité gagnera beaucoup à l'intelligence des notions générales, à cet échange de pensées qui résulte de la culture fondamentale de l'esprit, à cette sympathie enfin pour les études spéciales, qui se passe très-bien d'une étude approfondie, mais qui ne se passe ni d'aperçus justes, ni d'activité.

Sans cette sympathie-là, les deux vies se côtoient, mais ne se fondent pas. Dès qu'elle existe, sitôt qu'il y a partage des idées et des travaux, la femme peut, la femme doit exercer sur la vie intellectuelle, sur l'action, même politique, de son mari une influence toujours importante et souvent décisive. Entre eux, au reste, l'influence est réciproque; et c'est la beauté du mariage.

En tous cas, il n'est pas bon que la femme ne s'in-

téresse point à la chose publique, qui intéresse son mari et ses fils. Le bonheur, le progrès moral s'y trouvent engagés. Quel chef-d'œuvre, d'y rendre les femmes indifférentes!

Elles ne le sont que trop. C'est un des résultats de l'existence faussée, étroitement mondaine qu'on leur a faite, de les maintenir étrangères aux grandes idées qui parcourent leur patrie. Citoyennes, elles n'en protégeront que mieux le sanctuaire domestique, puisqu'il y aura un contact de plus entre elles, leur mari et leurs fils. Les nations libres, l'Angleterre, l'Amérique, la Suisse, nous montrent de ces femmes-là, sérieusement, ardemment occupées des progrès du pays, de l'avenir du pays, et modestes et recueillies au coin du foyer, attrayantes plus que pas une!

La vie de famille n'est pas du tout, comme on l'a quelquefois pensé, l'ennemi de la vie publique. Les bonnes affections poussent à l'accomplissement de tous les devoirs. Elles n'énervent ni n'affaiblissent personne. L'égoïsme à deux, ou à trois, ou à quatre, est toujours de l'égoïsme et ne mérite aucune espèce de respect. Mais la famille chrétienne le désavoue. Loin qu'elle détourne ses membres des devoirs civiques, il y a en elle un centre de chaleur qui rayonne au dehors. On s'encourage dans son sein à agir, à combattre pour les nobles causes, à servir la justice et la liberté. Soyez-en certains, si l'indolence égoïste,

si la sotte indifférence existent quelque part, c'est là justement où manque la vraie famille, c'est là où la vraie famille n'a pas remué les consciences, n'a pas fait battre les cœurs.

L'Évangile — toujours il faut commencer et finir par lui — crée seul ces faisceaux saintement unis et vigoureux.

La piété de la femme est la source la plus ordinaire de la piété, de l'énergie du mari et des fils. Elle entretient la flamme divine; le culte de famille où le mari occupe la première place ne se passe point d'elle. Mêmes espérances, mêmes prières, action vaillante et commune, voilà l'éternelle égalité.

Ce qui semble le plus paradoxal au monde, c'est le mariage et la famille selon l'Évangile. Il y a là tant de grandeur, tant de poésie, il y a des ambitions et des aspirations si élevées, les vulgarités d'en bas y sont si hardiment contredites, les axiomes au rabais si résolûment démentis, que le mot *paradoxe* vient naturellement aux lèvres. Eh bien, ce paradoxe est le bon sens par excellence. Oui, le vrai bon sens a paru sur la terre avec l'Évangile. La vie chrétienne n'est pas seulement sublime, elle est sensée. C'est si sublime, le bon sens! c'est si sensé, la recherche de l'idéal, quand on sait que Dieu a préparé pour nous toutes les beautés de l'immortel bonheur!

Relevez la femme par l'Évangile, vous relèverez la famille; relevez la famille, vous relèverez la société; les réformes vraiment justes s'accompliront d'elles-mêmes, les réformes absurdes tomberont d'elles-mêmes; l'édifice montera, solidement appuyé sur sa pierre angulaire : l'unité du couple.

L'unité! vous la trouvez à la base de la création. « Celle-ci est os de mes os et chair de ma chair[1]! »

L'unité! les saintes Écritures vous la montrent aux pieds de Jésus : « Ni l'homme n'est sans la femme, ni la femme n'est sans l'homme en Notre-Seigneur[2]! »

Et chaque couple chrétien qui s'avance dans la vie, chaque couple chrétien qui marche vers l'éternité, le cœur brûlant d'un même amour, le front illuminé d'une même foi, vous redit la magnifique parole : « L'Éternel n'en a fait qu'un[3]! »

1. Genèse II, 23.
2. I Corinthiens, XI, 11.
3. Malachie, II, 15.

FIN


Digitized by Google

TABLE

PREMIÈRE PARTIE

L'HISTOIRE

DEUXIÈME PARTIE

LE SOCIALISME

APPENDICES

I

MÉCANISME ET INDIVIDUALITÉ

II

LES RÉCLAMATIONS DES FEMMES

FIN DE LA TABLE

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET RUE MIGNON, 2









